

CLAIRVUE



Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

La vie économique : ce qui menace...

(PAGE 17)

FAN L'EXPRESS FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Ebullition dans la cité de l'Avenir
Un canton de Bienne ?

Situation inconfortable de la métropole dans la perspective d'un canton du Jura

De notre rédaction biennoise :
A la suite du revirement du Lauffonnais qui, par la voix du parti démocrate-chrétien, majoritaire à 53 %, a décidé de dire « oui » à la création d'un canton du Jura...

A Bienne, cette situation qui, il y a quelques jours encore, n'était envisagée sérieusement par aucun politicien, relance le problème biennois et démontre bien clairement la situation inconfortable de la métropole seelandaise...

EXCLUSIF

La nouvelle situation met les esprits biennois en ébullition. Ne faut-il pas rattraper le temps perdu ? Et certains se posent la question : Bienne ne ferait-elle pas mieux de suivre l'exemple du Lauffonnais et de travailler à la création d'un canton biennois ?

UNE VÉRITÉ HISTORIQUE : BIENNE N'EST PAS BERNOISE

Pour tenter d'y voir clair, il faut remonter le cours de l'histoire avant la Révolution française. A cette époque, Bienne était une ville libre, placée sous la suzeraineté des princes évêques de Bâle...

Marlise ETIENNE

(Lire la suite en page 11)

LES IDÉES ET LES FAITS

La participation toujours à l'ordre du jour

La participation reste la tarte à la crème des discussions en Suisse. Depuis que l'Union syndicale a lancé son initiative à ce sujet, tendant à prévenir les manœuvres de l'extrême-gauche dressée contre la paix du travail...

Et le Conseil fédéral a élaboré un contre-projet qui a été voté de justesse au Conseil national à la fois contre la majorité de la commission — qui proposait un texte plus souple et moins étatique — et contre les délégués de la gauche...

Car s'il est heureux que le personnel fédéral (12.700 membres) se soit prononcé contre l'initiative pour le contre-projet, ce dernier, par le vague de son contenu, n'en est pas moins lourd d'aliènes. Jugeons-en par le texte. Le voici : « la Confédération a le droit de légiférer sur une participation appropriée des travailleurs qui sauvegardent les possibilités de fonctionnement et une gestion économique de l'entreprise »...

La bonne marche d'une entreprise dépend des responsabilités d'un chef (qui en est le propriétaire ou le conseil d'administration) et qui sait s'entourer de cadres qui, eux, sont en contact avec les employés et les ouvriers organisés sans pressions extérieures...

En renversant ce principe, la Révolution n'a rien fait d'autre que laisser l'individu livré seul à lui-même, sans défense aucune, ou à l'embrigader, tel un robot, dans le collectivisme qui débouche sur l'univers concentrationnaire tel qu'il est décrit par Soljenitsyne...

Au surplus, est-ce à la Confédération d'intervenir en pareille matière ? C'est tout au contraire aux corps de métiers organisés paritairement à prendre leurs responsabilités. Et c'est sur cette voie-là qu'on doit aller plus avant...

L'on pourrait dès lors en venir à la Chambre des Métiers représentative des communautés professionnelles et dont l'avis serait très précieux au gouvernement qui a à faire face aujourd'hui à un Conseil national où l'économique et le politique sont confondus...

LA PLUS BELLE D'EUROPE



VIENNE (AP). — Une Espagnole, Maribelle Lorenzo, 19 ans, mannequin et coiffeuse, a été élue miss Europe, à Vienne. Une Portugaise, Anna-Paolo Silva, 19 ans, et une Finlandaise Johanna Raunio, 20 ans, se sont respectivement classées deuxième et troisième. Dix-neuf concurrentes étaient en présence...

(Téléphoto AP)

Des panneaux de construction à partir d'ordures ménagères

De notre collaborateur scientifique :

C'est jeudi qu'a été remis à Berne, pour la première fois depuis sa création il y a deux ans par la Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S.A., le Prix « Environnement-72 », doté d'une récompense de 100.000 francs suisses...

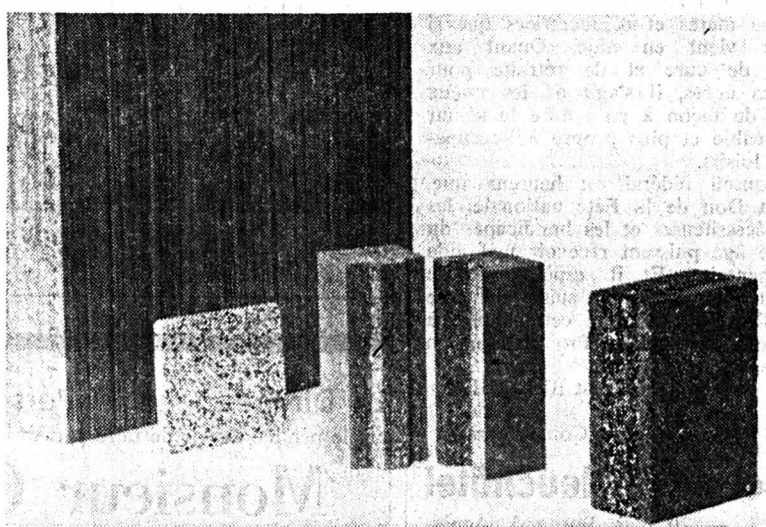
L'énorme quantité d'ordures ménagères que produit notre pays — plus de 800.000 tonnes par année environ — ne manque pas d'impressionner, en effet, et oblige à se demander si l'on pourra vraiment continuer à résoudre le problème de leur élimination grâce à l'incinération ou au compostage...

toujours plus nombreux que renferment les ordures.

Raimund Jetzer propose alors une solution qui a de nombreux mérites, tout en présentant relativement peu d'inconvénients : celle de transformer les ordures, tout simplement, en panneaux de construction !

Eric SCHAERLIG

(Lire la suite en page 15)



Des briques et des panneaux nés de la fermentation. (Avipress - Schearlig)

Kenitex

c'est

le revêtement de façades qui permet aux murs de respirer, tout en empêchant l'eau de pluie d'y pénétrer.



Michel RAPPO
2035 Corcelles - Tél. (038) 31 49 49

Le fisc

BALTIMORE (Maryland), (AP). — Selon le « Baltimore sun », l'administration américaine des impôts a discrètement infligé au président Nixon une amende de 5 % pour négligence, dans l'affaire de ses arriérés d'impôt portant sur un montant de quelque 400.000 dollars.

Les asperges à toutes les sauces !!!
mayonnaise milanaise avec jambon cru...
Au restaurant CITY
Neuchâtel
Tél. 25 54 12

Aujourd'hui à Genève pour la paix au Golan

Voici la carte officielle du désengagement israélo-syrien tel qu'il a été mis au point par M. Kissinger. La première ligne — ligne bleue — à gauche marque la limite ouest de la zone-tampon occupée par les troupes de l'ONU...

(Téléphoto AP)

CK 73 : LES CANTONS DOIVENT PRÉSENTER LEURS CONCEPTIONS

De notre correspondant à Berne : Le délégué à l'aménagement du territoire M. Rotach, a tenu une conférence

à Berne au sujet de la conception directrice d'aménagement du territoire élaborée par la Confédération et remise pour consultation en février dernier aux autorités cantonales afin de créer la discussion.

Cette discussion a déjà été ouverte par certains cantons et l'information qui la concerne est étendue maintenant aux organisations professionnelles et économiques comme aux partis politiques. Le dialogue doit s'étendre et s'enrichir. Des régions doivent découvrir leurs vocations et d'autres réfléchir à leur croissance en fonction de l'ensemble dans lequel elles doivent s'intégrer...

hypothèses quand il s'agit d'entrevoir ce que sera le pays en l'an 2000, mais l'absence de plans d'avenir pèse toujours sur le développement d'un pays.

La conception directrice « CK 73 » est une proposition visant principalement à éviter les superconcentrations qui se dessinent déjà dans l'évolution actuelle. Il s'agit en effet, de favoriser la décentralisation de l'urbanisation par la formation de centres régionaux et interrégionaux. Une répartition plus harmonieuse de la population sur le territoire national ne pourra cependant être obtenue que dans la mesure où l'on réussira à freiner l'expansion des grandes agglomérations urbaines actuelles et à stimuler le développement d'autres centres urbains pour le moment d'importance moindre.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 15)

Davantage de berceaux

Les peuples, comme les individus, naissent, croissent puis vieillissent, déclinent, meurent et disparaissent. Trop préoccupés par le présent, et trop pressés d'en jouir, nous avons beaucoup de mal à croire que tel sera aussi, selon toute probabilité (au bout de combien de siècles ou de millénaires ?) le destin — du peuple suisse.

Pour se maintenir, pour durer, un peuple, c'est évident, a d'abord besoin d'enfants. Vu sous cet angle, quel est l'avenir prévisible de la Suisse ? L'hebdomadaire « Die Weltwoche », de Zurich, a fait mener à ce propos une enquête fort instructive.

A la question de savoir « quel est le nombre idéal d'enfants qu'une famille devrait comprendre », les Suisses ont répondu, à raison de 58 % de la population : deux enfants. Vingt-huit pour cent de la population helvétique seulement sont pour la famille de trois enfants, et l'on n'en trouve que sept pour cent en faveur de quatre enfants et plus.

Le Journal zuricois note en passant que les opinions exprimées sont sensiblement les mêmes, que l'on interroge des Suisses ou des Suissesses. Mais c'est lorsque l'on étudie le point de vue relatif au nombre idéal d'enfants par rapport à l'âge des interviewés que l'on fait des constatations assez surprenantes.

C'est ainsi que selon l'enquête les citoyens des deux sexes sont d'autant plus favorables à la famille de deux enfants qu'ils sont moins âgés : soixante-quatre pour cent de la catégorie des Suisses de 18 à 34 ans se prononcent pour cette solution. Et il faut chercher parmi les Suisses âgés de 55 ans et au-dessus le plus fort pourcentage en faveur de la famille de trois enfants : trente-six pour cent. C'est même dans cette catégorie que l'on trouve le plus de partisans de la famille de quatre enfants et plus : onze pour cent, contre six pour cent seulement lorsqu'il s'agit de Suisses de 18 à 34 ans. Les jeunes en Suisse sont contre la famille nombreuse.

Autre conclusion, troublante, voire inquiétante pour l'avenir du pays : le plus fort pourcentage des Suisses favorables au ménage sans enfants se recrute parmi les plus jeunes, âgés de 18 à 34 ans. Joint au fort pourcentage des mêmes jeunes favorables à deux enfants seulement, ce résultat indique l'ampleur de l'effort de persuasion, de promotion et d'améliorations sociales à réaliser si l'on veut stimuler la natalité. Indispensable à une action efficace contre la surpopulation étrangère et contre la baisse de potentiel économique dans les deux ou trois décennies à venir.

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Samedi
GRAND MARCHÉ
« AUX PUCES »
au « carré » de la rue Fleury
Neuchâtel
Mobiliers anciens, pendules,
tableaux, gravures
et divers objets hétéroclites

Ce soir, à 19 h 30,
VISITE
du centre de production des
FABRIQUES DE TABAC
RÉUNIES S. A.
à Serrières
Départ de la place Pury
à 19 h 15

Coop Neuchâtel engagerait un
décorateur
pour son service extérieur.
Bonnes connaissances d'étiquet-
tiste et permis de conduire sou-
haités.
Salaire et prestations sociales inté-
ressants.
Coop office du personnel,
2000 Neuchâtel, Portes-
Rouges 55, tél. 25 37 21.

BLOUSES BRODÉES
Plus de 40 modèles
dès Fr. 18.—
SHOP-IMPORT, Portes-Rouges 149

QUINZAINE
DE NEUCHATEL
Péristyle de l'hôtel de ville
Aujourd'hui de 16 h à 19 h
Dégustation des vins
de Neuchâtel
Verre pour la dégustation 3 fr.

Stade de la Maladière Samedi 1er juin à 18 h 15
REÇOIT
YOUNG BOYS
A 16 h, finale championnat
troisième ligue
CORCELLES - MARIN

Les bureaux de l'Agence générale
de la
ZURICH-ASSURANCES
fbg du Lac 43
seront fermés ce jour, dès 11 heu-
res, pour cause de sortie du per-
sonnel.

Formule de changement d'adresse
Pour éviter un arrêt de la distribution du journal, nous prions nos abonnés
de nous adresser leurs instructions
PAR ÉCRIT
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Changement d'adresse * temporaire * définitif
(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :
Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :
Nouvelle adresse :
Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :
Valable dès le
au y compris.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au Super-
Centre
Coop
Dégustation
Bière EX
sans alcool
2 pour 1
(Vous en payez une,
mais vous en emportez
deux)

Café National - Boudry
Tél. (038) 42 14 29
DANSE
tous les vendredis, samedis
et dimanches
Prix sans majoration - Entrée libre
Nous cherchons
SOMMELIÈRE EXTRA
pour vendredi et samedi soir

Nous cherchons, pour notre département
de comptabilité financière, une jeune
AIDE DE BUREAU
de langue maternelle française, discrète
et aimant travailler avec des chiffres.
De bonnes notions de dactylographie
sont nécessaires. Nous exigeons une for-
mation par une école Bénédicte ou expé-
rience équivalente.
Les candidates intéressées sont priées
de faire leurs offres aux Fabriques de
Tabac Réunies S.A. Service du recrute-
ment, 2003 Neuchâtel, ou de télépho-
ner au 21 11 45, interne 226 ou 225.

Grande vente
de textile
Des affaires
extraordinaires
Couvet
Grand-Rue

QUINZAINE
DE NEUCHATEL
La caravane secrétariat est ouverte
aujourd'hui de 17 à 18 h sur la
place de la rue du Temple-Neuf.
Les commerçants peuvent se réap-
provisionner en billets de loterie.

L'annonce
reflet vivant du marché

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

HOTEL DU VAISSEAU
Cortailod-Plage
engagerait pour les samedis et
dimanches
EXTRAS
service salle à manger
Téléphone (038) 42 10 92

Naissances

Monsieur et Madame
Jean-Claude VAUCHER-JUNGO sont
heureux d'annoncer la naissance de
leur fille
Sandra
30 mai 1974
Maternité Pourtalès Rue de Soleure 15
2000 Neuchâtel 2525 Le Landeron

Monsieur et Madame
Jean-Pierre FERRIER-CAPT ont la
grande joie d'annoncer la naissance de
David
30 mai 1974
Maternité des Russie 39
Cadolles 2525 Le Landeron
2000 Neuchâtel

Eric et Geneviève MUHLEMANN-
de PERROT, Isabelle et Michèle, ont
la joie d'annoncer la naissance de
Christine
28 mai 1974
Maternité Croix-Fédérale 27c
de l'hôpital La Chaux-de-Fonds

COMMUNIQUÉ

Quatuor baroque
de Fribourg-en-Brigau
C'est le dimanche 2 juin, au temple
de la Coudre, que les mélomanes
neuchâtelois auront le privilège
d'entendre pour la première fois le
Quatuor baroque de Fribourg-en-Brigau
dans un programme consacré à Bach,
Quantz, Telemann et Scarlatti.
Les parties de flûte, hautbois, clavier
et violoncelle seront tenues respectivement
par Ingrid Salenwski, Roland
Perrenoud, Takehiko Tekemura et
Margret Bergen. Ces quatre jeunes
musiciens se sont connus à la fameuse
Musikhochschule de Fribourg-en-Brigau
où ils préparent ou ont récemment
obtenu leur virtuosité sous la direction
de maîtres tels que H.-H. Holliger, A.
Nicolet, etc. C'est assez dire le haut
niveau technique et musical auquel
peuvent s'attendre les auditeurs de ce
concert.

Don de la Fête
nationale 1974
Appel du président
de la Confédération

C'est une belle tradition de notre pays
qui veut que des tâches d'intérêt général
continuent à être remplies grâce au
volontariat. Bien que les autorités
vœuent un soin attentif et soutenu aux
besoins sociaux, il reste aujourd'hui
encore de nombreuses lacunes à
combler, beaucoup de situations diffi-
ciles à adoucir. Aussi le Conseil fédéral
considère-t-il le Don de la Fête
nationale, qui porte secours à des
concitoyens et concitoyennes dans le
pays même, comme un acte de solidarité
indispensable.
Les sujets des timbres Pro Patria 1974
sont des trouvailles archéologiques de
diverses époques. Si les objets choisis
sont des témoins de notre passé, le but
de la collecte de la Fête nationale, qui a
commencé le 30 mai, est tout à fait
d'actualité et intéresse aussi l'avenir :
le produit en sera partagé par moitié entre
l'Aide aux mères et les homes pour
personnes âgées.
Il y a toujours encore, dans notre
pays, des femmes qui sont dans la
détresse et qui ne peuvent remplir leurs
tâches de mères et d'éducatrices que si
on leur vient en aide. Quant aux
maisons de cure et de retraite pour
personnes âgées, il s'agit de les mieux
équiper, de façon à en rendre le séjour
plus agréable et plus propre à l'occu-
pation des loisirs.
Le Conseil fédéral est heureux que,
grâce au Don de la Fête nationale, les
mères nécessiteuses et les handicapés du
troisième âge puissent recevoir une aide
complémentaire. Et il espère que le
sens aigu qu'a le peuple suisse de cette
forme d'entraide assurera cette année, à
la vente des timbres Pro Patria, un
grand succès.

Ernst BRUGGER
Président
de la Confédération

Etat civil de Neuchâtel
DÉCÈS. — 20 mai. Bornand, Agnès-
Juliette, née en 1895, ménagère, Neuchâ-
tel, célibataire. Bornand née Pellaton,
Jeanne-Marguerite, née en 1910, ména-
gère, Neuchâtel, épouse de Bornand, Wil-
ly-Albert. 28. Chautems, Jean-Louis, né
en 1897, employé, Neuchâtel, époux de
Wilhelmine, née Urech.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Assemblée générale
de la Neuchâteloise

Les actionnaires de LA NEUCHATE-
LOISE, Compagnie suisse d'assurances
générales, réunis hier en assemblée gé-
nérale ordinaire, dans la salle du Grand
conseil, ont approuvé les comptes et la
gestion de l'exercice 1973.
Le président du Conseil d'administra-
tion, M. R. de Perrot, a mis en relief
dans son allocution l'importante amé-
lioration du bénéfice réalisé. Après avoir
rappelé les incidences principales de l'in-
flation, il a commenté plus particulièrement
le résultat financier et relevé que,
dans le choix des placements, la préfé-
rence avait été donnée aux immeubles,
ceux-ci offrant encore une certaine pro-
tection contre la dépréciation de la
monnaie.
Une bonne partie des fonds de la
compagnie restent cependant placés en
obligations et autres titres dont les cours
ont baissé sans discontinuer. Cela a
rendu nécessaire d'importants amortisse-
ments, figurant dans les comptes pour un
total de 4,4 millions (y compris pertes
de change), dont 2,8 millions concernent
les placements suisses.
Au vu des résultats techniques et fi-
nanciers, le conseil d'administration a
estimé pouvoir proposer une augmenta-
tion de 2 % du dividende, resté fixé à
12 % depuis 1966.
De son côté, M. Haas, directeur gé-
néral, a particulièrement souligné que le
bon résultat de l'exercice était dû dans
une large mesure aux efforts et au dé-
vouement de tous ses collaborateurs.
Le volume des primes a fait de bons
progrès dans toutes les branches et dans
la plupart des pays où la compagnie
exerce son activité; le fléchissement de
nombreuses parités monétaires a toute-
fois provoqué, au moment de la conver-
sion en francs suisses des affaires sou-
crites en devises, une perte de volume
estimée à plus de 1.700.000 fr., ce qui a
influencé le taux des frais généraux, déjà
soumis à la pression de l'inflation.
Grâce au dialogue permanent instauré
à tous les échelons et à la participation
active de tous les intéressés, il a été pos-
sible néanmoins de garder le contrôle
des frais totaux d'exploitation et même
d'en diminuer légèrement le pourcentage
par rapport à l'exercice antérieur.
M. Haas a enfin rappelé l'activité de
la compagnie dans le domaine de la pré-
vention des dommages en faveur des
assurés et du public en général.
Se ralliant aux propositions du Con-
seil d'administration, l'assemblée gé-
nérale a décidé d'augmenter le dividende
de 12 à 14 %, chaque action recevant 14 fr.
brut, et de verser 370.000 fr. au fonds de
réserve général.

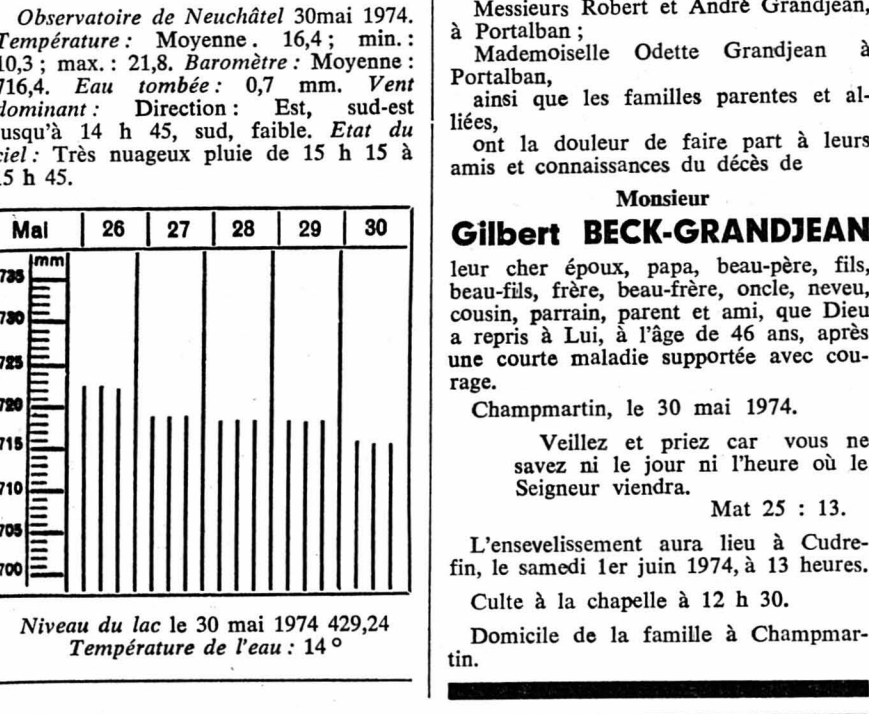
RÉGION DES LACS

L'eau plus chère
à la Neuveville
(c) Le Conseil de ville de la Neuve-
ville, siégeant mercredi soir, a accepté
par 25 voix et cinq abstentions une
réadaptation des tarifs et des taxes de
raccordement du service des eaux. Le
m3 pour l'usage général, facturé jus-
qu'à présent à 50 centimes, passera dès
le 1er juillet de cette année à 60
centimes. Les taxes de raccordement
quant à elles, augmenteront de 50 %.
Les différents autres tarifs et taxes
(eau de chantier, eau d'arrosage, de
sulfatage, taxe pour piscines privées,
etc.) ont subi parallèlement une hausse
générale.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Gilbert Beck-Grandjean et
ses enfants, Anne-Marie et Pierre-Alain,
à Champmartin;
Madame et Monsieur Jean-Daniel
Reuille-Beck, à Cudrefin;
Monsieur et Madame Eugène Beck, à
Champmartin;
Madame et Monsieur Georges Loth-
beck, leurs enfants et petits-enfants, à
Morat et Avenches;
Madame et Monsieur Eric Marion-
Beck et leurs enfants, à Villars-le-
Grand;
Madame veuve Denise Martin et ses
enfants, à Chabrey;
Monsieur Marius Grandjean, à Portal-
ban;
Messieurs Robert et André Grandjean,
à Portalban;
Mademoiselle Odette Grandjean à
Portalban,
ainsi que les familles parentes et al-
liées,
ont la douleur de faire part à leurs
amis et connaissances du décès de
Monsieur
Gilbert BECK-GRANDJEAN
leur cher époux, papa, beau-père, fils,
beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu,
cousin, parrain, parent et ami, que Dieu
a repris à Lui, à l'âge de 46 ans, après
une courte maladie supportée avec cou-
rage.
Champmartin, le 30 mai 1974.
Veillez et priez car vous ne
savez ni le jour ni l'heure où le
Seigneur viendra.
Mat 25 : 13.
L'ensevelissement aura lieu à Cudre-
fin, le samedi 1er juin 1974, à 13 heures.
Culte à la chapelle à 12 h 30.
Domicile de la famille à Champmar-
tin.

Observations météorologiques



La Direction et le Personnel de SHELL SWITZERLAND
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Gilbert BECK
leur fidèle collaborateur au dépôt de gaz de Saint-Blaise.
Ils présentent à son épouse et à toute sa famille leurs sincères condoléances
et garderont de lui le meilleur souvenir.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le soir étant venu, Jésus dit :
« Passons sur l'autre rive ».
Monsieur Henri Perrotet, à Sugiez;
Madame et Monsieur André Schmutz-
Perrotet et leurs enfants, Marlène et
André, à Sugiez;
Madame Germaine Johner-Perrotet et
ses enfants;
Monsieur et Madame Pierre-Bernard
Johner-Matthey, à Montet;
Monsieur Jean-Patrick Johner et sa
fiancée, et Claude-Michel, à Môtier;
Monsieur et Madame Louis Vacheron-
Bardet et leurs enfants, à Bellerive;
Madame Ida Robin et ses enfants, à
Paris,
ainsi que les familles parentes et al-
liées,
ont la douleur de faire part du décès
de
Madame
Marguerite PERROTET
née VACHERON
leur très chère épouse, maman, belle-
maman, grand-maman, sœur, belle-sœur,
tante, parente et amie, que Dieu a re-
pris à Lui, dans sa 82me année.
1786 Sugiez-Vully, le 30 mai 1974.
L'enterrement aura lieu le samedi
1er juin, à 13 h 30, à Nant. Culte pour
la famille à 13 heures à Sugiez.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de
Monsieur René MATHEY
sont informés de son décès survenu le
29 mai à l'hôpital psychiatrique de
Perreux dans sa 70me année, après une
longue maladie.
Quand un malheureux crie,
l'Éternel entend et il le sauve de
toutes ses détresses.
Ps. 34 : 7.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel,
samedi 1er juin.
Culte à la chapelle du crématoire à
10 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du ci-
metière de Beaugregard.

REMERCIEMENTS

Le Club neuchâtelois d'aviation a le
regret de faire part du décès de
Madame Paul WEBER
mère de Monsieur Jacques Weber, dé-
voué moniteur du groupe vol à voile.
Pour les obsèques, prière de se référer
à l'avis de la famille.

La Société de crémation de Neuchâtel
a le pénible devoir d'annoncer le décès
de son membre,
Monsieur René BENEY

La famille de
Monsieur Désiré Petralli
remercie sincèrement toutes les per-
sonnes qui ont pris part à son deuil, par
leur présence, leurs messages ou leurs
envois de fleurs.
Les Brenets, le 31 mai 1974.

Profondément touchée des témoignages
de sympathie et d'affection reçus lors de
son grand deuil et dans l'impossibilité de
répondre à chacun, la famille de
Monsieur Fritz VIRCHAUX
remercie très sincèrement toutes les per-
sonnes de la part qu'elles ont prise à sa
douloureuse épreuve par leur présence,
leur message, leurs envois de fleurs. Elle
les prie de trouver ici l'expression de sa
profonde reconnaissance.
Neuchâtel, mai 1974.

Profondément touchée des nombreux
témoignages de sympathie et d'affection
reçus lors de son deuil, la famille de
Monsieur Eugène PFÄFFLI
remercie toutes les personnes qui, par
leur présence, leurs messages, leurs en-
vois de fleurs et leurs dons, ont pris part
à sa peine.
Cormondrèche, Bienne et Ballaigues,
mai 1974.

Les présences, les messages, les envois
de fleurs ou les dons généreux, manifes-
tés lors du décès de
Madame Jean PROSERPI
ont été un profond encouragement pour
toute sa famille.
Que tous ceux qui nous ont entourés
veillent accepter notre reconnaissance et
nos remerciements.
Familles Proserpi
Robert
Skralb
et alliées.
Peseux mai 1974.

QUINZAINE DE NEUCHATEL 1974
Ce soir, à 20 h 30,
Salle des conférences
CONCERT DE GALA
par la fanfare de Boudry
Programme varié.
Prix des places : Fr. 8.—, étudiants, apprentis Fr. 4.—.
Location à l'Agence Strübin, tél. 25 44 66 et à l'entrée.

Annonces transmises par téléphone
Fautes d'impression
Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution
inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous
acceptons pour rendre service à nos clients.
Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altè-
rent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne
justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles
ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

La Musique militaire à Locarno

● DURANT le week-end de Pentecôte, la Musique militaire participera à la Fête des fleurs de Locarno. Samedi soir, Piazza Grande, concert avec des productions des Majorités de Marseille. Dimanche après-midi, la Musique militaire, en sa qualité de musique officielle, ouvrira le Corso fleuri.

« Reine de Saba » la plus belle

● CE PRINTEMPS, un concours visant à désigner la plus belle tulipe des jardins publics de Neuchâtel 1974 a été organisé par l'Administration communale. Celui-ci a remporté un très beau succès; en effet, plus de 1500 cartes de participation ont été retournées au service des parcs et promenades.

Le retour des bulletins de concours a donné de très intéressants renseignements sur les goûts du public, par exemple, sur la forme et les teintes de ces fleurs. On a remarqué notamment que les tulipes foncées ne jouissent pas de la faveur de la population.

Les variétés qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sont dans l'ordre: Reine de Saba, Tambour-Maitre, Fiesta, Engadine, Red Champion.

Des prix ont récompensé les lauréats qui ont voté pour la « Reine de Saba ».

Une cheminée a poussé sur le toit du temple du Bas

● LE TEMPLE du Bas, qui est en train de devenir tout à la fois lieu de culte et salle de concerts, a vu pousser ces jours, sur son toit, à l'est, une assez volumineuse cheminée de cuivre. On espère que le temps aura vite matérialisé ce métal pour rendre plus discret cet appendice, rendu indispensable par le système de chauffage adopté.

Le temple du Bas sera chauffé à l'eau chaude à partir d'une chaudière à gaz.

De tous les systèmes connus, le chauffage au gaz est de loin le moins polluant. Il a un autre avantage, celui d'être tout à la fois plus prompt, plus puissant et plus souple

que le chauffage central traditionnel. La chaudière au gaz chauffe de l'eau dans des serpentins, l'air froid aspiré de l'extérieur traverse ces serpentins pour être réchauffé puis pulsé à l'intérieur de la salle, par le plafond.

Ce système évite notamment la pose d'encombrants radiateurs le long des parois. Et la cheminée actuellement en construction servira à évacuer les faibles résidus de la combustion du gaz. Elle remplacera plusieurs petites cheminées qui faisaient le même office avec l'ancienne installation également au gaz.

L'ingénieur qui a été chargé d'étudier et de comparer les divers modes de chauffage d'un tel volume, s'est prononcé nettement pour le gaz.

Seconde nocturne pour le commerce local

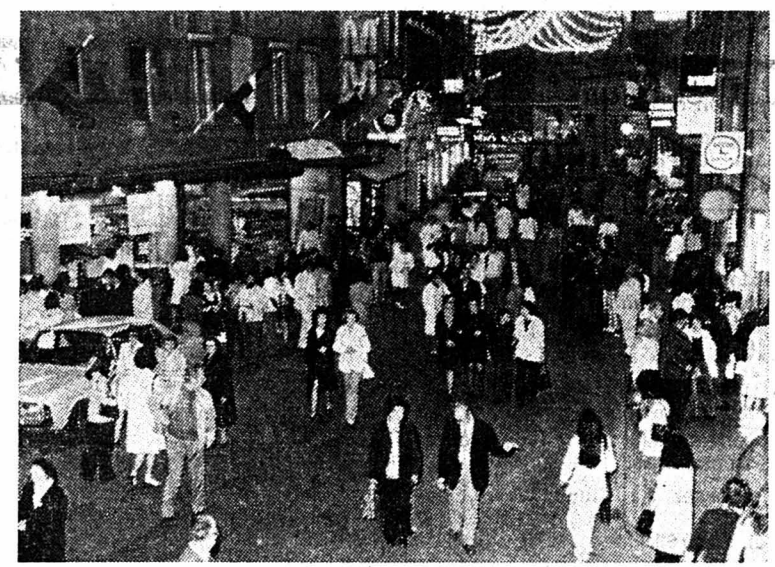
Par une température estivale mais sous un ciel orageux la ville s'est une fois de plus animée hier soir, pour l'ouverture prolongée des magasins, comme le mardi précédent.

Cette soirée fort agréable dans une cité où le piéton, le promeneur, l'acheteur sont rois, fut animée par les fanfares de Serrrières et de Chézard. On but le vin du cru autour des fontaines; il y eut même une attraction à la place des Halles:

l'armée vendait de la soupe à partir d'une ancienne cuisine roulante, en faveur des habitants âgés ou anciens habitants du quartier des Halles et du Vieux-Neuchâtel.

Et, pour couronner le tout, l'énergique fanfare de Chézard donna un concert apprécié rue du... Concert, évidemment, sur le podium de la Quinzaine, peu avant le tirage de la Loterie quotidienne.

(Avispress J.-P. Baillod)



L'Association neuchâteloise des œuvres et travailleurs sociaux mise sur la collaboration pour se développer

L'Association neuchâteloise des œuvres et travailleurs sociaux a siégé hier à l'Ecole supérieure de commerce, sous la présidence du conseiller d'Etat Rémy Schlaeply. Le rapport du comité et des sections a été présenté par la directrice de l'Office social, Mme Jacqueline Bauermeister. On y retient que les diverses associations et institutions sociales du canton bénéficient de la collaboration fructueuse entre les pouvoirs publics et les œuvres privées.

Mme Bauermeister a évoqué les activités de ces associations:

● L'Association neuchâteloise des établissements pour malades (ANEM) qui s'occupe des conditions de travail du personnel hospitalier et dont le mérite

est de maintenir dans des limites encore supportables le galop des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation.

● L'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA) qui s'occupe du sort des aînés isolés ou ayant besoin de soins;

● L'Association neuchâteloise des maisons pour enfants et adolescents (ANMEA) qui œuvre en faveur de l'enfance inadaptée;

● L'aide familiale qui grâce à l'appui des pouvoirs publics connaît un développement réjouissant.

● La Maison Claire, école romande d'aides familiales, qui a ouvert des cours accélérés afin de pouvoir répondre à une demande accrue dans ce domaine notamment de la part de personnes âgées, ou malades, etc.

La liste de toutes ces œuvres sociales est trop longue pour pouvoir leur accorder l'importance qu'elles méritent. On pourrait y ajouter le Service de consultations conjugales, la fondation « Pour la vieillesse », les colonies de vacances, etc.

L'association faitière compte actuellement 385 membres: 206 individuels, 117 collectifs et 62 communes.

Elle entretient des relations avec d'autres associations similaires du pays, échange des expériences, fournit des renseignements, procède à des études et à des enquêtes, participe à des rencontres.

La directrice devait exprimer ses remerciements à M. Marcel Itten, qui se

Près de 70% des écoliers du bas du canton ne savent pas nager La natation n'est pas un luxe, mais un sport de base qui devrait s'enseigner dans les écoles

C'est préoccupant: près de 70% des enfants en âge de scolarité du Bas du canton ne savent pas nager ou barbotent dans l'eau par miracle; 30% des conscrits ignorent l'art élémentaire de la natation ou sont déclarés incapables au service militaire à cause de malformations de la colonne vertébrale.

A l'approche des grandes vacances d'été, des baignades au bord du lac ou de la mer, on ne peut s'empêcher de penser aux 200 noyades enregistrées chaque année, en moyenne, rien qu'en Suisse. Un nombre de victimes qui aurait pu être sensiblement réduit si la natation s'enseignait systématiquement à l'école.

M. Claude Meisterhans, maître de sport à Cescole, fait état d'une enquête menée en 1971 dans cet établissement et qui montre que sur 586 élèves, 321 ne savaient pas nager ou ne parvenaient à tenir sur l'eau qu'une dizaine de mètres au maximum.

L'OPINION DE L'INSPECTEUR CANTONAL

M. Willy Mischler, inspecteur cantonal de l'éducation physique et des sports est catégorique:

— La natation est un sport de base que chaque enfant devrait pratiquer pour sa santé et sa sécurité et non un luxe.

Le Bas du canton compte déjà quatre bassins de natation scolaires et on en construit un à la Béroche. En Suisse romande, au cours des dernières années, on a inauguré une cinquantaine de piscines scolaires. Toutes fonctionnent à 100%, sont ouvertes au public en dehors des heures scolaires et donnent satisfaction.

M. Mischler estime qu'il ne s'agit pas là de dépenses superflues même dans une période conjoncturelle qui incite à l'austérité:

— Le peuple a accepté la promotion de l'éducation physique. Dans les écoles secondaires du premier degré, le programme prévoit trois heures par semaine d'éducation physique pour les filles et les garçons. C'est un minimum que l'on ne parvient pas à respecter à cause de la pénurie d'installations sportives dans le canton.

Le Pontet: les opposants ripostent

«Le Pontet est sauvé depuis des décennies» estime le président du Conseil communal de Colombier (voir la «FAN» d'hier). Les opposants ripostent: «Non, le Pontet n'est pas sauvé». Le comité patronné par Mme Dorette Berthoud et MM. Charly Guyot et J.-P. Monnier, et qui comprend MM. Daniel Bussy, J.-C. Darbre, Mme Rita Bussy et Mlle Antoinette Monney, vient d'adresser une pétition recouverte de 628 signatures au Conseil d'Etat.

Résumons la position des opposants: à Berne, le service fédéral qui s'occupe de l'aménagement du territoire leur a confirmé que le plan d'aménagement communal établissant une zone verte autour du Pontet ne constituait pas une protection suffisante. Ils affirment que l'exécutif de Colombier s'est opposé à toute révision du plan d'aménagement voté par le législatif en 1973, ce qui les a obligés à recourir au Conseil d'Etat pour protéger le site.

Ils ajoutent que seulement des propriétaires fonciers, jouxtant le site pouvaient engager une opposition légale et que leur démarche n'a rien

L'idéal: une unité de natation à partir de la troisième installation sportive. Prenons l'exemple de Cescole: on n'y pratique que deux heures de gymnastique par semaine et dans deux classes une heure seulement.

Les maîtres de gymnastique s'efforcent de parer à cette situation en sortant les enfants, en les conduisant en été au bord du lac. Mais, comme le souligne M. Meisterhans, ce n'est pas facile de veiller à la sécurité des enfants au bord du lac. D'autre part, le lac n'est pas praticable toute l'année, comme les piscines publiques et le problème de la distance n'est pas négligeable. A tout cela s'ajoutent d'autres considérations:

● La natation est un sport de choix pour la bonne tenue (90% d'écoliers souffrent de malformations de la colonne vertébrale, dont 65% pourraient se corriger par une pratique judicieuse du sport).

● Elle compense le manque de mouvement occasionné par la vie moderne.

● Elle contribue à l'épanouissement physique et psychique des enfants et

assure la maîtrise du corps. La natation permet non seulement d'assurer sa propre sécurité, mais encore celle d'autrui.

● C'est un sport que l'on apprend pour toute la vie et qui se pratique à tous les âges.

PENSER A L'AVENIR

M. Mischler parle de l'avenir: un inventaire des besoins en équipements sportifs sur le plan cantonal a déjà été dressé. On prévoit la construction d'un complexe sportif à Marin, d'un centre nordique dans la région Cernier-les-Verrières, de centres régionaux. Mais au préalable il faut créer des infrastructures et donner la priorité aux établissements scolaires. On ne demande pas l'impossible, mais le minimum prévu par la législation en vigueur depuis trois ans.

Dans le cas de Cescole n'a-t-on pas l'impression qu'on oublie que les équipements sportifs de l'établissement intéressent un ensemble de communes et pas seulement une ou deux? De même qu'on oublie que l'Etat participe pour un montant de 30 à 40% aux dépenses

occasionnées par les installations sportives scolaires, selon les moyens financiers des communes.

M. Mischler pense qu'il est inadmissible de priver les enfants de la possibilité d'apprendre à nager. Un bassin de natation n'est pas un luxe, mais un outil de travail au même titre qu'un laboratoire de langue ou un atelier de couture.

A condition que l'opinion publique, sensibilisée par la conjoncture économique actuelle qui incite à l'austérité, prenne conscience de la nécessité de continuer à aller de l'avant, certes à un rythme plus raisonnable, mais en donnant la priorité aux réalisations qui garantissent l'avenir de la nouvelle génération.

On l'a constaté: 90% des enfants souffrent de malformations de la colonne vertébrale. La pratique des sports, et notamment de la natation, permettrait de réduire ce taux à 25%. Ne vaudrait-il pas mieux prévenir le mal que le guérir et cela ne serait-il pas plus rentable pour les collectivités?

J. P.

Au tribunal de police de Neuchâtel Ivresse au volant en récidive: il passera toutes ses vacances d'été... à l'ombre!

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Le 23 février, l'auto de P.P. de Neuchâtel, prévenu d'ivresse au volant, a heurté une voiture alors qu'elle faisait une marche arrière. Des analyses sanguines révélèrent un taux d'alcoolémie de 2,46 à 2,66‰.

Au tribunal le prévenu, remontant aux sources de l'infraction, explique qu'il avait pris le volant par dépit, et par désespoir, après avoir vainement attendu un reportage télévisé. Le mi-

nistère public requiert 15 jours d'emprisonnement et 1000 fr. d'amende.

Se fondant sur les bons renseignements à l'actif de P.P., le tribunal prononce une peine plus modérée: cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et 800 fr. d'amende. En outre le condamné versera 200 fr. de frais.

DES VACANCES A L'OMBRE!

R. G. du chef-lieu, comparait également pour ivresse au volant; le 3 mai il perdit la maîtrise de son véhicule sur la N 5 entre Neuchâtel et Saint-Blaise.

Au vu du taux d'ivresse enregistré, qui dépasse 2‰, et des circonstances du cas, le tribunal décide de faire preuve de sévérité, cela d'autant plus que le prévenu est récidiviste.

Ajustant toutefois sa décision aux conclusions de la défense le juge prononce une peine qui n'exécède pas... la période des vacances d'été! Ainsi condamne-t-il Raymond Girard à 4 jours d'emprisonnement ferme et à 800 fr. d'amende. La révocation du précédent sursis entraînera encore cinq jours d'emprisonnement auxquels viendront se joindre 250 fr. de frais et une publication de jugement qui sera insérée dans la «FAN» aux frais du condamné.

AVEC UN «KART» BRUYANT

P.L. de Neuchâtel est prévenu d'avoir, le 23 mai circulé avec un «kart» qui n'était pas assuré et qui de plus, faisait un bruit excessif. Le prévenu déclare au

tribunal qu'il désirait simplement essayer son véhicule, après une réparation. De son côté la défense développe des arguments plus juridiques, s'employant à démontrer que les dispositions visées ne s'appliquent pas le «kart» ayant un statut particulier en matière de circulation routière. Le jugement est remis à quinzaine.

LIBÈRE

On reproche à E.S. de Neuchâtel d'avoir parké sa voiture rue du Trésor, malgré une ligne interdisant le parking. Après examen de la situation réelle dans cette rue et confrontation avec le procès-verbal, il apparaît que le prévenu aurait plutôt violé un disque de stationnement. Toutefois celui-ci était provisoire, ce qui incite le tribunal à libérer E.S., faute de preuves. Les frais restent à l'Etat.

SURCHARGE

Le 15 mars, R.R. de la Neuveville, circulant de Cressier au Landeron avec un camion surchargé. La surcharge excédait de 1870 kg le poids autorisé. Le ministère public requiert 500 fr. d'amende mais le prévenu juge ce montant «un peu sec» tout en ajoutant, explication traditionnelle, qu'il ne s'était rendu compte de rien.

Le tribunal réduit l'amende à 300 francs. A celle-ci s'ajoutent 20 fr. de frais.

M. Y.

«Fête et plongée», cinquième édition à Neuchâtel Une manifestation qui prend toujours plus d'ampleur

«Fête et plongée», la manifestation organisée par les plongeurs neuchâtelois, en est à sa cinquième édition. Et chaque année elle prend plus d'importance; à tel point que 1974 verra la participation de 68 plongeurs de six nations, parmi lesquels on remarquera la présence de huit éléments féminins. L'Espagne, l'Italie, la France, l'Autriche et l'Allemagne aligneront chacune deux équipes, alors que des plongeurs de six clubs suisses essayeront de remporter la victoire sur Bologne, détentrice du challenge «Fête et plongée» qui viendra d'ailleurs défendre chèrement son titre.

D'autre part, la participation pourrait être plus importante que prévue. Des tractations avec l'équipe polonaise, l'une des plus fortes du continent, ont eu lieu, mais on ne sait encore aujourd'hui si les Polonais seront présents. Enfin, la Suède et le Luxembourg ont annoncé des équipes, mais celles-ci n'ont pas encore confirmé leur venue. Samedi prochain peut-être d'enregistrer une participation record.

TROIS EPREUVES

Si la plongée est, dans l'esprit du public, un sport réservé à une certaine classe de sportifs, il faut remarquer que c'est probablement en raison de l'absence de spectacle.

— On ne sait pas ce qu'ils font, s'exclame-t-on!

Les organisateurs ont voulu, justement populariser ce sport. C'est ainsi que la nage avec palme se déroulera en surface devant la «Maison du plongeur». Samedi après-midi, un départ avec 60 nageurs alignés, brassant l'eau de leurs nageoires, sera vraisemblablement spectaculaire.

D'autre part, l'apnée aura lieu à la piscine de Monruz, en présence du public; et, pour la première fois, les départs ne seront pas successifs, mais

groupés par six. Un gage de spectacle intéressant. Enfin, l'épreuve d'orientation sera améliorée pour le public puisque les participants qui suivront les évolutions des plongeurs sous l'eau verront en surface des petits ballons se déplacer à leur suite, permettant de les identifier. Cette épreuve, la dernière de la journée de dimanche, aura lieu devant Panespo. Enfin, la partie récréative sera tréculente, car de nouveaux jeux, ou épreuves humoristiques, ont été mis sur pied, devant la «Maison du plongeur», et ils plairont certainement à chacun. Cette dernière manifestation, lundi, précédera de peu la remise des prix.

HAUT-PATRONAGE

Notons encore que cette manifestation est placée sous le patronage de la Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS) et que son président M. Jacques Dumas, et son secrétaire général M. Pierre Ferraud, tous deux spécialistes de la plongée, seront à Neuchâtel. Le physicien suisse bien connu Hannes Keller, qui s'est distingué par ses recherches sur les plongées profondes, participera aussi au débat qui ne manquera pas de s'échanger entre les plongeurs et ces spécialistes.

R.

Nouvel avocat et nouveaux enseignants

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 24 mai, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. Peter-Markus-Paul-Karl Zen-Ruffinen, licencié en droit, domicilié à Hauterive; autorisé le Dr Milan Jakus, à Neuchâtel, à pratiquer à titre exceptionnel en qualité de médecin scolaire dans le cadre du Service médical des écoles de la ville de Neuchâtel et des communes avoisinantes.

Toujours lors de cette même séance, le Conseil d'Etat a délivré: le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement des branches littéraires dans les écoles secondaires, les gymnases et les écoles de commerce à M. Pierre-Henri Béguin, à Bevaix; le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement des branches scientifiques dans les mêmes écoles à MM. Michel Gyax et Yves-Dominique Spichiger, à Neuchâtel; le brevet spécial pour l'enseignement de la langue allemande à Mme Christa Gough-Kusswetter, à Bôle.

BEVAIX

Course des aînés

(c) La traditionnelle course des aînés de Bevaix s'est déroulée cette année dans le Jura bernois. Trois cars ont transporté près de 90 personnes au travers des pâturages jurassiens jusqu'à Crémènes où se trouve un jardin zoologique que chacun se plut à visiter. Une agape a été servie dans un restaurant de l'endroit. Cette course, toujours très appréciée, est placée sous la direction d'un comité que préside M. Ernest von Buren. M. Franck a représenté le Conseil communal et le pasteur Roulin la paroisse.

J.P.

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL 1974

Demain 1^{er} juin toute la journée à la place des halles

GRAND MARCHÉ ET MARCHÉ AUX PUCES

UNE AMBIANCE DU TONNERRE



AVIS OFFICIELS

Le secrétariat du Département de l'instruction publique cherche pour le service des bourses d'études

une employée de commerce qualifiée

Nous demandons une formation complète de bureau, connaissances de la sténographie et de la dactylographie.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel cherche une

secrétaire de langue maternelle française

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, à la direction de l'Institut de physique, rue A.-L. Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES Lundi de Pentecôte 3 juin 1974 : Service supprimé

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES à ROMANEL-sur-Lausanne MERCREDI 5 JUIN JEUDI 6 JUIN

A l'ancien battoir à 9 h 30 et dès 14 heures EXPOSITION LUNDI 3 JUIN de 14 à 18 heures

Le soussigné est chargé de vendre les biens de la succession de Monsieur J.-L. Paytrequin, autrefois encadreur à Lausanne, composés de meubles et objets presque exclusivement anciens et d'époque.

ENVOI DU CATALOGUE ILLUSTRÉ DÉTAILLÉ SUR DEMANDE, CONTRE FR. 1.— en timbres-poste.

TABLEAUX

Crayons et dessins signés R.A. Huiles — gravures — aquarelles miniatures — costumes suisses, etc.

OPALINES TAPIS D'ORIENT BIBELOTS VAISSELLE ÉTAINS BRONZES CUIVRES

BEAUX MIROIRS LOUIS XIII, XIV, XV. Environ 350 bouteilles de vins rouges et blancs, de Bourgogne — Bordeaux et du pays

Lingerie de maison, etc., etc. Vente à tout prix et minima, sans garantie, échutes 1 1/2 %.

F. GUILLOD ORGANISATION DE VENTES AUX ENCHÈRES GALERIE DES OCCASIONS Bd Grancy 12 — Tél. 26 95 93 1006 LAUSANNE

IMMEUBLES

On cherche à acheter maison de 1 ou 2 appartements, même en mauvais état, région: Colombar à Marin. Adresser offres écrites à GB 1458 au bureau du journal.

L'INFLATION RONGE VOS ÉCONOMIES ACHETEZ AUJOURD'HUI VOTRE APPARTEMENT DE DEMAIN

Résidence Cerisiers 10, Gorgier

VENTE D'APPARTEMENTS EN P.P.E. SITUATION MAGNIFIQUE VUE PANORAMIQUE Construction soignée, bien isolée phoniquement et thermiquement Cuisine équipée Cave - Galetas - Ascenseur

Table with 4 columns: Surface, Surface totale, Prix, and Détails. Rows include 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, and Place de parc.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION Rue de la Gare 18 2024 Saint-Aubin (NE) Tél. (038) 55 27 27-28 Bureau technique

VILLAS FAMILIALES « GUILDWAY » L'avenir nous donnera raison. Villas préindustrialisées de conception moderne. Extérieur en traditionnel, matériaux de 1re qualité. Agencement interne de luxe, individualisé à l'extrême.

FERME JURASSIENNE partiellement rénovée. Rendement brut 7 %. Pour traiter: Fr. 140.000.— Faire offres sous chiffres 28-900159 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

En Valais Dans une de ses plus belles régions polyvalentes, paradis des skieurs en hiver et possibilités de promenades dans un cadre grandiose en été, une des régions les plus riches d'Europe en faune et flore (selon avis des plus autorisés de la part des protecteurs de la nature).

IMPORTANT BRASSERIE-RESTAURANT excellente situation près du lac, entourée de parkings. Appartement à disposition et 10 chambres indépendantes. Grande patente exigée.

A LOUER chalet-week-end meublé, éventuellement avec bateau, à 50 m de l'eau. Prix net: Fr. 110.000.— Pour visiter, tél. (037) 71 28 04. Près Cannes à la Côte d'Azur, au village suisse de Saint-Raphaël, à vendre des villas avec jardin, etc., près de la mer et de la plage, dès 121.000 fr.

studio non meublé Fausses-Brayes 11, Neuchâtel Loyer mensuel, charges comprises, 310 fr. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.

immeuble locatif ancien comprenant 7 appartements bien entretenus et un atelier pourrait être transformé en maison familiale. Rapport actuel 12 %. Prix très modéré et conditions intéressantes.

maisons en terrasse avec piscine couverte, vue imprenable. Entrée en jouissance: printemps 1975. Tous renseignements sous chiffres 80-55268 aux Annonces Sulsses S.A., 2501 Blenne.

Rive nord du lac de Neuchâtel A louer à des conditions avantageuses, à l'année, éventuellement bail d'une durée de 5 ans, avec indexation: week-end magnifiquement situé, au bord du lac, dans parc bien arborisé (surface environ 2000 m2).

appartement de 5 pièces tout confort, cheminée de salon, cuisine entièrement agencée, 800 fr. charges comprises, libre tout de suite. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

BEVAIX Résidence Les Epinettes Appartements à louer de 1, 2, 3 et 4 1/2 pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers. Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

bel appartement de 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine équipée, ascenseur, service de conciergerie, etc. Prix de location garanti pendant 3 ans: Fr. 500.— à Fr. 520.— plus charges.

bel appartement de 4 pièces situé dans un immeuble neuf avec ascenseur, et, à proximité immédiate du trolleybus, loyer: 650 fr. charges non comprises.

studio 1 chambre, cabinet de douche, chauffage général. Loyer mensuel: Fr. 190.— charges comprises.

très bel appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée avec lave-vaisselle, W.-C. séparés, tapis tendus dans grand séjour. Belle terrasse avec une vue magnifique, ensoleillement maximal.

4 pièces avec hall complètement agencé, petit jardin de plaisance à disposition, loyer: 690 fr. + chauffage et eau chaude.

les beaux studios que vous désirez louer sont terminés. A Boudry, dans la vieille ville, rue Louis-Favre, situation tranquille, cuisine équipée, salle de bains, grand séjour. Conception rustique.

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

DEMANDES À LOUER MIGROS Nous cherchons pour deux de nos employés appartement de 2 ou 2 1/2 pièces à Peseux ou Serrières

1 FERME même si des réparations sont à faire. Région Val-de-Ruz et Littoral. Tél. 36 11 35, le soir.

APPARTEMENTS DE VACANCES A Cudrefin chalet rustique au bord du lac, pour le mois de juillet.

CHATEAU-D'CEX A louer appartement de VACANCES tout confort dans villa-chalet, pour 2 à 4 personnes.

CERVIA ADRIATIQUE Été 1974 à louer. MAISONS ET APPARTEMENTS DE VACANCES Tout confort. Plage privée. Prix avantageux.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Pour vos repas de Pentecôte : grande vente d'agneau
gigots, côtelettes.
En réclame : épaules roulées
Grand choix de langues fumées et langues de bœuf et de veau fraîches

A vendre des **schnauzer nains**
3 mois, au choix.
Tél. (038) 57 13 65.

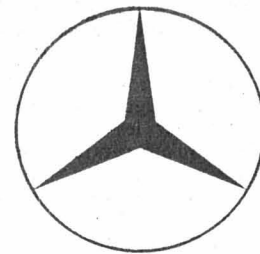
EXPOSITION



sur le terrain de la
CARROSSERIE P. SCHOELLY
Route principale
HAUTERIVE

les 30, 31 mai et 1er juin 1974
de 8 h à 19 heures

GARAGE DE BELLEVAUX
J.-F. BUHLER
NEUCHÂTEL



MERCEDES BENZ

HANOMAG HENSCHEL
Véhicules utilitaires
du groupe Daimler-Benz

NON *CE N'EST PAS UNE BLAGUE*



nous vous offrons ce douillet
PULL POUR DAME
en polyacryl imprimé, coloris mode pour

15.-

BIEN ENTENDU A

egp

La Cité

PRIX INATTENDU

74240



Prix d'été
Festival estival

Robe-tablier. Coton. 36-44 35.90 Robe-tablier. Coton. 40-50 32.90 Casaque. Coton. 36-44 29.90

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté sa



IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de **LOTÉRIE ROMANDE** — Tirage demain



Seulement 35 c. le mot!
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Tout **L'ÉROTISME**

Livres français. Tout pour l'hygiène moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation contre 60 c. en timbres.

POUR ADULTES SEULEMENT.
Happy Shop, Box 619, 8034 Zurich.
Fleur de Lys

LA CHAUX-DE-FONDS

A LA SECTION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE

Des cours de « baby sitting » à la formation d'aides hospitalières

De l'un de nos correspondants : Faire le bilan d'une année d'activité à la Croix-Rouge demanderait plusieurs pages d'explications tant les prestations sont diverses et participent à de nombreux domaines. Comme le relevait Mme Schwarz, présidente du comité local, ce travail ne se mesure pas en chiffres, aussi les comptes ne sont-ils pas représentatifs des efforts fournis et des résultats obtenus. Ils présentent pourtant, cette année, un léger bénéfice de 978 fr. 40, déduisant d'un total de charges de 27.050 fr. contre 28.028 fr. de recettes. Les frais administratifs et la nécessité d'avoir à disposition un secrétariat bien organisé grèvent lourdement les dépenses, mais les recettes, celles provenant de la collecte de mai, de la vente d'insignes, du loto, et surtout du ramassage d'habits sont fort satisfaisants. Le dernier en date, entrepris l'automne dernier, fut un grand succès avec 20.400 kg d'habits recueillis, ceci avec l'aide de l'armée pour l'organisation de la collecte : trois camions, 10 camionnettes, 20 hommes de troupe, trois officiers furent mis à disposition pour cet exercice qui eut au moins le mérite d'être utile.

LUTTER CONTRE LA SOLITUDE
Chacune des responsables exposa les activités de son secteur respectif : la Croix-Rouge jeunesse, forte d'une

douzaine de membres, rappela qu'elle continue de se rendre régulièrement à l'hôpital pour visiter les petits malades, de même qu'au centre ASI, et qu'elle poursuit son aide aux personnes âgées ; depuis l'année dernière, formés par la monitrice HMP de la Croix-Rouge, les adhérents font également du « baby-sitting ». Les cours de formation des auxiliaires hospitaliers connaissent toujours beaucoup de succès. De nouveaux cours concernant les soins à domicile et la collaboration avec les aides familiales ont été organisés. Quarante-deux conductrices bénévoles prêtent leur concours aux services de transports dans lequel on cherche du renfort : les appels proviennent essentiellement des services sociaux, de la Sombaille, Pro Infirmis, de l'hôpital et le comité salua spécialement un chauffeur qui, durant une année, s'est rendu, chaque jour, au Noirmont pour chercher une fillette du centre IMC. Les assistantes bénévoles continuent, par leurs visites aux personnes âgées, leurs organisations de course, de torré, de visite au cirque, de lutte contre l'isolement du troisième âge, tandis que le secteur du secours aux enfants défavorisés cherche encore des familles pour accueillir les petits orphelins français durant juillet et août. Les responsables s'occupent également des enfants d'ici et leur propose des colonies de vacances à l'étranger.

Cette activité se réalise grâce aux fonds recueillis lors de la vente du mimosa, vente qui reste toujours très intéressante et bien accueillie. Quant à la monitrice HMP, infirmière spécialisée en hygiène maternelle et pédiatrie, elle a vu enfin ses efforts récompensés et les cours de soins à la mère et au nourrisson ont rencontré un grand intérêt. On y remarque avec plaisir la participation des futurs pères et un cours a été donné à l'intention de l'école paramédicale, ainsi qu'aux jeunes de Jeunesse Croix-Rouge. Ce sont donc des « baby-sitters » qualifiés ! Les consultations pour nourrissons suivent également cette pente ascendante.

APRÈS-MIDI DE BRICOLAGE

Et c'est sur les après-midi de bricolage organisés dans les établissements pour personnes âgées que se termine ce vaste panorama représentant les efforts et le travail d'un nombre imposant de collaborateurs qui, par leurs actions plus ou moins importantes, perpétuent la vocation de la Croix-Rouge.

Diverses élections statutaires eurent lieu et l'assemblée se termina avec la projection de diapositives permettant d'entrer dans l'ambiance de toutes ces activités évoquées, et d'un film de la Croix-Rouge.

IF

LE LOCLE

Au tribunal de police du Locle

Ce n'était pas la première fois qu'elle « mettait du beurre dans les épinards »

De notre correspondant :

Le tribunal de police a siégé, hier, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté du greffier M. Jean-Michel Riat. Le 10 avril, vers 21 h 15, le prévenu G. R. circulait au volant de son automobile rue du Marais. Parvenu à la hauteur de la « Croisette » il perdit la maîtrise de son véhicule, qui heurta l'arrière d'une voiture régulièrement parkée. Sous le choc, la voiture en question tamponna une autre voiture, stationnée elle aussi. Le conducteur A, tout de même, continué sa route, heurtant la portière gauche du même véhicule. A la suite de ce dernier choc, la voiture de R. est montée sur le trottoir. Soumis aux examens d'usage, l'alcool-test révéla une alcoolémie de 1,46‰ et la prise de sang 2,6 à 2,8‰. Le médecin conclut à une ivresse discrète. Le prévenu reconnaît les faits. Il ne se souvient de rien. Il ne s'est pas rendu compte de son carambolage d'automobiles. Comme les renseignements sont bons et que R. en est à sa première faute (sans blessé) le juge le

Perte de maîtrise à la Tourne : conducteur grièvement blessé

Mercredi, vers 22 h 45, M. Daniel Chappuis, 40 ans, domicilié à Neuchâtel, montait la route de la Tourne au volant de sa voiture. Une centaine de mètres avant le virage de la « Mauvaise-Combe », il perdit la maîtrise de sa voiture, qui sortit de la route et heurta un fortin. Grièvement blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

Enfant blessé

Mercredi, le petit Dominique Gauthier, âgé de neuf ans, s'est élançé, rue des Billodes, au Locle, au moment où survient une voiture conduite par M. M. J., habitant également la ville. L'enfant, blessé, a été transporté à l'hôpital.

LA VIE POLITIQUE

Réunis au Val-de-Ruz Les jeunes radicaux ont élu un nouveau président

Les jeunes radicaux neuchâtelois ont siégé le 28 mai, aux Hauts-Geneveys. Après avoir pris acte de la démission de leur président, Raymond Schneider, de Corcelles, ils ont appelé à la présidence François Margot, de la Chaux-de-Fonds, et à la vice-présidence, Marc-Olivier Hausmann, de Cortaillod. Les jeunes radicaux ont, ensuite, réaffirmé leur volonté d'être un élément de dynamisme et de renouveau au sein du mouvement radical. Ils veulent par des attitudes positives sur les problèmes cantonaux ou fédéraux montrer clairement la position de la jeunesse qu'ils représentent.

Lire d'autres informations des Montagnes en page 26

Une « zone bleue » promise pour le 17 juin, couvrira le centre de la ville

Cette fois, c'est officiel. La Chaux-de-Fonds aura, dans quelques jours, sa zone bleue. Le 17 juin, en principe, comme l'a annoncé, hier, le conseiller communal Claude Robert, directeur de police. Ce dernier était entouré du capitaine Marendaz et du lieutenant Sonderegger, de la police locale. Des représentants du commerce indépendant de détail, du TCS et de l'ACS ont suivi les débats.

— Nous aurions souhaité laisser en ville une certaine liberté dans le parcage, précise tout d'abord, M. Robert. Mais la situation a évolué, les commerçants se plaignent des nombreuses voitures-ventouses. La circulation, elle-même, est parfois obstruée par des camions qui ne trouvent plus de place libre pour le chargement.

Lorsque le principe d'une « zone bleue » fut décidé, on procéda à des enquêtes et des sondages. Dans une rue, par exemple, on remarqua que 50 % des propriétaires de véhicules habitaient dans un rayon de moins d'un km de leur lieu de domicile, 20 % à moins de 500 mètres. Ces autos, qui restent toute la journée devant les fabriques et usines, ne contribuent pas à une fluidité de la circulation. Un fait parmi d'autres, mais qui a conduit à la décision de mettre en zone bleue le centre de la ville et des petits îlots.

CE SERA LA !

Selon un rapport d'un grand club automobile, le 10 juillet 1973, 115 villes de grande ou moyenne importance avaient déjà appliqué ce système. A la Chaux-de-Fonds, cette zone couvrira grosso modo :

— le secteur de l'avenue Léopold-Robert, de la place de l'Hôtel-de-Ville au carrefour de Maire-Sandoz. A l'exclusion des places de la Grande poste qui resteront limitées à 15 min. ;

— au sud : le secteur délimité entre les rues des Musées, Daniel-JeanRichard et Jaquet-Droz ;

— au nord, le secteur qui s'étend entre les rues du Docteur-Coullery et des Armes-Réunies, jusqu'à la rue de La Serre et à la hauteur de celle du Parc (non comprise). Autrement dit, le centre économique et commercial de la cité. La place du Marché, dont un projet d'aménagement est actuellement en cours, n'est pas encore concernée. A cette zone, s'ajoutent une petite partie de la rue de la Ronde, la poste de la Charrière et la rue Publique. La rue du Parc, elle, reste en « attente ». La pratique démontrera, peut-être, la nécessité d'une extension de la zone actuellement prévue.

Le 17 juin qui verra, en principe, l'instauration d'une zone bleue, rappelle un autre événement local. Il y aura, en effet, une année jour pour jour que la

« Stop » quitté prématurément

Hier, vers 13 h 20, M. Willy Brandt, 46 ans, domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait, au guidon de son cyclomoteur, rue des Granges, dans cette ville. A l'intersection avec la rue de l'Hôtel-de-Ville, il partit prématurément du « stop » et son véhicule entra en collision avec la voiture pilotée par M. F.J., de la ville également. Blessé, le cyclomoteur a été hospitalisé.

Les piétons n'ont pas toujours été disciplinés !

En mai, au cours d'une séance d'information, le directeur de police, M. Claude Robert, annonçait l'ouverture d'une campagne de sécurité pour piétons. La première phase devait s'étendre du 13 au 20 mai. La seconde, du 24 au 30 juin s'adressera plus particulièrement aux automobilistes dont l'attention sera attirée sur les égards dus aux passants.

Mais comment s'est « soldée » cette première partie ? Après la période d'information a suivi, alors, la phase répressive. Les résultats sont éloquentes et démontrent amplement qu'une telle campagne se justifie. En effet, en quatre jours, 576 piétons ont été mis à l'amende pour avoir traversé les chaussées, hors des passages. Et 194 pour ne pas avoir observé la... signalisation lumineuse installée à leur intention. Souhaitons que ces 770 personnes, dont le portemonnaie fut mis à l'épreuve sauront, désormais que circuler à pied ou en voiture comporte des devoirs et des obligations. La sécurité, c'est d'abord ces deux notions.

LA VIE HORLOGÈRE

Assemblée de Portescap :

(sp) Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Portescap en 1973 atteint 75,9 millions de francs et révèle une progression de 9,5 millions par rapport à l'exercice précédent. L'évolution de 14,3 % correspondant à l'accroissement réel des ventes. Malgré cette augmentation, la rentabilité de l'entreprise n'a pu être entièrement maintenue en raison des effets de l'inflation actuelle. Les pourcentages de progression sont de 5 % pour les composants de montres, de 14 % pour les équipements horlogers, de 35 % pour l'horlogerie industrielle et de 57 % pour les micromoteurs à courant continu. Les moteurs miniaturisés ont enregistré leur premier résultat important. A fin 1973, les ventes et le portefeuille des commandes continuaient de progresser pour l'ensemble des produits du groupe. Lors de leur assemblée générale, qui s'est tenue hier, à la Chaux-de-Fonds, les actionnaires de Portescap ont approuvé l'attribution d'un dividende de 9 % et l'augmentation du capital de 7 à 8 millions.

nouvelle signalisation lumineuse et le réseau d'artères, à sens unique, bouleverserait quelque peu les habitudes des usagers piétons et conducteurs !

La zone ne coûtera pas une fortune car, dans certains secteurs on devait de toute façon refaire le marquage des chaussées. Alors, du bleu ou du blanc... Le calcul est vite fait.

Dès mardi prochain, une équipe de six peintres se mettra au labeur. La police souhaite que les automobilistes se conforment aux signaux qui seront mis en place pendant l'exécution des travaux, et notamment aux interdictions de stationnement.

Avenue Léopold-Robert, les systèmes des « deux cases - espace - deux cases » sera maintenu. Il s'agit, en effet, de faciliter l'accès et le départ, sur une artère à fort trafic. Ailleurs, on trouvera une ligne continue, sauf dans les parages verticaux. Pour signaler l'entrée en zone bleue, un signal et une bande de peinture en travers de la route alerteront aussitôt les usagers. Un autre signal indiquera la sortie de secteur.

Les contrôles peuvent être faits par des agents en uniformes ou par des personnes en civil (contractuels). Vraisemblablement, c'est la dernière solution qui sera choisie.

PLUS DE 800 PLACES

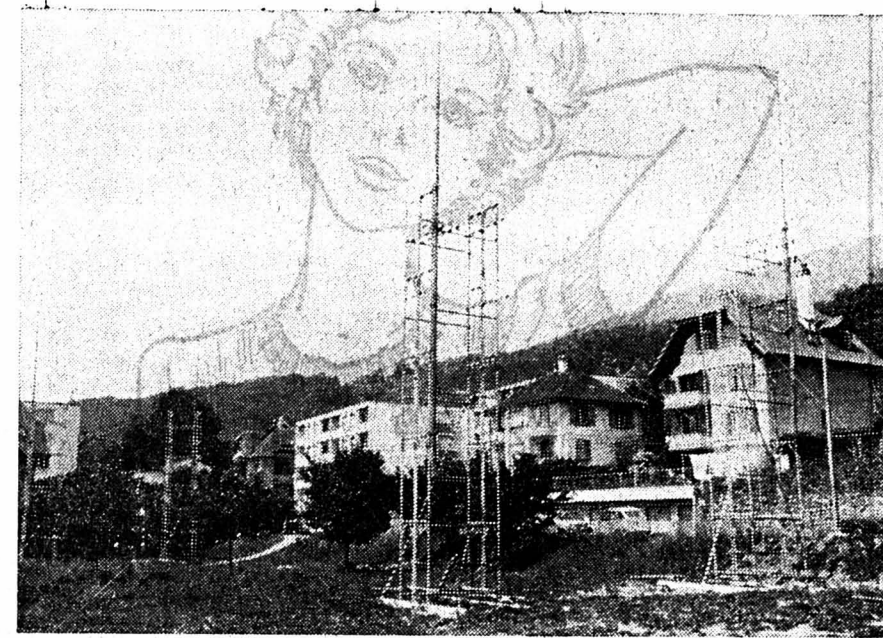
Cette zone bleue permettra de garer

environ 850 véhicules. Et comme devaient le préciser encore les organes de la police, tout sera mis en œuvre pour maintenir cette zone en hiver, malgré les quelques difficultés qui pourraient surgir. Un rappel aussi : seuls les disques de stationnement officiels seront admis. Mais là, pas de problème, chaque conducteur a déjà eu, en principe, l'occasion, une fois dans sa vie, d'en utiliser un. On pourra se les procurer dans des commerces, dans les bureaux du T.-C.S. de l'A.-C.S., de l'A.D.C., ou au poste de police. Enfin, un dernier détail (il a aussi son importance). Vous pouvez avoir une amende de 20 fr. si il y a : dépassement de l'heure ; absence du disque ; modification de l'heure ; retour dans le même secteur de parcage ; heure d'arrivée non conforme à la réalité.

Si vous dépassez de deux heures l'heure limite autorisée, l'amende passera à 30 fr., et si quatre heures s'écoulent cela entraînera une dénonciation.

Plus de voitures-ventouses, bientôt, à la Chaux-de-Fonds : le commerce indépendant de détail s'est déclaré hier fort satisfait. De fait, cette zone bleue devrait rapidement révéler son utilité, même si elle entraîne au début du moins, quelques modifications dans les habitudes de plus d'un automobiliste... Ph. N.

EN PAYS NEUCHÂTELOIS



Ces quatre gabarits sur un terrain vague : bientôt une maison pour personnes âgées ! (Avipress - J.-P. Baillod)

VERS LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES À LA COUDRE

Rue de la Dîme à peu près à la hauteur de la limite communale séparant Neuchâtel d'Hauterive, s'élève quatre gabarits sur un terrain vague. C'est dire que dans un proche avenir, un bâtiment va y être construit.

Il s'agira d'un immeuble réservé aux personnes du troisième âge et qui comprendra des studios et de petits appartements de deux pièces. La construction aura 50 m de longueur, 11 de largeur et 15 de hauteur.

L'endroit se nomme « Sous-Monthaux » et les habitants de cet immeuble jouiront d'une vue très étendue sur le lac, tout particulièrement en direction de la magnifique baie de Saint-Blaise.

Le maître de l'ouvrage est la Fondation maisons pour personnes âgées (FMPA) qui a déjà construit naguère des bâtiments semblables, au 13 de l'avenue des Cadolles et au 7 du Verger-Rond. Dans cette fondation la ville est représentée et la participation du chef-lieu à cette construction fera l'objet d'un rapport du Conseil communal au Conseil général, probablement cet été, puisque les travaux devraient normalement débuter en automne.

Au sud du bâtiment, sont prévus l'aménagement d'un jardin public, selon le plan de zones voté récemment par le conseil général et d'un jardin supplémentaire pour certains enfants.

LA COUDRE

De l'eau dans la cascade

(c) La « Cascade », le motif de décoration du préau de la nouvelle école du Crêt-du-Chêne, imaginée par l'artiste Claude Frossard, a été mise en activité cette semaine. Les premiers essais, faits lundi, ayant été concluants, on a pu la mettre en marche. Le murmure de cette eau qui descend d'un premier bassin, par les éléments disposés à cet effet, jusque dans le second bassin, donne de la vie à la cour.

Les écoliers sont tout heureux de cet événement. Ils s'en donnent à cœur joie à monter sur cette cascade et à s'y prélasser. Il y a, bien sûr, déjà eu quelques bains de pieds, ou même des bains entiers, mais ces « accidents » ne sont pas bien graves ; ils seraient même un attrait

Un syndicat d'enseignants et le dialogue avec les autorités cantonales

Dans un communiqué de presse diffusé hier, le Syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur a déclaré avoir pris connaissance de l'intervention du député

Pierre Dubois lors de la dernière session du Grand conseil et des réponses du chef du département de l'instruction publique. Le Syndicat écrit notamment « qu'au cours de ces dernières années, il a constaté qu'un véritable dialogue avec les autorités devenait de plus en plus difficile même si ses demandes d'entretien ont toujours été honorées ».

En se défendant de vouloir entamer une polémique, le SNCEPS déplore les faits suivants :

— à la suite des incidents liés au défilé militaire du 2 novembre 1972, la chancellerie d'Etat avait, dans un communiqué à la presse, laissé entendre que le corps enseignant était impliqué dans ces manifestations. A cinq reprises, le syndicat a demandé que le Conseil d'Etat publie les résultats de l'enquête ordonnée. Il n'a répondu que plus d'une année après et à la suite d'une intervention du secrétariat fédératif VPOD de Zurich « par une lettre dont le ton manifestait le refus de tout dialogue » ; — ces derniers temps, le Conseil d'Etat, sur proposition du DIP, a pris trois arrêtés concernant des questions pédagogiques. Aucune des associations d'enseignants du canton n'a été consul-

tée et, dans un cas précis, une commission consultative officielle du département n'a pas été saisie d'un problème relevant de ses compétences ;

— il y a six ans, l'ancien chef du DIP avait élaboré un projet de statut du corps enseignant en collaboration avec les associations d'enseignants. Ce statut n'a pas été présenté au Grand conseil parce que seules les associations d'enseignants secondaires et professionnels l'avaient accepté. Le problème va être repris « mais, semble-t-il, dans un esprit fort différent. M. Jeanneret ayant déclaré aux députés fin novembre 1973 qu'il leur soumettrait un nouveau projet quel que soit l'avis des associations professionnelles ».

Le communiqué fait enfin allusion à la lettre de la Société pédagogique neuchâteloise citée par M. Jeanneret et faisant état de fructueux contacts entre le DIP et le corps enseignant primaire : « Lettre qui n'est pas représentative de l'opinion des enseignants primaires et pré-professionnels syndiqués ».

Tout en regrettant l'attitude négative des autorités, le SNCEPS « ne renonce pas à croire à la possibilité d'une participation réelle. Preuve en est le travail efficace de nos membres dans les diverses commissions officielles des départements de l'instruction publique et des finances ».

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « Papillon » (16 ans - prolongations)

Eden : 20 h 30, « Le bon, la brute et le truand » (16 ans) ; 23 h 45, « Précocité sexuelle des adolescentes » (20 ans).

Plaza : 20 h 30, « Les Granges Brûlées » (16 ans).

Scala : 21 h, « Le jour où les dauphins » (enfant admis).

ABC : 20 h 30, « Storia di confine » (16 ans).

TOURISME : — Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.

La Boule d'or : 21 h - 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.

Chez Jeanine : 21 h - 4 h.

Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande).

Musée d'histoire naturelle : Collections et dioramas.

EXPOSITIONS

Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes (mercredi et le week-end).

Musée des beaux-arts : Rétrospective Charles L'Eplattenier.

Musée des beaux arts : Rétrospective Charles L'Eplattenier.

Bibliothèque de la ville : Croquis et études de L'Eplattenier.

Galerie du Club 44 : Peintures de Vladimir Smutny.

Galerie du Manoir : Aquarelles de Laurent Wolf.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'Office : Wildhaber, 7,

avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

Casino : 20 h 30, L'affaire Dominici (16 ans).

Lux : 20 h 30, Opération dragon (16 ans) ; 23 h 15, Die nach Liebe Schreien. (20 ans).

EXPOSITIONS

Château des Monts : le musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Musée des beaux-arts : les collections.

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.

Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Alfred Blailé et Octave Matthey (de 15 à 21 heures).

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cerrier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

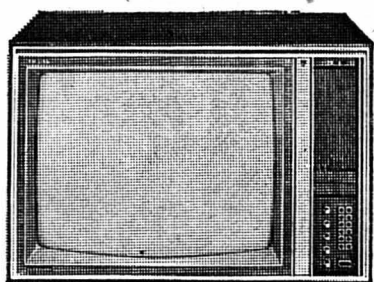
Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Championnat du monde de football

Chez vous mieux qu'aux premières loges

GRACE A LA TV COULEUR



Le plus grand choix chez le spécialiste

PHILIPS - MÉDIATOR - NOVAK - GRUNDIG - GRAETZ - HITACHI - LOEWE - OPTA - NATIONAL - SABA, etc.

Livraison immédiate

Facilités de paiement — Essai gratuit — Billets de la Quinzaine

TV couleur dès Fr. 1380.—

Mieux servi et plus sûr chez

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

PRIX CITÉ



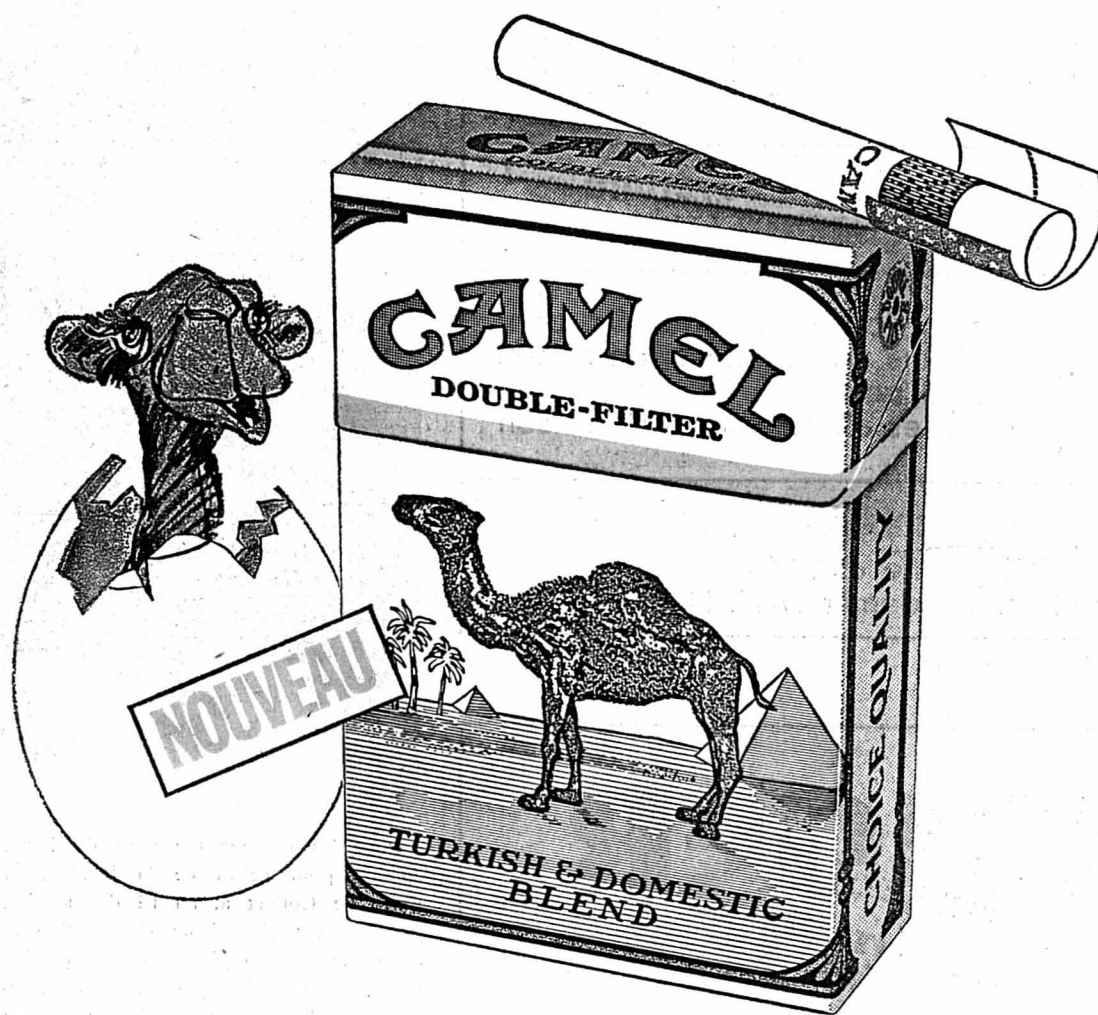
RAVISSANT DEUX - PIÈCES en polyester jersey, jolies impressions mode, exécution soignée seulement

40.-



La Cité

Une cigarette légère: **CAMEL**
DOUBLE-FILTRE



Même une cigarette double-filtre très légère peut avoir de la saveur. Vérifiez-le par vous-même!

PROFITEZ DE LA QUINZAINE de Neuchâtel pour vos achats

FRIGO

INDESIT

250 litres ** dégivreur automatique
Prix de catalogue Fr. 598.—

Notre prix **Fr. 398.-**

275 litres *** 2 portes
Prix de catalogue Fr. 898.—

Notre prix **Fr. 718.-**

Autres marques :
BAUKNECHT - ELECTROLUX - FRIGIDAIRE - PHILCO - QUEROP SIBIR

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

fresh count

NOUVEAU

par sa fraîcheur et ses prix

DIXAN

tambour **15⁴⁰**

Ovomaltine

boîte de 1 kg **8.-**

KAMBLY
Petit-beurre

paquet 125 g **1.-**

Pois-carottes

boîte 1/1 **145**

BROC, FRIBOURG, NEUCHÂTEL, NYON, ROMONT,

route de Monsalvens
Beaumont et Moncor
Quartier de Monruz
route de l'Etraz
Grand-Rue 23

fresh count

La formule toute fraîche du discount



Il y a toujours foule à la Grand-Rue.

DEMAIN : 525^{me} Foire de Couvet



On trouve de tout à la Foire de Couvet.

(Avipress Schelling)

Piscine du Val-de-Travers

HEURES D'OUVERTURE Semaine : 10 h - 20 h
Samedis - dimanches - vacances : 9 h - 19 h

Samedi 1^{er} juin : jour d'ouverture
Entrée gratuite

Les visiteurs profiteront de cette journée pour commander et payer leurs abonnements de saison et au porteur
Photo obligatoire pour les abonnements de saison

Piscine des Combes - Boveresse

Téléphone 63 10 60
Gardien : M. Waldemar ITEN, Fleurier

✂ A découper et conserver, s.v.p.

EHINGER

TEINTURERIE D'YVERDON
VOTRE TEINTURIER

Fleurier
Tél. (038) 61 25 55

Couvet
Tél. (038) 63 12 35



Pharmacie BOURQUIN

Au service
de votre SANTÉ

COUVET

Tél. 63 11 13

CARROSSERIE AREUSIA

TRAVERS

Caraccio et Martinez

vous proposent un travail rapide et soigné
Rue des Mines Téléphone (038) 63 27 48

G. SIMONIN

ARTICLES DE MÉNAGE
QUINCAILLERIE Tél. 63 11 59

2108 COUVET

Appareils frigorifiques ELAN - BOSCH depuis 145 l

Machines à laver d'appartement Adora depuis 3 kg
Lave-vaisselle Adora

Aspirateur Rotel-Luxe, le plus puissant Prix Fr. 398.—

Pour les personnes venues d'ailleurs, comme pour celles de la localité, la Foire de Couvet a, au fil des années, passablement changé de signification et comporte pour la plupart de ses participants, des attrait personnels et nouveaux. Si l'insolite a peu à peu disparu et ne se découvre qu'avec patience et obstination, il n'en demeure pas moins que rares sont ceux qui parviennent à résister à l'envie « d'y aller faire un tour pour voir ».

Bien avant l'aube déjà, les employés des travaux publics se seront affairés à disposer les profils rigides d'une centaine de bancs de foire tout au long de la Grand-Rue et derrière la gare R.V.T. Les préparatifs se seront poursuivis avec l'arrivée progressive des marchands ambulants venus de toute la Suisse pour se joindre aux commerçants de la place et constituer un ensemble des plus hétéroclites de petites « échoppes » avenantes et bien fournies de marchandises diverses. Puis, la fantaisie et l'imagination dans la présentation des objets auront alors libre cours avant l'arrivée des premiers « clients sérieux » vers sept heures déjà.

Panache de générations, de couleurs et d'occupations, le flot des passants va grossir peu à peu et s'animer. Mêlé à la foule, chacun devient à la fois un objet d'intérêt pour autrui, acteur bénévole dans le grand théâtre villageois et le spectateur discret de la vie des autres en jouissant de l'anonymat partiel des fêtes et des rites coutumiers.

Partis des Hauts de notre Vallon bien avant le lever du soleil, ce sont les petits groupes d'agriculteurs et de paysans qui permettent à cette manifestation de préserver pour elle et ses participants un certain caractère d'authenticité. Si le cheval et le bétail ont pratiquement disparu de la place, il apparaît que l'acquisition d'un tracteur, d'une faucheuse ou d'un quelconque engin agricole donne lieu à tout autant de palabres et de discussions colorées que par le passé, ce qui permet d'à peine moins regretter les transactions d'antan.

Coutume villageoise depuis 1711, date à laquelle un décret royal octroyait à Couvet le droit de mettre sur pied deux foires annuelles, cette 525^{me} édition

s'inscrit dans la plus pure tradition d'intention. Si quelques marchands se sont mis au goût et à la mode du jour en offrant sur leurs étalages des objets d'artisanat marocain ou tunisien, des disques, des œuvres d'art ou l'avant-garde des appareils ménagers, chacun peut retrouver s'il le désire, les caramels à l'emporter, un parapluie, des bleus de travail, des gaudres missionnaires et des marrons chauds qui ont marqué ses souvenirs d'enfance. Nous ne pourrions parler de tradition sans rappeler les habitudes rations de gâteau au fromage et les cornets à la crème Chantilly qui constituent les éléments indispensables des différents menus de foire dans les ménages covassons.

Depuis de nombreuses années, les forains s'associent à la fête en plaçant leurs carrousels sur la place des collèges. Ils fixent ainsi, au même titre que les « barbe-à-papa » d'ailleurs l'intérêt de la plupart des élèves de la localité à qui l'on accorde congé pour l'occasion.

Si par le passé, les foires bisannuelles représentaient des dates très importantes dans la vie sociale du village en divisant pratiquement l'année en trois périodes, l'évolution des données économiques et financières ainsi que le développement des moyens de transport ont profondément modifié cette situation. Seules quelques rares personnes règlent leur approvisionnement en matériel et en vivres en fonction de cette manifestation régionale. Exception peut-être dans un secteur particulier : la foire de printemps possède encore une signification propre dans son rôle de « pourvoyeuse de plantons » en donnant « un point de repère » aux jardiniers amateurs de la région.

La Foire de Couvet étant une des rares traditions populaires de notre région à avoir résisté avec tant de « vigueur et de détermination » à l'attaque du modernisme et de l'indifférence contemporaine, il convient que chacun se déplace à cette occasion et vienne « faire la foire » afin de contribuer activement à préserver une manifestation au caractère villageois profond que beaucoup de citadins nous envieront dans un proche avenir déjà.

J.-P. D.



CHEZ MARCELINE

Grand choix de PULLS pour ENFANTS et DAMES
Dernières nouveautés de la laine - Pantalons pour enfants

M. TONUS

COUVET

Tél. 63 22 13

GRAND CHOIX

● D'ÉTAIN
● DE PENDULES
NEUCHATELOISES

FIVAZ

Horlogerie-bijouterie
Emer-de-Vattel 3

COUVET

Tél. 63 11 37

Les yogourts

aux fruits naturels
sont excellents !
Goûtez-les...
Vous y reviendrez
Beurre de la maison —
Fromage — Tommes

LAITERIE CENTRALE

D. Petitpierre

COUVET

Tél. (038) 63 17 42

Partie publicitaire



ANNONCES
SUISES
S. A.
« ASSA »

NEUCHÂTEL - Tél. 24 40 00

QUINCAILLERIE ARTS MÉNAGERS

Démonstration

par un spécialiste des pots à fleurs

FLORIBEL avec arrosage permanent

**EXPOSITION-VENTE
de frigos-
congélateurs**

contenance de 130 à 500 litres

**Prix
très intéressants**

**Grande vente de
caisses et pots
à fleurs
en ETERNIT
et en plastique**

**Outils pour
l'agriculteur**

clôtures électrifiées - barbelé -
isolateurs

chez le spécialiste

ROY Quincaillerie
Electro-ménager

Tél. 63 12 06

COUVET

La maison qui meuble la vôtre...

Fr. 6990.- Mobilier complet

CHAMBRE A COUCHER :

En makoré, lits jumeaux ou grand lit, sommiers têtes réglables incorporées, 2 tables de nuit, armoire haute, 4 portes, coiffeuse, miroir cristal, 2 matelas, 2 duvets, 2 traversins, couvre-lit, splendide tour de lit.

SALON :

Magnifique divan 4 places (couchette) + 2 fauteuils, 1 table basse, 1 tapis, 200 x 300 cm.

SALLE A MANGER :

1 table à rallonges, 4 chaises, 1 buffet-paroi, 1 tapis, 200 x 300 cm.

CUISINE :

1 table à rallonges, 110 x 70 cm, dessus résine synthétique, 4 tabourets.

NOUS OFFRONS :

Participation à vos frais de visite. Crédit si désiré. Livraison franco. Service après-vente assuré. Depuis 1931, des milliers de clients satisfaits. Possibilité de supprimer ou de changer de modèles. Chez ODAC, c'est VOUS qui choisissez la couleur du salon, couvre-lit, tapis, etc.

odac

MEUBLES

2108 COUVET / NE

038 63 26 26

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Il avait commis des abus de confiance pour un montant de 200.000 fr.: 18 mois de prison avec sursis

De notre correspondant régional :
Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé, hier, à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger. MM. Victor Barrelet, de Môtiers et André Dupont, de Couvet, exerçaient la fonction de jurés et M. Adrien Simon-Vermot, substitut, celle de greffier. Le siège du Ministère public était occupé par M. Henri Schupbach, procureur de la République.

NOMBREUX ABUS DE CONFIANCE
J. B., né en 1927, ancien transporteur et gérant forestier à Couvet, actuellement domicilié à Morges, était prévenu d'abus de confiance, d'escroquerie, de faux dans les titres, d'usage de faux et de ne pas avoir tenu de comptabilité. J. B. avait comparu, une première fois devant le tribunal correctionnel, en automne 1972. On lui reprochait alors des malversations pour un montant de 20.000 francs. Comme il contestait les faits, le procureur général avait demandé le renvoi de l'audience pour complément de preuves. Le lendemain, le président du tribunal prononçait la mise en faillite de J. B. Cette affaire avait eu, à l'époque, un gros retentissement au Vallon, car personne ne se doutait de la situation financière obérée dans laquelle se trouvait le prévenu. J. B. quitta le district, fin octobre 1972, pour aller travailler comme chauffeur à Morges. Et l'Office des poursuites liquida la faillite. Il apparut alors, que J. B. avait commis des indélicatesses, pour une somme de 200.000 francs. Gérant des forêts appartenant à des particuliers, il procédait à des coupes de bois, ne rendait pas de comptes aux propriétaires et utilisait indûment l'argent encaissé pour boucher des trous. Ainsi, de fil en aiguille, la situation s'aggrava et le montant des sommes que J. B. avait utilisées à son profit, devint assez coquet.

LA MALCHANCE

Non seulement J. B. ne rendait pas des comptes à ses clients, mais il em-

prunta de l'argent sachant sa situation financière obérée; ici à des tiers, à un agent d'assurances de Couvet chez lequel il souscrivit des polices; là, chez un vague parent, de Boveresse auquel il acheta un terrain en ne lui remettant qu'un acompte. Ailleurs, enfin, en vendant une forêt et en empruntant du même coup de l'argent à l'acquéreur! Ces derniers cas ressortent de l'escroquerie, mais comme tous les lésés n'avaient pas pris de renseignements sur la situation financière de J. B., ils en ont été pour leurs frais...

A la décharge de J. B., il faut relever que celui-ci a joué de malchance car il fut victime de plusieurs accidents qui lui firent perdre de l'argent. En entreprenant le commerce de transporteur, il a, sans doute, vu trop grand et cette activité l'a entraîné dans la spirale des pertes.

B. croyait pouvoir s'en tirer d'une manière ou d'une autre mais, hélas pour lui, les miracles n'arrivent que très rarement. Après avoir été au service de l'Etat de Neuchâtel, B. se fit entrepreneur bûcheron, mais comme le président l'a souligné, ce travail était au-dessus de ses capacités.

AVEUX...

Alors qu'à l'audience de 1972, J. B. avait nié l'évidence, attitude réprochée par le procureur général, hier, il a admis les chefs d'accusations portant sur une quinzaine d'abus de confiance, sur la non-teneur d'une comptabilité. Mais, il réfute le fait d'avoir sciemment induit en erreur ses prêteurs avec un bilan falsifié. De fait, les bilans de J. B. n'étaient pas falsifiés car il s'agissait en l'espèce d'une appréciation personnelle de son actif qui pouvait être supérieur aux 60.000 fr. déclarés.

Quant aux escroqueries, elles n'auraient pu être retenues que si J. B. avait agi avec astuce. Or, ce ne fut pas le cas. En définitive, J. B., contrairement à ce que l'opinion publique supposait, n'a retiré aucun bénéfice de ses abus de confiance. Il n'a pas dissimulé de l'ar-

gent comme d'aucuns le supposaient. Les renseignements recueillis sur lui le dépeignent comme un travailleur, un homme qui ne fait pas la noce. Il a été la victime d'espérances fallacieuses.

RÉQUISITOIRE MODÉRÉ

J. B. depuis l'audience de 1972, a complètement changé d'attitude. Il n'a plus nié ce qui était patent. Il s'est présenté sans avocat. Le procureur général était monté au Val-de-Travers dans un esprit bien différent de celui qui fut le sien au terme de l'administration des preuves. Il a relevé que l'histoire de B. était singulière. Car, au début, on avait été tenté de classer purement et simplement l'affaire, puis de la renvoyer devant le tribunal de simple police. On se décida pour la correctionnelle. Après la faillite, le juge d'instruction se demandait si J. B. ne devrait pas être renvoyé devant la Cour d'assises.

Hier J. B. a admis les abus de confiance. Sans doute a-t-il dit des mensonges au départ mais ils n'ont pas été astucieux. Les victimes ont été déçues et trompées mais cela ne justifie pas qu'il y ait eu escroquerie. M. Schupbach n'a pas voulu non plus se laisser tromper par la magie des chiffres car si l'on parle de 200.000 fr., des montants sont recouverts les uns par les autres. J. B. est un prévenu primaire. Il remplit toutes les conditions pour l'octroi du sursis et le représentant du Ministère public a requis une peine de 18 mois d'emprisonnement sans s'opposer à une suspension de l'exécution de la peine. Quant au prévenu, il s'en est remis à la cour pour l'appréciation des faits et le prononcé de la condamnation.

LE VERDICT

Le tribunal, après avoir délibéré, a d'abord rendu hommage à l'objectivité du procureur général. Le président a relevé qu'à l'audience de mercredi, l'attitude de J. B. avait été parfaitement correcte, ce qui contrastait avec les débats de l'automne 1972. Le tribunal a retenu

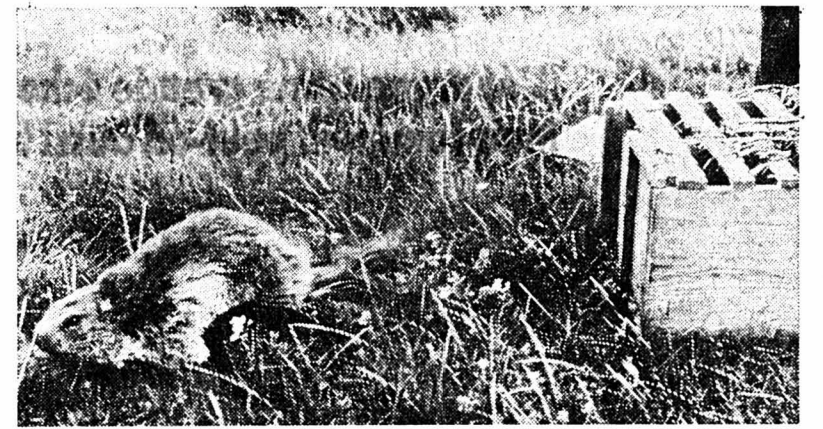
que les abus de confiance portaient sur une somme globale de quelque 200.000 fr. et a relevé la gravité des faits et le concours des infractions. Les escroqueries n'ont pas été retenues de même que le faux dans la présentation du bilan. En revanche, J. B. s'est aussi rendu coupable de ne pas avoir tenu régulièrement une comptabilité. Finalement, après avoir soupesé les arguments du Ministère public et de la défense, J. B. a été condamné à 18 mois d'emprisonnement et à payer 1262 fr. de frais. Le sursis à l'exécution de la peine a été accordé et la durée d'épreuve fixée à trois ans.

COUVET

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Couvet siégera le 7 juin. A l'ordre du jour, on relève, outre la présentation des comptes pour l'exercice 1973, une demande de crédit pour la rénovation du mobilier de la salle de musique de l'Ancien collège et une proposition d'aide financière au Musée régional du Val-de-Travers.

Les conseillers généraux devront aussi se prononcer au sujet de la révision de deux règlements: celui du Jardin d'enfants et celui concernant l'organisation du service de défense contre l'incendie. Dans le dessein de résoudre définitivement le problème posé par le glissement de terrain qui a eu lieu, il y a quelques années, rue de la Gare, le législatif se prononcera sur un projet d'acquisition d'un immeuble pour permettre sa démolition. Au cours de la séance, il sera procédé à la nomination du bureau du Conseil général et de la commission du budget et des comptes.



Le moment palpitant où la marmotte est relâchée et défile vers la liberté!
(Avipress - J.-P. Baillo)

Des marmottes rendues à la liberté à la Roche-Devant

Trop souvent, la civilisation a repoussé les frontières de la nature jusqu'à l'enserrer en de minuscules territoires. Heureusement un sursaut s'est fait jour au sein de la population grâce à l'énergique intervention de quelques passionnés de la sauvegarde de l'environnement et de ses richesses naturelles.

Seulement, l'entreprise est gigantesque et se situe à de multiples niveaux. La protection de la faune, qui n'a pas été négligée en de nombreux endroits, est sans doute l'un des aspects les plus spectaculaires de cette campagne. On parle de plus en plus du repeuplement dans nos régions, des espèces animales originelles qui les avaient habitées au cours des siècles avant que la main de l'homme ne se fasse trop contraignante.

Un premier pas fut franchi par la création de réserves naturelles dans lesquelles flore et faune furent protégées de manière draconienne et partant bénéfique pour la nature. Un autre, tout aussi important, fut réalisé dans notre canton par la décision du Conseil d'Etat d'étendre en 1972 la superficie de ces réserves et les mesures de protection qui y ont cours.

REPEUPEMENT

Cependant, il ne suffit pas de protéger, encore faut-il faire prospérer les espèces de la nature et tâcher dans la mesure du possible, réimplanter les animaux disparus dans nos régions. Plusieurs défenseurs de la nature s'y sont attelés au cours de ces dernières années et ont obtenu des résultats réjouissants.

Depuis quelque temps, les marmottes sont à l'ordre du jour. En effet, l'année dernière, un premier lâcher de marmottes s'est déroulé à Solmont sous la Tourne, à la Roche-Devant ainsi qu'au Creux-du-Van. En fait ce n'était pas la première initiative du genre, car à la fin du siècle passé déjà, on avait tenté de réaclimater des marmottes au-bas du cirque du Creux-du-Van. Cette tentative avait été reprise au début des années 60, mais avec un succès relatif. Il semble en effet que le cadre formé par le bas du cirque ne leur ait pas totalement convenu et que les résultats n'avaient pas répondu à tous les espoirs que l'on avait placés dans la tentative, car la population de ces char-

mants petits mammifères eut plutôt tendance à stagner.

On recommença donc l'an passé et hier à nouveau eut lieu un lâcher de marmottes sous la surveillance et l'active participation de M. Zbinden, garde-chasse cantonal. C'est ainsi que six marmottes furent remises en liberté à Solmont, et dix autres à la Roche-Devant, après avoir été capturées dans leurs alpages valaisans sur les hauteurs de Liddes à une altitude de 1800 mètres. Parmi elle, une dizaine de femelles, dont trois portantes. On peut donc espérer voir cette colonie de marmottes prospérer sur les hauts neuchâtelois d'autant plus que cet environnement est idéal pour la marmotte. Cette réintroduction est d'autant moins artificielle qu'à l'origine la marmotte peuplait ces hauteurs rocheuses et que c'est l'homme et la civilisation qui la firent disparaître.

MERVEILLEUSE PAROI

Ce repeuplement n'est d'ailleurs pas isolé puisque l'on a également entrepris l'élevage du hibou grand duc, et que certaines espèces réapparaissent dans ces réserves, telles l'aigle royal, sans compter tous les oiseaux qui nichent naturellement dans la paroi: grand corbeau, martinet royal, etc... Néanmoins depuis qu'une voie a été ouverte dans la paroi du Creux-du-Van, les intrépides alpinistes gênent en début de saison la nidification de certains oiseaux en troublant leur aire réservée. Il faudra bien, bon gré, mal gré, songer à limiter l'époque où l'escalade est autorisée, comme d'ailleurs la loi sur les réserves naturelles le permet.

La journée d'hier constituait donc un moment privilégié pour les défenseurs de la nature pour se lâcher de seize marmottes. Moment palpitant même lorsque les cages s'ouvrirent toutes grandes à la liberté pour ces charmantes petites bêtes. Un instant d'hésitation, peut-être de timidité, et les voilà parties, fonçant vers le grand large, soit vers les falaises du massif du Creux-du-Van qui plongeaient vertigineusement vers le lac recouvert d'une brume méditerranéenne dans laquelle se perdait la pointe du Grain. Deux seulement se trouvaient d'azimut, prenant la clé des champs dans les pâturages! Mais sans doute retrouveront-elle le bon chemin des rochers pour s'y terrer et y vivre cachées et donc heureuses! Du moins on le leur souhaite!

Bl. N.

Informations horlogères

Pierres Holding SA: vers une production toujours plus compétitive

Réunis en assemblée générale ordinaire à la Neuveville, les actionnaires de Pierres Holding S.A. — société qui produit 65% de la production suisse de pierres d'horlogerie et dont le chiffre d'affaires consolidé atteint 85 millions de francs — ont approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1973. Pierres Holding S.A. est entré durant l'exercice écoulé dans la phase finale de sa restructuration industrielle: cette mo-

dification de structure a été principalement motivée par le souci d'arriver à une production toujours plus compétitive.

Pierres Holding S.A. est l'un des pionniers dans la recherche et l'utilisation du laser ainsi que de son application industrielle. Cette activité a pris, en 1973, un nouveau développement et se trouve maintenant entièrement concentrée à Thoun dans la société affiliée LASAG S.A. Enfin, le conseil d'administration a procédé à la nomination d'un nouveau président en la personne de M. H. Haemmerli, directeur financier de l'ASUAG. Le président sortant, M. P. Renggli, devient vice-président. Ce changement à la présidence de la société est lié à la nouvelle répartition des fonctions au sein de la direction générale de l'ASUAG.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma *Colisée*: 20 h 30, La Raison du plus fou... (16 ans).

Fleurier, le *Rancho*: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements, les Verrières: Banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou No 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Lire « une pièce de Becket aux Mascaron » en page 26

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Un déficit de plus de 350.000 fr. à Hauterive

Au cours d'une séance sur laquelle nous reviendrons, le Conseil général d'Hauterive s'est réuni hier soir pour l'examen des comptes 1973. Les revenus s'élevaient à près de 2.000.000 fr. avec comme sources principales les impôts: 1.500.000 fr.; les taxes: 225.000 francs; le service des eaux et de l'électricité: 200.000 francs. Les dépenses s'élevaient à environ 2.300.000 fr. et sont représentées principalement par l'instruction publique: 800.000 fr.; les intérêts passifs: 400.000 fr.; les œuvres sociales: 250.000 fr.; l'administration: 200.000 fr.; l'hygiène publique et les travaux publics, chacun pour environ 200.000 francs. Le déficit de l'exercice 1973 est très exactement de 355.165 fr. 15, alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de 102.000 francs. C'est donc dire que le Conseil communal faisait preuve de bonne appréciation lorsqu'il déclarait, lors du vote du budget, que des accroissements de dépenses non encore chiffrables entraîneraient l'excédent des dépenses aux environs de 400.000 francs. L'aide hospitalière par exemple a coûté 100.000 fr. de plus que devisé au budget; l'instruction publique 80.000 fr. (dont 50.000 fr. pour le centre sportif); la part aux déficits des T.N., 45.000 francs.

Conformément à une pratique récem-

ment introduite, le Conseil communal a joint au compte le calcul de rentabilité du service des eaux et de l'électricité. Ce calcul fait apparaître que le bénéfice comptable du service des eaux est illusoire et que son exploitation coûte en fait 16.000 fr. à la commune. A en juger selon des critères commerciaux, l'eau serait donc vendue à trop bas prix. Le service de l'électricité laisse en réalité un bénéfice de 55.000 francs.

Comme la commune ne tire pas de profit, ou que fort peu, de sa fortune et de ses immeubles, cela revient à dire qu'elle doit presque tout attendre du revenu des impôts et, accessoirement, des taxes. C'est pourquoi au terme d'une série d'années déficitaires (moins 275.000 francs en 1971, moins 212.000 fr. en 1972, moins 355.000 fr. aujourd'hui), il a fallu modifier profondément l'échelle fiscale.

Il restera, pendant les toutes prochaines années, à amortir les comptes d'exercices clos. Ce sera une lourde charge, mais la période des grandes dépenses d'investissements dues à l'augmentation de la population semble maintenant terminée. Le rapport du Conseil communal peut être prudemment optimiste dans sa conclusion: « La nouvelle échelle fiscale doit permettre d'obtenir l'équilibre des finances communales ».

Pour le dixième marathon de pêche au coup: 650 pêcheurs seront le long de la Thielle

Pour la dixième fois, les pêcheurs seront à la fête sur les bords de la Thielle, à Pentecôte. C'est en effet le dixième anniversaire d'une manifestation populaire, qui attire des spécialistes de la pêche au coup de six nations. Belges, Français, Italiens, Autrichiens, Luxembourgeois et Allemands se retrouvent sur les berges du canal, dimanche, en compagnie des pêcheurs suisses, pour y disputer le dixième marathon de pêche au coup.

Six cent cinquante participants, répartis en quatre secteurs sur un parcours de six kilomètres, cela représente un « chevalier de la gauche » tous les neuf mètres! Et entre eux tous, ils arracheront des profondeurs de la Thielle entre cinq et dix tonnes de poisson blanc (ce sont les résultats des années précédentes) qui s'en iront finir dans une usine de colle, ou comme nourriture pour des porcs.

UNE COUPE FAN

Le vainqueur pourra emporter, à titre définitif, la coupe offerte par la Feuille d'avis de Neuchâtel, tandis que les premiers classés de chacun des sec-

Des sportifs parisiens à Cortaillod

(c) Comme ces années passées, le C.E.P. accueillera une soixantaine d'athlètes d'« Etoile-Sportive-Colombes » près de Paris, pendant le week-end de Pentecôte. Un programme tout à la fois touristique, sportif et récréatif a été prévu. Les visiteurs prendront leur quartier au collège de Cortaillod.

teurs se verront offrir une coupe également. Notons aussi le magnifique tableau des prix, qui comprend une centaine de montres, et on comprendra pourquoi les pêcheurs sont si assidus à cette manifestation.

La remise des prix, après la pesée, aura lieu à la salle Vallier à Cressier. Cette manifestation, qui est placée sous la présidence d'honneur du conseiller d'Etat Carlos Grosjean, attirera certainement comme d'habitude, de nombreux badauds.

Avec les radicaux d'Auvergnier

(c) Lors de sa dernière séance le parti radical d'Auvergnier a procédé au renouvellement de son comité. Il a appelé à sa présidence M. André Bürki qui remplace M. Carl Born, démissionnaire après 20 ans de présidence. M. Bürki étant à l'étranger, c'est au secrétaire qu'échut la mission de remercier M. Born pour sa fidélité et son travail et de lui remettre un souvenir, en l'espèce une gerle dédicacée. Il lui annonça, en outre, qu'il était président d'honneur de la section. Par des fleurs, Mmo Born fut associée à ce témoignage de reconnaissance.

A la vice-présidence se trouve M. Eric Burkhalter; M. Werner Schneider prend la caisse; M. Emile Amstutz garde le secrétariat; M. Rolf Alder est nommé assesseur. Les vérificateurs de comptes sont MM. Maurice Fischer et Pierre Godet.



LA ROUTINE

Depuis que Guy Lux, précurseur en la matière, lança ses premiers « Intervilles », qui devaient bientôt devenir « Jeux sans frontières », il s'est écoulé pas mal d'eau sous les ponts. Et pourtant, la bonne vieille recette fait encore des milliers d'adeptes. Alors pourquoi en changer? Oh! certes, les jeux sont devenus beaucoup plus sophistiqués, aux vachettes hollandaises du met primitif et aux pentes savonneuses ont succédé des engins à ressorts et à mécanique. Aux bonnes vieilles cuissettes et survêtements ont fait place de somptueux costumes pseudo-historiques. Mais tout de même ne pourrait-on pas innover? Renouveler la formule? Les jeux font, tous appel, à l'adresse, l'agilité ou la force physique, aucun n'a pour base l'astuce, l'intelligence, l'esprit d'invention ou d'humour. D'autre part, on comprend assez mal que les jeux ne se déroulent pas toujours dans la même localité, alors qu'on se sert si peu de

la spécificité des lieux. Ces perpétuels déplacements doivent être coûteux. Encore faudrait-il qu'ils aient une autre raison d'être que celle de toucher un public local différent. Après tout « Jeux sans frontières » n'est pas un cirque et son vrai public est le téléspectateur. Pourquoi ne pas imaginer que les jeux se déroulent dans un canton (comité ou province) entier sous forme de course de relais avec, à chaque étape, des énigmes à résoudre, des systèmes mécaniques à monter, des déguisements à trouver. Il faudrait trouver moyen de faire des farces aux concurrents, de les provoquer à les rendre ridicules, etc... Bref, il faudrait que les jeux fassent appel à plus de qualités différenciées qui servent le développement touristique d'une région. Et ce qui n'est pas à exclure d'emblée, il faudrait un jeu d'un aspect éducatif plus prononcé.

G.-A. M.

MÔTIERS

Peintures enfantines au château

(sp) En juin, la petite galerie du château de Môtiers abritera une exposition très originale: des peintures réalisées par les élèves du jardin d'enfants de Couvet que dirige Mme Dorette Krebs; le vernissage est fixé au 1er juin.

Trois reprises de « Mademoiselle Jaïre »

(sp) Les 6, 7 et 8 juin, le Groupe théâtral des Mascaron redonnera à Môtiers trois représentations de la pièce de Michel de Ghelderode, montée à l'occasion de la semaine belge: « Mademoiselle Jaïre » dans une mise en scène de Charles-Jimmy Vaucher et des décors d'Abel Rejchland.

VAUD

YVERDON

Voleuse de bijoux astucieuse!

(c) Mardi après-midi, une femme d'une vingtaine d'années s'est présentée à la bijouterie Michel Détraz, 41, rue du Lac à Yverdon. Elle s'est fait montrer différents bracelets; puis a prié le bijoutier de peser le bracelet qu'elle portait elle-même. Durant cette courte période, elle s'est emparée d'une gourmette en or massif d'une valeur de 3500 francs. Le bijoutier ne s'est aperçu de la supercherie qu'après le départ de la cliente. Des recherches furent entreprises immédiatement, mais en vain jusqu'à ce jour.

AVIS DIVERS

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

R. MONNIER
INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈRES

COUVET FLEURIER
non-réponse

63 23 42
61 11 47
61 15 47

Hôtel de l'Ours — Travers SAMEDI 1ER JUIN, DES 20 HEURES, grand loto

organisé par le F.-C., Travers.

16 tours 3 fois 3 quines 1 fr. la carte
4 tours au carton 2 fr. la carte
Abonnement pour la soirée 20 fr., valable pour les tours spéciaux.

2 abonnements personnels donnent droit à une troisième carte.

Abonnements partiels, 6 tickets 5 francs.

Quines:
1 tourne-disque 170 fr., 1 combi-turmix 150 fr., 1 appareil automatique à café 160 fr., 1 fourniture à flamber 135 fr., 1 jambon 60 fr., 1 four à raclette 90 fr., 1 appareil photo 85 fr., 1 aiguiseur 50 fr.
Se recommandent: La société et le tenancier.

(L'épargne à une grande échelle a toujours été une opération rentable.
Mais comment peut-on aussi faire fructifier de petites sommes?)

11106 2811A

pour la 1 ^{ère} année	5 $\frac{0}{0}$
pour la 2 ^{ème} année	5 $\frac{1}{4}$ $\frac{0}{0}$
pour la 3 ^{ème} année	5 $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$
pour la 4 ^{ème} année	5 $\frac{3}{4}$ $\frac{0}{0}$
pour la 5 ^{ème} année	6 $\frac{0}{0}$
pour la 6 ^{ème} année	6 $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$
à partir de la 7 ^{ème} année	7 $\frac{0}{0}$

L'épargne pour membres Coop rapporte un intérêt très élevé - même s'il s'agit de petites sommes.

La Banque Centrale Coopérative SA offre à chaque membre d'une société Coop un livret d'épargne à un taux tout à fait exceptionnel.

Elle garantit non seulement un intérêt initial élevé, mais encore des taux progressifs durant plusieurs années.

A l'heure actuelle, l'intérêt pour la 1^{ère} année est de 5% pour la 2^{ème} année de 5¼% pour la 3^{ème} année de 5½% pour la 4^{ème} année de 5¾% pour la 5^{ème} année de 6% pour la 6^{ème} année de 6½% et à partir de la 7^{ème} année de 7%

Dès l'augmentation annuelle du taux de l'intérêt, toutes les économies réalisées jusqu'à cette date plus le capital versé au cours de l'année bénéficient du nouveau taux plus élevé.

(L'intérêt de base, actuellement de 5%, est adapté aux conditions du marché monétaire et financier. Les augmentations annuelles de ¼ ou ½% resteront toutefois stables, pour autant que les conditions de base ne subissent pas de changement notable.)

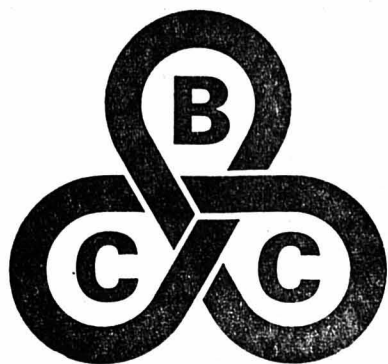
Mais malgré ces taux d'intérêt exceptionnels, vous pouvez prélever librement jusqu'à Fr. 2000.- par an. Pour les sommes plus importantes, un préavis de six mois est nécessaire.

Le plan d'épargne pour Membres Coop (EMC) ayant aussi pour objectif d'aider les ménagères à mettre de côté leurs propres économies, il a été conçu de telle manière que ni dépôt minimum ni avoir minimum ne sont exigés. L'épargnant décide donc en toute liberté à quel moment et quelle somme il veut déposer sur son livret. La ménagère a ainsi vraiment la possibilité de mettre de côté l'argent qu'elle économise jour après jour grâce aux prix nets Coop, si avantageux.

Nous présumons qu'en proposant cet attrayant et nouveau plan d'épargne à nos membres, nous leur rendons un service appréciable dont un grand nombre d'entre eux saura profiter.



Votre bon droit



Coupon d'épargne EMC

J'aimerais adhérer au plan d'épargne EMC

- Je suis membre d'une société Coop locale.
 Je ne suis pas encore membre d'une société Coop mais j'aimerais le devenir.
 La Banque Centrale Coopérative transmettra votre demande d'adhésion.
 Veuillez d'abord m'envoyer le prospectus EMC. 26

(Veuillez marquer d'une croix ce qui convient)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

NPA, Localité: _____

Prière d'envoyer le coupon ci-dessus à la succursale de votre choix de la Banque Centrale Coopérative SA:
 Siège principal, Aeschenplatz 3, 4002 Bâle / Güterstrasse 253, 4018 Bâle / Greifengasse 2, 4058 Bâle / Amthausgasse 20, 3001 Berne / Bahnhofstrasse 33, 2501 Bienne / Kirchstrasse 56, 2540 Granges / Allmeindstrasse 20, 8645 Jona / Hertensteinstrasse 50, 6002 Lucerne / Baslerstrasse 10, 4600 Olten / Schwäbischgasse, 3600 Thonon / Uraniastrasse 6, 8023 Zurich / Franklinstrasse 14, 8050 Zurich-Oerlikon / Igelweid, 5000 Aarau / 30, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds / 28, rue du Rhône, 1204 Genève / 83, rue de la Servette, 1203 Genève / 21, rue St-Laurent, 1003 Lausanne / 11, rue du Temple, 2400 Le Locle / 15, av. Général-Guisan, 1800 Vevey / 7, rue du Lac, 1400 Yverdon / Piazza Cioccaro 3, 6901 Lugano.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

De l'ancien évêché de Bâle à la déclaration bernoise de 1967...

Le 23 juin, le habitants du Jura se prononcèrent sur la question de savoir s'ils veulent constituer un nouveau canton. L'histoire du Jura est généralement assez bien connue depuis la naissance du mouvement autonomiste de 1947 qui est devenu le Rassemblement jurassien. En revanche, on sait moins que le contentieux Jura-Berne remonte à 1815, où l'ancien évêché de Bâle a été rattaché au canton de Berne. Les racines de ce contentieux vont même plus loin dans le temps. « On n'insistera jamais assez, écrivait en 1947 l'historien Paul-Otto Bessire, sur le fait que notre pays a été pendant huit siècles, sous le nom d'évêché de Bâle ou principauté de Porrentruy, un Etat autonome du Saint-Empire ».

Le Jura-Nord devient d'abord la République rauracienne (27.11.1792 - 23.3.1793). Cet élément gironin ne pouvait durer à une époque de centralisation jacobine. La Rauracienne fut annexée à la France et forma le département du Mont-Terrible, jusqu'en 1800. Le Jura-Sud ne fut annexé à la France qu'en 1797. Le Mont-Terrible sera rattaché bientôt au département du Haut-Rhin.

En 1815, le Congrès de Vienne remit l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne.

PAS DE CONSULTATION DE LA POPULATION

Quel était le sentiment dominant de la population du Jura en 1815? Constatons que l'ancien évêché ne devint pas canton suisse. Pour réagir contre l'esprit révolutionnaire et français, le Congrès de Vienne n'a pas consulté la population et a écarté les hommes politiques actifs du Jura. Seule, la ville de Bienne a eu la possibilité de discuter et d'adopter l'acte de réunion de l'ancien évêché au canton de Berne du 14 novembre 1815. Pour le Jura, les délibérations de Vienne, puis de Bienne où fut signé l'acte de réunion, demeurèrent secrètes. C'est Zurich, canton directeur de la Confédération, qui désigna les délégués « pour » le Jura. On ne choisit que des hommes sûrs, et d'ancien régime. Pour leur docilité, chacun d'eux reçut de Leurs Excellences de Berne une tabatière d'or jouant un air du temps: « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? »

Sans doute, Leurs Excellences de Berne auraient mieux aimé récupérer Vaud et l'Argovie. A maints égards, le Jura était pour Berne une terre d'incertitude. En effet, c'est de Porrentruy, de Corgémont et de Bienne notamment que partit, en 1830, la révolution libérale qui les renversa. Les libéraux jurassiens jouèrent ensuite un rôle capital dans l'élaboration des principes de la constitution adoptée le 31 juillet 1831. La mise en pratique de ces principes se révéla très difficile: deux mentalités différentes se heurtaient. D'autre part, les rapports entre l'église catholique et l'Etat bernois protestant s'envenimèrent. En 1834 furent promulgués les articles de Baden. Le gouvernement et le Grand conseil s'arrogèrent le droit de placer sur les publications et dispositions ecclésiastiques, décrétaient la garantie de mariages mixtes, la diminution des fêtes religieuses, le droit de surveillance sur les séminaires. Toutes ces mesures soulevèrent de très vives protestations dans la partie catholique du Jura: on parla de séparation. Nouvel affrontement, au Grand conseil, au sujet du maintien

dans le Jura des codes français que réclamaient les députés jurassiens, à l'unanimité. Cet affrontement mena à la révocation du conseiller d'Etat jurassien Xavier Stockmar par le Grand conseil, le 24 juin 1839.

CONTENTIEUX

Le contentieux Jura-Berne s'alourdit encore des revendications jurassiennes dans le domaine des voies de communication. En 1838, à propos des routes, et en 1867, à propos de chemins de fer. Si le Jura refusa la Constitution fédérale de 1848, c'est qu'elle étranglait, par les frontières, l'économie de l'Ajoie. En 1893, le Jura refusa également la troisième constitution bernoise, en vigueur aujourd'hui.

Vint aussi, en 1873, la sombre époque du Kulturkampf qui conduisit à la déposition de l'évêque de Bâle, Mgr Eugène Lachat, un Jurassien, par la majorité des Etats diocésains. Les prêtres récalcitrants furent remplacés par un clergé d'Etat importé de l'étranger et dont le dernier représentant quitta Porrentruy en 1885. Deux paroisses vieilles-catholiques subsistent encore dans le Jura, à Saint-Imier et à Laufon.

La période qui suit est généralement mieux connue. Dans l'ébranlement des deux guerres mondiales, deux mouvements autonomistes vont naître. Le premier, en 1917. Il ne saisit pas le peuple dans ses profondeurs, mais s'inscrit en réaction contre les menées pangermanistes et les tentatives de germanisation du Jura. Il reflète le fossé qui se creusa entre Suisses romands et Suisses alémaniques durant la Première guerre mondiale. Il s'éteint en 1919, mais la braise couve sous la cendre jusqu'à l'affaire Moeckli, en 1947.

A deux reprises le Grand conseil bernois refusa d'attribuer les travaux publics au conseiller d'Etat socialiste jurassien Georges Moeckli, parce que ce département était « trop important pour être confié à un conseiller d'Etat de langue française ». Vigoureuse réaction dans le Jura. Les partis et associations jurassiennes formèrent le « comité de Moutier », père spirituel de la 3me force. Ce comité, présidé par M. Louis Bueche de Saint-Imier, demandait que la constitution cantonale reconnaisse, « avec toutes les conséquences qui en découlent, que dans l'Etat de Berne, la souveraineté appartient au peuple bernois d'une part, et au peuple jurassien d'autre part, qui l'exercent conjointement ». Le « comité de Moutier » jugeait que la « sauvegarde des droits du Jura implique l'application d'un système fédéraliste et bicaméral ». Sans aller aussi loin, la constitution

bernoise fut cependant modifiée le 29 octobre 1950. Son article 1er précise que le canton comprend le peuple de l'ancien canton et celui du Jura ». Les deux sièges du Jura au Conseil d'Etat bernois lui sont garantis. Puis le « comité de Moutier » s'étiola, mais le flambeau de la souveraineté cantonale jurassienne avait déjà été repris par le Rassemblement jurassien.

JUSQU'AU PLEBISCITE

En novembre 1952 se fonda l'Union des patriotes jurassiens, organisation antiséparatiste. Les citoyens du Jura furent appelés à se prononcer en 1959. Par 16.354 voix contre 15.163, ils rejetèrent l'idée d'être consultés sur la création d'un nouveau canton, comme le Grand conseil bernois les avait invités à le faire. En 1963, actes terroristes dans le Jura. Le Front de libération jurassien fait son apparition. Ses membres seront condamnés en mars 1966 par le Tribunal fédéral. Le 17 mars 1967, le gouvernement bernois fait une longue déclaration dans laquelle il annonce « un plan d'action visant à amener une détente dans le Jura et à déterminer les bases d'un règlement définitif du problème jurassien ». En vertu de ce plan, les districts jurassiens pourront se prononcer sur leur destin, sous la forme d'un plébiscite. Il aura lieu le 23 juin. (ATS)

DELEMONT

Plébiscite du 23 juin: débat au sommet

(c) MM. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, André Ory, vice-chancelier de l'Etat de Berne, s'exprimant au nom de l'Union des patriotes jurassiens — force démocratique, M. Jacques Saucy, avocat, président du Mouvement pour l'unité du Jura — 3me force, ce soir à la salle de gymnastique du château, à Delémont, aborderont les grands thèmes soulevés par le plébiscite du 23 juin et ses conséquences. L'assistance pourra poser des questions aux trois orateurs. Les débats seront conduits par M. Paul Moritz, avocat de Delémont.

SUITE UN CANTON DE BIENNE ?

Entre autres, Bienne avait le droit de bannière à l'Erguel. Les troupes du vallon de Saint-Imier étaient commandées par Bienne. Elles défilaient sous le drapeau biennois.

En 1815, Bienne devint bernoise contre son gré: l'ambassadeur délégué au Congrès de Vienne échoua dans ses négociations qui plaidaient en faveur de la création d'un canton de Bienne. En ce 19me siècle, ce sont les horlogers jurassiens, descendant en masse à Bienne, qui contribuèrent à son développement économique fondroyant. Bienne devint bilingue et cette situation unique dans le canton de Berne fut confirmée par décret spécial de 1952 dans la constitution bernoise.

LE FEU AUX POUDRES

Le 9 septembre 1947, l'affaire Georges Moeckli met le feu aux poudres (on refusa à ce conseiller d'Etat la direction des travaux publics jugée trop importante pour un magistrat de langue française). Sur l'initiative du journaliste biennois René Fell, le mouvement séparatiste est arrivé et M. Fell organise dans le Jura une vaste manifestation de protestation. 2000 participants y prirent part, à Delémont. « Le comité de Moutier » était né. Il demanda l'autonomie pour le Jura dans le cadre de la législation bernoise. Parallèlement naissait le « Rassemblement jurassien » qui demanda, lui, la création d'un canton du Jura. A la suite de ces événements, Berne octroya au Jura des droits particuliers: d'abord celui d'avoir un drapeau! Fait plus important, la constitution bernoise reconnut l'existence de deux peuples: Jurassiens et Bernois.

C'est à ce moment-là que se situe la première grande erreur des Bernois: il ne se trouve aucun politicien pour revendiquer au parlement le droit de faire partie du Jura. Pourquoi devait-on revendiquer ce droit? Bienne est une région forte-

ment industrialisée. Elle paie proportionnellement le plus d'impôts cantonaux, elle est même en tête de liste, bien avant Berne. Elle a, sur le plan économique, des traits communs avec le Jura qui a subi lui aussi un développement semblable. Or, la politique financière du Grand conseil est défavorable aux régions industrialisées, tant elle est axée sur une politique financière paysanne.

Le peuple bernois vota en 1970 un additif à la constitution qui donne le droit d'autodétermination aux sept districts jurassiens. Il rend possible le plébiscite du 23 juin prochain. Deuxième grande faute politique des Bernois: au cours des déclarations concernant cet additif, Bienne — qui n'a pas le droit de participation — au lieu de se défendre, se tait.

En 1974, alors que la probabilité d'un grand canton du Jura doit être sérieusement envisagée, on entvoit mieux l'erreur des politiciens qui ont agi comme des autruches au lieu de défendre les intérêts de leur région. La création d'un grand canton du Jura ne va pas être un problème pour les seuls 25.000 Romands de Bienne: elle vise tous les Bernois.

C'est donc le temps de la prise de conscience: Bienne doit reviser sa position, voire définir une nouvelle politique qui lui permettra de défendre ses véritables intérêts. Elle doit garder l'œil ouvert, surtout après le 23 juin, afin d'être prête à revendiquer une certaine autonomie dans le canton de Berne et mieux faire valoir ses droits. C'est dans cette optique qu'on parle à Bienne de la formule utilisée à l'époque par l'ancien maire Guido Müller qui écrivit que « Bienne n'avait jamais vraiment pardonné au destin les conséquences du Congrès de Vienne ».

Il y a des gens, dans la métropole horlogère, qui commencent à parler d'un canton de Bienne. Marlise ETIENNE

DOSSIER PLEBISCITE

omme aussi bien les pasteurs que les prêtres. Toutefois, dans le sud de l'évêché qui a passé à la Réforme, Berne contrôle la qualité de la doctrine. Au XV siècle, la prévôté de Moutier-Grandval devient bourgeoise de Berne et de Soleure tandis que l'abbé de Bellelay s'allie à Soleure. Malgré tout, le prince-évêque garde la souveraineté sur ces régions.

DE LA FRANCE A BERNE

Quant à la politique de la France, elle tendrait vers ses frontières naturelles: le Rhin et le Jura. En 1648, Louis XIV s'empare de l'Alsace, et, en 1678, de la Bourgogne. La révolution poursuit cette politique et, en 1792, ses troupes pénètrent en Ajoie, dans la vallée de Delémont et aux Franches-Montagnes. Elle répondait à l'appel des éléments révolutionnaires de l'évêché. La bourgeoisie était mûre pour la révolution. Le prince-évêque Joseph de Roggenbach, laissant une régence à Pieterlen, se réfugia à Soleure, puis à Constance, où il mourut en 1794. Son successeur, François-Xavier de Neveu (1794-1828), mena une vie errante. Il finit ses jours à Offenbourg, dans la Forêt-Noire.

Sous la Révolution et l'Empire, le

La Troisième force maintient son mot d'ordre: « votez blanc » le 23 juin

De notre correspondant: La troisième force va-t-elle maintenir son mot d'ordre « votez blanc ». « Ou, tenant compte de l'évolution générale vers le « oui », reviendra-t-elle sur sa première décision? C'est la question qu'on se pose dans différents milieux, dans ceux en tout cas où l'on affirme qu'une majorité de « oui » dans l'ensemble du Jura constitue la seule manière de sauvegarder l'unité des sept districts.

Une réponse a été donnée hier à cette interrogation dans un communiqué intitulé: « Unité du Jura: tarte à la crème ou affaire sérieuse? » « L'approche du plébiscite, écrit le MUJ, provoque une certaine redistribution des cartes dans le Jura. Cette redistribution n'a rien d'inquiétant en soi. Le R.J. et l'UPJ sont pressés. L'UPJ croit pouvoir en finir avec la question

jurassienne en s'engageant à fond dans le plébiscite et en préconisant le « non ». L'UPJ sous-estime le très fort courant qui s'est manifesté dans le nord pour la solution du canton à territoire limité (...). Le R.J., poursuit le communiqué, ne veut pas « sacrifier » deux ou trois ans à une renégociation de l'additif et il s'oppose à toute discussion, à toute action qui concrétiserait un statut d'autonomie. (...) La 3me force reste convaincue que ni le R.J. ni l'UPJ ne pourront chanter victoire le 23 juin au soir, car ils auront sacrifié l'unité du Jura par leur absolutisme, leur intransigence, leur double « oui », leur double « non ».

L'unité du Jura passe par le statut d'autonomie. La 3me force affirme ensuite que sa décision n'a pas été prématurée. Rien ne sera réglé le 23 juin, écrit-elle. Chaque jour le scepticisme gagne du terrain: scepticisme justifié par les vices de l'additif constitutionnel, scepticisme justifié par l'outrance des affirmations des « leaders » des mouvements extrémistes, scepticisme justifié par l'escalade du double « non » en réponse à l'initiative du double « oui », scepticisme ressenti par tous ceux qui, de plus en plus nombreux, voudront voter blanc lors de ce premier vote pour sauvegarder l'essentiel, l'unité du Jura.

Pour l'instant donc, la « Troisième force » maintient son mot d'ordre. Ses dirigeants du moins, car il est de notoriété publique que bon nombre de ses membres — dont certains d'ailleurs et non des moindres ont démissionné — sont d'avis que le vote blanc n'a plus de sens, et que l'unité jurassienne passe désormais par le « oui ».

Bévi

Les Béliers et l'échéance du 23 juin

Le groupe Bélier est sorti hier soir de la réserve qu'il observe depuis six mois, non, comme on aurait pu s'y attendre, pour annoncer quelque action d'éclat du genre occupation de préfecture ou d'ambassade, mais au contraire pour déclarer solennellement qu'en raison de la situation nouvelle créée par le plébiscite, l'action ayant pour but de faire pression sur le pouvoir devenait provisoirement incompatible avec les nécessités politiques imposées par l'échéance du 23 juin. Depuis plusieurs mois donc, et jusqu'à fin juin, les membres du groupe Bélier ont aidé et aidèrent leurs amis du Rassemblement jurassien dans leur tâche d'information, de porte à porte. Ils se sont en particulier chargés des contacts avec les moins de 30 ans. Ils sont d'avis qu'à

l'heure actuelle, l'intérêt du Jura c'est que tout se passe le plus calmement possible.

S'il y a des barbouillages et des actes illégaux, ce ne sera pas nous qui les aurons commis, ce sera de la provocation.

Pourquoi les Béliers ont-ils éprouvé hier le besoin d'expliquer leur inaction apparente? C'est qu'ils affirment avoir appris de source autorisée que certaines déclarations inquiétantes ont été faites récemment par des pro-bernois. Ces personnes, d'après les Béliers, auraient déclaré que les partisans du « non » perdaient du terrain, mais que ce terrain pourrait être regagné avant le plébiscite dans la mesure où des barbouillages et des actes illégaux pourraient être attribués aux partisans du « oui ».

« De tels propos, a déclaré hier soir Jean-Claude Montavon, animateur du groupe Bélier, lors d'une conférence de presse, sont hautement suspects et nous obligent à craindre le pire. C'est la raison pour laquelle nous tenons à mettre en garde les Jurassiens contre des agissements provocateurs qui pourraient être mis au compte de notre jeunesse. « Aujourd'hui, a poursuivi M. Montavon, notre mouvement exclut et condamne sans restriction tout acte de cette nature (barbouillages de bâtiments, de propriétés ou pire) pouvant survenir ces prochains semaines. Il déclare que la jeunesse, massivement acquise à la création d'un canton du Jura, ne fera pas autre chose que d'exprimer son opinion en allant voter « oui ». Les porte-parole du groupe Bélier ont ajouté qu'eux et leurs amis ne répondraient pas à la provocation, qu'ils ne se livreraient à aucune représaille afin de ne pas perdre le bénéfice des efforts faits dans le terrain pour la promotion du Jura au rang de canton. Cette prise de position vaut pour l'ensemble du Jura, ont-ils conclu. Nous serons beaucoup plus forts si nous pouvons contrôler nos nerfs. »

Questionnés sur l'attitude de leur mouvement après le plébiscite, sur son maintien ou son éventuelle dissolution, les Béliers ont répondu hier soir qu'ils n'avaient pas encore réfléchi à ces problèmes. Actuellement le plébiscite est leur seule et unique préoccupation.

« Mais, a déclaré Jean-Claude Montavon, immédiatement après le 23 juin nous organiserons des réunions afin de consulter nos membres, puis les dirigeants se réuniront pour décider de l'avenir du Bélier. Un mouvement comme le notre aura sans doute encore une raison d'être dans un canton du Jura. »

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfraht Rédacteur en chef: Jean Hostettler

BIENNE - BIENNE

Une contribution à la protection de l'environnement La récupération des bains d'anodisation

De notre correspondant: L'association suisse des entreprises d'anodisation (ASA) a organisé hier, au Palais des congrès de Bienne, un séminaire qui traitait de l'épineux problème des eaux résiduelles en provenance des ateliers d'anodisation.

Devant une centaine de spécialistes venus de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche, des délégués de l'administration fédérale et de l'industrie, le comité a démontré que les méthodes d'élimination, d'épuration et de régénération, ainsi que le recyclage concentré, permettent de résoudre les principaux problèmes posés par les eaux résiduelles auxquelles on a fait face aujourd'hui les entreprises d'anodisation. En considérant les travaux entrepris par la commission des eaux usées, notamment la création d'un catalogue des eaux usées très détaillé, on reconnaît l'œuvre de pionnier faite par l'ASA. En effet, elle a doté la branche industrielle d'un lexique spécifique unique par son contenu et sa concision et qui fournit à chaque membre les bases et les directives les plus détaillées pour résoudre ses propres problèmes d'eaux usées.

M. A. Alioth, président de l'ASA, salua l'Assemblée et fit un rapide tour d'horizon des fonctions de l'association. Il existe en Suisse une trentaine d'ateliers d'anodisation groupés au sein de l'ASA, elle-même rattachée à l'Association européenne des anodiseurs (EURAS). L'ASA a pour but de favoriser une collaboration fructueuse entre les fabricants de semi-produits, les entreprises d'anodisation et les consommateurs finals auxquels elle fournit normes et directives et accorde le label de qualité européen « EWAA-EURAS ».

MÊME LES CENDRIERS PEUVENT ÊTRE ANODISÉS

L'anodisation consiste en une oxydation superficielle de l'aluminium. C'est une sorte de couche de revêtement qui est utilisée pour une vaste gamme d'objets, permettant également la variation

Cyclomotoriste blessé

Hier à 7 h, une voiture et un cyclomotoriste sont entrés en collision route de Mâche. Le cyclomotoriste, blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital du district.

Collision

Rue A-Schœni, vers 10 h, une voiture et un camion se sont heurtés. Il n'y a pas de blessé. Les dégâts s'élèvent à 750 francs.

NIDAU

Début de noyade

Peu avant 11 h, une voiture sanitaire a été dépêchée de toute urgence à Nidau, où un bambin de deux ans était tombé dans un bassin. Il a été transporté sans connaissance dans un état jugé grave à l'hôpital Wildermeth.

Lire en pages 20 et 26 d'autres informations jurassiennes, biennoises et fribourgeoises.

Grâce à des recherches intensives, à d'innombrables essais et aux sacrifices financiers de la part de l'ASA, il est maintenant possible de ne plus détruire les bains d'anodisation, mais au contraire de les réutiliser dans l'industrie, par exemple dans celle du papier, ou à des fins de neutralisation dans des installations industrielles d'épuration des eaux usées. Les concentrés usés remplacent ainsi pleinement des substances chimiques fraîches, ce qui réduit considérablement la pollution générale des eaux. Cette « destruction » de déchets par réutilisation en lieu et place de produits chimiques frais ne constitue donc pas un simple déplacement du problème des eaux usées d'une industrie à l'autre, mais permet à l'économie suisse de réduire considérablement l'importation ou la fabrication de certains produits chimiques. Les problèmes qui subsistent et qui n'ont pas encore trouvé de solution, comme la destruction des bains colorants anorganiques, des bains de colmatage, des solutions de sels métalliques et autres font l'objet d'études intensives de la part de la commission des eaux usées et des industries intéressées et devraient être définitivement résolus dans un avenir assez rapproché, a conclu M. W. Huebner, membre du comité de l'ASA.

DES PRESCRIPTIONS PLUS SÉVÈRES

A l'époque où l'anodisation industrielle s'implantait, c'est-à-dire dans les années trente, les eaux résiduelles et le contenu des bains devenus inutilisables étaient versés directement dans les eaux du domaine public. Après la Deuxième Guerre mondiale, à la suite de l'essor de l'industrie et de la prise de conscience du problème de la pollution, il fallut recourir aux premières mesures destinées à éliminer les déchets nuisibles. Depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux du 8 octobre 1971, la question fut revue en commun, les exigences posées par la loi dépassant les possibilités et les connaissances des entreprises individuelles.

INAUGURATION À LA VIEILLE VILLE

Hier a eu lieu place du Bourg dans la vieille ville de Bienne, l'ouverture d'un nouveau magasin. « Dick's shop », ainsi s'appelle la boutique pour hommes dont M. Joerg Dick est propriétaire. Remplaçant ainsi l'ancienne laiterie Hauri bien connue des Biennois, le magasin de M. Dick se veut également être un point de rencontre des sportifs. Le footballleur-amateur Dick, en effet, est très connu dans les milieux du sport. Le magasin se compose de trois parties. L'entrée est consacrée à des vêtements plus chics de style italien et français, la partie arrière qui est une

très belle cave voutée et qui servait de débarras a été aménagée en coin « jeans », avec un petit bar (gratuit) qui accueillera la clientèle assise. M. Dick, en effet, attache autant d'importance au contact avec les clients qu'à la vente proprement dite. La troisième partie est formée par une longue pièce comprenant plusieurs centaines de pantalons de toutes les couleurs et de toutes grandeurs, et de très belles chemises assorties. L'ouverture de ce magasin « meubles » ainsi joliment la place du Bourg et représente un pas en avant dans la revalorisation de la vieille ville.



Le magasin « Dick's shop »

FRIBOURG

Peinture de Cesa retirée à Bulle

« L'expression au pied du mur »

De notre correspondant: Ce titre est celui de la « déclaration » remise à la presse par l'artiste peintre Jacques Cesa, après que, sur ordre de la commune de Bulle, son vaste panneau peint ait été retiré d'un mur de la Grand-rue de cette cité. L'artiste déplore le fait que « Craignant les manifestations hostiles », les autorités aient ordonné que la peinture soit enlevée tôt le matin, le 29 mai, au lieu de le faire faire au début de l'après-midi, comme prévu. L'élevateur à nacelle étant tombé en panne, la grande échelle des pompiers fut utilisée.

L'adieu à la terre, dans une forme et des couleurs qui provoquèrent la controverse.

Le peintre écrit enfin: « quant au fond, il est éœurant de constater qu'une autorité communale de neuf membres décide seule, sans en référer ni au législatif ni à la population, de ce qui est beau et de ce qui ne l'est pas, de ce qui est d'intérêt public et de ce qui ne l'est pas, ce d'autant que cette peinture s'adressait directement aux habitants de cette ville et de cette région. Il est éœurant de constater jusqu'à quel point les politiques autorisent les faires pures de goût, pour peu qu'elles soient commerciales ou publicitaires, alors qu'elles écrasent aveuglément les expressions profondes de la culture. »

La peinture avait été posée avant Noël 1973. Le Conseil communal d'alors avait estimé qu'elle n'était pas compatible avec le caractère historique de la Grand-rue. La peinture symbolise

Beaux appartements à vendre

**A Neuchâtel
(Sous-la-Coudre Sud)**

**Studios, 1^{1/2} pièce, 2^{1/2} pièces, 3^{1/2} pièces, 4^{1/2} pièces,
pour février 1975**

avec vue imprenable sur le lac

**HYPOTHÈQUES
À DISPOSITION**

Renseignements et vente:

**G. Fanti, 19, rue du Lac,
2014 Bôle, tél. 038 41 12 84**

mobag
entreprise générale

ILE D'ISCHIA = ISCHIA TOURS

spécialiste pour vacances et cures avec le plus grand choix sur le marché

A Neuchâtel: IMO RENTE S.A.; rue des Parcs 49.
Té. 25 21 56.

ROCHFORT

le premier samedi de chaque mois

MARCHÉ AUX PUCES

Prochain: samedi 1er juin dès 9 h

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Av. de Grandson 78 Yverdon Tél. (024) 24 15 15

EN ACTION CETTE SEMAINE:

VIN ROUGE COTEAUX DU LUBERON

Domaine des blancs Vdqs la bouteille **3.20**

DORIN MONT-SUR-ROLLE la bouteille **4.55**

BOUILLON DE BŒUF MAGGI bande de 4 pièces **1.05**

POIS MOYENS ROCO . emballage de 6 x 1 kg **7.80**
au lieu de 12.—

DAWAMALT YOYO boîte de 1 kg **6.10**
au lieu de 8.30

BRICELETS KAMBLY 3 paquets de 100 g . . . **3.60**
au lieu de 5.40

SABLÉS AU BEURRE KAMBLY boîte de 250 g **3.20**
au lieu de 4.90

INCAROM bocal de 685 g **8.50**
au lieu de 14.10

AEROBLOC W.-C. 2 pièces **3.—**
au lieu de 5.90

AMIDON NOREDUX SPRAY bombe de 425 g . **2.40**
au lieu de 3.90

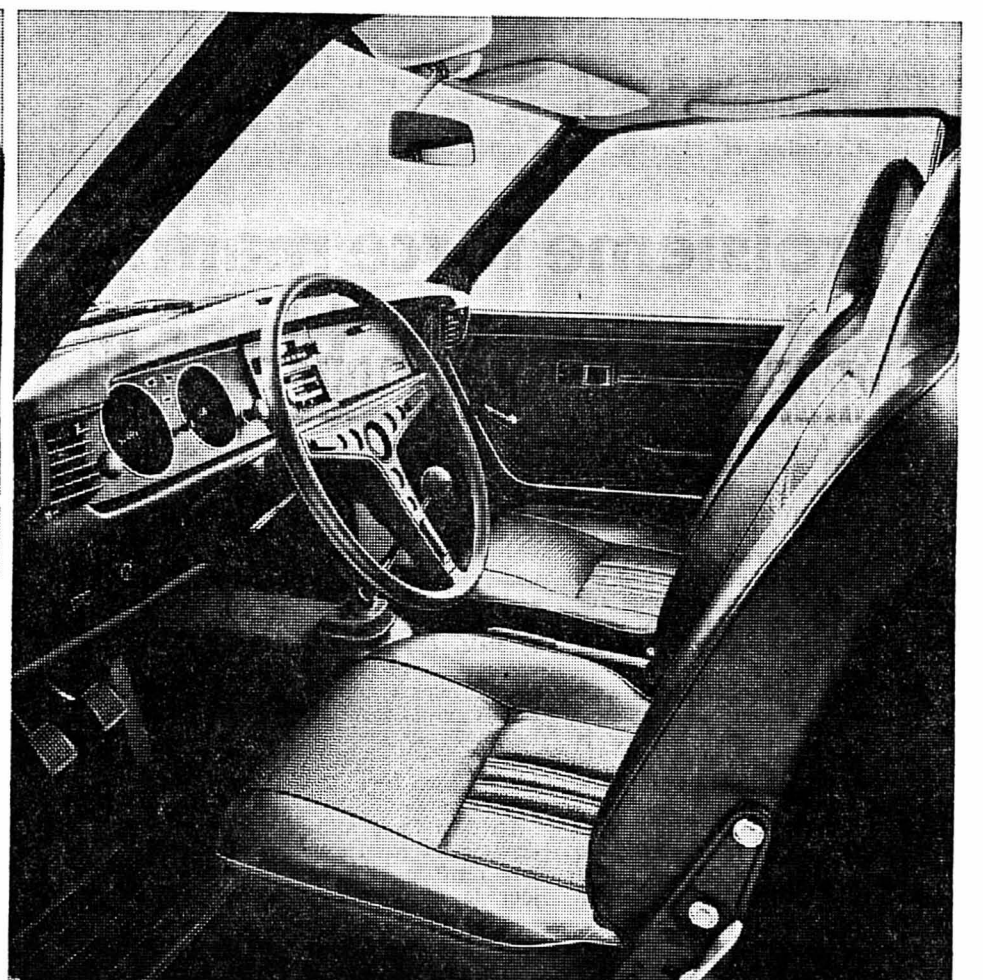
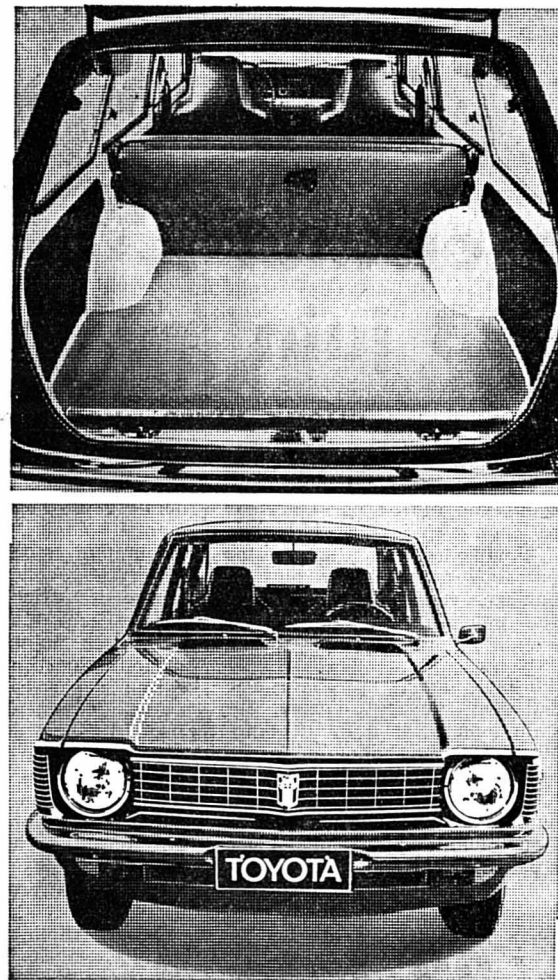
AROME MAGGI flacon de 1400 g **8.10**
au lieu de 12.40

BANAGO action astronautes, boîte de 1 kg . . . **7.60**
au lieu de 10.20

**Cette semaine: dégustation de la vodka
à l'orange et du Peppermint Get**

- ENTRÉE LIBRE -

GRAND PARKING



**Nous autres Suisses avons aussi
nos exigences.**

Voilà pourquoi nous aimons bien la Toyota Corolla 1200.

En effet, même si nous conduisons une petite voiture, nous voulons nous sentir bien.

De même, nous entendons que son équipement soit complet. Que ce soit du solide, du travail sur mesure. Du durable. Et, bien sûr, qu'elle soit économique.

Bref, il faut que le compte y soit. Jusqu'au moindre détail. Car — n'est-ce pas? — pour nous autres Suisses, tous les détails comptent.

Il nous faut le confort.

Par exemple, des glaces teintées, *une lunette arrière chauffante, *un auto-radio, *un compteur à totalisateur journalier, *des sièges-couchettes, des appuie-tête incorporés, un allume-cigares, *des accoudoirs et d'épaisses moquettes. Tout

cela doit aussi se trouver, à notre avis, dans une voiture de petite cylindrée. Et doit être de bonne qualité, car c'est ce qui lui fait garder sa valeur.

La sécurité, aussi.

En voici les principaux éléments: serrures de sécurité, zones tampons, habitacle indéformable, colonne de direction rétractable, ceintures de sécurité à 3 points d'ancrage, phares de recul, double circuit de freinage à régulateur, etc.

Et, bien sûr, la rentabilité.

Une voiture de petite cylindrée doit être économique, tant à l'achat qu'à l'usage. La Toyota Corolla est dotée d'un moteur de 1200 cm³, refroidi à l'eau, fiable et facile à entretenir. Ce groupe, à 4 cylindres et vilebrequin à 5 paliers, développe 73 ch

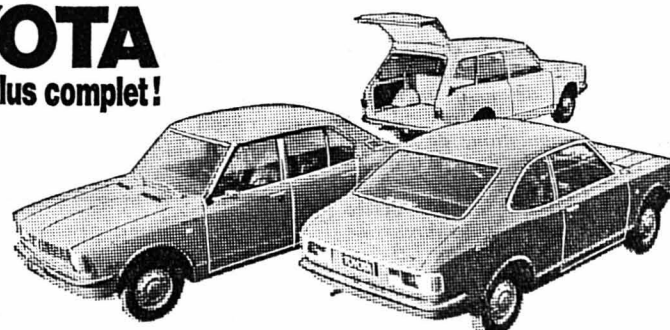
SAE pour 5,94 CV fiscaux seulement et pour une consommation d'à peine 8,0 l/100 km, grâce au carburateur à double registre que comporte aussi ce modèle Toyota.

Ce sont là autant de détails auxquels nous autres Suisses ne voudrions pas renoncer. Car, pour nous, chacun d'eux a son importance.

Numéro 2 mondial des voitures de petite cylindrée les plus vendues

Toyota Corolla 1200 Deluxe	
2 portes	Fr. 8690.—
Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe*	
4 portes	Fr. 9950.—
Toyota Corolla 1200 Coupé*	
2 portes	Fr. 9990.—
Toyota Corolla 1200 Station Wagon	
2+1 portes	Fr. 9850.—

TOYOTA
Il n'y a pas plus complet!



Bon pour plus de détails

Veillez m'envoyer votre documentation détaillée sur la Toyota Corolla 1200.

Nom: _____

Adresse: _____

NP, localité: _____

A envoyer à:
Toyota SA, Agence générale pour la Suisse,
Service de documentation, 5745 Safenwil

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames

Tarif de la publicité

ANNONCES: 58 c. le mm. min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.-. Naissances, mortuaires 1.- le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Blénne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.-	44.-	23.-	8.50

ÉTRANGER

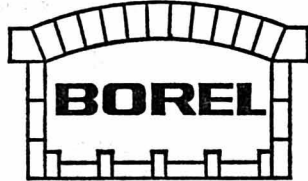
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

OFFRES D'EMPLOIS



fabrique de fours industriels engagerait:

SERRURIERS DE CONSTRUCTION

pour la fabrication de bâtis de fours. Entre autres, un poste est à repouvoir pour lequel nous cherchons un serrurier qualifié et pouvant assumer des responsabilités.

Travail varié. Ambiance agréable. En outre, nous cherchons un

AIDE-SERRURIER

pour le coupage et le pliage de tôles sur machines. Candidat ayant les aptitudes nécessaires serait instruit par nos soins.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 31 27 83.

DENIS BOREL S.A.

Mécanique de précision, Neuchâtel cherche

mécanicien de précision aides-mécaniciens tourneurs fraiseurs

Etrangers avec permis B acceptés. Bon salaire, selon capacités. Tél. 25 25 91 ou 33 49 30.

Blanchisserie Lory, Moulins 6, Saint-Blaise, cherche

dame

pour travaux à la calandre chauffeur livreur

à mi-temps. Entrée: 15 juin 1974. SALAIRE ÉLEVÉ.

Se présenter, ou téléphoner au 33 57 90.

E.R.I. S.A., Sablons 48, cherche des

employé(e)s

pour réglage d'horlogerie. Entrée immédiate ou à convenir. Horaire continu ou normal. Salaire élevé. Tél. 24 57 47.



SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE

Seilergraben 61 - 8001 Zurich
Tél. (01) 32 71 72

Nous cherchons, pour le 1er août ou plus tôt,

secrétaire de direction

de langue maternelle française.

Sa tâche principale consistera en la rédaction de notre correspondance française et divers autres travaux de secrétariat. Après une période d'introduction, elle aura aussi à traduire en français des textes allemands. Comme nous nous occupons également du secrétariat d'une association internationale, des connaissances d'anglais seraient un avantage.

Notre entreprise, organisée selon des principes modernes, offre d'intéressants avantages sociaux. Un studio meublé peut être mis à disposition si nécessaire. Nos bureaux modernes sont situés à 5 minutes de la gare principale.

Si le travail au sein de notre équipe vous intéresse et si vous possédez une bonne formation commerciale, nous vous prions de nous adresser une brève offre de service ou de nous téléphoner.

armourins



NOUVEAUTÉ

Lahco c'est la mode des piscines, la mode des plages. Toujours à l'avant-garde tant dans les dessins que dans la coupe, Lahco offre en plus une silhouette avantageuse, quels que soient vos tours de hanches, de taille, de poitrine, de ceci, de cela. Notre collection Lahco est là pour vous convaincre!



Nos modèles imprimés «uni-sex». Le slip de bain pour homme, assorti aux modèles dames, est en Lycra, donc agréable à porter, facile à laver, vite sec. Avec une petite poche pour monnaie, allumettes (ah! bon?). Remarquez la forme shorty, préférée par les hommes. Coloris marin/ fuchsia ou orange/brun. (Mais oui, c'est aussi masculin!)

29.90



Deux-pièces, même tissu imprimé pink ou marine, soutien-gorge légèrement sous forme, très très agréable à porter, même sur la terrasse. Qualité Lycra, donc vous connaissez! Tailles 38 à 44:

55.-

Maillot une pièce (ils reviennent, plus mode que jamais), avec renfort de buste, dessin amincissant-même-les-grandes-tailles! Un miracle! Rouge/jaune ou marine/pink pour les couleurs, Lycra pour la qualité et les avantages. 38 à 46:

59.-

mieux vivre avec armourins

+ billets gratuits de la loterie de la Quinzaine de Neuchâtel

Le home d'enfants de Courtelary cherche

UNE EMPLOYÉE DE CUISINE

appelée à travailler en collaboration avec une personne expérimentée.

- Semaine de 5 jours
- Traitement selon législation cantonale.
- Entrée en fonction immédiate ou date à convenir.

Adresser demandes de renseignements et offres à la Direction du home d'enfants, 2608 Courtelary. Tél. (039) 44 11 27.

Petite entreprise à Corcelles cherche

employée de bureau

ayant si possible bonnes connaissances d'anglais et quelques notions d'allemand. Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres BZ 1497 au bureau du journal.

une vendeuse en papeterie

de formation dans la branche ou expérimentée dans un commerce spécialisé. La conscience au travail sera compensée à sa juste valeur. Place stable.

Se présenter au bureau en prenant rendez-vous par téléphone au No (038) 25 44 66.

Atelier d'horlogerie S.H.R. cherche

plusieurs employées

pour assemblage de mouvements d'horlogerie. S'adresser au 4, rue du Tertre. Tél. 24 71 00.

RESTAURANT BEAULAC

Au port de Neuchâtel engage:

pour le restaurant français

1 CHEF DE RANG

qualifié. Gains intéressants

Téléphoner au 24 42 42 à Mme Prod'hom, dès 14 h 30.

Ferblantier couvreur cherche

ouvrier

de métier, ou aide qualifié. Manœuvre accepté.

Tél. 31 78 28, le soir, dès 19 heures.

Nous cherchons pour le repassage des habits

remplaçante

du 21 juillet au 18 août. Tél. 24 18 88.

Maison suisse cherche

jeune représentant (e)

Débutant(e) accepté(e). Cours payés. Fixe, frais et commissions. Ambiance sympathique. Soutien dans la vente par spécialiste.

Pour fixer entrevue, tél. (032) 23 56 44.

Sans mise de fonds, devenez

distributeur exclusif

pour votre région.

Convientrait à: Agent libre Commerce de pneus Carrosserie et tout autre commerce.

Faire offres sous chiffre 17-24726, à Publicitas S.A., 1700 Fribourg.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

boulangier-pâtissier

ou

boulangier

Congé le dimanche, bon salaire.

S'adresser à la boulangerie Pierre-André Krebs, Côteaux 4, Cortalloid. Tél. 42 11 08.

Cherchez-vous un travail accessoire?

Nous cherchons

personnes consciencieuses

pour distribuer des imprimés dans les boîtes aux lettres dans les localités suivantes: Bôle, Colombier, Corcelles, Cresier, Hauterive, Saint-Blaise. Horaire libre, salaire élevé.

Pour toutes inscriptions, téléphoner ou écrire à Adresse S.A. - Case postale 43 - 1225 Chêne-Bourg - Tél. (022) 48 64 44.

SOMECSA

FABRIQUE DE CADRANS en face de la gare de Corcelles engage

décalqueuse

Prêre de téléphoner au (038) 31 23 31.

Pour son département RESTAURANTS, Coop Neuchâtel engagerait un

employé de maison

aide-concierge et employé (ou employée) d'office. Horaire agréable et prestations sociales d'une grande entreprise.

Cité Universitaire, 2000 Neuchâtel, Clos-Brochet 10. Tél. (038) 24 68 05.

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de détail de la ville cherche

PERSONNE

active et ayant de l'initiative pour réception de la marchandise et quelques fabrications. Eventuellement demi-journées.

Faire offres sous chiffres BY 1480 au bureau du journal.

Pension pour personnes âgées, à 16 km de Neuchâtel, engage début juin ou date à convenir

femme de chambre

connaissant la cuisine simple. Nourrie, logée. Congés réguliers.

Adresser offres écrites à HX 1410 au bureau du journal.

On engage tout de suite :

mécanicien auto
aide-mécanicien

pompiste remplaçant.

Garage des Jordils
Agence Fiat et Peugeot.
2017 Boudry, tél. (038) 42 13 95.

Etablissement de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

dame de buffet
demoiselle de buffet

Horaire de travail 6 h 30 à 15 heures.

dame de buffet
demoiselle de buffet

Horaire de travail de 18 h à 24 heures, congé le samedi.

Tél. (038) 25 66 15, dès 9 heures.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

chauffeur
manœuvre

Places stables, bien rémunérées. Semaine de 5 jours, chambre et pension à disposition. S'adresser au magasin Lehnerr frères, rue Fleury 7, Neuchâtel. Tél. 25 30 92.

SOMMELIÈRE
SOMMELIER

sont recherchés par L'HOTEL DU SOLEIL A CORNAUX. Entrée immédiate ou à convenir. Possibilité de travail par deux horaires. Gains intéressants. Congé les samedis et dimanches. Prière de téléphoner entre 11 et 13 heures ou entre 18 et 20 heures au 47 14 60.

Nous cherchons des

menuisiers
charpentiers

S'adresser à : Menuiserie coopérative, vallon du Seyon, 2006 Neuchâtel. Tél. 25 14 09.

LE RESTAURANT LE JURA à Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

sommelière
fille de buffet
fille pour l'office

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Commerce d'électricité de Neuchâtel cherche

employée de bureau

pour comptabilité et travaux de bureau. Entrée en service début juin ou date à convenir.

Adresser offres écrites à NJ 1478 au bureau du journal.

On cherche

boulangier et pâtissier

Permis A, B ou C. Semaine de 5 jours. Laboratoire moderne.

Tél. (038) 24 17 19.

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, consciencieuse, ayant de l'initiative, trouverait emploi stable dès le 6 août 1974 dans bureau d'architecte de la place. La préférence sera donnée à une habile sténodactylographe appréciant également les travaux comportant des chiffres. Travail varié, place stable et avantages sociaux. Faire offres, avec curriculum vitae, à Alfred Mantel, architecte, rue Emer-de-Vattel 25, Neuchâtel.

Profitez de vos congés de Pentecôte **Avec notre**
pour **VISITER** notre **CRÉDIT** **20 000.-**
JUSQU'A Fr. SANS CAUTION

GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL
DU MEUBLE
l'exposition la plus grandiose de l'année !

de 30 mois, avec 25% d'acompte seulement, sans intermédiaire bancaire, sans réserve de propriété sur demande, avec assurance crédit contre risques décès et invalidité totale — suspension des versements en cas de maladie, accidents, service militaire, naissance, etc. (selon dispositions jointes au contrat) — avec rachat de vos meubles usagés en paiement partiel sur tous vos achats !!!

DES SALONS (canapé-lit)	DES CHAMBRES A COUCHER	APPARTEMENTS COMPLETS 3 PIÈCES	DES STUDIOS	DES SALLES A MANGER
au comptant Fr. 795.-	au comptant Fr. 1285.-	au comptant Fr. 3995.-	au comptant Fr. 1225.-	au comptant Fr. 785.-
en 30 mois Fr. 900.-	en 30 mois Fr. 1460.-	en 30 mois Fr. 4520.-	en 30 mois Fr. 1400.-	en 30 mois Fr. 890.-
avec 1er versement Fr. 199.-	avec 1er versement Fr. 322.-	avec 1er versement Fr. 999.-	avec 1er versement Fr. 307.-	avec 1er versement Fr. 197.-
et	et	et	et	et
à Fr. 23.- par mois	à Fr. 37.- par mois	à Fr. 117.- par mois	à Fr. 36.- par mois	à Fr. 23.- par mois

vos frais de voyages remboursés pour tout achat

SAMEDI DE PENTECÔTE
1er JUIN

DANS NOS GRANDES EXPOSITIONS DE BULLE
rte de Riaz 10-16 sortie ville dir. Fribourg

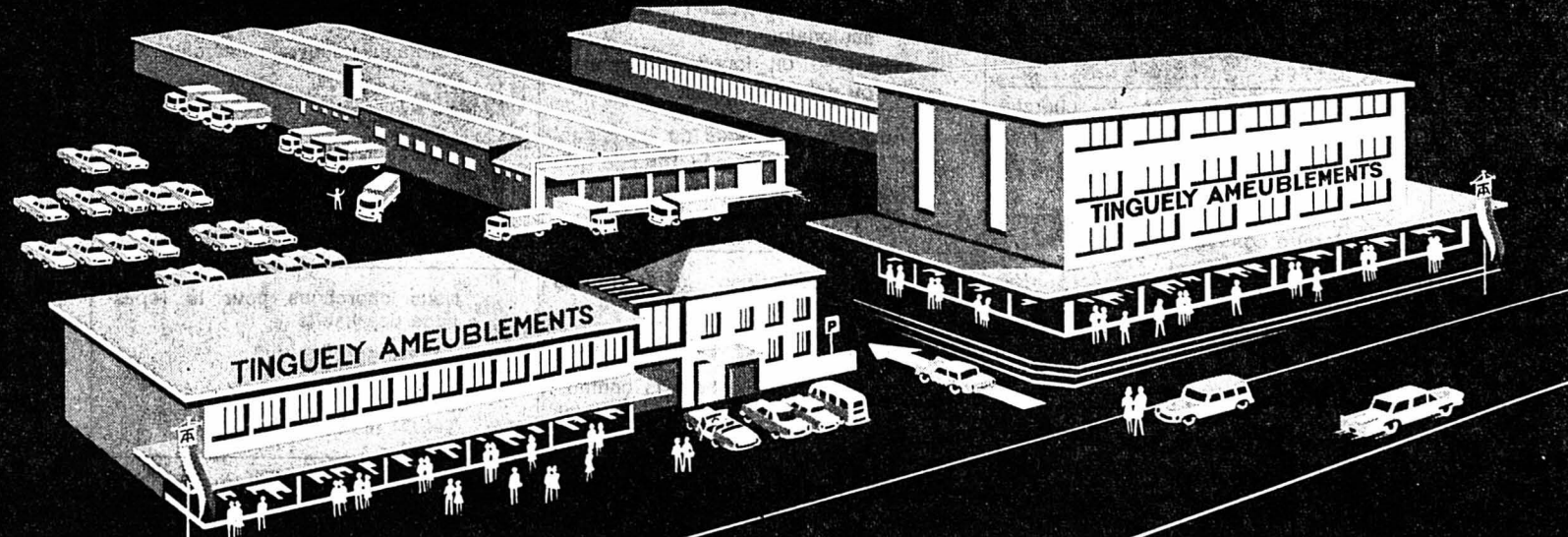
LUNDI DE PENTECÔTE
3 JUIN

VOUS POURREZ GAGNER
Fr. 1000.-

sur simple présentation de cette annonce lors de votre visite en nos magasins. Nous vous offrons un droit de participer gratuitement à notre grande loterie — (Publication du tirage dans ce journal).

le centre suisse du meuble à crédit
Tinguely ameublements sa

NOTRE MAGASIN DE GENÈVE SERA FERMÉ LE LUNDI DE PENTECÔTE



NOS EXPOSITIONS SONT OUVERTES SANS INTERRUPTION DE 8 H. LE MATIN À 18 H. 30 LE SOIR

L'Usine DECKER S.A., à Neuchâtel, cherche pour son atelier à Cornaux un

PEINTRE

pour peinture au pistolet, de séries de pièces en tôle, essentiellement couche de fond.

Adresser offres ou se présenter à l'usine DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 55 44.

Auberge communale, Provence (VD), cherche pour entrée immédiate, une

sommelière

Tél. (024) 73 11 38.

Je cherche

AIDE

pour travaux variés, dans mon commerce de fruits, à Wavre.

Bruno Röthlisberger, 2075 Wavre. Tél. (038) 33 19 69.

Proposons travail immédiat à

1 secrétaire comptable
1 serrurier
1 mécanicien-monteur

pour longue mission

Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

**BAECHLER**

TEINTURIERS
cherchent pour LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX et LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRANTES

Bons salaires.
Travail indépendant.
Entrée immédiate.

Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS, Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

M. Schwarzenbach « reprend sa liberté » ...ou la fin d'une alliance boiteuse

De notre correspondant de Berne : Comme nous l'avons annoncé hier, le groupe parlementaire qui forme le mouvement républicain et l'Action nationale a destitué son président M. James Schwarzenbach.

Cette décision est l'aboutissement d'une situation devenue trop ambiguë. Il y a eu, deux propositions de MM. Müller et Reich tendant à examiner la réorganisation de la communauté Action nationale-républicains... donner à penser à M. Schwarzenbach qu'on voulait l'évincer. Elles étaient l'aboutissement de divergences et de tensions qui commencent à vrai dire dès la constitution du groupe en 1973, nécessitée par le règlement sur le nombre de conseillers à atteindre pour former un groupe parlementaire.

UNE AISANCE « I RETOURNER SA VESTE »

M. Schwarzenbach sentant sa fin prochaine avait bien tenté de déjouer la manœuvre en prenant les devants. Il excluait du parti le conseiller national Reich (rép. ZH) mais il ne trouvait que trois collègues pour le suivre et se trouvait minorisé dans le groupe commun créé en 1973.

Une réunion mercredi a groupé sept membres qui se sont donné un nouveau président M. Braem (rép. ZH) tandis que M. Oehen (action nat. BE) homme fort de la nouvelle formation se contentait de la vice-présidence.

Les griefs formulés à l'encontre de M. Schwarzenbach par les « dissidents » font état de l'autoritarisme excessif du fondateur du mouvement républicain et, fait symptomatique, de son aisance à « retourner sa veste ».

Amputé de ses 4/11me le groupe républicain-Action nationale du Conseil national formera une fraction de tendance « dure » dans la politique à l'égard des étrangers. Quant à la position de M. Schwarzenbach, elle deviendra fort inconfortable aux Chambres puisque avec ses trois fidèles il ne pourra former un groupe reconnu

comme tel et bénéficiant des avantages dévolus aux groupes parlementaires.

Du fait de la scission ainsi intervenue dans le groupe, désormais seulement trois conseillers nationaux républicains demeureront associés aux quatre représentants de l'Action nationale : MM. Oehen (Berne) Müller, Jaeger et Breny. M. Schwarzenbach conserve auprès de lui seulement trois républicains, soit MM. Fischer, Koenig et Graf.

L'abcès est donc crevé. M. Schwarzenbach après tergiversations reprend sa liberté comme il le demandait d'ailleurs et en aucune manière on pourra désormais lui imputer une part au moins des égarements de l'Action nationale qui voudrait chasser de notre pays même des étrangers faisant partie de notre population nationale et provoquer par là un marasme économique dont les travailleurs suisses pâtiraient également.

J.-P. G.

Qui sème le vent récolte la tempête

De notre correspondant de Berne :

Qui sème le vent récolte la tempête. M. James Schwarzenbach peut méditer ce proverbe au lendemain de son éviction fracassante d'un groupe dont il avait inspiré initialement l'action et conduit le succès. Que le torchon ait brûlé entre les tendances du groupe composite cela ne surprend guère finalement. Les hommes que Schwarzenbach avait réunis sous sa houlette n'étaient pas de fidèles disciples résignés à jouer le rôle de second dans l'exploitation, si l'on peut dire, de cette mine politique que constitue la surpopulation étrangère, raison d'être actuelle essentielle des républicains et de l'Action nationale.

Parti d'un sentiment fortement répandu dans le public, M. Schwarzenbach a vite senti que la surenchère menaçait son action. Son alliance avec l'Action nationale portait déjà en puissance sa perte car les pionniers révolutionnaires sont toujours débordés par leurs extrémistes. C'est un phénomène constant qui découle de la psychologie des foules, toujours attirée par « le plus offrant ».

Or les excès de l'Action nationale se sont concrétisés par une initiative populaire (la 3me) qui sera soumise à la votation populaire le 20 octobre et qui préconise une telle limitation de la main-d'œuvre étrangère que cela en devient ridicule et très dangereux pour notre économie. A cet égard, relevons

que l'entreprise Sulzer a publié une étude approfondie sur les conséquences qu'aurait pour elle et pour l'emploi des travailleurs suisses l'acceptation par le peuple des exigences de l'initiative.

Au sein du groupe parlementaire, le conflit naissait donc sur la portée des initiatives. M. Schwarzenbach en a lancé une qui tend à contrer directement celle de l'Action nationale.

L'unité du groupe était rompue d'autant plus que le conseiller national Reich y allait de son avis en formulant une initiative législative. Le groupe en tant que tel perdait tout crédit, c'était la débandade. Il risque bien d'en être de même devant le parlement et le peuple d'autant plus que les éléments de la politique des étrangers du Conseil fédéral tiennent visiblement mieux compte des impératifs de la situation économique tout en paraissant conscients des difficultés d'assimilation et d'intégration d'une population étrangère à laquelle on se doit d'accorder les droits et avantages des citoyens suisses mais dont il faut rappeler parfois les conditions d'existence dans leurs pays d'origine pour expliquer certains problèmes qui se posent de langue, d'éducation, de culture, de mœurs, qui créent ces différences et changent parfois le visage de nos places publiques auxquelles nous sommes traditionnellement attachés et qui représentent un peu de nous-mêmes avant tout, de la terre qui est la nôtre.

J.-P. G.

Exploitation et entretien des routes nationales Vers un subventionnement de la Confédération

BERNE (ATS). — La Confédération participe par des contributions élevées à la construction des routes nationales, mais l'entretien et l'exploitation de ces mêmes routes sont à la charge des cantons. Or ceux-ci ne sont plus en mesure de supporter les dépenses considérables qu'entraînent l'entretien et la surveillance par la police routière de ce réseau qui comprend maintenant de longs tronçons dans la plupart des cantons. Aussi le Conseil fédéral propose-t-il dans un message aux Chambres de modifier l'article 36 bis de la Constitution fédérale de façon à autoriser l'octroi aux cantons d'une aide financière de la Confédération. Ce projet de révision constitutionnelle, s'il passe le cap du parlement, sera soumis à la votation du peuple et des cantons.

L'ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES

Les routes nationales et leurs installations techniques doivent être entretenues et exploitées selon les principes d'une gestion économique et de façon à garantir un trafic fluide et sûr. On distingue les travaux d'entretien courants et ceux d'entretiens des ouvrages, il faut ajouter le service de police. Si l'on considère qu'à partir de 1974, la longueur des revêtements à renouveler ira croissant, la dépense moyenne pourrait s'élever à 90.000 francs par kilomètre et par année. Cela représenterait au total pour la Confédération et les cantons, des dépenses de quelque 170 millions sur la base des prix de 1972. On a évalué que l'entretien d'un tronçon à ciel ouvert à 4 voies revient à 40.000-50.000 francs par année, celui d'un tronçon à ciel ouvert à 2 voies coûte entre 25.000 et 35.000 francs, un tunnel à 2 tubes à 300.000 francs. Les dépenses de la seule Confédération s'élèveraient à 48 millions pour 1974 et à 146 millions en 1990.

LE TEXTE CONSTITUTIONNEL Le nouvel article constitutionnel (36 bis) aurait la teneur suivante : « Les frais des routes nationales sont répartis entre la Confédération et les cantons, compte tenu des charges imposées à chaque canton par les routes nationales ainsi que son intérêt et de sa capacité financière ».

La législation fixera les taux applicables aux contributions fédérales et cantonales pour les frais d'exploitation et d'entretien. Il serait possible de prévoir des contributions fédérales variant de 50 à 90 %, le taux étant fixé pour chaque canton en fonction des charges imposées par les routes nationales, de son intérêt à la route et de sa capacité financière. Il s'agirait en fait d'une première prestation de la Confédération en faveur des cantons dans le sens de la prochaine révision de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, telle qu'elle a été demandée par la motion Binder.

Le kilo de pain 10 centimes plus cher dès le 1er juillet

BERNE (ATS). — Le service d'information « lutte contre la surchauffe » communique :

« En considération du calcul des frais, établi par l'administration fédérale des blés, pour les céréales panifiables importées et après des pourparlers avec le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, les minoteries commerciales ont été autorisées à augmenter les prix de la farine de panification de 12 fr. 50 au maximum par 100 kg, ceci à partir du 1er juin. La baisse du prix des céréales panifiables, enregistrée sur le marché mondial au cours de ces dernières semaines, a évité un ajustement encore plus important du prix de la farine de panification dans le calcul mixte avec les prix trop élevés de céréales déjà importées. Le maintien du prix, valable dès le début de l'année 1973 pour les céréales panifiables indigènes vendues aux minoteries commerciales, concourt également à ce but.

Les prix du pain, nouvellement fixés au 1er janvier dernier, auraient dû conserver leur validité pendant toute l'année au cas où le prix de la farine se serait stabilisé. Les hausses supplémentaires des frais, consécutives à l'importation, enregistrées pour cette matière première ont toutefois nécessité un examen du prix de la farine de panification.

L'augmentation se répercute sur les prix du pain mi-blanc et bis dans une

mesure de 10 centimes, par kilogramme. Les nouveaux prix du pain entreront en vigueur le 1er juillet prochain au plus tôt et seront maintenus jusqu'à la fin de l'année. Les ajustements des prix de la farine de panification et du pain, consécutifs aux matières premières, n'amélioreront ni les marges des minotiers ni celles des boulangers ».

Boulangers mécontents

L'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries, dont le siège est à Berne, déplore la hausse des prix du pain annoncée par l'office du préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices. La demande d'augmentation n'émane pas d'eux, a déclaré l'association à l'ATS, mais des minoteries et se fonde sur la hausse des prix à l'importation des céréales panifiables. Les patrons boulangers et pâtisseries ont affirmé qu'ils sont touchés indirectement par cette hausse due aux frais supplémentaires enregistrés pour cette matière première. Bien que les prix des huiles de chauffage aient provoqué une augmentation des coûts de production dans le secteur de la boulangerie, l'association suisse des patrons-boulangers-pâtisseries n'avait demandé de compensation que pour la période d'ajustement des prix de 1975.

SUITE Des ordures ménagères à la construction

Pour parvenir à ce but, le processus que propose la société Jetzer Engineering — fondée par Raimund Jetzer — est relativement simple. Il consiste tout d'abord à composer les ordures, c'est-à-dire à en faire fermenter rapidement les éléments organiques, puis à sécher le tout dans un courant d'air chaud à 140 degrés C. Il suffit alors d'éliminer de ce matériau sec les pierres ou la verre — le métal en a déjà été retiré tout au début — pour disposer d'une matière fibreuse propre à être pressée, comme le sont les copeaux de bois, sous la forme de panneaux d'aggloméré.

Les panneaux ainsi obtenus à partir d'ordures se prêtent à d'innombrables usages, affirme le premier lauréat de ce nouveau Prix national qui est appelé à faire grand bruit. Comme matériau d'isolation thermique dans les habitations, par exemple, ou comme cloison de bureau. Comme matière brute pour des meubles bon marché, aussi, ou même comme élément de base

dans des meubles plus élaborés, plaqués de palissandre ou de noyer... Ces sortes de « planches d'ordures » peuvent d'ailleurs être fabriquées à partir d'un mélange de copeaux de bois et de fibres Jetzer », de même qu'elles peuvent donner lieu, « pures », à la constitution de panneaux épais où alternent les couches « jetzer » et les couches de bois aggloméré.

DES TESTS POSITIFS

L'idée est évidemment extraordinaire. Mais s'il ne s'agissait que d'une idée, on aurait des raisons de rester sceptique. Or c'est bien davantage, puisque la société de Raimund Jetzer a déjà procédé à la fabrication de tels panneaux — notamment à partir d'ordures provenant d'Horgen, dans le canton de Zurich — et que le laboratoire fédéral d'essais des matériaux les a soumis à une impressionnante série de tests. Il en est ressorti notamment que ce matériau jouissait de propriétés très semblables à celles des panneaux de bois aggloméré (isolation sonore et thermique, résistance au feu, stabilité mécanique, etc.), mis à part une légère odeur que l'on est parvenu ensuite à éliminer. Quant à l'incinération biologique de ces ordures récupérées, les experts affirment que l'on n'y trouve que des bactéries fort communes, et que la multiplication des germes est la même que dans les panneaux de bois. Il est vrai que les experts les plus éminents ne connaissent parfois pas encore les conditions de développement de certains virus ou de certaines bactéries, le doute objectif peut donc subsister.

L'ECONOMIE DE MATIERES PREMIERES

Mais ces panneaux seront-ils chers, ne manque-t-on pas de se demander ? Jetzer Engineering assure à ce propos — avec une importante documentation à l'appui — que les « planches d'ordures » seront près de quatre fois plus économiques que celles en bois ! Quant aux

frais d'investissement nécessaires, liés à l'implantation de telles usines de compostage-séchage-pressage, ils devraient être trois fois moins élevés que pour une usine d'incinération ordinaire. C'est dire que ce procédé révolutionnaire est on ne peut plus économique à la fois pour l'utilisateur et pour les collectivités publiques qui s'y intéressent.

Il contribuerait en outre à sauvegarder notre environnement, grâce à la décharge des usines d'incinération relativement polluantes, et grâce au fait qu'il permettrait d'éviter la coupe de nombreux arbres. Il assurerait enfin une judicieuse récupération — donc une économie — des matières premières, une démarche qui va s'imposer toujours davantage dans notre monde à développement incontrôlé et aux ressources devenues rares.

Félicitations à Raimund Jetzer pour avoir osé s'attaquer à ce qui aurait passé pour une gageure il y a encore quelques années, et pour avoir réussi à prouver que l'on pouvait désormais imaginer l'inimaginable... Bravo aussi, en passant, aux promoteurs du Prix Environnement-72 et à son jury, qui réunit les professeurs Bruno Böhlen (vice directeur de l'Office Fédéral de la protection de l'environnement), Maurice Cosandey (président de l'Ecole Polytechnique de Lausanne), Olivier Reverdin, Léo Schürmann, ainsi que le directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas en Suisse M. Jean-Jacques Michel : ils ont permis de révéler au terme de ces deux premières années et parallèlement aux réalisations de Jetzer Engineering, un ensemble de travaux particulièrement encourageants. Qui permettent désormais de croire pour notre pays, à une véritable « Economie de récupération » des déchets solides.

Eric SCHAERLIG

SUITE CK 73

La conception « CK 73 » fait ressortir ainsi les tendances nationales. Les cantons et les communes devront s'inspirer de ces constatations pour les confronter avec leurs conceptions présentes et futures. Le résultat dépendra de l'aptitude des cantons à concevoir et défendre les projets qu'ils imagineront eux-mêmes s'ils ne veulent pas voir la Confédération et ses planificateurs continuer de bâtir leurs projets par-dessus les frontières cantonales au nom de la rationalisation et aussi de ses illusions fréquentes.

J.-P. G.

« Hit parade » de la Radio romande

L'enquête No 22 du « Hit parade » de la Radio romande a donné les résultats suivants avec, en caractères gras, les nouveaux venus :

1. Mon vieux (Daniel Guichard) ; 2. Quelque chose et moi (Gérard Lenorman) ; 3. Pour un sourire de toi (Jacky Reggan) ; 4. Une vague bleue (Michèle Torr) ; 5. Waterloo (Abba) ; 6. My coo ca choo (Alvin Stardust) ; 7. Prends ma vie (Johnny Halliday) ; 8. Ok Chicago (Resonance) ; 9. Si je te demande (Frédéric François) ; 10. Seasons in the sun Terry Jacks ; 11. Folle follement heureuse (Mireille Mathieu) ; 12. Les villes de solitude (Michel Sardou) ; 13. Je pense à toi (Michel Delpech) ; 14. Ecoute bien c'est un tango Alain Barrière ; 15. Accepte moi Ringo ; 16. My name is nobody (Ennio Morricone) ; 17. Bay bay 26-38 (C. Jérôme) ; 18. Do you kill me... The Humphries Singers ; 19. La vie est si douce Henri Dès ; 20. La vie à 25 ans (Dani).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wollrath Rédacteur en chef : Jean Hostletier

VAUD

Initiatives populaires en souffrance : nouvelle protestation

LAUSANNE, (ATS). — Après l'association pour l'aménagement du sol vaudois et l'association « Sauver Lavaux », c'est l'association contre l'aérodrome d'Etagnières qui s'insurge contre le fait que des initiatives populaires déclarées recevables avec des dizaines de milliers de signatures tardent à être soumises au peuple souverain par les autorités.

Réunie mercredi, cette dernière association a pris connaissance d'une lettre que le Conseil d'Etat vaudois a adressée au Grand conseil le 19 avril 1974, relative aux initiatives dites « de Noville » déposées il y a six ans déjà pour l'extension des droits populaires et pour le droit d'opposition des communes contre des projets d'aéroports. Elle considère cette lettre comme « une manœuvre dilatoire », puisque le Conseil d'Etat reporte à la session de septembre la réponse qu'il s'était engagé à donner avant le 15 mai 1974 au Grand conseil. Les motifs invoqués n'ont nullement convaincu l'association contre l'aérodrome d'Etagnières, qui a décidé à l'unanimité de demander au Grand conseil, en application du droit de pétition, de prévoir dans la constitution vaudoise une disposition contraignant le Conseil d'Etat à soumettre dans un délai de deux ans toute initiative constitutionnelle qui a réglé initialement.

GENÈVE

Crime dans un studio de la vieille ville UNE FEMME DE 39 ANS TUÉE D'UNE BALLE DANS LA TÊTE

De notre correspondant : Tard dans la soirée de mercredi, la police de sûreté genevoise a convoqué la presse pour lui faire part de la macabre découverte qu'elle venait de faire, consécutivement à un crime qui avait été commis au cours de la nuit précédente.

Voici le déroulement des faits, chronologiquement établi.

UN MARI INQUIET

Peu avant 19 heures, mercredi, un habitant de Genève, M. P. (ainsi la police le désigne-t-elle pour l'instant) se présentait à la gendarmerie de la place du Bourg-de-Four, dans la vieille ville, et y exprimait son inquiétude : sa femme, Mme P., Genevoise, âgée de 39 ans, n'était pas rentrée au domicile conjugal le matin. (Ouvrons ici une parenthèse pour préciser que la victime avait pour habitude de s'absenter pendant la nuit...)

Trouvant la chose suspecte, il s'était rendu au petit studio que sa femme occupe (en marge du domicile conjugal donc), place du Bourg-de-Four. Il avait trouvé porte close. M. P. avait ensuite patrouillé dans le quartier, questionnant les amis de sa femme pendant le courant de l'après-midi. Il avait fait tout blanc.

UN CADAVRE ET DU SANG...

Les policiers employèrent alors les grands moyens. N'obtenant pas de réponse à l'adresse indiquée, ils enfoncèrent la porte et firent un sinistre découvert : celle du cadavre de Mme P. baignant dans son sang, le visage tourné contre le sol. La malheureuse était bien morte. Le médecin légiste qui fut aussitôt alerté constata que la victime avait reçu une balle de petit calibre (6,35) derrière l'oreille, le projectile pénétrant dans l'os temporal et y restant fiché. La mort dut être instantanée.

CRIME CRAPULEUX

On remarqua aussi que le studio avait été fermé à clef de l'extérieur, que la clef avait disparu, ainsi que le sac à main de la victime et son contenu.

Un examen plus attentif fit apparaître qu'un deuxième projectile avait été tiré, ricochant contre les murs avant de se perdre finalement dans la salle de bain, où les policiers le retrouvèrent. Cette balle-là n'a donc pas touché la victime, ce qui suppose une certaine maladresse de la part du tireur. Personne parmi les voisins n'a rien entendu. Il est vrai que ces voisins sont surtout des voisins qui aiment à passer la nuit « hors les murs » ou qui, du moins, font de fréquents va-et-vient. La dépouille mortelle a été transportée à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

Si les enquêteurs ne disposent que de peu d'indices (selon leurs dires), le mobile du crime paraît évident. Il s'agit d'un assassinat crapuleux. Mme P. a très probablement été tuée pour que son assassin puisse la dépouiller. Le médecin légiste a estimé que le crime remonte au milieu de la nuit pré-

cedente. Et c'est en effet à ce moment-là que Mme P. a été aperçue pour la dernière fois, flânant dans les rues animées du centre de la ville. Il semble bien qu'elle ait été victime d'un ami de rencontre.

Autre constatation éloquent : la voiture de Mme P. a été retrouvée en un lieu désert (face au parc des Eaux-Vives), au milieu de la nuit.

Tout laisse supposer que le criminel s'en est servi pour prendre le large, pour l'abandonner finalement en cet endroit discret.

M. P., le mari, a été longuement entendu par les inspecteurs de la Sûreté. Il est en effet le seul à pouvoir aider les policiers, à aiguiller leurs investigations.

LA VICTIME ÉTAIT « FICHÉE »...

Le développement de l'enquête se révèle difficile, du fait de l'absence de tout témoin (visuel ou auditif) du crime. Quelques précisions ont pu cependant être apportées. Il est maintenant certain que la victime exerçait le « plus vieux métier du monde ».

Elle était fichée comme prostituée sans pour autant que son mari, qui exerce une profession régulière, puisse être accusé d'avoir profité de la débauche de sa femme.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cet homme n'a pas été inculpé. Il n'a été entendu qu'à titre de témoin.

Quant le cadavre de Mme P. a été découvert, mercredi soir, le lit du studio n'était pas défait. Et la victime n'était pas déshabillée. Ceci indique que l'inconnu qu'elle a ramené chez elle — ou qui lui y a rendu visite, l'a attaquée aussitôt, avec le dénouement tragique que l'on sait.

L'identité de la victime : Josiane Platz. Elle avait loué le studio à son premier nom car elle avait été mariée deux fois et

faisait suivre son nom de jeune fille. La police a précisé que l'assassin a tiré trois coups de feu, et non deux. Un seul a manqué la cible.

RÈGLEMENT DE COMPTE DÉGUISE EN CRIME CRAPULEUX ?

C'est une possibilité qui n'est pas à écarter complètement, estiment certains enquêteurs, qui pensent que le tueur n'a emporté le sac à main de la victime que pour donner le change et dérouter les enquêteurs.

Pour d'autres policiers, comme pour les « belles de nuit » camarades de la victime, il s'agit plutôt d'un crime avec le vol pour unique mobile.

On sait de Mme Platz qu'elle avait un caractère assez difficile, qu'elle se montrait un peu « sèche » avec ses clients. Aurait-elle mécontenté un de ceux-ci au point de le conduire à une telle extrémité ? Peu probable car on n'a relevé aucune trace de bagarre. La femme a été visiblement tuée par surprise. Il ne semble pas non plus que le logis ait été fouillé, ou alors cette investigation a été faite avec une science consommée.

Les spécialistes du laboratoire de l'identification judiciaire ont recolté sur place quelques empreintes, qu'ils s'emploient à vérifier.

Une dernière supposition : le criminel a vraisemblablement rangé sa propre voiture au lieu même où, après son forfait, il est venu abandonner la Mercedes grise de Mme Platz, c'est-à-dire devant la grille du parc des Eaux-Vives.

La victime laisse une fille de 17 ans et des parents qui, tous ignoraient la nature de ses activités « professionnelles ». Elle était mariée à un homme plus jeune qu'elle, employé dans un service public genevois.

René TERRIER

SUISSE ALEMANIQUE

Théâtre de Bâle: le référendum a abouti

BALE (ATS). — Le référendum lancé contre l'augmentation des subventions accordées au théâtre de Bâle, approuvée par le Grand conseil bâlois, a été déposé mercredi avec 4300 signatures non contrôlées. Etant donné que seules 1000 signatures sont nécessaires dans le canton de Bâle-Ville on peut considérer que l'initiative a abouti. Par mesure de précaution, le Conseil d'Etat a déjà fixé la date de la votation populaire aux 22 et 23 juin.

Une première augmentation de 2,6 millions de francs de la subvention avait été approuvée en mai 1973 par le Grand conseil bâlois, mais elle devait être refusée en septembre par le peuple à la suite d'un référendum. En avril de cette

année, le gouvernement avait alors soumis au Grand conseil un nouveau projet d'augmentation de la subvention, réduit cette fois de 800.000 francs. Après l'approbation par le Grand conseil, l'Action nationale avait à nouveau lancé un référendum. Le Conseil d'Etat bâlois a fixé la votation au week-end du 23 juin déjà, car une décision doit être prise le plus rapidement possible. L'augmentation des frais d'exploitation du nouveau théâtre de Bâle nécessite en grande partie des subventions plus élevées. Les travaux doivent être terminés en automne 1975. Un nouveau directeur doit également être nommé, M. Werner Dueggen ayant démissionné à la suite du résultat négatif de la votation de septembre 1973.

DEMAIN, SAMEDI 1^{er} JUIN 1974

Ouverture de la piscine du Val-de-Travers

Des installations transformées et modernisées

La piscine du Val-de-Travers a été ouverte pour la première fois aux baigneurs, le 24 juillet 1959. Les installations des Combes ont été inaugurées officiellement le samedi 22 août de la même année, en présence du conseiller d'Etat Pierre-Auguste Leuba, et... par une pluie diluvienne. Ce rappel étant fait, nous ne saurions nous étendre sur ce que furent les tribulations de ces pionniers à la foi vivante et à l'ardeur enthousiaste. Président du comité d'initiative (créée le 27 novembre 1956 à Môtiers) en faveur de la construction d'une piscine au Vallon et président de l'Association de la piscine du Val-de-Travers du 23 janvier 1958 au 16 octobre 1969, M. Landry aurait d'innombrables souvenirs à raconter sur ce que furent les discussions qui ont précédé le premier coup de pioche du 28 avril 1959 et les onze premières années d'exploitation, marquées — comme dans la vie de tout un chacun — par des hauts et des bas.

Mais aujourd'hui, il n'est pas question de faire l'historique de la construction et de l'exploitation du bassin des Combes fermé l'année passée et dont une première étape de son existence a pris fin pour renaître à nouveau, plus belle qu'avant comme le dit la chanson.

Des exigences légales plus sévères

Au cours des années, les exigences de l'Etat au sujet des installations de régénération de l'eau et de l'hygiène se rapportant aux baigneurs sont devenues plus sévères et les prescriptions en la matière se sont radicalement modifiées. Le Laboratoire cantonal, chargé d'exercer la surveillance de la qualité de l'eau et des installations techniques, a insisté pendant plusieurs années, sous la menace de la fermeture du bassin des Combes, pour que des améliorations soient rapidement entreprises. Les études et discussions, commencées en 1968 déjà, ont donc duré plus de cinq ans avant que les travaux effectifs de modernisation ne débutent en mai 1973. Il me sera également très difficile de relater par le détail ce que furent ces années

de travail pour les responsables et l'ancien comité de la piscine. Qu'il me soit simplement permis de survoler à grands traits de plume cette période difficile mais nécessaire à la survie de la piscine du Val-de-Travers.

Les données du problème ayant été posées par le laboratoire cantonal, le comité prit de nombreux contacts et réunit à plusieurs reprises les représentants des communes afin de leur exposer la situation. Un projet global, chiffré à 1.650.000 francs et comprenant la construction d'un bâtiment de trois étages, fut jugé trop onéreux. Au début 1972, les communes acceptèrent le principe du financement des installations techniques, laissant le soin aux responsables de la piscine de trouver des fonds pour la construction des vestiaires.

Une souscription publique fut lancée en octobre 1971 pour la récolte de parts sociales destinées à aider le financement des travaux.

L'accord des communes

Après de nombreuses discussions et entrevues, il fut décidé que les communes du Val-de-Travers prendraient à leur charge une somme de 800.000 francs, permettant la modernisation des installations techniques, la pose du chauffage de l'eau et l'étanchéité du bassin pour ne parler que des gros « morceaux » du projet et du devis présentés par l'architecte M. Jean-Marc Busigny. L'Etat de son côté, au titre de subventions, accorderait un montant de 220.000 francs en chiffres ronds. La situation était ainsi clarifiée et la répartition entre les communes du montant de 800.000 francs allait pouvoir être entreprise en septembre 1972. De septembre à décembre 1972, les onze conseils généraux du Vallon donnaient leur accord pour le financement des installations techniques de la piscine. Le dépôt des plans était fait le 26 janvier 1973 et la décision de fermer le bassin aux nageurs pour la saison 1973 était prise par le comité le 16 mai de la même année.

Les membres du comité de l'association se chargeaient alors d'étudier la construction de deux pavillons, l'un devant abriter de nouveaux vestiaires, l'autre devant servir à l'exploitation de la buvette.

Un immense chantier

Le 28 mai 1973, les travaux commençaient. Un immense chantier s'ouvrait aux Combes.

Pendant douze mois, l'enceinte de la piscine allait être soumise à des transformations extrêmement importantes. Favorisés par un temps exceptionnel (au courant de l'automne dernier surtout), les travaux prennent fin aujourd'hui ! Les installations techniques sont maintenant toutes en place et un bassin tout neuf attend les baigneurs. L'eau de la piscine sera régénérée 5 fois par jour selon les prescriptions légales en la matière ; elle sera chauffée ce qui évitera ces baisses de température, préjudiciables à une bonne exploitation. Une autre piscine est née. Superficiellement, elle ressemblera à celle construite en 1959 ; mais vue de près, examinée sous toutes ses coutures, elle fonctionnera selon un système tout différent. Une nouvelle existence commence demain samedi 1^{er} juin pour le bassin des Combes. Par ailleurs, la forme juridique de la piscine elle-même a changé le 5 juillet 1973. D'association, la piscine est devenue société coopérative sous le nom de « Piscine du Val-de-Travers », ce qui a permis la nomination d'un conseil d'administration de 25 membres dont les représentants de toutes les communes du Val-de-Travers. Onze personnes choisies au sein du conseil d'administration ont pour mission de diriger les affaires de la piscine ; ils forment le comité de direction de la société coopérative.

Histoire d'argent...

Comme on s'en rend compte, l'essentiel — et cela se comprend aisément — des discussions a porté sur des questions financières. C'est grâce à l'aide des onze communes du Val-de-Travers, du département de l'Instruction publique qui a accordé — au nom de l'Etat de Neuchâtel — une généreuse subvention et d'autres institutions officielles que la piscine du Val-de-Travers a réalisé son opération « survie ». Les responsables n'oublieront pas l'effort consenti par les pouvoirs publics. C'est donc en leur nom que je remercie les membres des autorités cantonales et communales pour leur soutien. La première souscription (celle de 1971-1972) avait rapporté 106.500 francs, y compris deux souscriptions très importantes des Maisons Ed. Dubied et Cie S.A. et Ebauches S.A. La relance de la souscription publique au cours du dernier hiver n'a pas répondu à l'attente des membres du conseil d'administration. Mais que tous ceux qui ont aidé à la construction d'un très fonctionnel et très esthétique bâtiment d'accueil soient vivement remerciés. Les quelque 260 souscripteurs des années 1971-1972 et les 80 souscripteurs de 1973 et 1974 ont droit à notre vive reconnaissance. Ils ont compris l'intérêt qu'il y avait de soutenir par leur(s) souscription(s) l'effort de quelques personnes en faveur de toute une région. Notre gratitude va également aux industriels et commerçants qui ont répondu affirmativement aux sollicitations de la commission financière, celle-ci nous ayant été d'un précieux secours.

La souscription continue !

Grâce aux souscriptions, aux dons reçus, à des facilités de paiement con-

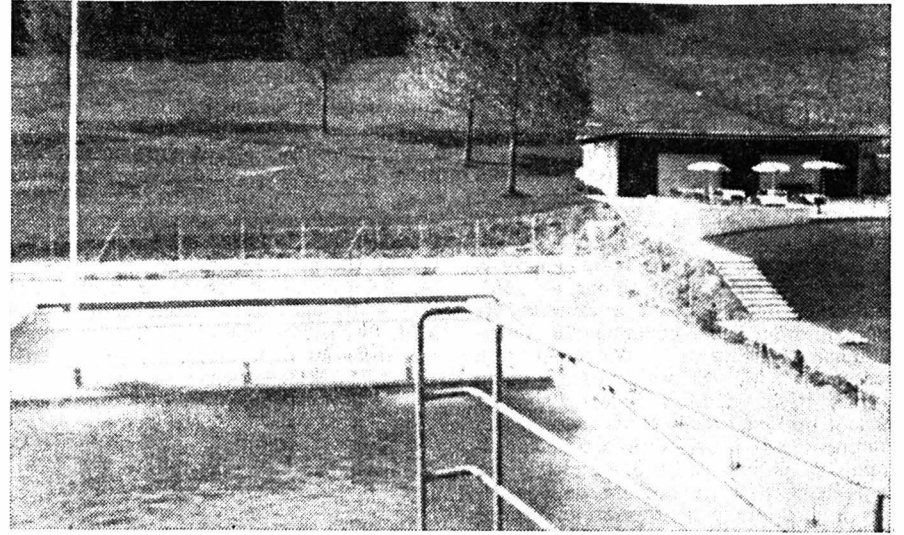
sentis par quelques maîtres d'état, un bâtiment d'accueil a pu être construit. Il répond exactement à ce que nous supposions qu'il soit : simple, doté de vestiaires, de toilettes, d'une caisse et d'un local indispensable à la conservation de notre matériel. D'autres souscriptions sont attendues ; elles permettront d'équiper complètement les vestiaires à casiers (ces locaux sont actuellement encore presque vides) et de penser à la construction (prochaine, espérons-le) d'un autre bâtiment, esthétiquement semblable au précédent, qui abritera une buvette et une terrasse. Mais pour l'instant, ce problème a reçu une solution provisoire, ce qui en fait son charme et son caractère.

Des remerciements en guise de conclusion

Ma reconnaissance va aux maîtres d'état, à leurs ouvriers et employés, qui, dans les délais impartis, ont (re)construit la piscine des Combes ; à l'architecte Jean-Marc Busigny de Fleurier ; aux ingénieurs Wicki et Jaquier ; aux employés de ces deux bureaux techniques qui, tous, ont compris les nécessités des économies indispensables à faire, sans pour autant négliger le côté esthétique et fonctionnel des travaux à réaliser ; aux personnes dévouées qui ont consacré des heures de travail à aménager la nouvelle buvette et à peindre les murs des pédiluves, bénévolement s'entend ! au gardien Waldemar Iten et aux membres de sa famille qui n'ont compté ni leur temps ni leur peine pour que tout soit prêt à l'heure H.

Je dis enfin ma gratitude à mes collègues du conseil d'administration, du comité de direction et surtout du bureau qui m'ont aidé à remplir le mandat accepté en 1969 et dont une étape importante s'achève aujourd'hui... pour recommencer demain !

Frédé JUVET, Couvet
président du conseil d'administration de la piscine du Val-de-Travers.



Depuis le plongeur de 5 mètres, à droite, en haut, la nouvelle buvette avec sa terrasse.

Piscine du Val-de-Travers

HEURES D'OUVERTURE Semaine : 10 h - 20 h
Samedis - dimanches - vacances : 9 h - 19 h

Samedi 1^{er} juin : jour d'ouverture
Entrée gratuite

Les visiteurs profiteront de cette journée pour commander et payer leurs abonnements de saison et au porteur
Photo obligatoire pour les abonnements de saison

Piscine des Combes - Boveresse
Téléphone 63 10 60
Gardien : M. Waldemar ITEN, Fleurier

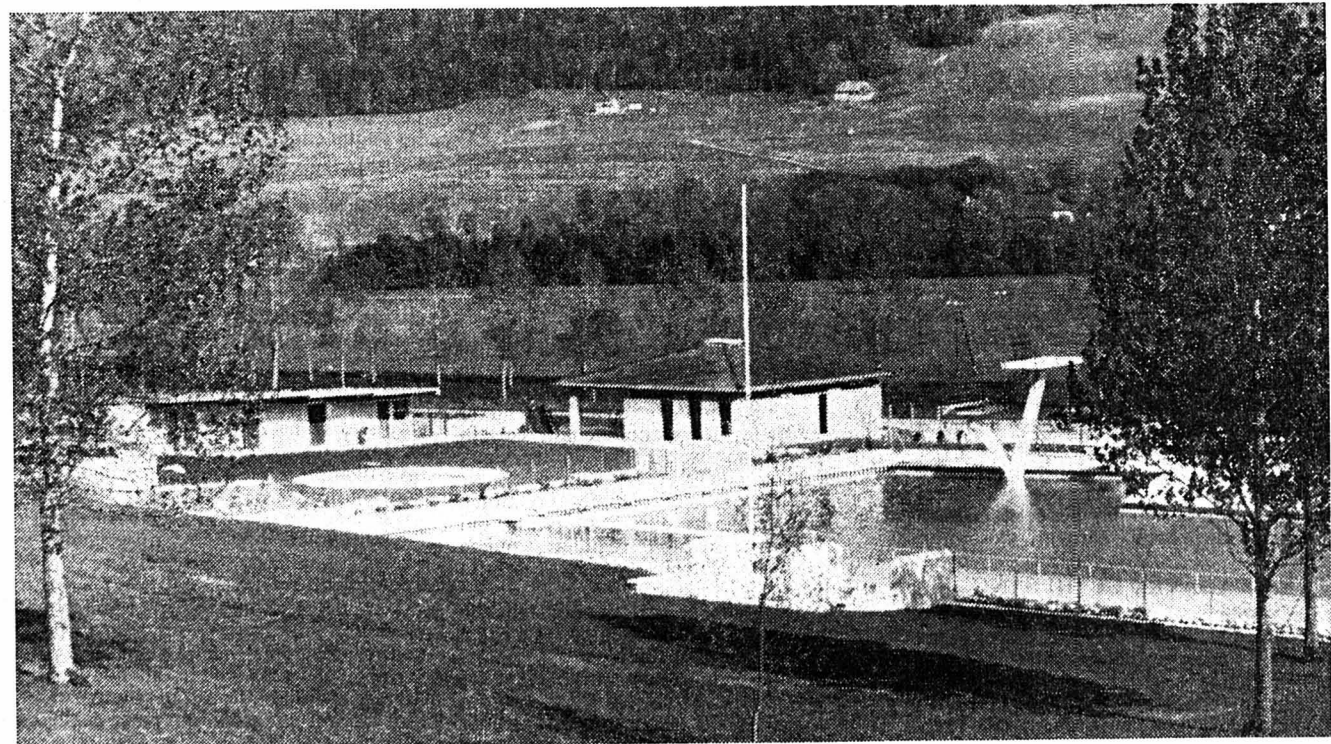
✂ A découper et conserver, s.v.p.

LA SOUSCRIPTION CONTINUE !...

En souscrivant une ou plusieurs parts sociales de 50, 100, 500 ou 1000 francs, vous permettrez aux responsables de la piscine d'améliorer les installations d'accueil.

BULLETINS DE SOUSCRIPTION A LA CAISSE

Avantages offerts aux souscripteurs pour 1974 : 4 % d'intérêt sur le montant de la part sociale à imputer sur l'achat d'un abonnement de saison ou au porteur. Merci d'avance.



Vue générale de la Piscine du Val-de-Travers ? au centre le nouveau bâtiment abritant la caisse, les vestiaires à casiers et communs.

TARIFS POUR 1974

	● Indigène :	● N'habitant pas le Val-de-Travers
ABONNEMENTS :		
— adulte avec casier	55.—	65.—
— épouse	40.—	50.—
— apprenti - étudiant, avec casier (avec carte)	40.—	50.—
— 1 ^{er} enfant	25.—	35.—
— 2 ^{me} enfant	20.—	30.—
— 3 ^{me} enfant	15.—	25.—
— 4 ^{me} enfant	10.—	20.—
— au porteur (50 cases)	22.50	28.—
● ADULTE : 5 cases		● ENFANT : 3 cases
● APPRENTI : 4 cases		
BILLETS :		
adulte	2.50	3.—
apprenti	2.—	2.50
enfant, militaire	1.50	2.—
CASIERS :	● annuel : Fr. 15.—	● journalier : Fr. 1.—
		● Dépôt pour la clef : Fr. 5.—
ENTRÉES GRATUITES :		
● Ecoles du Val-de-Travers		
● Enfants de moins de 6 ans (sous la surveillance d'un adulte)		
● Demi-tarif pour les écoles externes.		

● Pour les habitants du Val-de-Travers : CARTE D'IDENTITÉ à présenter lors de l'achat d'un abonnement ou d'un billet pour pouvoir bénéficier du tarif « Indigène ».

CODONI & Cie

Terrassement-maçonnerie-béton armé

Progrès 1, COUVET
Tél. 63 12 16

GIROUD & EGLI

Serrurerie en général

LES VERRIÈRES
Tél. 66 11 36

A. WIEDMER

Clôtures et serrurerie

FLEURIER
Tél. 61 11 57

Georges SIMONIN

Installations sanitaires
Alimentation de la piscine

COUVET
Tél. 63 11 59

SERVICES INDUSTRIELS

Installations électriques

COUVET
Tél. 63 12 24

BUSCHINI

Travaux de peinture

FLEURIER
Tél. 61 28 39

G. MARTINETTI

Travaux de sablage. Etanchéité.
Joints de dilatation spéciaux
et peinture spéciale étanche.

COUVET - NEUCHÂTEL - SAINT-BLAISE
Tél. 63 15 84

HAMEL

Aménagements extérieurs-verdure

NOIRAIGUE
Tél. 67 11 65

A. MONNET

Ferblanterie

NOIRAIGUE
Tél. 67 11 24

HERZIG & LEUBA

Fenêtres

COUVET
Tél. 63 12 19

la vie économique

CE QUI MENACE

Si la foudre tombe brutalement à l'endroit où on ne l'attend pas, le temps orageux, lui, établit un climat d'inquiétude indéfinie qui peut durer longtemps et disparaître sans qu'il se soit passé quelque chose ou, au contraire, déterminer un malheur.

C'est dans cette situation que se trouve le monde occidental depuis le coup de tonnerre du 15 août 1971, date de la suspension par les Etats-Unis de la convertibilité du dollar. Coup de tonnerre sans effet dévastateur direct, suivi d'autres, dévaluations du franc français, de la livre, réévaluation du deutsche mark, du franc suisse, flottage général et de plus en plus instable des monnaies, développement de l'inflation, hausse de plus en plus démentielle des taux d'intérêts, déficits toujours plus élevés des budgets publics, la liste n'est pas exhaustive, mais il lui manque — jusqu'à quand ? — les signes d'une véritable crise économique.

Jusqu'à présent, en effet, le commerce international n'a pas été grandement affecté par la détérioration de la situation monétaire et financière. La crise du pétrole elle-même n'a pas ébranlé les fondements de l'économie industrielle occidentale. Les optimistes, un instant accablés, relèvent la tête et reprennent à leur compte le mot de Caldéron, « le pire n'est pas toujours certain », les pessimistes se contentent de murmurer : « Attendons la suite ». De fait la situation est ambiguë et difficile à analyser. Pour s'en tenir à la Suisse, on constate que notre commerce extérieur se développe d'une manière étonnante et qu'à l'augmentation prévue des importations en raison de la hausse des produits énergétiques correspond une hausse presque semblable des exportations. 36 % d'accroissement pour les premières en avril et 31 % pour les secondes. Il faut remonter à 1951 pour trouver un taux comparable d'accroissement de nos ventes à l'étranger. Pour les quatre premiers mois de l'année, nous avons importé 14,5 milliards de marchandises et exporté pour 11,5 milliards, ce qui laisse un déficit néanmoins considérable de 3 milliards, en augmentation de 707 millions ou de 30 % sur celui de la même période de 1973.

UNE SITUATION DANGEREUSE

Or, avec des variantes, cette situation fortement déficitaire est celle de tous les pays de l'Europe libre. Mais tous n'ont pas les réserves d'or et de devises de la Suisse et la question qui se pose est celle-ci : comment font-ils et feront-ils face à leurs engagements ? La réponse est simple et elle contient une menace redoutable. Ces pays, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie notamment, s'endettent sur le marché de l'euro-dollar et leurs emprunts y ont atteint le montant de douze milliards de dollars depuis le début de la crise du pétrole. Situation déjà anormale par elle-même et qui l'est beaucoup plus encore quand on sait que l'alimentation de ce marché — par les pays arabes producteurs de pétrole entre autres — est à court terme alors que les prêts accordés sont pour le moins à moyen terme, le décalage entre les deux temps pouvant à chaque instant provoquer l'écroulement du système. Qui sait si les créanciers, qui sont une fois de plus en majorité ceux qui tiennent les robinets du pétrole, ne vont pas retirer leurs fonds et provoquer une crise financière générale qui remettra tout en question et frappera de plein fouet l'économie occidentale ?

Cette menace s'ajoutant à celle plus insidieuse de l'inflation généralisée donne à penser que nous sommes entrés dans une période dangereuse où des « coups de foudre » moins imprévisibles que difficiles à maîtriser peuvent se produire au moment où on s'y attend le moins. La parade à ces ruptures d'équilibre est difficile. Les gouvernements, responsables de l'ordre monétaire et des finances publiques, sont généralement pris au dépourvu, ils agissent en ordre dispersé, quand ils ne tirent pas dans les jambes, malgré les plans et les moyens de défense conjoncturelle élaborés par des économistes, des techniciens et des technocrates qui raisonnent dans l'abstrait et ne tiennent pas compte de la complexité des choses et surtout de la grande mobilité des événements. A chaque jour suffit sa peine et la lutte contre l'inflation reste au premier rang mais l'autre menace qui se profile à l'horizon ne doit pas être sous-estimée. Quand les choses se gâtent un malheur ne vient jamais seul.

Philippe VOISIER

L'Europe va repartir

Au cours de 1973, aucun pas en avant n'a été porté dans l'intégration de l'Europe des Neuf et l'on a même assisté à une floraison de recherches de solutions gouvernementales isolées à la crise pétrolière dès l'automne dernier. Ce manque de coordination s'est étendu à la recherche de matières premières dont l'explosion des prix a déséquilibré la balance des paiements de tous les pays de la Communauté si l'on excepte l'Allemagne fédérale. Enfin, la politique unilatérale de sauvegarde économique et monétaire a atteint son paroxysme avec les mesures prises ce printemps par le Danemark et l'Italie et consistant à exiger des dépôts à la banque d'émission correspondants au 50 % de la valeur des produits importés.

Il n'est pas étonnant non plus qu'en cette ère d'irrespect des engagements communautaires le Royaume Uni aie caressé le désir de rompre avec ses partenaires continentaux du Traité de Rome.

L'IMPULSION DE GISCARD D'ESTAING

La période de somnolence des institutions de la CEE touche à sa fin maintenant que la France vient de se donner un président de la République et un gouvernement.

Avant même que les négociations s'entament entre les Neuf, l'on peut mesurer le changement d'orientation profond qui animera la politique étrangère de Paris par les mutations ministérielles qui donnent un poids beaucoup plus marquant aux partisans d'une collaboration étroite avec les principaux partenaires de la Communauté. Ce renforcement de collaboration concernera aussi les Etats-Unis et les autres puissances du monde démocratique.

Le choix de M. Jacques Chirac comme premier ministre met en po-

sition de pointe un familier des relations internationales dans le cadre des institutions de Bruxelles où son passage a mis aussi en évidence la ténacité qu'il a déployée dans les délicats marchandages du « marché vert ».

Cette volonté plus européenne se précise par la désignation de quatre ministres appartenant au groupe des réformateurs dont la doctrine repose sur l'intégration accélérée des institutions communautaires des Neuf.

Enfin, la nomination de l'ambassadeur de la Cinquième République en Allemagne fédérale, M. Jean Sauvagnargues, à la tête des affaires étrangères de la France prouve à l'évidence que Paris s'emploiera à resserrer ses liens politiques, économiques et financiers avec Bonn.

LE CHANCELIER HELMUT SCHMIDT SOURIT A LA FRANCE

La prospérité durable de l'économie allemande finit par être un sujet d'inquiétude pour les responsables de Bonn.

Avec un excédent permanent considérable, la balance des paiements de la République fédérale voit s'accroître de mois en mois la masse de la demande interne. Au solde actif des échanges commerciaux s'ajoute l'afflux vers l'Allemagne de moyens financiers à la recherche d'investissements en une monnaie solide et dans un pays prospère.

A ce jour, Bonn est parvenu à contenir la hausse des prix à un niveau plus modéré que celui de l'importateur quel autre Etat industrialisé. Mais le déséquilibre entre l'offre et la demande s'accroît, alors que les revendications salariales deviennent plus insistantes. Spécialiste de l'économie, le Chancelier Schmidt estime qu'il est grand temps d'assagir la prospérité de son

pays et de rechercher les moyens d'une collaboration européenne s'assignant comme objectifs un meilleur équilibre des pouvoirs d'achat des devises et l'établissement d'un système efficace d'intervention des banques centrales capable de redresser les distorsions graves et d'empêcher les mouvements spéculatifs d'espèces générateurs de crises.

Fournissant à la France équipements, machines, appareils et produits chimiques, l'Allemagne a fait de sa voisine de l'Ouest son premier client mondial. Réciproquement, Bonn s'approvisionne en biens alimentaires, en articles de mode et en produits industriels français dans un mouvement d'échanges aussi important. Cette complémentarité commerciale est naturelle et bénéfique pour les deux partenaires qui en sont conscients puisque le premier pas international de MM. Giscard et Schmidt, ayant accédé aux leviers de commandes des deux économistes, déjà solidaires.

C'est la remise sur les rails du train européen. Situation prometteuse à un moment très périlleux des relations monétaires internationales et dans un contexte d'intenses luttes politiques internes tant en Allemagne qu'en France, alors même que des difficultés similaires d'affrontements se présentent en Italie et en Grande-Bretagne.

M. Harold Wilson s'en trouvera contrarié sur le point de son programme consistant à remettre en cause la collaboration du Royaume-Uni à édifier l'Europe des Neuf par une intégration progressive.

Pour les années qui viennent, il faudra compter sur l'axe Paris-Bonn qui imprimera son orientation à la Communauté et dont l'impact se prolongera au-delà de la petite Europe occidentale.

Eric DU BOIS

Comment Berne conçoit la taxe à la valeur ajoutée

Le conseiller fédéral Celio, ancien chef du département fédéral des finances et des douanes, a dit, lors d'une assemblée de l'Association suisse pour la recherche prospective, des choses très intéressantes sur la taxe à la valeur ajoutée, telle qu'on la conçoit au Palais fédéral. Il a qualifié de mesures à court terme celles qui ont été mises en discussion pour l'assainissement des finances fédérales :

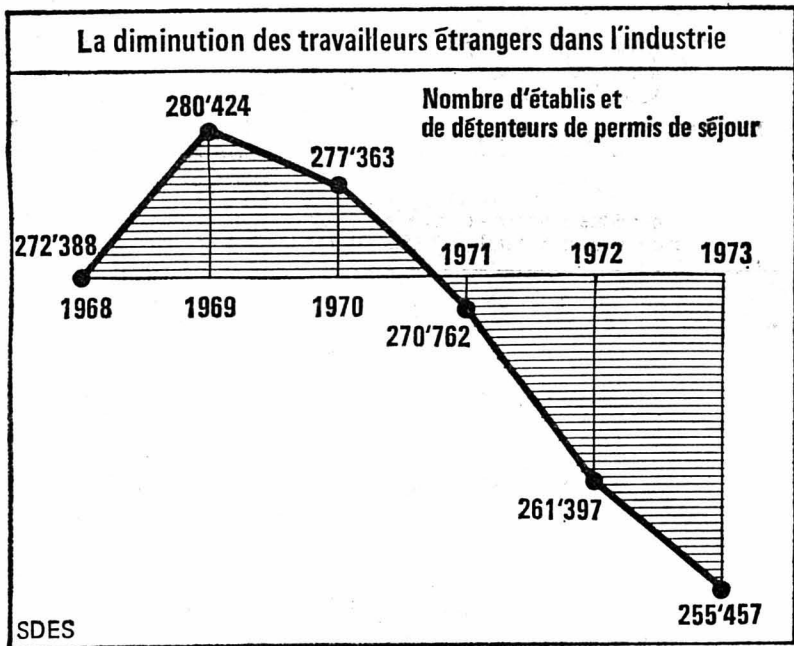
M. Celio estime qu'à longue échéance, il faudra créer un meilleur instrument permettant une imposition plus souple pouvant s'adapter aux conditions du moment. Il pense surtout à la taxe à la valeur ajoutée, dont le parlement serait compétent pour relever les taux, à l'harmonisation des impôts cantonaux et à une taxation annuelle, cernant mieux la situation présente.

Nous savons ce que veut dire la flexibilité en matière d'impôts. Elle est toujours à sens unique, celui des hausses renouvelées. Ce que le fisc a eu en main, il ne le lâche plus. Et la taxe à la valeur ajoutée, assortie de compétences parlementaires pour les hausses de taux, ne signifie rien d'autre que la suppression du droit du citoyen de se prononcer. Ecartant le souverain, le parlement pourrait augmenter les taux selon les besoins de la caisse fédérale.

Il serait alors plus facile de poursuivre dans cette voie et de couvrir les dépenses sans limites des dernières années. Souvenons-nous qu'en 1950, les dépenses de la Confédération se sont élevées à 1,6 milliard de francs, qu'elles se sont établies à 2,6 milliards en 1960, à 7,7 milliards en 1970 et qu'elles atteignent aujourd'hui 13 milliards de francs. Elles augmentent chaque année de plus d'un milliard. On parle constamment d'économies, mais on dépense l'argent pour l'aide au développement, pour l'encouragement de la recherche, des hausses de salaires etc... Si l'on facilite encore le financement d'une telle politique par l'octroi de compétences permettant au parlement de relever le taux des impôts, on voit à peu près ce qui nous attend.

P.A.M.

L'initiative de l'Action nationale : insécurité de l'emploi



L'effectif des étrangers occupés dans l'industrie suisse (bénéficiaires de permis d'établissement, de séjour, frontaliers) avait atteint son niveau maximum en 1970, avec 314.930 personnes. Depuis lors, il n'a cessé de diminuer. En 1973, la régression par rapport à l'effectif record s'est établie à 13.570 personnes ou à 4,3 %. Si l'on fait abstraction des frontaliers — qui viennent chaque jour travailler en Suisse mais habitent au-delà de nos frontières et n'ont, par conséquent, aucune influence sur le degré de pénétration étrangère — le recul du nombre des étrangers occupés dans l'industrie est encore plus sensible. L'effectif des étrangers établis et de ceux qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour limitée (y compris les saisonniers), c'est-à-dire des travailleurs étrangers de l'industrie qui résident en Suisse, s'est élevé en 1973 à 255.457 personnes. Depuis 1970, il a diminué de 21.906 unités ou de 7,9 % ; par rapport au niveau maximum de 1969, la réduction atteint même 24.967 personnes ou 8,9 %. (SDES)

Du service d'information des groupes patronaux vaudois :

La troisième initiative contre la surpopulation étrangère, due à l'Action nationale, veut obliger la Confédération à réduire à 500.000 l'effectif des étrangers jusqu'à la fin de 1977. La diminution serait de 540.000 environ, soit de quelque 180.000 par année.

Que la Suisse ait atteint la limite de ses possibilités d'accueil, le Conseil fédéral en est convaincu. Il a agi en conséquence depuis plusieurs années en appliquant un strict plan de stabilisation, qui a causé d'immenses difficultés aux entreprises, mais qui a été accepté en considération de la situation politique.

La diminution de moitié de l'effectif des étrangers en un court laps de temps n'exigerait pas simplement un sacrifice

supplémentaire des entreprises habituées aux restrictions : elle entraînerait un bouleversement de l'économie.

Le président central de l'Action nationale, le conseiller national bernois Valentin Oehen, a déclaré récemment à la radio suisse allemande que « l'initiative contribue à la sécurité de l'emploi de la population indigène ».

L'affirmation est téméraire. Il serait simpliste de penser que les places de travail laissées vacantes par les étrangers seront à disposition des Suisses. Il faut plutôt s'attendre à ce que la soudaine hémorragie de main-d'œuvre et de consommateurs mette en question l'emploi des indigènes eux-mêmes.

Dans notre pays où les possibilités de rationalisation ont été souvent exploitées à fond, le départ de centaines de milliers de travailleurs diminuerait fortement la production. Les coûts de fabrication monteraient, la capacité de concurrence vis-à-vis de l'étranger serait anéantie. Il faudrait compter avec la fermeture d'ateliers ou d'entreprises : de nombreux salariés suisses perdraient leur emploi.

Il faut aussi essayer de se représenter ce que le départ d'un demi-million d'habitants — de consommateurs — signifierait pour la marche des affaires : sans doute une panne générale des activités économiques, 500.000 personnes de moins à nourrir, à loger, à transporter ; d'aucuns se font une image idyllique d'une Suisse où l'on se bousculerait moins. Mais puisque M. Oehen parle de la sécurité de l'emploi, il faut bien se rendre compte que ni l'employé de commerce suisse, ni le dessinateur suisse du bureau d'architecte, ni le monteur électrique suisse, ne seraient certains de conserver leur place, le jour où toutes les entreprises verraient leur chiffre d'affaires baisser dans une mesure sensible. L'initiative de l'Action nationale, c'est l'insécurité de l'emploi.

Savoir de quoi on parle

Lors d'une émission diffusée il y a quelques semaines sur les ondes de la télévision romande, M. Ezio Canonica, président de l'Union syndicale suisse, a déclaré que la haute conjoncture a joué, presque unilatéralement en faveur des milieux qui possèdent le capital. En Suisse, a-t-il expliqué, la part du revenu des salariés dans le revenu national s'est établie à 56-57 % environ, le reste représentant le revenu du capital et les autres revenus. En revanche, a conclu le dirigeant syndicaliste, en Allemagne fédérale la part des salariés dans le revenu national a atteint 70 % de sorte que 30 % seulement représentent les revenus des entreprises et de la fortune.

Avant d'aller plus loin, il faut savoir de quoi l'on parle. Le revenu national se compose du revenu des salariés, du revenu de l'activité des personnes de condition indépendante et du revenu de la fortune. Mais le revenu des salariés comprend lui-même, d'une part, les salaires et traitements, y compris les cotisations sociales versées par les salariés, et, d'autre part, les contributions des employeurs aux assurances sociales de leur personnel (vieillesse, maladie et accidents, invalidité, survivants).

FAUX PAS

Précisément, l'affirmation de M. Canonica est inexacte et susceptible d'induire en erreur une bonne partie de l'opinion publique dans la mesure où, pour la Suisse, il oppose au revenu national uniquement la somme des salaires et traitements bruts, laquelle ne comprend donc pas les contributions des employeurs aux assurances sociales, ce qui lui permet d'arriver à une part de 56-57 %. Pour l'Allemagne, au contraire,

il se fonde sur le revenu global des salariés qui, lui, tient compte des contributions patronales et dont la part dans le revenu national est effectivement de 70 %. M. Canonica — que l'expérience et la haute position qu'il occupe devraient mettre à l'abri de tels faux pas — compare donc tout simplement deux valeurs qui ne sont pas comparables.

En fait, si l'on considère pour les deux pays la somme des salaires et traitements bruts (sans les contributions des employeurs) en pourcentage du revenu national, on relève une concordance presque totale (Allemagne 59 % Suisse 57-58 %). Même lorsqu'on prend pour base le revenu global des salariés (salaires et traitement y compris les contributions des employeurs), on ne constate pas de différence déterminante entre les deux pays (Allemagne 68-69 %, Suisse 63-64 %).

Certes, il faut admettre que la part du revenu des salariés dans le revenu national s'est accrue ces dernières années plus rapidement en Allemagne qu'en Suisse. Cependant, on doit tenir compte du fait que l'économie suisse a traditionnellement une forte intensité en capital, d'autant plus lorsqu'il faut, comme c'est le cas depuis une décennie, pousser la mécanisation à outrance pour remédier à la grave pénurie de personnel. D'autre part, l'importante majoration des cotisations à l'AVS ainsi que l'extension des contributions pour la prévoyance professionnelle aura bientôt pour effet de porter la part du revenu global des salariés dans le revenu national au même niveau de part et d'autre du Rhin.

Fabrique de papier de Biberist

Au cours de l'exercice 1973, la fabrique de papier de Biberist a réalisé un chiffre d'affaires de 131 millions de francs, en augmentation de 21,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est monté — après déduction des amortissements d'un montant de 7,3 millions de francs — à 1208 millions de francs contre 602.000 francs en 1972. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Biberist a passé de 220 à 240 millions de francs.

L'assemblée générale des actionnaires, réunie à Soleure, a approuvé sans discussion le versement d'un dividende inchangé de 30 francs brut, l'attribution de 15.000 francs à la réserve légale et l'affectation de 200.000 francs au fonds de prévoyance.

Il ressort du rapport annuel que le marché international du papier a connu en 1973 un regain d'activité. En Suisse, la situation a été satisfaisante, bien que l'augmentation de la demande soit restée limitée.

Dans son allocution présidentielle, M. Frœhlicher a relevé que l'évolution du marché justifiait l'agrandissement de l'entreprise. Vu les charges que représentent le paiement de l'intérêt et les amortissements, il est toutefois indiqué de maintenir les dividendes au niveau actuel.

Le délégué du conseil d'administration, M. F. W. Hirt, a consacré son exposé aux problèmes du marché des matières premières et du papier. La faible demande en papier enregistrée dans le monde au cours des années 1971 et 1972 a conduit les chefs d'entreprise à retarder les travaux d'agrandissement nécessaires à moyen et à long terme. En 1973, par contre, on a assisté à un fort accroissement de la demande, à une explosion des coûts et à une pénurie de matières premières. Bien que Biberist pratique des prix couvrant totalement les coûts, elle exerce une certaine retenue dans sa politique des prix afin de rester concurrentielle.

Fonds VALCA

VALCA, Fonds de placement en valeurs mobilières des banques cantonales, vient de publier son rapport annuel pour l'exercice allant du 1er mars 1973 au 28 février 1974. Les vicissitudes d'ordre monétaire, la lutte contre l'inflation et spécialement l'augmentation des taux d'intérêt ont eu pour conséquence un recul du cours de la part VALCA.

Au 28 février 1974, le prix d'émission était de 86 fr. 50, contre 102 fr. un an auparavant. Il faut relever cependant que la part VALCA a évolué plus favorablement que les indices boursiers suisses et américains. La fortune du fonds s'élevait à la clôture du dernier exercice à 54.273.550 fr. 93.

La répartition annuelle, grâce à l'augmentation des dividendes et intérêts encaissés, a pu être relevée de 0 fr. 50 et passe ainsi de 4 fr. (exercice 1972-73) à 4 fr. 50 pour 1973-74. Elle se fait au moyen de deux coupons, l'un de 3 fr., soumis à l'impôt anticipé de 30 %, et le second de 1 fr. 50 (gains en capitaux nets d'impôt).

Les plans d'investissement VALCA, introduits en mai 1973, ont rencontré un très bon succès et ont largement contribué à l'émission de 74.159 nouvelles parts VALCA souscrites en cours d'exercice.

Mobilière suisse

Une direction rajeunie a été présentée à l'assemblée des délégués de la Mobilière suisse, société d'assurances réunie à Berne. La révision totale des statuts a été approuvée par l'assemblée.

Elle prévoit notamment la suppression du droit de participation des preneurs d'assurance à l'élection des délégués par le biais des assemblées électorales. Comme l'a relevé le directeur général, M. Walter Senn, le droit d'élire des délégués n'était pratiquement plus exercé. En vertu des nouveaux statuts, l'assemblée des délégués choisit elle-même ses membres. Une juste répartition des mandats est garantie puisque les statuts stipulent que, dans l'élection des délégués, les diverses régions du pays et les différents milieux de preneurs d'assurance devront être équitablement pris en considération.

Pax-Vie: plus de 100 millions de primes

Récemment s'est tenue à Berne l'assemblée des délégués de la Pax-Vie, sous la présidence de M. Hans Ming, président du conseil d'administration. Les délégués ont en particulier approuvé les comptes annuels, qui révèlent un excédent de recettes de 19.240.889 francs (15.162.613 l'année précédente). Le fonds des excédents s'élève maintenant à 19.154.131 fr., le fonds général des réserves est passé à 11.070.000 fr., et les réserves ouvertes non techniques à 32,4 millions (1972 : 27,1 millions).

Grâce aux contrats individuels nouvellement conclus, le capital assuré total

se monte à 356 millions. Les primes totales pour les contrats collectifs ont augmenté de 46 % par rapport à 1972. Le capital assuré de tous les contrats auprès de la Pax atteignait ainsi à fin 1973, presque 3 milliards de francs et le total des rentes annuelles s'élevait à 71,5 millions. Les assurés ont versé au total 104,8 millions de primes (1972 : 90,3 millions).

Les recettes ont été utilisées comme suit : 44 millions versés à titre de prestations d'assurance, 47,3 millions aux réserves techniques. Les parts de bénéfice remboursées aux assurés s'élevaient à 15,5 millions.

Accroissement de la longévité en France

D'ici à 1980, le nombre des personnes de plus de 75 ans passera en France, de 2 à 3 millions et le nombre des personnes âgées de plus de 65 ans passera de 6,7 à 8 millions, tandis que celui de plus de 85 ans aura doublé, passant de 350.000 à 700.000.

LA CONJONCTURE OUEST-ALLEMANDE DEMEURE FAVORABLE

La conjoncture économique est restée favorable en mars dernier en dépit d'un certain ralentissement en volume des nouvelles commandes, indique le ministère fédéral de l'économie.

En valeur, les nouvelles commandes ont été de 4,5 % supérieures à celles de février grâce à la demande étrangère. La demande extérieure de biens d'investissement a progressé de 14,3 % et

celle des biens de consommation de 16,2 %, alors que la demande intérieure augmentait de 6,1 % dans le premier secteur et baissait de 4,9 % dans le second.

LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE EN 1973

En 1973, la France a vendu à la Suisse pour 5,1 milliards de francs suisses contre 4,4 milliards en 1972, la part de la France dans les importations helvétiques atteignant 14 % contre 13,5 % en 1972.

De leur côté, les ventes suisses en France portent sur 2,6 milliards de francs suisses en 1973, contre 2,3 en 1972, la part de la France dans les exportations helvétiques étant pratiquement constante (8,8 % en 1973).

BIBLIOGRAPHIE

Ron Goulart (Marabout-Science-fiction) L'Effet-Garou

Qu'un gaz aux propriétés inconnues puisse modifier un homme en loup-garou, il n'y a rien là de très réjouissant ! Qui en sont les inventeurs ? A quelles fins sera-t-il utilisé ? Nous sommes dans une Amérique dont les Etats viennent de se séparer, ne s'entendent plus et ce n'est pas cette machiavélique invention qui va arranger les choses.

J. & D. Le May LES GARDIENS DE L'ALMUCANTAR (Fleuve Noir-Anticipation)

« Almucantar... un nom bizarre et bien difficile à trouver dans les mémoires. Une très ancienne civilisation l'appelle « al micantar » et nous pénétrons

ainsi dans le monde étrange de l'imagination sous les signes conjugués de l'armille et de l'astrolabe. Nous y verrons une population qui a perdu le souvenir de la science et n'a gardé que sa seule foi dans les pouvoirs des Invisibles.

Jan de Fast CANCER DANS LE COSMOS (Fleuve Noir-Anticipation)

Au cours d'un congrès médical interplanétaire, le Dr Alan est enlevé et transporté sur une planète inconnue où vit un groupe de hors-la-loi ayant fondé une colonie indépendante. Tout irait bien pour eux si une étrange épidémie ne décimait pas la population. Le Dr Alan est un pathologiste réputé et il va accepter d'accomplir sa tâche de médecin bien qu'il sache parfaitement que jamais il ne pourra repartir.

Rien de plus beau qu'un voyage en bateau!

Ralliez les USA à bord du «Queen Elizabeth 2», «France», «Leonardo», «Michelangelo», «Raffaello» le Canada / les USA sur le «Tusshim», le «Lermontov» l'Afrique du Sud avec l'UNION CASTLE LINE ou la LLOYD TRIESTINO le Maroc à bord du «Massalia».

Informations, prospectus et réservations dans toutes les agences de voyage.

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

Quel est le Pocket avec le nouveau système sensationnel qui ouvre, ferme, arme, avance le film et déverrouille?

Celui-ci et pas d'autre!

Agromatic Pocket Sensor AGFA-GEVAERT

Venez choisir votre mobilier dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel!

Un choix de meubles unique en Suisse romande

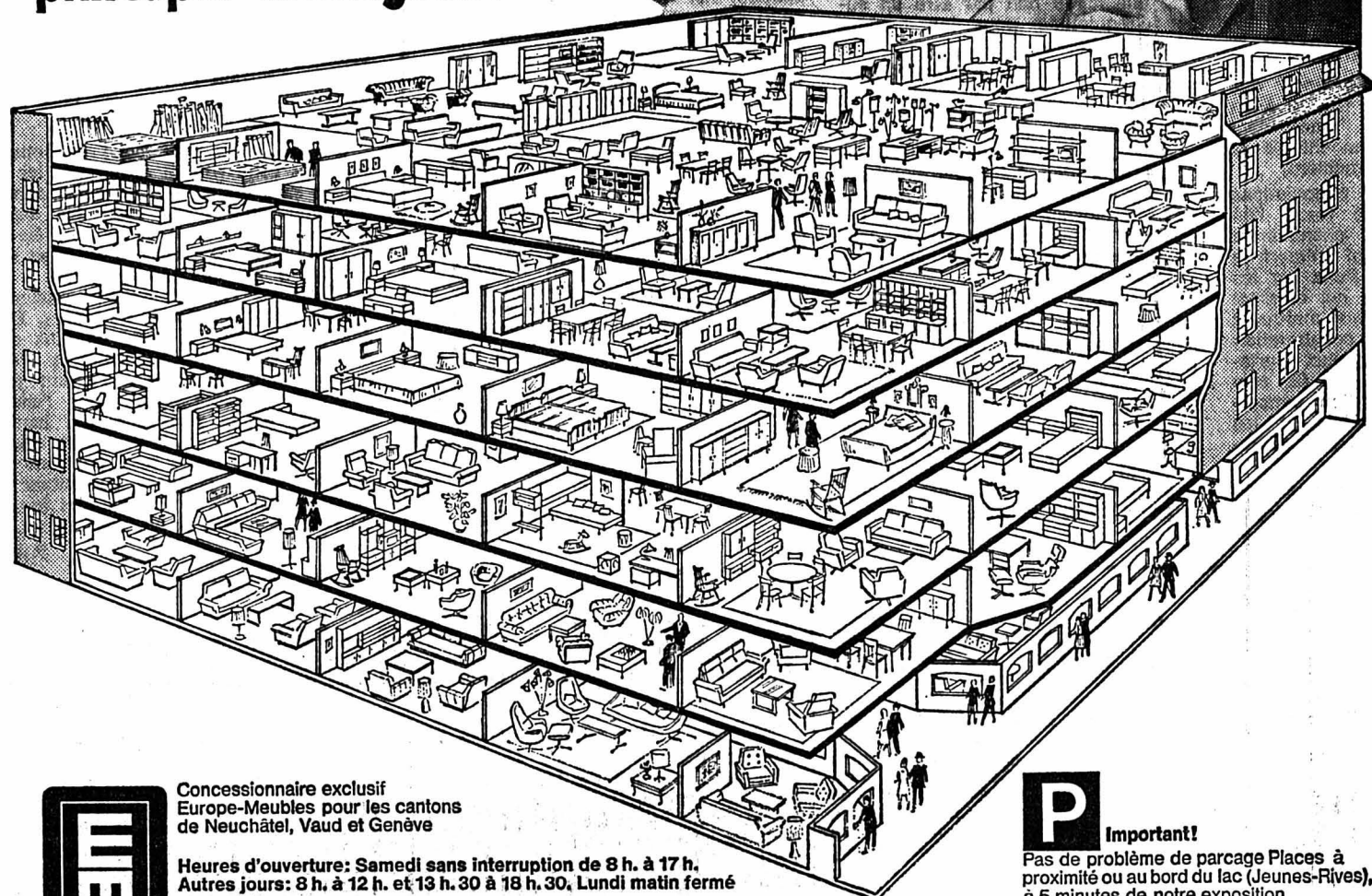
Offres inouïes d'ensembles modernes, classiques, rustiques et de style

Plus de 1000 meubles divers - 6 étages - 30 vitrines

CREDIT-MEUBLES-MEYER: larges facilités de paiement

Livraisons gratuites dans toute la Suisse
Reprise de vos anciens meubles

Achats massifs - prix super-avantageux!



Concessionnaire exclusif Europe-Meubles pour les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève

Heures d'ouverture: Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h. Autres jours: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30, Lundi matin fermé

Un bon conseil: vu la grande affluence du samedi après-midi, profitez des heures plus calmes du matin



Important! Pas de problème de parking Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives), à 5 minutes de notre exposition

EUROPE MEUBLES

meubles MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER

Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83

Transports internationaux

L'école suisse d'aviation de transport offre aux candidats présentant les capacités nécessaires une formation de pilote de ligne d'une durée de 17 mois.

Toutes personnes remplissant les conditions suivantes peuvent faire vérifier leurs aptitudes pour cette profession, même sans expérience de vol.



ECOLE SUISSE D'AVIATION DE TRANSPORT, SWISSAIR SA
8058 Zurich-Aéroport, tél. 01 812 12 12, interne 6140

Je remplis toutes les conditions requises

Age 20 à 25 ans, études universitaires, EPF, ETS ou pour le moins, études secondaires et formation professionnelle supérieure à la moyenne, connaissances de l'allemand et de l'anglais, nationalité suisse, école de recrue accomplie.

Veuillez m'envoyer une documentation.

Nom _____
Prénom _____
No postal et localité _____
Rue et no _____

38

La nouvelle Renault 16 TX. Un équipement hors du commun.



RENAULT 16TX
ce n'est pas seulement une 5^e vitesse

Grand garage Robert
36-38, Champ-Bougin
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 31 08

2043 Boudevilliers : Vuarraz S.A. Tél. (038) 36 15 15

2088 Cressier : Maurice Schaller Tél. (038) 47 12 66

2016 Cortallod : Garage Lanthemann Tél. (038) 42 13 47

2108 Couvet : Garage Duthé & Fils Tél. (038) 63 12 15

2114 Fleurier : Basset & Magg Tél. (038) 61 23 08

2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S. à r.l. Tél. (038) 25 29 79

KRÜGER

assèchements de locaux deshumidifications

location et vente plus de 45 ans d'expérience

Krüger+Cie

3117 Kiesen BE Tél. 031 92 96 12
2000 Neuchâtel 4 Tél. 038 24 25 82
4149 Hofstetten p. Bâle Tél. 061 75 18 44

A vendre ou à louer

pianos

neufs à partir de Fr. 39.— location mensuelle

pianos

à queue à partir de Fr. 150.— location mensuelle

Occasions avantageuses des marques : Steinway, Bechstein, Bösendorfer, Grotrian, etc.

orgues

électroniques à partir de Fr. 50.— location mensuelle. Plus de 220 instruments au choix. Prise en compte des montants payés pendant la location. G. Heutschi, Sprünglistrasse 2 (Egghölzli), Berne. Tél. (031) 44 10 82 ou (031) 44 10 47.

HUSQVARNA

Husqvarna lance la première machine à coudre "compacte" à bras libre!



Petite de format, grande on possibilités.

Husqvarna

A. GREZET

rue du Seyon 24
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31.

Cette semaine encore...
tendre et savoureux
bifteck 100g Fr. 2.60
rôti bœuf 100g Fr. 1.90

Pour Pentecôte,
arrivage de volailles fraîches de Bresse.

Placement de capital!
Pourquoi autant de personnes investissent-elles dans des terrains à construire à Montréal ?
Parce que c'est un placement foncier à court terme.
Parce qu'un grand développeur urbain rachète les terrains.
Parce que le rendement garanti est bien au-dessus de la moyenne.
Parce que l'avenir du Canada est exceptionnel.
Placements dès Fr. 10.000.—
Nous vous renseignons sans engagement.
Nom : _____
Rue : _____
Lieu : _____ Tél. : _____
W. Engelmann
agence immobilière et de placements,
rue Hugli 6, 2502 Bienne.

Vous recevrez
gratuitement
notre nouvelle documentation complète concernant les villas familiales Guildway - Tecnodomus. Plus de 10 modèles à disposition.

Entreprise générale
Bernard Brünisholz S.A.,
1754 Avry-sur-Matran.
Tél. (037) 30 15 13.

Ecrivez en vente au bureau du journal

Du soleil sur votre table à

HYPER
YVERDON

Durant sa quinzaine italienne, vous y trouverez les meilleurs produits d'Italie :

chianti, vermouth, asti, pâtes, riz, charcuterie, fromages, etc.

TOMATES PELÉES VALLEDORIA	260 g	—85
VIANDE SIMMENTHAL	140 g	2.35
ANTIPASTO ROMA	140 g	1.40
GORGONZOLA LOCATELLI	125 g	1.95
SALAMI CITTERIO	100 g	2.80
COPPA	100 g	2.40
MERLOT DI VENETO CASTAGNA	1 lit. + verre	2.95
BARBERA DEL PIEMONTE CORTESE	1 lit. + verre	2.95
FRASCATI BIANCO FONTANA	1 lit. + verre	5.80
VALPOLICELLA SARGENO CASTAGNA	1 lit. + verre	3.50

Les 1er, 7 et 8 juin, un orchestre agrémentera vos achats par sa musique et ses chansons typiques

Samedi 1er juin, dès 11 h, APÉRITIF GRATUIT

Et toujours le BUS NAVETTE GRATUIT de la gare à l'Hyper

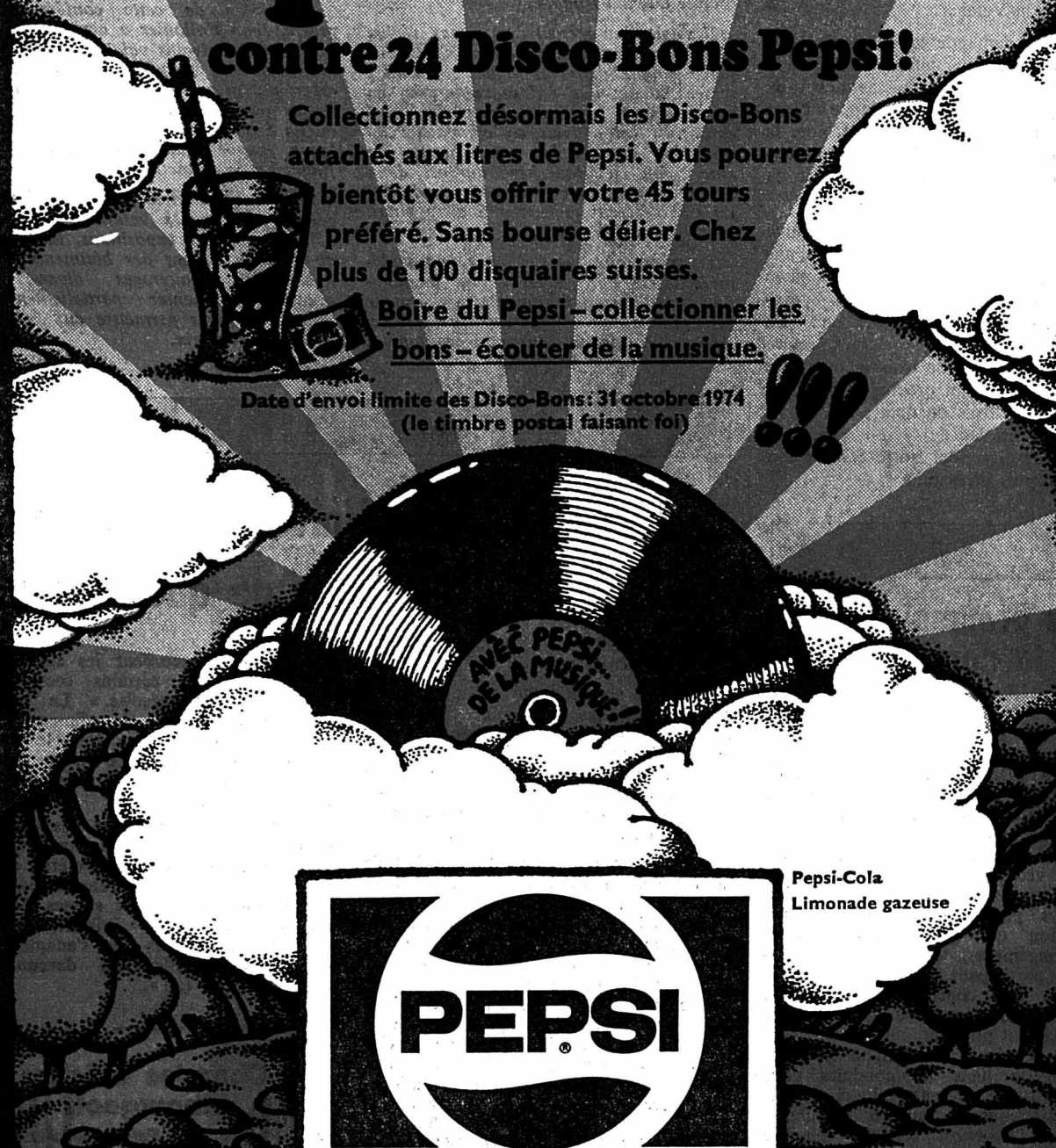
Gratis! Votre 45 tours préférée

contre 24 Disco-Bons Pepsi!

Collectionnez désormais les Disco-Bons attachés aux litres de Pepsi. Vous pourrez bientôt vous offrir votre 45 tours préférée. Sans bourse délier. Chez plus de 100 disquaires suisses.

Boire du Pepsi — collectionner les bons — écouter de la musique.

Date d'envoi limite des Disco-Bons: 31 octobre 1974 (le timbre postal faisant foi)



Pepsi-Cola
Limonade gazeuse

Gonset



bien sûr!

De jolis deux-pièces « dans le vent ». Très légers (presque rien dans le dos), on les met et on ne les sent pas. Gonset a choisi la souplesse, l'aisance et un mini-prix efficace. Deux-pièces de bain en Lycra uni ou imprimé, bonnets avec coque ou renforcés mousse, bretelles épaule ou bretelle nuque. Pour tous les deux: slip façon boxer. Coloris: moka, coq de roche ou imprimé de coloris vedette. Tailles 36 à 44 28.90

profitez-vite! **28.90**

La Winterthur-Vie vous offre

NOUVEAU!

3

assurances dynamiques

une assurance
dynamique
sur la vie

TOP
2000

TOP 2000 suit l'évolution de votre revenu. C'est vous qui décidez si le montant initial de votre assurance s'élèvera de 2%, 4%, 6% ou 8% par an. En cas d'incapacité de travail, vous êtes libéré du paiement des primes et néanmoins les prestations assurées par votre TOP 2000 continuent d'augmenter. La rente pour perte de gain que vous avez assurée simultanément s'accroît aussi d'année en année.

TOP
2001

une assurance
dynamique
en cas de décès

TOP 2001 protège les vôtres contre les conséquences financières souvent fort graves d'un décès. Elle est toujours adaptée aux besoins de votre famille, même après 5 ans, 10 ans ou davantage, et son coût est modique. TOP 2001 est en effet une assurance temporaire en cas de décès qui évolue en même temps que votre revenu. Vous décidez vous-même si le capital au décès augmentera de 2%, 4%, 6% ou 8% par an. En cas d'incapacité de travail, vous ne payez plus de primes et les prestations assurées par votre TOP 2001 continuent pourtant d'augmenter. Vous pouvez assurer en outre une rente croissante pour perte de gain.

une assurance
dynamique
complémentaire
pour perte de gain

TOP
2002

TOP 2002 est une assurance complémentaire d'un genre nouveau. Il s'agit d'une rente pour perte de gain qui suit l'évolution de votre carrière professionnelle. En cas d'invalidité, TOP 2002 pourvoit à vos besoins pendant toute la durée du contrat. Ses primes sont modiques. Vous fixez librement le taux d'augmentation de TOP 2002 à 2%, 4%, 6% ou 8%. En cas d'incapacité de travail, vous ne payez plus de primes et les rentes qui vous sont versées continuent d'augmenter d'année en année.

Avec les assurances dynamiques TOP de la Winterthur-Vie vous participez aux bénéfices.

WINTERTHUR-VIE
Votre conseiller

Veillez adresser ce talon, dans une enveloppe affranchie de 30 ct, à la «Winterthur» Société d'Assurances sur la Vie, Römerstrasse 17, 8401 Winterthur

Veillez m'envoyer votre prospectus «3 assurances dynamiques»

Nom: _____

Prénom: _____

Age: _____

Profession: _____

Rue: _____

No postal/Lieu: _____

Tél.: _____

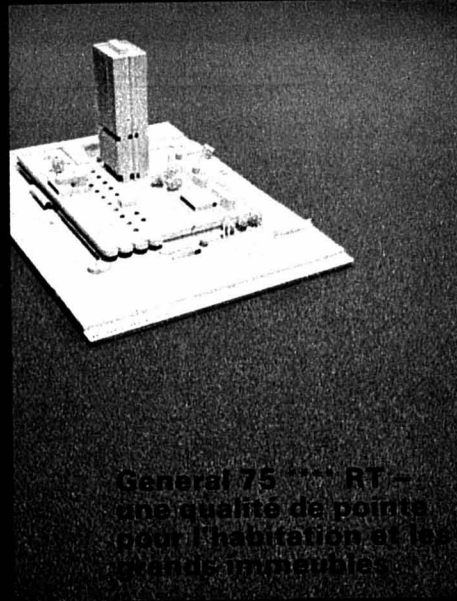
éventuellement police No _____ auprès de la Winterthur-Vie

Mekras
en pure laine vierge
à la façon berbère



Mekras
en pure laine vierge
à la façon berbère

Trial
en pure laine vierge
à la façon berbère



General 75 **** RT
une gamme de points
pour l'habitation et les
grands immeubles

Berberana
en pure laine vierge
à la façon berbère



Berberana ****
un tapis lourd en pure
laine vierge

Safari
coloré en polyvalent



Lido **** B
amis des grands
immeubles - un dur au
coup de couture

Colonel
à toute épreuve
pour les plus hautes
exigences



Colonel **** RT
à toute épreuve
pour les plus hautes
exigences

Hassler rend votre intérieur plus accueillant

Hassler le pare de couleurs. Dans la vaste gamme de tapis de fond de la collection Hassler, il y a, à coup sûr, celui qu'il vous faut. Nous ne pouvions en reproduire ici qu'un tout petit échantillonnage. Vous trouverez, chez Hassler, la qualité, la couleur et le prix que vous cherchez, car, pour chaque pièce, Hassler a le tapis approprié. De plus, ses services et l'expérience de ses spécialistes avertis vous garantissent la meilleure réalisation possible de vos idées de décoration.



Agona 73 **
l'avantageux aux
premières mains

Typiquement Hassler une riche sélection de sols textiles



Aarau: Kasinostrasse 19, (064) 22 85 91
Berne: Schwanengasse 5, (031) 22 33 44
Bienne: 12, rue Hugi, (032) 23 33 77



Lucerne: am Grendel 19, (041) 22 05 44
Neuchâtel: 12, rue Saint-Honoré,
(038) 25 21 21/22



Zurich: Freihofstrasse 14, (01) 54 18 72
Zoug: Schmidgasse 4, (042) 21 86 22
à partir de la mi-juillet: Bahnhofstrasse 30



Agona 73 **
l'avantageux aux
premières mains



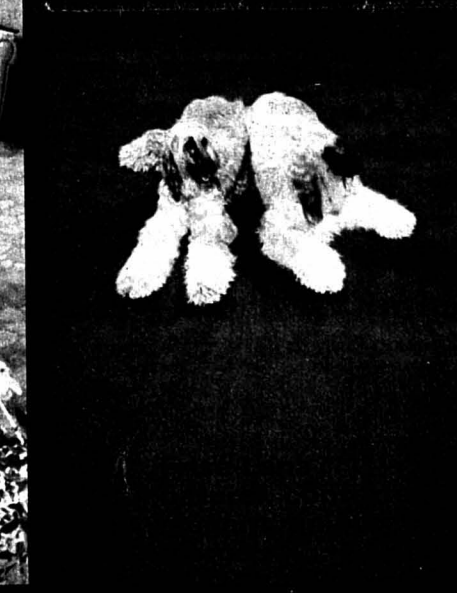
Agona 73 **
l'avantageux aux
premières mains



Agona 73 **
l'avantageux aux
premières mains



Imperial ***
un bouquet de fleurs
d'une paroi à l'autre



HASSLER

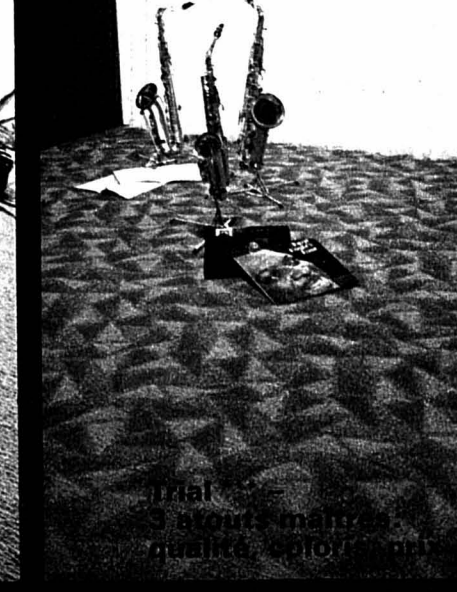
Aarau: Kasinostrasse 19, (064) 22 85 91
Berne: Schwanengasse 5, (031) 22 33 44
Bienne: 12, rue Hugi, (032) 23 33 77

Lucerne: am Grendel 19, (041) 22 05 44
Neuchâtel: 12, rue Saint-Honoré,
(038) 25 21 21/22

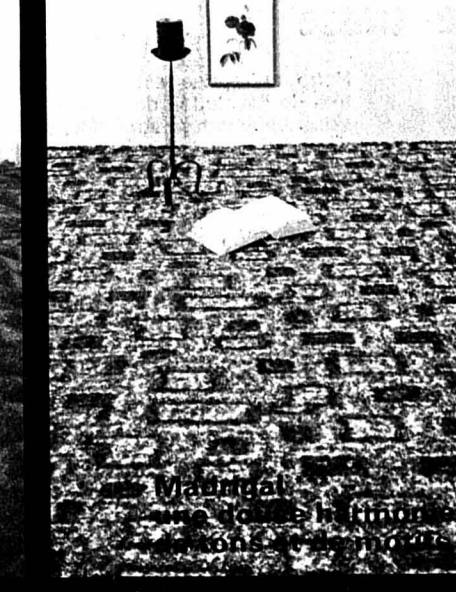
Zurich: Freihofstrasse 14, (01) 54 18 72
Zoug: Schmidgasse 4, (042) 21 86 22
à partir de la mi-juillet: Bahnhofstrasse 30



Mekras
en pure laine vierge
à la façon berbère



Trial
en pure laine vierge
à la façon berbère



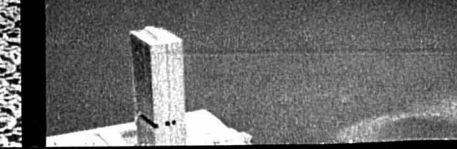
Berberana
en pure laine vierge
à la façon berbère



Safari
coloré en polyvalent

Hassler rend votre intérieur plus accueillant

Hassler le pare de couleurs. Dans la vaste gamme de tapis de fond de la collection Hassler, il y a, à coup sûr, celui qu'il vous faut. Nous ne pouvions en reproduire ici qu'un tout petit échantillonnage. Vous trouverez, chez Hassler, la qualité, la couleur et le prix que vous cherchez, car, pour chaque pièce, Hassler a le tapis approprié. De plus, ses services et l'expérience de ses spécialistes avertis vous garantissent la meilleure réalisation possible de vos idées de décoration.



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Choisissez

le poste qui peut vous intéresser

En effet, nous cherchons actuellement, pour notre Division Trafic, une

secrétaire

de langue maternelle française et ayant si possible quelques notions d'allemand, au bénéfice du certificat fédéral de capacité, aimant travailler de façon indépendante. Notre nouvelle collaboratrice sera chargée de travaux administratifs variés.

Nous engagerons également une

employée de commerce

à qui seront confiés tous les travaux administratifs liés à l'exportation des cigarettes et à leur distribution. Préférence sera donnée à une candidate de langue maternelle française ou allemande, avec de bonnes connaissances de l'autre langue. Quelques notions d'anglais seraient un avantage.

Nous offrons des prestations sociales de premier ordre ainsi qu'un restaurant d'entreprise, divers clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

IBM

Nous cherchons pour nos succursales de Genève et Lausanne des techniciens et mécaniciens électriciens capables d'être formés en qualité de

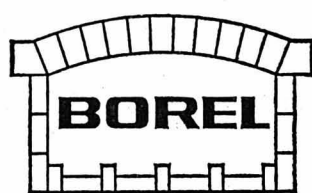
**collaborateurs
du service technique**

pour l'entretien des ordinateurs électroniques

Les candidats seront préparés à leur activité de spécialistes pour le service d'entretien d'ordinateurs électroniques lors de cours d'une durée de plusieurs mois. Ces cours sont donnés dans une de nos écoles techniques en Suisse ou à l'étranger. La carrière du collaborateur du service technique est ouverte à tout jeune candidat ayant terminé un technicum ou un apprentissage de mécanicien électricien ou d'une profession analogue, mais principalement en courant faible et disposant de bonnes connaissances en mécanique et en électricité. Age idéal 20-28 ans.

Nous offrons un emploi varié comportant des responsabilités et ouvrant d'excellentes possibilités d'avancement à des candidats à même de s'adapter rapidement à une constante évolution technique. Nos conditions d'engagement et nos prestations sociales sont d'avant-garde.

Si vous êtes de nationalité suisse, âgé de 20 à 28 ans et que vous êtes intéressé à notre offre, veuillez écrire ou téléphoner à IBM, rue Pierre-Fatio 15, 1204 Genève. Tél. (022) 35 92 53, int. 271, ou avenue du Théâtre 7, 1002 Lausanne. Tél. (021) 20 45 11, int. 281.



fabrique de fours industriels, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

SECRETARE

pour le département de vente.

Langue maternelle française, si possible avec de bonnes connaissances d'anglais.
Horaire libre et même réduit si désiré.

Faire offres à la Direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 27 83.

FAN

Pour notre service des abonnements et de distribution du journal, nous cherchons une

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant l'expérience des contacts téléphoniques avec la clientèle et connaissant bien la ville et les environs.

L'activité principale consiste dans le contrôle des ordres des abonnés et leur préparation pour notre département IBM. Ce poste comprend aussi les travaux de fichier et un peu de cactylographie.

Tous les travaux de série, tels que facturation, enregistrement des paiements, bordereaux de mutations, sont exécutés par un ordinateur.

Nous offrons un horaire variable avec la semaine de 44 heures, du lundi au vendredi.

Entrée en service immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'Imprimerie Centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 4, rue Saint-Maurice, 2001 NEUCHÂTEL.

Entreprise de nettoyage engage, pour date à convenir, **ouvriers nettoyeurs auxiliaires** pour gros travaux le soir, éventuellement le samedi. Bons salaires. Tél. (038) 24 35 00.L'annonce
reflet vivant
du marché

sulem

LAMINERIES
MATTHEY SA
2520 LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 35 35

Pour réaliser nos programmes de fabrication en constante évolution, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

lamineur de précision

(aide-mécanicien conviendrait)

dégraisseurs

Nous offrons :

- Formation assurée par nos soins
- Salaire adapté aux postes de travail
- Emplois stables, prestations sociales intéressantes
- Logements 2 et 3 pièces à disposition.

Les personnes intéressées à une activité auprès de notre entreprise sont priées de prendre contact par téléphone ou de venir se présenter.



HUGUENIN S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

chef régleur

ayant une formation de mécanicien ou des connaissances en mécanique pour diriger un parc de machines semi-automatiques Ebsa et Kummer.

Cahier des charges : réglage, surveillance de la qualité et de la production, conduite du personnel.

Les personnes intéressées sont priées de faire offres à : Boîtes de Montres HUGUENIN S.A., Parc 3-5, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 31 01.

Société
des Forces Motrices
de l'AvançonMieux que du travail :
la sécurité !Salaire mensuel
Hautes prestations sociales
Caisse de retraite

Nous cherchons :

MONTEURS DE LIGNE**AIDES-MONTEURS DE LIGNE****MAGASINIER**

professionnel de la branche électricité

N'attendez pas demain
et aujourd'hui encore téléphonez au 025-52141
ou écrivez simplement àSociété des Forces Motrices de l'Avançon
Avenue de la Gare, 1800 Bex

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

**jeune collaborateur commercial
de classe d'élite**

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

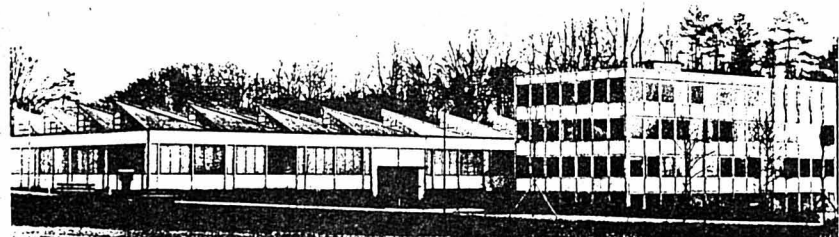
- grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition :
envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres
A 920390-18 Se, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

personnel féminin

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour notre atelier

d'injection de matières plastiques

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

contrôleurs

de fabrication

mécaniciens outilleurs

pour travaux très variés

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIERS (ères)

pour travail facile sur machines. La formation est assurée par nos soins :

**MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES
MICROMÉCANICIENS**

Horaire à option.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

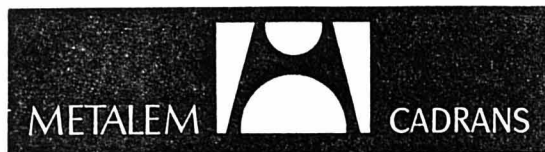
Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

LES PONTS-DE-MARTEL
Atelier



HORAIRE COMPLET
ou DEMI-JOURNÉE
ou HORAIRE RÉDUIT

Nous engageons dès aujourd'hui

dames, demoiselles

pour travaux propres et délicats.

Formation assurée par nos soins.

Ambiance de travail agréable dans les locaux situés au 1er étage de la fabrique Mathey-Tissot & Co S.A.

Se présenter à la rue de l'Industrie 15, les Ponts-de-Martel (1er étage).



Fabrique de couverts et d'orfèvrerie

cherche pour date à convenir :

SECRÉTAIRE BILINGUE

parfaitement au courant de tous les travaux de secrétariat ;

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française ou allemande disposant de bonnes connaissances dans l'autre langue, pour la facturation et travaux divers.

Se présenter ou adresser offres au bureau de

SICODOR S.A., Orfèvrerie Christofle, 2034 Peseux (près de la gare). Tél. (038) 31 13 01.

Entreprise de mécanique de la Chaux-de-Fonds cherche :

UNE SECRÉTAIRE

pour correspondance anglaise afin de compléter l'effectif de son service commercial. Cette place conviendrait aussi à employée au bénéfice d'une formation théorique et revenant d'un stage en Angleterre ;

UNE SECRÉTAIRE

pour correspondance allemande, au bénéfice d'une solide formation théorique et de bonnes connaissances pratiques.

Travail intéressant et varié en petite équipe.

Horaires libres.

Faire offres détaillées sous chiffres 28-900162 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

AXHOR S.A.



engage pour sa succursale de Dombresson

des ouvrières et ouvriers

pour son usine principale, à Dombresson.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres par téléphone au (038) 53 11 81.

LA CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE PRÉFARGIER, 2074 MARIN, cherche

une laborantine diplômée

qui devra s'occuper des examens de laboratoire et assumer également la surveillance de la pharmacie de la clinique.

Entrée en fonction et salaire à convenir. Possibilité d'être nourrie et logée sur place à des conditions avantageuses. Caisse de retraite. Semaine de 5 jours. **Téléphoner ou présenter offres à l'administrateur de la clinique psychiatrique de Préfargier, 2074 Marin (NE), tél. (038) 33 51 51.**

MIGROS

cherche pour sa centrale de distribution à MARIN

BOUCHER-DÉOSSEUR

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.



cherche

agent de méthodes

compétent, pour participer à l'organisation d'une entreprise en plein développement.

Nous offrons :

- travail au sein d'une équipe jeune et dynamique
- responsabilités et indépendance en rapport avec les compétences
- horaire variable.

Nous demandons :

- formation HET et agent de méthodes
- quelques années de pratique dans l'horlogerie de préférence (mais pas obligatoire)
- capacité de traiter tous les problèmes se rapportant à l'organisation rationnelle d'une fabrication.

Veuillez envoyer vos offres à : HEUER - LEONIDAS S.A., rue Vérésius 18 (à 2 minutes de la gare), 2501 Blenne, ou téléphoner au (032) 23 18 81, M. Vuachet, interne 32.



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Nous cherchons tout de suite, pour notre atelier des POUDRIÈRES 137 (tram No 3), une

OUVRIÈRE

pour différents travaux de montage et de contrôle, propres et simples, dans nos services de production de quartz horlogers.

Le poste conviendrait à une personne ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie. La formation est assurée par nos soins.

Veuillez vous présenter directement à notre atelier des Poudrières 137, 3me étage, ou prendre contact à :

OSCILLOQUARTZ S.A., Service du personnel, Brévars 16, 2002 Neuchâtel 2, tél. (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches S.A.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

GAGNER PLUS

Maison de vins en gros de la place de Lausanne cherche, pour VAUD — GENEVE — FRIBOURG — NEUCHÂTEL,

REPRÉSENTANTS INDÉPENDANTS

Appui publicitaire important — Une nouveauté commerciale d'une grande marque de vins français en exclusivité.

Appui publicitaire important — Une nouveauté commerciale certaine. Possibilité de gros gains pour représentants dynamiques.

Prendre rendez-vous par téléphone au (021) 22 31 08.



LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

mécanicien

pour la fabrication de ses outillages.

Traitement mensuel. Travaux variés et intéressants.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 84 44.

La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son studio de radiodiffusion, à Lausanne,

1 secrétaire

expérimentée possédant bonne culture générale et si possible connaissances dans le domaine du théâtre.

Nationalité suisse.

Entrée : 1er juillet 1974 ou à convenir.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1010 LA SALLAZ-SUR-LAUSANNE:

MXF

Nous engageons :

chef polisseur

sur boîtes métal, qui serait responsable de la tenue des objectifs sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Appartement à disposition ;

régleur

sur machines RECOMATIC et autres machines semi-automatiques.

- Entrée immédiate ou pour date à convenir
- Salaires selon formation et expérience
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à

METALEX S.A.

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES

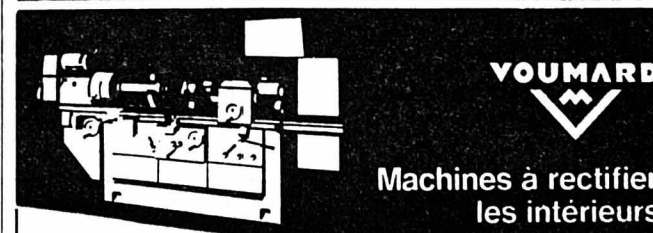
1, rue des Sugits 2144 Fleurier
Membre du holding GRAMEX S.A.

Tél. (038) 61 11 55 pendant les heures de bureau ; (039) 23 33 09 après les heures de bureau.

LA CLINIQUE LA ROCHELLE, à Vaumarcus cherche, pour un remplacement de 18 jours, du samedi 15 juin au mardi 2 juillet inclus,

un (e) cuisinier (ère) ou une personne sachant cuire

(Nombre de pensionnaires : une quarantaine environ.)
Possibilité de logement et de congé hebdomadaire.
Tél. (038) 55 26 55.



VOUMARD
Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS, pour notre usine d'Hauterive,

mécaniciens monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais

électricien

en machines-outils
montage
câblage
essais

mécaniciens

pour notre groupe outillage et prototypes

magasinier

NOUS OFFRONS

des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier : traitement mensuel généralisé horaire libre.

Notre bureau de renseignements donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone au (038) 25 88 41 ou vous présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 Hauterive (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

SR SPIRAUX RÉUNIES



Direction centrale
cherche collaborateur
capable comme

**ADJOINT
du CHEF COMPTABLE**

pour assumer
— l'imputation des pièces comptables
— les boucliers et clôtures intermédiaires
— la tenue de la comptabilité de la Caisse de retraite

et participer
— à la mise en place d'un nouveau système de gestion

Nous offrons :

situation d'avenir — salaire intéressant
semaine de 5 jours — ambiance agréable

Faire offres, avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie. Société des Fabriques de Spiraux Réunies Progrès 125 2300 la Chaux-de-Fonds

Contact téléphonique possible : (039) 23 15 56.

Pour son rayon spécialisé

Bon genre
Protyp

confection pour hommes cherche

**VENDEURS
QUALIFIÉS**

Prendre contact par téléphone (021) 20 48 11 pour convenir d'un rendez-vous avec le chef du personnel.

+GF+

Venir travailler 1 an ou 2 en Suisse alémanique ? Pourquoi pas, pour changer d'air.

Vous en profiterez énormément. Professionnellement d'abord et personnellement tout autant.

En vue de compléter une petite équipe d'un service de vente, nous cherchons

une sténodactylo

pour les marchés de Suisse romande et des régions alémaniques situées à la limite des langues.

De bonnes connaissances scolaires en allemand sont nécessaires car vous aurez la possibilité de collaborer à la correspondance allemande et de parfaire ainsi vos connaissances dans cette langue.

Si cette proposition est susceptible de vous intéresser, ne manquez pas d'adresser votre offre à notre département du personnel, qui est également à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Tél. (053) 8 26 34.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

le tirage CONTRÔLE de la FAN

TOUS LES JOURS Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS



Le trench-coat en popeline de DEL MOD est robuste et résistant. Par sa couleur neutre, il s'adapte à tout ; peu importe ce que vous portez dessous.

Modèle
SIEGRID



FEMINA S.A.
NEUCHÂTEL
3 rue des Epancheurs

**La Pouponnière
Neuchâteloise les Brenets,**

altitude 1000 m

reçoit des enfants de 10 jours à
4 ans.

Nous avons des places pour les vacances.
Tél. (039) 32 10 26.

**Inscrivez-vous
sans tarder !**

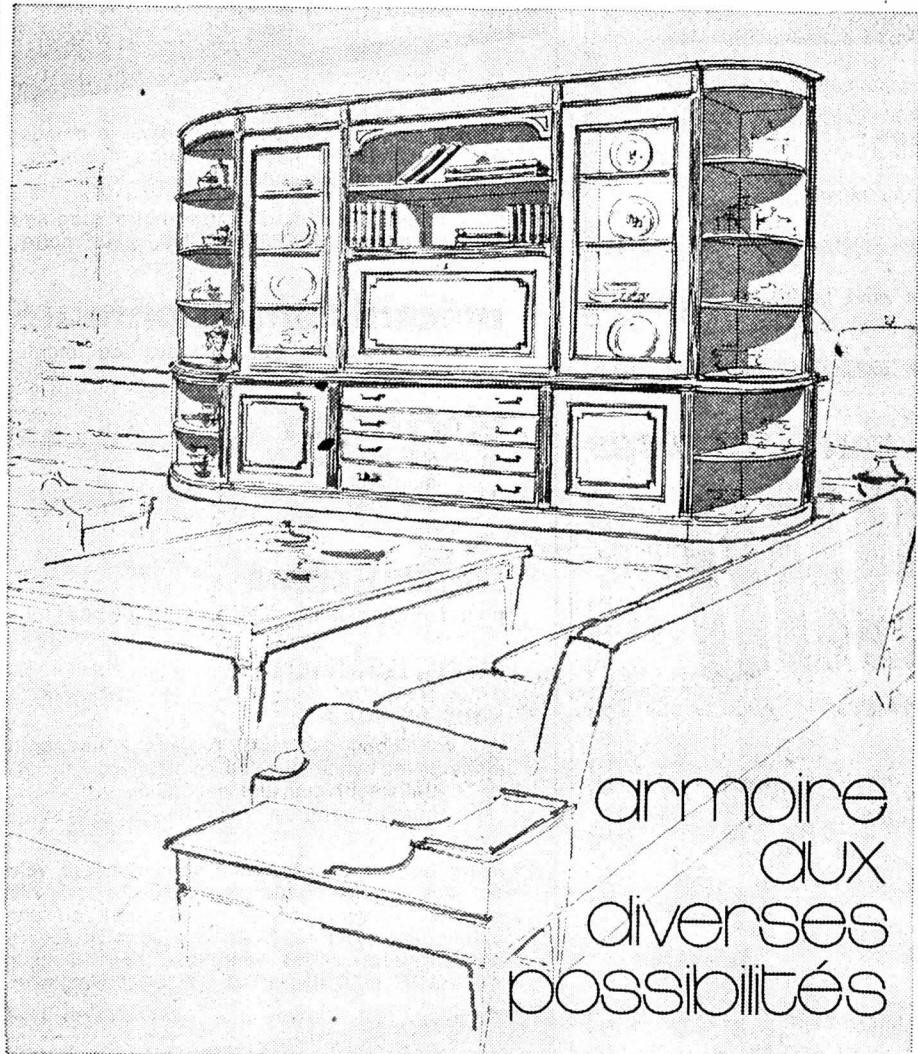
Nous vous proposons encore :
des **CROISIÈRES - Séjours
balnéaires - Circuits en car.**
Voyages proches ou lointains
en avion.

Renseignements et inscriptions
Agence de voyages
BICKEL & Co
place de la Poste NEUCHÂTEL
Tél. 25 10 75

création-esthétique

**meubles
perrenoud**

LAUSANNE Place de la Gare
GENÈVE Rue du Marché 20
NEUCHÂTEL Rue de la Treille 1



armoire
aux
diverses
possibilités

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

GARANTIE DE TRAVAIL NOUILLER RESERVATION
POWER RESERVATION
tampon sur ci
tampon sur ça
tampon sur quoi?

**manpower reservation, travail
et salaire assurés**

C'est un nouveau service de Manpower pour ceux qui veulent être sûr d'être rémunérés dès la date de leur choix. Ils s'engagent à se présenter à Manpower à date fixe ; Manpower s'engage à les payer, même si le travail prévu a été retardé, ça arrive !
Et qui d'autre que Manpower pouvait proposer ce service supplémentaire ?

Libre et sûr : Manpower-Réservation

10640 missions cet été à Manpower

2001 Neuchâtel - 8a, rue du Seyon. Tél. 24 76 76

Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire

+GF+

Désiriez-vous perfectionner vos connaissances de la langue allemande ?

Nous cherchons

1 commerçant

pour notre service de vente machines-outils.

A cette place intéressante et variée, nous vous confierons

- la liquidation de la correspondance avec nos clients de langue française
- le traitement commercial des offres
- le traitement de commandes de nos clients pour machines et pièces de rechange.

Si vous avez fait un apprentissage commercial ou avez une instruction équivalente et possédez des connaissances de la langue allemande, nous vous invitons à vous mettre en rapport avec notre bureau du personnel, tél. (053) 8 20 39, qui vous donnera tous les renseignements supplémentaires.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

CUISINIER

Tél. 42 14 38 ou 24 01 51.

La Librairie-papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à 2000 Neuchâtel, cherche

UNE DAME POUR LA COMPTABILITÉ

ayant si possible une formation comptable.

Se présenter au bureau, en prenant rendez-vous par téléphone au No (038) 25 44 66.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

Ebauches S.A. cherche, pour son laboratoire de recherche et de développement à Neuchâtel,

**mécanicien
de précision**

Travail varié dans le cadre de la recherche avancée.

Faire offres écrites ou téléphoner à Ebauches S.A., département technique, Neuchâtel, tél. (038) 25 74 01, interne 233.

Entreprise d'horlogerie de format international

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre équipe, nous cherchons une

jeune personne

pouvant justifier d'une excellente formation de base commerciale ou technique (niveau CFC ou maturité) en vue de la former comme

programmeur-analyste

Notre installation actuelle, IBM 360-30 à disques et à bandes magnétiques, sera remplacée en été 1974 par un système IBM 370-125 à disques et à bandes, bientôt complété avec des écrans. Nos applications concernent l'administration, la production et le marketing.

Nous offrons :

- une formation progressive et régulière
- des travaux variés en fonction du développement et des connaissances
- une activité stimulante au sein d'une jeune équipe
- les avantages d'une grande entreprise (cantine, centre de loisirs, club de vacances, etc.)

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Coop Hit

29.5. - 11.6.1974

Lipton's Tea



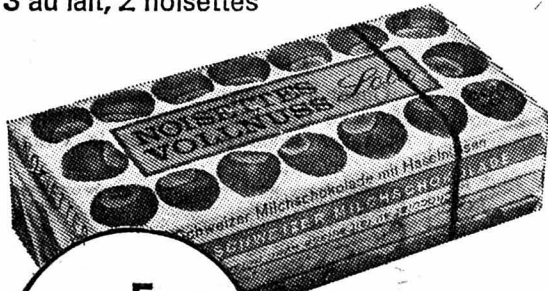
Thé supérieur original anglais

50 sachets-portion de 2 g = 100 g

2.20
au lieu de 3.50

Chocolats *Lola*

3 au lait, 2 noisettes



5 tablettes de 100 g

3.60
au lieu de 4.60

Concombres midi



2 verres de 400 g

Poids égoutté: 230 g

2.30
au lieu de 2.80

Ravioli aux œufs midi



2 boîtes de 860 g

3.20
au lieu de 3.90



Fox

Produit de relavage au dermafin

3 flacons de 450 g

2.40
seulement

Rösti midi



Préparation rapide
boîte de 620 g

1.60
au lieu de 1.85

29.5. - 4.6.1974

Nouveau chez Coop



Polar Sucette glacée à l'eau

10 pièces de 45 g seulement
1 pièce -.30

2.40



En exclusivité chez Coop:



Ice Cream

fait de lait et de crème

29.5. - 9.7.1974

action dessert d'été



Ice Cream noisette/vanille/mocca Gobelet familial de 280 g

1.70
au lieu de 2.20



Ice Cream bananes/chocolat/oranges Gobelet familial de 280 g

1.80
au lieu de 2.30



Ice Cream vanille/mocca Bloc familial de 400 g

2.-
au lieu de 2.60



Ice Cream/Sorbet vanille/abricot Bloc familial de 430 g

2.10
au lieu de 2.75



Ice Cream Forêt-Noire Bloc familial de 400 g

2.10
au lieu de 2.75



Ice Cream vanille/fraise Bloc de 200 g

1.30
au lieu de 1.65



Sorbet abricot avec glace double crème 4 portions = 400 g

4.-
au lieu de 5.-



Ice Cream Push Up (Pop) vanille avec framboise 60 g

-.55
au lieu de -.70

29.5. - 11.6.1974

Hyganelle

langes à jeter actuellement encore à l'ancien prix emballage économique de 48 pièces

Prix net

4.50

Coop Prix net - Coop se met en quatre Coop

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Guy Lafitte à la Salle des conférences

C'est devant une salle honnêtement remplie que s'est déroulé mardi soir le concert de jazz organisé par les Hot clubs de Neuchâtel et de Peseux dans le cadre de la Quinzaine. A l'affiche: les Jazz Vagabonds, les Amis du jazz de Cortailod, et en vedette, le saxophoniste-ténor français Guy Lafitte.

Les Jazz Vagabonds ont ouvert le concert. Fidèles à eux-mêmes, ils ont interprétés quelques thèmes dans ce style «middle» qu'ils savent si bien défendre. Pourtant mardi, ils ne semblaient pas au meilleur de leur forme. Trac? Mauvaises conditions acoustiques? En tout cas, pour qui les connaît, les Jazz Vagabonds peuvent faire mieux, ils l'ont souvent prouvé.

La venue de Guy Lafitte n'arrangea pas les choses, et l'on frisa la catastrophe lorsque l'illustre saxophoniste ne joua plus qu'avec la rythmique. Certes, Guy Lafitte ne fit rien pour simplifier le travail des musiciens, changeant constamment de tempo, enchaînant les thèmes sans crier gare, en d'autres termes s'amusant comme un petit fou alors que le pianiste en perdait ses accords, que le vibraphoniste n'osait plus qu'effleurer son instrument et que le batteur restait d'une rigidité affligeante. Disons tout de même à la décharge de ces musiciens qu'ils n'ont disposé que de vingt minutes de répétition avec Guy Lafitte, ce qui est vraiment très peu.

LE CLOU DE LA SOIRÉE
Les Amis du jazz de Cortailod jouaient en deuxième partie. Partout où il passe, cet orchestre rencontre un grand succès. Rien d'étonnant, si l'on songe à la prestation fournie par cette formation. Les Amis du jazz de Cortailod on su retrouver le «sound» des grands orchestres des années 30-40 et ils jouent avec un punch qui force l'admiration (les musiciens n'ont plus vingt ans depuis longtemps)! Le public



Guy Lafitte, un saxophoniste de grand talent. (Avipress - J.-P. Baillod)

de mardi soir ne fit donc pas exception à la règle, et réserva un accueil des plus chaleureux aux gars de Cortailod. A signaler quelques nouveaux thèmes, dont un époustouflant «One o'clock jump», plus près d'Hampton que de Basie, véritable clou de la soirée.

Reste Guy Lafitte. Ce sympathique musicien français avait déjà fait forte impression il y a deux ans, sauf erreur, lors de son passage à Boudry dans le cadre d'un concert organisé par les mêmes Amis du jazz. Cette impression n'a fait que se confirmer. Guy Lafitte fait partie de ces saxophonistes avec

lesquels il faut compter (bizarre tout de même que le dictionnaire du jazz Larousse ne juge même pas bon de le mentionner).

Doté d'une sonorité pleine et chaude, d'une technique sans faille et d'un sens du swing inné, Guy Lafitte séduit immédiatement son auditoire par un jeu aussi riche que généreux. Très à l'aise sur tempo médium, ce musicien semble affectionner les registres graves de son instrument dont il sort souvent des sons envoûtants. Le succès du concert de mardi lui fut en grande partie redevable. JBW

Soutenance de thèse de doctorat à l'Université Contribution à la connaissance de la biologie des ixodides

Les tiques du bétail provoquent d'importantes pertes de production chez les bovins, ces ectoparasites transmettant de nombreuses maladies. M. Michel Brossard licencié ès sciences naturelles de l'Université de Lausanne s'est attaché à l'étude d'une de ces maladies, dans le Bas-Valais et est parvenu à diagnostiquer une piroplasmose, ou fièvre du bétail, causé par un protozoaire, Babesia bovis.

La tique Ixodes ricinus a été reconnue responsable de la transmission de cette maladie et des mesures simples de prévention ont été proposées. D'autre part, la valeur thérapeutique de deux substances utilisées dans le traitement de cette maladie a été constatée.

La lutte contre les tiques du bétail se fait actuellement par des acaricides. Cependant, les travaux de M. Brossard montrent que l'exploitation, dans le futur, des réponses immunes des bovins à la morsure des tiques devrait être possible. Divers éléments des relations

immunologiques entre bovins et tiques ont en effet été étudiés par des techniques modernes telles que l'immuno-fluorescence indirecte et l'immuno-électrophorèse. Parmi les résultats les plus intéressants, M. Brossard a montré qu'il existe des corrélations entre la résistance des bovins aux morsures de tiques et les anticorps formés contre ces morsures.

Le jury de thèse, composé de MM. A. Aeschlimann, directeur de l'Institut de zoologie, B. Hörning, professeur à l'Université de Berne, ainsi que du Dr Cl. Lambert, s'est plu à relever l'originalité de la thèse soutenue ainsi que la grande qualité scientifique du travail. Il souligna aussi l'intérêt parasitologique et vétérinaire de ces recherches. Il faut insister aussi sur le fait que ce travail a été rendu possible grâce à l'aide technique et à la collaboration fournie par l'une des principales industries de notre pays.

Cl. MERMOD

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 19 mai. Etienne, Thierry, fils de Jean-Louis, pharmacien, Neuchâtel, et de Mireille-Odile, née Martin. 20. Bianco, Addolorati-Barbara, fille de Giuseppe, mécanicien, Marin, et d'Addolorata, née Scarlino. 22. Christen, Serge-David, fils de Philippe-Noël, mécanicien, Areuse, et d'Ariane-Renée, née Chapatte; Molinari, Sonia, fille de Pietro-Max, ingénieur de ventes, Chez-le-Bart, et de Pilar, née Petisco. 23. conejo, Cristina, fille de José, maçon, Peseux, et de Manuela, née Vega; Garcia, Oscar, fils de Julian, soudeur, Neuchâtel, et de Maria del Transito, née Castillo; Sieber, Cédric, fils de Philippe-Olivier, mécanicien, Neuchâtel, et de Katharine-Elisabeth, née Etter. 24. Richème, Tania, fille de Jean-Claude-Marcel, employé de bureau, Neuchâtel, et de Madeline, née Meuter; Melcarne, Gian-Vito, fils de Luigi, maçon, Peseux, et de Teresa, née De Giorgi; Aellen, Nathalie, fille de Raymond-Fritz, chauffeur, Neuchâtel et de Danielle-Marguerite, née Wüthrich; Sierro, Caroline, fille d'Albert-Jean-Joseph, technicien en bâtiment, le Landeron, et de Jacqueline-Emma, née Vérard; Moreno, Marirosa, fille de Vincenzo, ouvrier de fabrique, Marin, et de Maria-Angela, née Patricelli; Roulin Anne-Sylvie, fille de Jean-Ulysse, menuisier, Saint-Aubin, et de Claire-Lise, née

Zwahlen. 25. Schreyer, Nicole-Françoise, fille de François-Alexandre, mécanicien de précision, Cortailod, et de Martine-Renée, née Vouga; Hodder, André-Bernard, fils de David-John, ingénieur, Nevaix, et de Mireille-Marie-Cécile, née Borraz.

NAISSANCES. — 21 mai. Müller, Ronny-Kenneth, fils de Max-Franz, mécanicien, Colombier, et d'Eveline, née Walder; Kazemi Rached Nassime, fils d'Ali, étudiant, Lausanne, et de Poursan, née Fouladi; Lucarelli, Deborah, fille de Giuseppe, magasinier, Marin, et de Lucica, née Lazar. 22. Crescenza, Mirella, fille de Giovanni, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et de Caterina, née Convertini.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 27 mai. Ferrazzo, Arduino-Antonio, maçon, et Visinand, Marlyse-Nelly, les deux à Neuchâtel; Fanzone, Francesco, ouvrier sur ébauches, Peseux, et Cinieri, Anna-Maria, Neuchâtel; Carollo, Alvaro, mécanicien, et Hunziker, Rita-Germaine, les deux à Cortailod; Giovanoli, Gaudenzio, entrepreneur, et Weiss, Rosa-Emma, les deux à Soglio; de Bossset, Olivier, étudiant en architecture, et Hüther, Anne-Lise, les deux à Colombier; d'Epagnier, Claude-Daniel, serrurier, Auvornier, et Bapst, Madeleine, Fribourg.

28 mai. Meyer, Eric-Maurice, électricien, et Buillard, Monique-Daisy, les deux à Cernier; Racine, Jean-François, mécanicien de précision, et Erismann, Martine-Eliane, les deux à Peseux.

MARIAGE CELEBRE. — 17 mai. Gerster, Claude-Gérard, administrateur communal, Rochefort, et Borel, Marlène-Yvonne, Neuchâtel.

DÉCES. — 19 mai. Bubloz, Laurence-Carmen, née en 1922, fille de Roger-Alain, et de Marie-Claire Carmen, née Daven, Neuchâtel; Uebersax, Franz-Albert, né en 1891, ancien agriculteur, Neuchâtel, célibataire. 22. Matile née Messikommer, Olga-Yvonne, née en 1894, ménagère, Neuchâtel, veuve de Matile, Maurice-Eugène. 23. Choux née Girard, Lucie-Eva, née en 1885, ménagère, Neuchâtel, veuve de Choux, Fritz; Berthoud-dit-Gallon, Louise-Armandine, née en 1899, ancienne secrétaire, Neuchâtel, célibataire. 27. Kobel, Hans, né en 1910, monteur-entrepreneur, Neuchâtel, époux de Hanna-Anna, née Kocher.

DÉCES. — 24 mai. Mügeli, Albert Henri, né en 1913, ancien maçon, Marin, veuf de Clara-Catherine, née Massoni. 26. Raymond, Marcel-Henri, né en 1919, agriculteur, le Broutillet, époux de Rose-Alice, née Nussbaum.

A la société de crémation

La société de crémation de Neuchâtel ville, a siégé récemment sous la présidence de M. René Favre. Dans son rapport de gestion, ce dernier souligna la très forte augmentation de l'effectif, qui atteint 1390 adhérents, soit 251 de plus qu'au 31 décembre 1973. L'augmentation des rentes A.V.S. en janvier 1973 n'est pas étrangère à cette forte poussée.

D'ailleurs la pratique de l'incinération, aussi sur le plan fédéral, devient de plus en plus populaire. Car on ne trouvera bientôt plus de place pour enterrer les défunts, par suite du développement de l'urbanisme, les cimetières, qui a l'origine se situaient à l'extérieur des villes, ont été englobés dans la cité. Enserés entre les maisons, ils ne peuvent plus s'élargir. S'il ne brûle pas ses morts, le monde manquera bientôt de cimetières. Il est heureux que l'usage de la crémation, ait cessé d'être hérétique, depuis que le pape en 1964 l'a permis à ses fidèles.

LE LOCLE

BROT-PLAMBOZ Paysannes en balade

(c) Une quarantaine de membres de l'Union des paysannes de la section des Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz sont parties la semaine dernière pour un temps splendide pour leur traditionnelle course printanière. Elles se sont rendues à Brot pour y visiter la fabrique de chocolat Nestlé après quoi leur car les a conduites à Portalban pour prendre part au souper avant de regagner le Jura neuchâtelois le cœur réjoui d'avoir passé une belle journée placée sous le signe de la camaraderie.

Course d'école

(c) Le 7 juin, les élèves des deux classes de notre commune effectueront leur course annuelle. Les petits des Petits-Ponts, s'en iront à Bâle pour visiter le Zoo, puis ils feront la remontée du Rhin, de Bâle à Rheinfelden. De là le car les reprendra pour regagner leur domicile. Quant aux grands de Brot-Dessus, ils partiront également en car pour le Valais, où ils visiteront le barrage de la Grande-Dixence, Evolène ainsi que la très belle église romande de Saint-Pierre-De-Clages. Souhaitons à chacun du beau temps et beaucoup de plaisir.

Journée du lait

(c) Dans le cadre de la journée du lait, les élèves des deux classes ont reçu mardi un yoghourt pour leur récréation qui fut apprécié de tous.

MÔTIERS

Une pièce de Beckett aux Mascarons

(sp) Après les trois représentations de «Mademoiselle Jaïre» de Michel de Ghelderode, données par le «Groupe théâtral des Mascarons» à l'occasion de la semaine belge, la salle des Mascarons de Môtiers accueille pour la troisième fois ce vendredi soir une autre troupe neuchâteloise: le «Théâtre de l'Avant-demain». Cette jeune compagnie a déjà joué au Vallon «Le cosmonaute agricole» et «Le sacrifice du bourreau» de René de Obaldia et «Guernica» de Fernando Arrabal. Cette fois-ci, elle proposera «Fin de partie», de Samuel Beckett, interrompée par Nago Humbert, Yvon Csonka, Jacques-André Vuilliet et Sylviane Richard, dans une mise en scène de Nago Humbert et des décors de Michael Häusermann. Oeuvre ouverte, laissant à chacun le soin d'en découvrir le sens rofand, «Fin de partie» présente quatre «antihéros», personnages secs, vides, répugnants, vivant en vase clos au milieu de la désolation et de la mort, à l'heure zéro. Elle sera reprise à fin juin au Théâtre ABC de la chaux-de-Fonds et au CCN de Neuchâtel.

VAL-DE-RUZ

Du côté de la campagne

Petits échos de chez nous et d'ailleurs

Le Conseil fédéral vient de modifier l'ordonnance du 22 novembre 1972 sur le service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière. La modification arrêtée vise à garantir un prélèvement correct des échantillons nécessaires au paiement du lait selon ses qualités, en confiant cette tâche à des personnes neutres, c'est-à-dire indépendantes des sociétés de laiterie.

VIANDÉ IMPORTÉE

Pendant la période s'étendant de janvier à mars 1974 on a importé en Suisse 8.480.787 kg de viande représentant une valeur de 66.892.054 fr. Pendant la même période de 1972 on en a importé 10.841.052 kg (67.603.694 fr.) et en 1973 respectivement 9.855.356 kg (72.950.079 fr.). Quant aux importations de bétail de boucherie elles ont atteint 1721 pièces pendant le premier trimestre de 1974 représentant une valeur de 1.958.102 fr. (5974 pièces valent 6.772.619 fr. en 1972 et 6984 pièces valent 12.341.212 fr. en 1973).

FIÈVRE APHTEUSE

Quant à la fièvre aphteuse on a enregistré en Belgique 38 foyers primaires et un foyer secondaire. Après la Grande-

Bretagne, l'Italie a fermé ses frontières aux importations de biongués et de viande de ces animaux venant de Belgique. Le premier cas a été décelé le 19 avril dans une région où le bétail avait pourtant reçu un vaccin polyvalent qui a aussitôt été retiré. Le service vétérinaire belge s'interroge sur la cause de la persistance du pouvoir infectant du virus ou de certaines doses de vaccin. Les tests de contrôle avaient pourtant été négatifs, aussi bien sur souriceaux que sur cultures cellulaires, et sur le bétail importé d'Irlande où la fièvre aphteuse est encore inexistante.

LE TABAC A ROMONT

Un important pavillon du récent comptoir de Romont (23 au 26 mai) fut réservé à l'agriculture. Parmi les diverses activités agricoles on a retrouvé la culture du tabac. Connu en Suisse depuis 1565 environ, le tabac n'a pas toujours été une source d'agrément. A l'origine, en effet, on s'en servait comme médicament. L'habitude de fumer ne se répandit dans notre pays que vers les années 1650 et sa culture n'y fit son apparition que vers 1680. Quant au développement proprement dit de l'industrie du tabac en Suisse, il remonte

à la première moitié du XIXe siècle lorsqu'on commença à manufacturer le cigare, les premières cigarettes ne devant être fabriquées en Suisse que vers les années 1870.

CÉRÉALES ET SOJA

Dans notre pays, les derniers recensements partiels dénotent une réduction sensible des surfaces consacrées aux céréales panifiables, celles-ci ayant passé de 118.886 ha en 1969 à 107.612 ha en 1971, soit une diminution supérieure à 11.000 ha qui se répercute dans les zones de montagne ou de collines. Il semble même qu'en 1973 la réduction se soit poursuivie et qu'on n'atteigne plus que quelque 104.700 ha de céréales panifiables.

La dernière récolte mondiale de soja est estimée à 57,8 millions de tonnes, soit 22% de plus que l'année précédente. L'augmentation de la production résulte pour l'essentiel d'une hausse des surfaces cultivées aux Etats-Unis et au Brésil. Les trois principaux producteurs résultent pour l'essentiel d'une hausse des surfaces cultivées aux Etats-Unis avec 42,6 millions de tonnes, la Chine populaire avec 6,7 millions et le Brésil avec 4,8 millions. J. dela H.

JURA - JURA

Le Centre culturel jurassien et le projet de loi cantonale

La commission d'étude et les groupes de travail du Centre culturel jurassien (C.C.J.) ont tenu, samedi, à Delémont, leur quatrième réunion plénière consacrée à la mise au point du quatrième plan d'animation culturelle et à l'examen du projet de loi culturelle cantonale soumis récemment par les autorités à l'opinion publique.

Dans un communiqué diffusé après cette séance plénière et s'agissant du projet de loi culturelle cantonale, les responsables du C.C.J. indiquent que leur «sous-commission juridique et la commission d'étude l'ont examiné de près». Le C.C.J. «enregistre le fait que ce projet de loi pourra constituer la base légale nécessaire pour le futur Centre culturel jurassien, comme aussi pour la fondation arts, lettres et sciences projetée par l'Institut jurassien et l'Emulation et soutenue par le C.C.J. Certaines remarques et propositions ont été faites et seront transmises à la direction de l'Instruction publique», poursuit le communiqué. Le C.C.J. espère avoir ainsi fait œuvre utile «puisque cette loi sera l'instrument légal par lequel l'Etat développera sa politique culturelle.»

CENTRES CULTURELS RÉGIONAUX

Concernant le quatrième plan d'animation culturelle pour 1975, plan qui a été discuté dans ses détails par les groupes intéressés et soumis à un dernier examen systématique avant d'être

présenté aux autorités cantonales pour subventionnement, il est précisé qu'il «continue, en les approfondissant, les activités déjà engagées en matière de sciences (démographie et hydroécologie), de théâtre (professionnel et amateur), de beaux-arts (atelier de gravure), de musique (connaissance de l'Orchestre symphonique par les enfants des écoles).

Le quatrième plan, poursuit le communiqué, prévoit encore une intensification et un approfondissement des activités dans la constitution des centres culturels régionaux et des groupes d'animation dans les villages. Ce secteur essentiel du programme de préfiguration du C.C.J. fait actuellement l'objet d'une observation scientifique par le département de sociologie de l'Université de Genève.

En outre, de nouveaux secteurs seront ouverts, en matière de musique (réactivation des saisons de concerts), de théâtre (encouragement à la création par les troupes théâtrales d'amateurs), de moyens audio-visuels (projet d'émissions de radio ou de télévision locales ou régionales). Enfin, le quatrième plan prévoit une première aide financière, très modeste, aux Centres culturels régionaux pour certaines activités particulièrement intéressantes décidées en commun, ainsi que l'organisation d'un colloque consacré aux relations entre le développement culturel et le développement économique.»

Les caisses Raiffeisen du Jura: près de 235 millions de fr. en 1973

Réunis sous la présidence de M. Albert Ackermann, de Montsevelier, quelque 300 responsables des 74 caisses Raiffeisen du Jura ont tenu leurs assises annuelles à Tramelan.

Le bilan total de ces 74 caisses Raiffeisen a atteint, pour 1973, le montant de 233,7 millions de fr., soit une augmentation de 11,2% par rapport à 1972. Le roulement de toutes les caisses représente une somme de 462 millions de fr., soit plus 13,5% par rapport à 1972. Concernant le plébiscite du 23 juin, le président de l'Association jurassienne des caisses Raiffeisen a exprimé le souhait que l'association puisse conserver sa cohésion quel que soit le résultat du vote.

CORCELLES

Subventions pour les routes

Le Conseil exécutif a alloué aux communes de Corcelles, Elay et Vermes une subvention cantonale de 699.400 fr. pour la construction des routes communales en direction de Bâchlen - Schmittli - Grosskarlisberg et Envelier.

PONTENET

Noces d'or

Dimanche, M. et Mme Louis Châtelain ont été entourés des leurs, le 50ème anniversaire de leur mariage. Les époux Châtelain sont âgés de 74 et 78 ans et sont encore en bonne santé.

Une locomotive belge en vacances en Suisse

Durant les mois de juin, juillet et août, un train d'agence de voyage belge circulera une fois par semaine de Bruxelles à Rimini et retour. Il traversera la Suisse pendant la nuit, de Bâle à Iselle par le Loetschberg. La particularité de ce train est d'être remorqué de Bruxelles à Spiez par une locomotive électrique belge capable de fonctionner sous les quatre systèmes de courant utilisés par les différents réseaux européens. Cette machine arrive à Spiez le samedi matin à 1 h 25 et en repart le dimanche matin à 0 h 42 avec la même composition qui assure le retour des vacanciers qui ont passé une ou plusieurs semaines au soleil de l'Adriatique.

Le 13 mai, un train d'essai comprenant 17 voitures soit environ (800 tonnes) est arrivé en Suisse avec la locomotive 1601. Avant de repartir mardi, cette machine a été présentée aux mécaniciens du dépôt de Berne qui seront appelés à la conduire de Bâle à Spiez, accompagnés par un collègue belge.

Il s'agit d'une locomotive à quatre essieux moteurs, série 1601 - 1608, construite en 1966 pour les trains internationaux Bruxelles-Liège-Cologne et les TEE Paris-Bruxelles-Amsterdam. Peinte en bleu, elle pèse 84 tonnes, développe une puissance unitaire de 3750 ch, et peut atteindre la vitesse maximale de 160 km/heure.



La locomotive belge 1601 lors de son bref séjour au dépôt de Berne. (Avipress-S. Jacobi)

Avec la mise en service dès la fin mai des nouvelles relations TEE «Edelweiss» et «Iris» entre Zurich et Bruxelles au moyen des rames électriques à quatre courants des

CFE, des interpenétrations réciproques d'engins moteurs électriques entre la Belgique et la Suisse témoignent de l'envergure européenne du chemin de fer. S. J.

HÔTESSE, UN MÉTIER DE GRANDE CLASSE, JEUNE, ÉLÉGANT.

à 17, 25, 32 ans devenez:
Hôtesse d'accueil • Hôtesse de l'air •
Hôtesse d'entreprise • Hôtesse de tourisme
• DUREE DE FORMATION: Epanouissement de la personnalité • Promotion professionnelle
• DUREE DES COURS DU JOUR: 1 à 2 années (octobre-juin) • COURS ACCÉLÉRÉS DU SOIR
• STAGES PRATIQUES • AIDE AU PLACEMENT
• INSCRIPTIONS LIMITÉES • LA SEULE ÉCOLE
UTILISANT POUR SON ENSEIGNEMENT
LA MÉTHODE DES CAS.



Ecole Internationale d'Hôtesses Tunon
(Enseignement privé) 15 écoles dans le monde
Paris - Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse -
Strasbourg - Nantes - Monaco - Genève - Bruxelles -
Lisbonne - Londres - Madrid - Barcelone - Casablanca
Pour recevoir gratuitement une brochure, remplissez,
dicoques et renvoyez ce bon à l'ÉCOLE INTERNATIONALE
D'HÔTESSES TUNON, 2, rue Vallin, 1201 Genève. Tél. 022/32 83 29

Nom
Prénom Age
Rue
No postal Ville

«Ch'te veux dire! Si tu veux passer un bon moment à la chotte, viens me trouver au Café du Nord devant une bonne bière Muller — Une bière? Penses-tu! Au moins deux!»





L'histoire de la Coupe du monde (8)



1958 : le premier triomphe du Brésil

Le 6^{me} championnat du monde (en Suède) réunit enfin l'éfite du football mondial car l'Argentine (absente depuis 1934) était revenue (elle se qualifia aux dépens du Chili et de la Bolivie), tandis que l'URSS faisait son entrée dans la compétition. Elle accéda à la phase finale en battant la Pologne (mais après un match d'appui) et la Finlande.

SANS L'ITALIE
Cinquante-trois pays (chiffre record) s'étaient engagés. Comme précédemment, une compétition préliminaire servit à désigner les quatorze pays appelés à jouer la phase finale avec l'Allemagne (tenant du titre) et la Suède (organisatrice), qualifiées d'office. Parmi les éliminés de cette première phase de l'épreuve se trouvèrent l'Uruguay (victime du Paraguay), la Suisse et l'Espagne (battues par l'Écosse) et l'Italie (évincée par l'Irlande du Nord). D'autre part, le Pays de Galles (après avoir été battu par la Tchecoslovaquie) fut repêché par tirage au sort pour jouer un barrage contre Israël, dont les adversaires avaient déclaré forfait. Les Gallois ayant rempor-

té les deux manches de ce barrage, les quatre nations britanniques furent ainsi, pour la première fois, toutes qualifiées pour la phase finale.

SURPRENANTS IRLANDAIS
La formule de l'épreuve finale ressembla à celle de 1954. Les huitièmes de finale (quatre groupes de quatre) furent joués selon le système du championnat mais, cette fois-ci, ce qui était logique, chaque équipe affrontait ses trois rivaux. En cas d'égalité de points, on avait recours à un match d'appui, sauf s'il s'agissait d'égalité pour la première place où le «goal-average» déterminait l'ordre hiérarchique.

Dans le groupe 1 (Malmö), figuraient l'Allemagne, l'Irlande du Nord (qui devaient se qualifier pour les quarts de finale), la Tchecoslovaquie et l'Argentine. Les Irlandais créèrent la surprise en se qualifiant, malgré une défaite contre l'Argentine. Ils remportèrent, en effet, leur match d'appui contre la Tchecoslovaquie (2-1). Les Argentins, derniers du groupe, disparaissaient sans gloire.

Dans le groupe 2 (Norrköping), la Yougoslavie était favorite et elle se qualifia mais, à égalité de points, elle dut laisser la première place du groupe à la France, victorieuse du Paraguay (7-3) et de l'Écosse (2-1). Malgré un match nul obtenu contre la Yougoslavie, l'Écosse était éliminée, de même que le Paraguay.

ANGLAIS ÉLIMINÉS
Dans le groupe 3 qui, à Stockholm, réunissait la Suède, la Hongrie, le Pays de Galles et le Mexique, un match d'appui fut également nécessaire. Les Suédois battirent successivement le Mexique (3-0) et la Hongrie (2-1). Certains de se qualifier, ils alignèrent des réservistes contre le Pays de Galles, qui put obtenir son troisième match nul et se trouva, ainsi, à égalité avec la Hongrie à la deuxième place. Le match d'appui se termina par la victoire de justesse des Britanniques (2-1).

Dans le groupe 4 (Göteborg), indubitablement le plus difficile, le Brésil domina l'Autriche et l'URSS mais il fut

tenu en échec par l'Angleterre. Ce partage des points ne l'empêcha pas de se qualifier mais il fallut, là encore, un match d'appui pour désigner le deuxième quart de finaliste du groupe. Cette rencontre tourna à l'avantage de l'URSS qui, par 1-0, élimina l'Angleterre!

Exception faite pour France-Irlande, les quarts de finale allaient être équilibrés. Aucune des trois équipes ayant dû livrer un match d'appui ne parvint à s'imposer. A Norrköping, l'Irlande du Nord résista pendant une mi-temps à la France puis, accusant la fatigue de son match d'appui (avec prolongations), elle s'effondra (0-4). La marque fut ouverte par Wisniewski (44^{me}). Elle fut complétée par Fontaine (deux buts) et Piantoni. A Stockholm, on assista un peu au même scénario au cours du match Suède-URSS. Épuisés par les luttes qu'ils avaient dû livrer dans un groupe difficile, les Soviétiques résistèrent cependant 45 minutes durant. Toute la seconde mi-temps fut, à l'avantage des Suédois, qui marquèrent alors deux fois, par Hamrin et Simonsson.

A Malmö, les Yougoslaves firent, une fois de plus, le jeu devant les Allemands. Ils ne durent pas moins s'incliner (0-1) sur un unique but de Rahn après 12 minutes déjà. A Göteborg enfin, le Brésil parvint à se qualifier, non sans difficulté, aux dépens du Pays de Galles. Bien que privés de John Charles, les Gallois abordèrent cette rencontre sans aucun complexe. Regroupés en défense, ils finirent longtemps les virtuoses brésiliens en échec. Il fallut attendre la 66^{me} minute pour voir Pelé inscrire le seul but de la rencontre.



VAVA. — Le Brésilien, qui marque ici son deuxième but de la finale au gardien suédois Svensson, fut l'une des grandes vedettes du tour final de 1958. (Archives)

Exploit et... élimination suisse

Pour la Suisse, tout avait fort bien commencé, avec un sensationnel match nul (2-2) arraché au Kubala, à Stefano, Suarez et Gento devant 110.000 Malmöis. Ce jour-là (10 mars 1957), Parlier fit une éblouissante partie dans le but helvétique. Deux nouveaux, Morf et Schneider, réussirent à cette occasion un début prometteur au sein de l'équipe nationale dont Sepp Hugi se montra à nouveau l'attaquant le plus efficace en marquant les deux buts à Ramallets. L'équipe suisse était la suivante: Parlier: Kerner, Koch; Morf, Frosio, Schneider; Antenen, Ballaman, Hugi, Meier, Riva.

Départ tonitruant puis...
Lorsque, le 12 mai de la même année, l'équipe écossaise se présenta à Bâle, devant 48.000 spectateurs, auréolée de sa récente victoire de Glasgow sur l'Espagne (4-2), la Suisse paraissait bien placée pour prendre une sérieuse option sur sa qualification. Espérance renforcée par un départ tonitruant des footballeurs à croix blanche, qui, durant la première demi-heure, affichèrent une totale supériorité. Le but que marqua le «Milanais» Roger Vonlanthen, à la 13^{me} minute, couronna un mouvement offensif

auquel avaient participé cinq joueurs suisses (Koch, Ballaman, Antenen, Meier et Vonlanthen).

Mais, au lieu d'accrocher leur avantage, les Suisses concédèrent l'égalisation à la 33^{me} minute, sur un «corner» que transforma de la tête le petit Mudie. Contre le cours du jeu, les Écossais marquèrent un deuxième but (72^{me}) à nouveau sur «corner», que Collins se chargea, cette fois, de dévier, également de la tête, dans la cage de Parlier. L'équipe helvétique s'inclina ainsi par 2-1, faute d'avoir exploité son incontestable supériorité de la première mi-temps. Pour ce match, les sélectionneurs Kielholz et Spagnoli (Karl Rappan se bornait alors à s'occuper du F.C. Servette) avaient appelé Grobety à la place de Morf et Vonlanthen à celle de Hugi.

Malchance à Glasgow
En novembre de la même année, l'Écosse assura sa qualification en obtenant une seconde victoire heureuse sur la Suisse (3-2). Venus à Glasgow presque en victimes expiatoires, les représentants helvétiques opposèrent une remar-

quable résistance à leurs adversaires. Partant d'une défense très groupée, les offensives suisses se développèrent de façon subtile. Seul un manque de puissance et de résolution au moment décisif empêcha une égalisation méritée. Aux buts de Robertson, Mudie et Scott, répondirent ceux de Riva et Vonlanthen. L'équipe suisse était la suivante: Parlier; Kerner, Morf; Grobety, Koch, Schneider; Chiesa, Ballaman, Meier, Vonlanthen, Riva.

Déception à Lausanne
Match de liquidation, celui de Lausanne, quinze jours plus tard contre l'Espagne, fut une déception pour le public romand. La mauvaise forme des quatre attaquants Antenen, Meier, Ballaman et Riva enleva toute force vive à l'équipe suisse, battue par 4-1. Le «tandem» Di Stefano-Kubala fut la grande attraction de la rencontre, les deux hommes ayant marqué deux buts chacun. Ballaman sauva l'honneur en seconde mi-temps, alors que la marque était déjà de 3-0 en faveur des Ibériques. Le «onze» helvétique était formé de Parlier; Koch, Kerner; Grobety, Vonlanthen, Leuenberger; Rey, Antenen, Meier, Ballaman et Riva.

Spécial Munich

Avec notre édition du samedi 8 juin, nous publierons un numéro spécial comprenant:

- Deux photos couleur
- Les programmes complets de la TV et de la radio
- Un plan de jeu détaillé à conserver
- La présentation des quatre groupes

Une place au soleil pour les «sans grade»

Promotion en II^e ligue: Jurassiens battus

Les ambassadeurs jurassiens ont raté le départ de la course à la promotion en II^e ligue. Ils ont tous deux subi la loi d'un adversaire de l'ancien canton. Rien n'est perdu, toutefois, car il faut bien l'admettre, tant Alle que Reconville n'ont pas été battus sur leur valeur. Reconville offrit deux véritables cadeaux aux avants de Kirchberg. Alle, pour sa part, s'est frotté au favori incontesté de la poule finale, Aarberg. Les Ajoulots étaient privés de leur stratège F. Schneider, qui se blessa quelques heures seulement avant le début de la partie. Ce forfait eut pour conséquence de perturber la composition des différentes lignes.

Young Boys II, qui, lors d'un match de barrage, avait battu Munchenbuchssee et s'était approprié le titre, ne pourra participer au tour de promotion étant donné le maintien en 2^{me} ligue de Young Boys II.

De 4^{me} en 3^{me} ligue
Etant donné que cinq des six finalistes de la poule 4 de promotion accéderont à la 3^{me} ligue, Porrentruy est d'ores et déjà certain de hisser un de ses deux champions de groupe dans la catégorie supérieure. Il y a huit jours, la lutte fratricide entre Bruntrutains a été remportée par la «2a», qui a vaincu de justesse la «2b».

A Courroux, les footballeurs du lieu, sans mordant, ont été contraints de partager l'enjeu avec Les Genevez. Quant

à Courtelary, il menait à la mi-match deux buts à rien. Son adversaire, Movelier, renversa la situation après la pause.

Nidau et Taeuffelen relégués en 4^{me} ligue
Deux des six relégués seulement sont connus. Nidau (gr. 5), battu par Dotzigen, et Taeuffelen (gr. 6), qui a pourtant récolté trois points la semaine passée sont automatiquement mutés en 4^{me} ligue. Anet et Dotzigen joueront un match de barrage. Le vaincu sera le 3^{me} club seelandaï à descendre d'un étage.

Le championnat est également terminé dans le Jura. Aucun condamné n'est toutefois désigné à ce jour. Dans le gr. 7, la commission de recours doit statuer sur une affaire concernant Tramelan, qui a perdu une partie sur le tapis vert. Les Tramelots espèrent encore rejoindre Tavannes au classement.

Grandfontaine (gr. 8) a réussi l'exploit, lors de la dernière journée, de s'élever au niveau de la seconde garniture de Courtételle. Un match d'appui entre ces deux clubs sera nécessaire pour y voir plus clair.

LIET
En deuxième ligue: Delémont II en appel
Minerva Berne et Zaehringia ont terminé à égalité de points au dernier rang

du groupe 1 de 2^{me} ligue. Un match d'appui a donc opposé ces mal lotis, qu'il fallait départager afin de connaître le club automatiquement relégué. Zaehringia a remporté cette partie par 5 buts à 4 après prolongations. Le vainqueur affrontera donc Delémont II, l'avant-dernier du groupe jurassien.

Finale nationale des interrégionaux A/1 le 8 juin à Neuchâtel

La finale du championnat suisse junior interrégional A/1, entre Grasshoppers et Lausanne, aura lieu le 8 juin, à 16 h 30, en lever de rideau du match d'entraînement Neuchâtel Xamax - équipe nationale d'Australie.

Caduff à Aarau
Damian Caduff a été transféré pour la prochaine saison de Wettingen à Aarau.

Nouveaux entraîneurs en pays genevois

● Le FC Vernier, club de deuxième ligue genevoise, annonce l'engagement comme entraîneur du Français Bernard Jean-Probst, qui a successivement joué à Sochaux, Chênôis, Divonne et Nyon.
● Quant au FC Onex, qui joue dans la même série que Vernier, il a appelé Claude Martin à la tête de sa première équipe. Le nouvel entraîneur d'Onex a joué à UGS et Lancy, avant de diriger Meyrin en première ligue.

III^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Deux finales attrayantes
Bien que tous les matches de championnat soient joués, tout n'est pas encore dit en troisième ligue neuchâtelaise. Deux rencontres importantes doivent encore avoir lieu: la première servira à désigner le champion neuchâtelais, la seconde à faire, peut-être, un heureux de plus.

L'OFFENSIVE
Pour le titre, Marin et Corcelles seront aux prises demain après-midi, au stade de la Maladière. Les deux équipes étant d'ores et déjà promues, il ne s'agira que d'une bataille pour l'honneur. Mais il ne fait pas de doute que l'un et l'autre feront l'impossible pour couronner par un titre de champion une brillante saison. Etablir un pronostic est difficile car les points de comparaison manquent. On relèvera pourtant que tant l'équipe de la Tène que celle du Grand Locle se sont distinguées en Coupe neuchâtelaise. D'autre part, l'efficacité ne manque pas, car si Marin a marqué 105 buts en vingt-deux rencontres, Corcelles 1a en a réussis 72 en vingt matches. En admettant qu'on ne se livre pas trop à des calculs, qui, en l'occurrence, ne seraient pas de mise, on risque d'assister à plus d'une capitulation demain en fin d'après-midi.

La seconde partie revêtira plus

d'importance. A la condition que Boudry, bien parti dans les finales, soit promu en première ligue, une troisième équipe de III^e ligue «montera» en deuxième ligue. Mais encore faut-il la désigner.

Un match de barrage est donc nécessaire entre les deux équipes de chaque groupe. Ils seront aux prises mercredi prochain, en nocturne, à Saint-Blaise. Qui, du Locle II ou de Béroche, s'imposera? Nul doute, que, pour les partisans des Montagnés, leurs favoris, après avoir échoué de peu la saison passée sauront prendre les dispositions adéquates cette année. Mais gageons que, du côté de Saint-Aubin, on est persuadé que Frydig et ses camarades ne laisseront pas échapper l'occasion qui s'offre de grimper un échelon.

Comme pour les chefs de file, on constate que les deux formations ne manquent pas d'arguments offensifs. Quant à faire un choix. Souhaitons seulement qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir recours à l'extrême possibilité: celle des tirs des pénalités pour désigner le vainqueur. Car c'est effectivement à cette solution qu'on devra se résoudre si les deux équipes ne sont pas parvenues à se départager après les prolongations.

volleyball

Suisse décevantes
Les Suissesses ont également perdu leur deuxième match de la Coupe de printemps, à Hasselt (Belgique). Elles se sont inclinées par 0-3 devant l'Allemagne de l'Ouest. Elles partagent la dernière place de leur groupe avec le Danemark, qui n'a pas, lui non plus, marqué de point jusqu'ici.

divers

Un stage de karaté à la Chaux-de-Fonds
Un stage international de karaté, qui réunira une soixantaine de participants, aura lieu à la Chaux-de-Fonds, du 31 mai au 2 juin. Il se déroulera sous la direction de M. Y. Nanbu, 6^{me} dan, et de MM. J. Thomet (champion suisse) et J.-F. Jenni.

Bulgarie - Corée du Nord 2-0 (1-0)

Quatre jours avant le match qui doit l'opposer à l'Angleterre, à Sofia, la Bulgarie a battu la Corée du Nord, par 2-0 (1-0), à Kustendil, où elle a établi ses quartiers. Les buts ont été réussis par Milanov (6^{me}) et Vassilev (87^{me}).
● Porto Alegre: Porto Alegre - équipe nationale du Chili 2-0 (1-0).

Mon point de vue

On peut faire des rapprochements entre la Coupe d'Europe et le «mondial»

La double finale Atletico - Bayern a été très riche en enseignements

Ceux à qui la télévision allemande offre du Bayern tous les samedis considéraient sans doute la finale de la Coupe des clubs champions à Bruxelles, comme une affaire réglée d'avance. Où Bayern passe, tout casse. Atletico ne pouvait pas résister à cette équipe qui étale sa supériorité avec une maîtrise totale. En réalité, Atletico aurait dû gagner le premier match. Le grand Bayern a eu une chance inouïe. Dans ce match-là, il a été plus contrarié, plus effacé même, que lorsqu'Ajax l'a battu par 4-1, l'année passée, à Amsterdam.

LE SUPPLICE DE LA GOUTTE D'EAU
A Amsterdam, il avait presque été l'égal d'Ajax: sa défaite s'était concrétisée dans des circonstances particulières. Il avait joué selon sa manière, il avait rendu coup pour coup et si Muller n'avait pas été entravé par une blessure, le résultat final aurait peut-être été différent.

Mais, à Bruxelles, Atletico lui a vraiment posé des problèmes insolubles. Il n'avait pas l'habitude de ce football finement tissé avec une patience d'araignée, de cette concentration défensive qui se muait peu à peu, lentement mais avec une précision inexorable, en une concentration offensive martelant à petites touches son centre nerveux. Ce n'était pas l'assommoir, mais le supplice de la goutte d'eau. Atletico revenait sans cesse, comme les balais de l'apprenti sorcier dans «Fantasia», le film de Walt Disney.

BAYERN DÉCONTENANCÉ
Atletico n'était pas de la famille: son football démodé — les modernes (!) ne jouent pas comme ça, moins bien peut-être, mais pas comme ça — le gênait dans les entournures. Il y a trois mois que Gerd Müller n'est pas en forme, mais ce soir-là, il fut étouffé. Et Breitner, l'arrière gauche qui surgit partout en attaque? Eteint. Et Hoeness, le meilleur attaquant allemand actuel? Usé avant terme.

Bayern est fort parce qu'il joue sans allier et qu'il laisse beaucoup de place sur les côtés pour les montées des hommes de deuxième ou même de troisième ligue.

C'est la tactique qu'il utilise depuis trois ans avec succès et qui lui permet de confondre ses adversaires. Contre le barrage d'Atletico, elle a fait long feu, le premier soir. La nervosité et le sentiment d'impuissance sont apparus avant qu'on ait trouvé la clé. De là, la mauvaise performance d'ensemble.

QUI PEUT LE DIRE...
Lors du second match, Bayern savait: il s'est comporté de manière beaucoup plus autoritaire et il a fini par prouver qu'il était tout de même le meilleur. Mais cette finale nous a beaucoup appris sur le mécanisme intime d'une équipe qui se donnait des airs d'invulnérabilité et qui s'est pourtant mise à douter au point de ne plus être elle-même.

Il est parfois bon d'observer une équipe dans un milieu autre que celui dans lequel elle a l'habitude d'évoluer. Elle y est parfois confrontée à des problèmes qui la désorientent totalement: c'est ce qui explique les surprises que créent occasionnellement les «sous-développés» lorsqu'ils accèdent par hasard aux championnats du monde. Une victoire des amateurs des Etats-Unis (qui ne valent rien du tout) sur les professionnels d'Angleterre. Un succès des Coréens sur les Italiens. Allez savoir si le Zaire ne va pas jouer un mauvais tour à quelque grand, le mois prochain...

RIEN DE PLUS EMPOISONNANT
En outre, il n'y a rien de plus empoisonnant qu'un 0-0 qui s'éternise. Surtout dans un match important. Plus le temps s'écoule, moins les équipes osent se livrer. Elles craignent l'irréparable. Pour «libérer» le match, il faut un but. Il agit comme un délice psychologique: l'enthousiasme l'équipe qui l'a marqué et il suscite, chez l'autre, un désir de revanche. Jamais Schwarzenbeck n'aurait accompli cet acte de désespoir si Luis n'était parvenu à battre Maier quelques minutes plus tôt. On aurait terminé à 0-0.

Par-delà la tactique et les dispositions mêmes des équipes, il y a beaucoup de facteurs qui entrent en ligne de compte et qui déterminent souvent la valeur d'un match et la qualité du spectacle.

rencontre, on put envisager une surprise. Les Brésiliens, qui avaient remplacé leur arrière droit de Sordi par Djalma Santos (un titulaire de 1954), paraissaient contractés, au contraire des Scandinaves. Ces derniers ouvrirent d'ailleurs la marque à la 5^{me} minute par Liedhelm, qui s'était joué d'Orlando et de Bellini. Mais le Brésil, bien que mené pour la première fois de ce championnat, ne s'affola pas. Quatre minutes plus tard, Vava n'eut qu'à pousser la balle dans le but suédois sur un centre précis de Garrincha.

Ce but égalisateur libéra totalement les Brésiliens, qui retrouvèrent, alors, leur pleine maîtrise et se mirent à composer un admirable ballet devant une équipe suédoise qui se défendait du mieux qu'elle pouvait mais était dépassée. A la 32^{me} minute, le Brésil réalisa un second but identique au premier: débordement, puis centre de Garrincha, reprise victorieuse de Vava. Au repos, le Brésil menait par 2-1. La décision survint à la 55^{me} minute, avec le troisième but sud-américain, marqué par Pelé après un mouvement Vava-Zagalo. ce dernier, récupérant la balle dans les pieds de Borjesson, se fit l'auteur du quatrième but à la 69^{me} minute. Simonsson parvint bien à réduire l'écart à la 80^{me} minute, mais cela ne changea rien à cette finale, qui avait revêtu le caractère d'une démonstration des Brésiliens. D'ailleurs, Pelé, au prix d'une détente extraordinaire, reprit un centre de Zagalo et inscrivit le résultat final à 5-2, à l'ultime seconde.

Les onze vainqueurs étaient: Gilmar; Djalma Santos, Bellini (capitaine), Orlando, Nilton Santos; Zito, Didi; Garrincha, Vava, Pelé et Zagalo. Quant aux Suédois, ils alignaient Svensson; Gergmark, Gustavsson, Axom; Borjesson; Parling; Hamrin, Gren, Simonsson, Liedhelm et Skoglund.

En finale pour la troisième place, l'ancienne France avait battu l'Allemagne par 6-3 après avoir mené au repos par 3-1.
8) Lire aussi FAN-L'EXPRESS des 15, 16, 21, 22, 28, 29 et 30 mai.

football

PETITS ÉCHOS DES CHAMPIONNATS DU MONDE 1974

Haiti - Italie: 50.000 places vendues !

M. Hermann Neuberger, président du comité d'organisation, a pris en charge à Francfort un « parc » de 72 autocars de luxe destinés au transport des seize équipes engagées dans le « mondial », des invités, des officiels et des journalistes. Ces véhicules, prêts par une « firme » automobile de Stuttgart, représentent une valeur de 13 millions de DM. Détail à noter: ils sont tous peints en jaune bouton d'or — couleur des voitures du comité d'organisation — mais ceux affectés aux équipes portent en outre le nom du pays participant, son emblème et de larges bandes aux couleurs nationales.

leur appels en faveur du recours aux transports en commun seront suivis. Ils espèrent pour ce secteur des recettes supplémentaires de l'ordre de 2 millions de DM (3 millions en 1972).

SPEAKERS OFFICIELS

Afin d'éviter tout risque de déchaînement passionnel du public des neuf stades du « Mondial », les speakers professionnels qui y opèrent moyennant des honoraires quotidiens de 100 DM, ont été invités à employer un ton aussi neutre que possible et à ne pas s'écarter du texte qui leur sera remis. Celui-ci commencera ainsi: « Au nom de la FIFA et du comité d'organisation, nous vous souhaitons la bienvenue pour le match X-Y du groupe... Nous saluons particulièrement les hôtes d'honneur, ainsi que les représentants de la presse nationale et internationale. Nous vous invitons à applaudir cordialement les deux équipes... » Les commentaires seront interdits et il est prévu de ne pas indiquer verbalement le minutage des buts. De même l'annonce des « scores » à la mi-temps enregistrés dans les autres villes ne sera pas faite par haut-parleur mais simplement sur le tableau d'affichage lumineux. Seul M. Helmut Bendt, qui lit habituellement les bulletins d'informations à la deuxième chaîne de télévision et qui, en raison de sa voix grave, a été promu « speaker en chef », pourra se permettre des variantes lors du match d'ouverture Brésil - Yougoslavie, le 13

juin à Francfort, et lors de la finale le 7 juillet à Munich.

« CA SE CHANTE... »

Avec l'approche de l'ouverture du « Mondial », les maisons d'édition de disques de RFA font des affaires d'or avec de multiples productions vantant les joies du ballon rond et annonçant la victoire de la RFA. Les titres vont du « Football est notre vie », chanté en cœur par les membres du « onze » champion d'Europe et leur capitaine Franz Beckenbauer, au « Et ça fait boum », morceau dans lequel le célèbre buteur munichois Gerd Müller, le « bombardier de la nation », ne saurait être accusé de plagier le poète Charles Trenet. La fanfare du mondial s'écoule aussi allègrement, tandis que les amateurs s'arrachent un album groupant les commentaires originaux des radioreporters ouest-allemands ayant « couvert » les divers championnats du monde de 1954 à 1970.

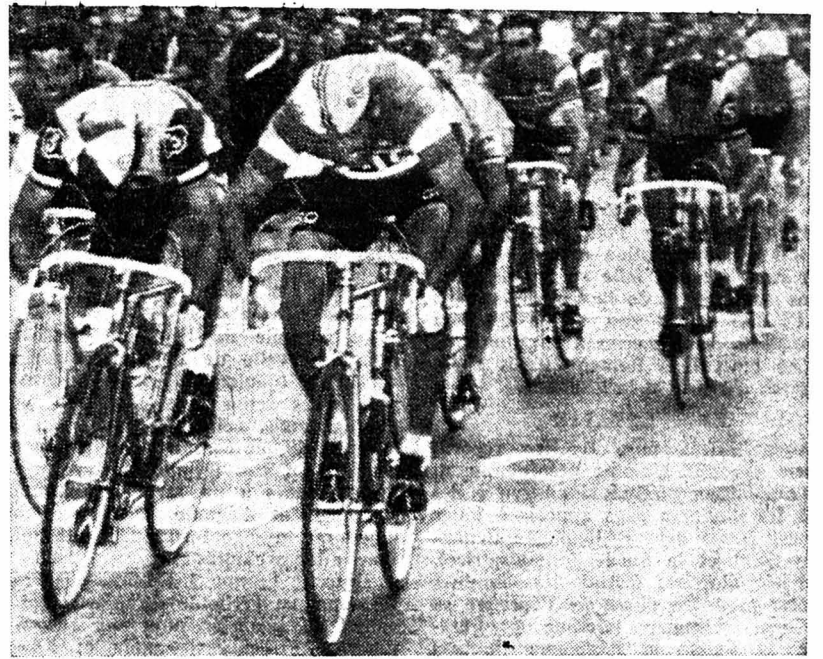
La télévision ouest-allemande procède présentement à une véritable mise en condition du public par une émission intitulée « Fascinant football ». Elle présente les grands moments des championnats du monde depuis leur création par le Français Jules Rimet. La vedette est évidemment tenue par la finale de la coupe du monde 1954, à Bern, qui vit la RFA triompher de la Hongrie par 3-2. La séquence est empruntée à une bande d'actualité cinématographique, le procédé d'enregistre-

ment magnétique n'ayant été mis au point que quatre ans plus tard. Le succès est tel qu'à la demande du public ces scènes seront projetées une nouvelle fois dans les prochains jours. Par ailleurs, les producteurs de télévisions se félicitent de la retransmission à une large échelle des matches du « Mondial 74 ». Durant le premier trimestre de l'année, la vente de leurs appareils s'est accrue de 14,7 pour cent et même de 20 pour cent pour les téléviseurs couleur !

DE LA COULEUR

Comme les Jeux olympiques 1972, le « Mondial 74 » donnera lieu à un festival de couleurs qui ne sera pas seulement fourni par les maillots des équipes. Les 150 hôtesses qui seront réparties entre les stades arboreront une tenue « lumineuse » orange et verte. « Le vert s'harmonisant avec la pelouse et l'orange étant destiné à attirer l'attention », a indiqué le couturier créateur de l'ensemble. La garde-robe des hôtesses comportera blouses pantalons, jupes longues et courtes, blazer, et même, pour le soir, une blouse comportant un profond décolleté dans le dos... Le succès est tel qu'il est prévu de commercialiser ces modèles après le championnat.

Le coup d'envoi du « Mondial 74 » n'a pas encore été donné que la « comision organizadora de la copa mundial de la FIFA 1974 » a entrepris en RFA une vaste campagne publicitaire sur le déroulement de cette manifestation en Argentine. Une luxueuse brochure souligne la popularité du football dans ce pays (300.000 pratiquants répartis entre 2674 clubs) et annonce que le championnat se déroulera dans neuf villes: Buenos-Aires, La Plata, Cordoba, Corrientes, Tucuman, Mendoza, Salta, Rosario et Mar del Plata.



A LA BARBE DES BELGES. — Paolini a battu De Vlaeminck (à gauche) et la meute des Belges sur la ligne d'arrivée de Pietra-Ligure. (Téléphoto AP)

cyclisme Salm huitième

Victoire de Paolini au Giro

Après avoir observé une journée de repos forcé en signe de deuil pour l'attentat de Brescia, le 57me Tour d'Italie a entamé jeudi sa grande remontée vers le Nord, qui le conduira le 8 juin au Vigorelli de Milan. Cette treizième étape, courue entre Forte dei Marmi et Pietra Ligure (231 kilomètres), sur un parcours plat et dépourvu de grandes difficultés, n'a rien apporté de nouveau.

Roland Salm, qui est parvenu à se glisser à la huitième place du sprint.

Classements

13me étape, Forte dei Marmi-Pietra Ligure (231 kms): 1. Paolini (It) 6 h 23'00" (moyenne 36 km 156); 2. Gavazzi (It); 3. De Vlaeminck (Be); 4. Basso (It); 5. Antonini (It); 6. Sercu (Be); 7. Foresti (It); 8. Salm (S); 9. Moser (It); 10. Kuiper (Ho); 11. Der Slagmolen (Be); 12. Polidori (It); 13. Bitossi (It); 14. Rottiers (Be); 15. Haritz (RFA); 16. Osler (It); 17. Van Lint (Be); 18. Rodriguez (Col); 19. Rossignoli (It); 20. Borgognoni (It). Puis: 23. Zweifel (S); 27. Spahn (S); 47. Pfenninger (S); 80. Fuchs (S), tous même temps; 114. Savary (S) 6 h 40'36".

Elle s'est en effet terminée par un sprint massif qui a vu le succès du volontaire champion d'Italie Enrico Paolini, qui a porté son maillot « tricolore » sur la plus haute marche du podium après avoir réussi l'exploit de battre tous les meilleurs sprinters du peloton. En dehors de l'emballage final, cette journée n'a guère capté l'attention des suiveurs. Tout le monde dans la caravane attend l'attaque que le Belge Eddy Merckx a promis de porter vendredi, sur la route accidentée menant à San Remo, et l'on attend avec curiosité de savoir quel sera le comportement du « leader », l'Espagnol Jose-Manuel Fuente, et de son équipe, devant une offensive d'envergure du Belge. Si Meckx est redevenu lui-même et qu'il attaque à fond, Fuente, qui axe tous ses efforts sur les prochaines étapes, passera certainement des moments difficiles. A moins que ce ne soit le petit grimpeur des Asturies qui porte l'estocade finale.

A l'instar des autres coureurs, les Suisses ont passé une journée tranquille, à l'exception de René Savary, qui a perdu beaucoup de terrain. A noter la bonne tenue de

Tour de Suisse: qui fera opposition à Eddy Merckx ?

Le Tour de Suisse 1974, dont le départ sera donné le 13 juin (prologue le 12 à Gippingen) le même jour que l'ouverture des championnats du monde de football, avait besoin d'un nom pour ne pas rester dans l'anonymat. Eddy Merckx sera donc au départ. Nul n'est besoin de présenter le Belge. Or, la question se posait: qui donnera la réplique au détenteur du record du monde de l'heure? La réponse a été fournie à Zurich par les organisateurs à l'issue de la traditionnelle conférence de presse.

et leur programme a été sérieusement restreint » explique encore M. Schlott.

Finallement, si la participation n'atteint pas un très grand niveau malgré les efforts des organisateurs du SRB, ce Tour de Suisse ne manquera pas d'intérêt, la coalition anti-Merckx, de part une certaine « faiblesse » des équipiers du Belge, pouvant fort bien l'inquiéter sérieusement. De plus, la planche des prix (plus de 100.000) sera un excellent stimulant, notamment la « chasse » au lingot d'or (17.000) le samedi 15 juin à Lenzerheide au terme de trois-trois étapes (Eschenbach-Lenzerheide: 111 km le matin, course contre la montre individuelle et par équipes Lenzerheide-Valbella: 4,2 l'après-midi). Une journée autorisée exceptionnellement par la FICIP (Fédération internationale des coureurs professionnels) à l'occasion de la 300me étape du Tour de Suisse depuis sa création en 1933. P.-H. BONVIN

Fuente renonce au Tour de France

L'Espagnol José Fuente, actuel « leader » du Giro, a laissé entendre qu'il ne participerait pas au prochain Tour de France.

« J'ai axé toute ma saison sur la « Vuelta » et sur le « Giro », et j'en tiens à respecter cette ligne de conduite », a déclaré le chef de file du groupe Kas.

Fuente a confirmé qu'à partir de la fin du Giro, il participera à toute une série de critères en Italie.

Zoetemelk: état de santé satisfaisant

Les nouvelles concernant l'état de santé du Hollandais Joop Zoetemelk ont été rassurantes jeudi. Tant celles émanant de l'établissement où il est soigné — où l'on a déclaré que son « état évolue favorablement » — que celles venant de la famille du champion. Son épouse, comme chaque jour, a passé un long moment en sa compagnie et a indiqué que Zoetemelk avait passé une bonne nuit. « Il a incontestablement bien meilleur moral, a-t-elle dit, et il a même parlé un peu de vélo ».

Après la scandaleuse « bataille de Feyenoord »

Les fanatiques britanniques et hollandais du football se remettaient hier de ce que la presse néerlandaise a baptisé « la bataille de Feyenoord », du nom du stade de Rotterdam sur lequel l'équipe hollandaise a battu (2-0) Tottenham Hotspur en match retour de la finale de la Coupe de l'UEFA. Près de 200 « supporters » des deux camps ont été plus ou moins grièvement blessés, généralement au visage: frontset cuirs chevelus lacérés, paupières ensanglantées. 130 ont dû être soignés au dispensaire du stade, une quarantaine dans des hôpitaux ou cinq d'entre eux — trois Britanniques et deux Hollandais — se trouvaient encore hier. D'autres victimes

ont pu panser elles-mêmes leurs blessures!

Les Hollandais n'avaient jamais vu une telle hécatombe sur un de leurs stades. Tout le monde s'accordait sur un point: la responsabilité de ces incidents incombait entièrement aux visiteurs venus de l'autre côté de la mer du Nord. « On aurait dit qu'une bombe avait éclaté sur les travées du stade de Feyenoord », devait dire un spectateur. Plus de 300 sièges en plastic ont été arrachés et brisés pour servir de projectiles. La peinture des enceintes du terrain a été brûlée à l'aide de journaux, auxquels les Anglais avaient mis le feu. Le terrain et les tribunes étaient jonchés de centaines de

bouteilles de bière — heureusement en plastique — mais souvent pleines pour les rendre plus... efficaces! Les dégâts sont évalués à plus de 25.000 florins.

Coup dur pour les Lucernois

Exactement 48 heures avant la rencontre décisive contre Vevey, les municipaux lucernois ont pris une décision lourde de conséquences. Hier soir, le président du Conseil municipal déclarait, après une réunion marathon: « Nous ne voyons pas la possibilité de verser au FC Lucerne un prêt de 150.000 francs ». Cette phrase, lourde de conséquences pour le club lucernois, a jeté un froid dans l'austère salle du Conseil municipal, où le ballon rond a été à l'ordre du jour pendant 100 minutes très exactement.

Draps spéciaux pour les Allemands

Les 22 sélectionnés de la RFA ont pris leurs quartiers à l'institut des sports de Malente (Schleswig-Holstein) pour leur ultime préparation. Ils sont accompagnés de leur entraîneur Helmut Schoen et de quatorze officiels avec lesquels ils mènent pratiquement une vie de reclus. En effet, l'institut des sports a été pratiquement coupé du monde extérieur, aussi bien pour faciliter la concentration des joueurs que pour des motifs de sécurité, les autorités craignant l'éventualité d'attentats anarchistes. Des patrouilles de policiers escortés de chiens surveillent constamment les abords de ce vas-

te ensemble noyé dans la verdure et ils écartent les curieux. Les journalistes ne seront pas mieux lotis. Mis à part trois entraînements publics (les 3, 5 et 6 juin), une séance d'une heure réservée aux photographes aujourd'hui et une conférence de presse de Schoen, les représentants de la presse ne recevront de nouvelles que par un porte-parole.

Les seuls « secrets » ayant filtré jusqu'ici sont que les internationaux ouest-allemands cohabitent à deux dans des chambres abondamment fleuries et qu'ils coucheront... dans des draps d'un nouveau genre, en tissu éponge spécial!

Belle démonstration des champions du monde à Neuchâtel

Réunis dans le cadre de la marche populaire et de la Quinzaine de Neuchâtel, les pétanqueurs neuchâtelois organisaient une démonstration avec la participation des champions du monde, des champions suisses 1973, des vainqueurs de la Coupe de Suisse 1972 et une sélection de l'association Jura-Neuchâtel.

Malgré le temps déplorable, un nombreux public suit les différentes parties qui virent les champions du monde faire une démonstration exemplaire en battant, successivement, les frères Marro et Garrido, (13-7), puis, malgré un handicap de 8-0, les représentants de l'association Jura-Neuchâtel (13-8) et enfin, en finale, les champions suisses Fogo-Pesenti-Agnoloni, qui, eux aussi, les menaient par (8-0) pour terminer à (15-11).

DE BON AUGURE Alors que les sélections suisses pour les championnats du monde vont se dérouler lors des deux prochains week-end, il est réjouissant de voir que les cham-

ions du monde sont déjà en grande forme. En effet, Daniel Baldo, pointeur, fut à la hauteur de ses deux coéquipiers, Pierre Harraz, son tireur, qui réalisa 8 sur 10, et Michel Vuignier, qui tint parfaitement sa place de milieu en tirant parfaitement et en pointant aussi bien. Cela nous laisse bien des espoirs pour les championnats du monde, qui se dérouleront à Alicante, en septembre prochain.

Résultats: Baldo - Vuignier - Haraz (champions du monde) - Marro - Marro - Garrido 13-7; Fogo - Pesenti - Agnoloni (champions suisses) - Vuatoux - Vona - Canavaggia 13-2 (sél. Jura-Neuchâtel); Fogo - Pesenti - Agnoloni - Marro - Marro - Garrido 13-12; Baldo - Vuignier - Haraz - Vuatoux - Vona - Canavaggia 13-8; Marro - Marro - Garrido - Vuatoux-Vona - Canavaggia 13-10; Baldo - Vuignier - Haraz - Fogo - Pesenti-Agnoloni 15-11.

dernière SPORTS dernière

CYCLISME

Les coureurs Polonais ont encore dominé lors de la quatrième étape du tour d'Angleterre amateur (victoire de Matusiab), qui menait les concurrents de Llandudno à New-Brighton (132 km). Les Suisses par contre, n'ont pas réussi à se mettre en évidence.

FOOTBALL

Championnat des juniors inter-régionaux A-1: Comète - La Chaux-de-Fonds 4-1. Espagne. Derniers matches aller des huitièmes de finale de la Coupe: Atletico Madrid - Sabadell 3-1. San Andres - Espanol Barcelone 1-2; Valencia - Rayo Vallecano 3-1. Quatre jours après avoir été battue par la Hollande (4-1), l'Argentine a subi une nouvelle défaite. A Florence, pour son dernier match de préparation en vue de la phase finale de la Coupe du monde, la formation sud-américaine s'est inclinée (2-0) face à la Fiorentina. Ainsi, après la Pologne et le Zaïre, la Fiorentina a battu une troisième équipe nationale qualifiée pour le championnat du monde en RFA.

POIDS ET HALTÈRES

Les 33me championnats d'Europe de poids et haltères ont débuté au Palazzo della Guardia à Vérone. Le premier titre, celui des poids mouches, est revenu au Polonais Smalcz, champion olympique, qui a totalisé 230 kilos aux deux mouvements arraché et épaule-jeté, soit le même total que le champion 1973, le Hongrois Scuecs.

athlétisme

EXPLOIT DE JIPCHO

Le Kenyan Ben Jipcho, « recordman » mondial du 3000 m obstacles, a terminé la saison professionnelle par un coup d'éclat, au Madison Square Garden de New-York. Le gardien de prison de Nairobi (31 ans) a remporté le mile en 3'56"6, troisième meilleure performance mondiale de la saison et cinquième de tous les temps en salle. Seul Tony Waldrop, la nouvelle vedette du demi-fond américain, a fait mieux en 1974 en s'appropriant le record du monde en salle en 3'55" et en étant crédité d'un 3'56"4 dans une autre course.

Cette performance du Kenyan est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée devant 15.621 spectateurs enthousiastes (un record pour une réunion en salle) sur la piste jugée lente du « Garden » et sans opposition sérieuse. Chuck Labenz avait joué le rôle du lièvre en courant les premiers 440 yards en 56", puis Jipcho avait pris la tête à 880 yards en 1'57"2. L'Américaine Wyonia Tyus, ancienne double championne olympique, a été la seconde vedette de la soirée en égalant le record du monde en salle du 60 yards en 6"5.

hockey sur terre

Rotweiss Wettingen champion suisse

En battant Blauweiss Olten par 2-0 Rotweiss Wettingen s'est à nouveau adjugé le titre national. Les Argoviens ont dominé tous leurs adversaires tout au long de la saison, prouvant ainsi qu'ils sont toujours les meilleurs à l'échelon national. Cette formation participera aux finales de la coupe d'Europe pendant les fêtes de Pentecôte, finales pour lesquelles elle s'était qualifiée au dépend de clubs portugais et yougoslave. Il sera intéressant de suivre ses résultats face aux ténors allemands, espagnols et hollandais.

A noter l'excellent championnat du néo-promu Bâle qui se trouve actuellement en deuxième position. En queue de classement, par sa victoire sur Lucerne, Black-Boys Genève conserve un mince espoir de sauver sa place en division supérieure.

Résultats ligue nationale A: RW Wettingen - BW Olten 2-0; Bâle - Servette 2-0; Stade-Lausanne - Olten 0-2; Black-Boys Genève - Lucerne 3-2.

LIGUE B

Stade-Lausanne - Berne 0-4; Urania - Neuchâtel 2-0. En ligue nationale B tout est décidé; Lausanne-Sports jouera la finale d'ascension, alors qu'Yverdon est relégué en première ligue. Chez les minimes, en s'imposant à Berne par 1-0, Neuchâtel a conservé la tête du classement de son groupe et participera à la finale du championnat romand contre Servette le 8 juin à Lausanne. P.-A. L.

tir

Championnat neuchâtelois au pistolet

Les tours éliminatoires du championnat neuchâtelois au pistolet se sont déroulés à la satisfaction générale. Après vérifications des cibles loyales, Infanterie I (Neuchâtel) s'est imposé devant Armes Réunies III (Chaux-de-Fonds) et Armes Réunies II (Chaux-de-Fonds).

CLASSEMENT: 1. Infanterie I (Neuchâtel) 456-466 = 922 points; 2. Armes Réunies III (La Chaux-de-Fonds) 458-449 = 907; 3. Armes Réunies II (La Chaux-de-Fonds) 444-459 = 903 (95-94); 4. Armes Réunies (Fleurier) 451-452 = 903 (95-93); 5. Armes Réunies I (La Chaux-de-Fonds) 453-447 = 900; 6. A. de guerre I (Le Cerneux-Péguignot) 443-449 = 892 (95); 7. Aux Armes de guerre (Pesoux) 447-445 = 892 (94); 8. Infanterie II (Neuchâtel) 431-457 = 888; 9. Pistolet et Révolver I (Le Locle) 444-442 = 886; 10. Armes Réunies IV (La Chaux-de-Fonds) 437-436 = 873; 11. Le Grutli (Neuchâtel) 871; 12. Armes Réunies I (Colombier) 870; 13. Armes Réunies V (La Chaux-de-Fonds) 869; 14. Société de tir, Les Brenets 866; 15. Pistolet et Révolver II, Le Locle 859; 16. Armes Réunies II, Colombier 857 (93); 17. Infanterie III, Neuchâtel 857 (91); 18. Police locale I, La Chaux-de-Fonds 854; 19. Infanterie IV, Neuchâtel 851; 20. Armes de guerre, Saint-Blaise 847.

tennis de table

Rencontre internationale à Monthey

Une rencontre internationale entre le TTC Monthey renforcé et la sélection nationale française aura lieu le mercredi 5 juin dès 20 h, dans la halle omnisports du Reposieux. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée de propagande des deux internationaux français Jacques Secrétin et Vincent Purkart. Le premier figure en huitième place dans les classements mondiaux. Il a notamment été demi-finaliste en double lors des championnats du monde 1973 à Sarajevo. Le second compte à son palmarès plusieurs titres nationaux. Il a été 111 fois international.

Monthey alignera Reto Scarpatetti et Thomas Sadecky, des Young Stars de Zurich, champion suisse 1974.

Championnats cantonaux de doubles à Bevaix

Les championnats cantonaux neuchâtelois de doubles se dérouleront, cette année, à Saint-Aubin. Le club bérochal a, en effet, le plaisir d'organiser ces jeux, qui auront lieu du 31 mai au 3 juin.

olympisme

Jeux de Montréal en 1976

Oui ou non à un village olympique?

Un peu plus de deux ans avant que ne commencent les Jeux olympiques de 1976 à Montréal, la municipalité de la Métropole canadienne n'a pas encore décidé si les quelque 8000 athlètes qui participeront aux Jeux seront logés dans un village olympique provisoire ou dans des bâtiments destinés à devenir ultérieurement des habitations à loyer modéré. M. John Lynch-Staunton, vice-président du comité d'organisation, a déclaré que M. Jean Drapeau, maire de Montréal, était favorable à un village définitif mais que la décision ne serait pas prise avant le milieu du mois de juin. Parmi les diverses solutions proposées au comité d'organisation, l'une consisterait à ne construire qu'une partie du village olympique en « dur » et à ériger des bâtiments provisoires pour les autres athlètes.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Henniez-Santé

a toutes les qualités
+...une:
son prix!



**eau
minérale**
gazéifiée
le litre
-.35
+ dépôt

**Super-
Centre Coop**



New York

en vols spéciaux Balair DC-8

Envol chaque mardi, à partir du 11 juin jusqu'au 15 octobre 1974

Vols City:
1 semaine NEW YORK, y compris hôtel.
Réservation jusqu'à 1 semaine avant la date d'envol

Uniquement vol ZURICH-NEW YORK retour:
Durée du voyage 2 ou 3 semaines. Réservation jusqu'à 65 jours avant la date d'envol (Abc = Advance booking charter)

dès **Fr. 865.-*** dès **Fr. 765.-***

Le supplément pour la hausse du carburant est compris dans ces prix!

*Prix valables pour vols du 11 et 18 juin/8 et 15 octobre. Suppléments: Fr. 100.- pour vols du 25 juin, 2 juillet, 17 et 24 septembre, 1er octobre, Fr. 200.- pour vols du 9 juillet au 10 septembre.

Sous réserve de l'approbation gouvernementale.



Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22

Grand marché
des célèbres
aspirateurs VOLTA
avec grande action REPRISES (toutes marques)
Jeanneret & Cie S.A.
Au Confort Ménager,
Seyon 26-28-30,
Neuchâtel.
Tél. 24 57 77.

Beau choix de cartes de visite de ce journal à l'imprimerie

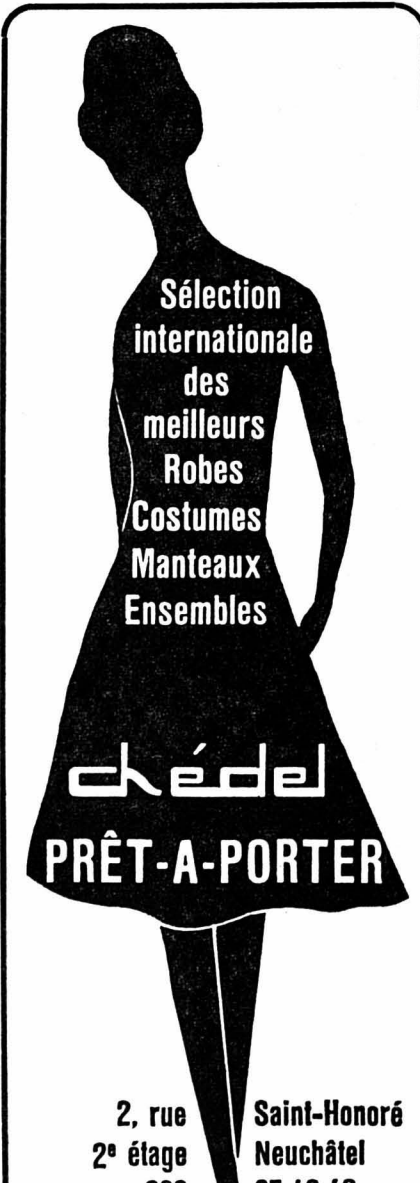
HAUTERIVE du 26 mai au 16 juin

CHRISVY: nature-vivantes

lundi et mercredi de 16 h. à 19 h.
mardi de 16 h. à 19 h. et 20 h. à 22 h.
jeudi et samedi de 14 h. à 19 h.
dimanche de 17 h. à 20 h.
ou sur rendez-vous: 038 33 56 21
12, Chasse-Peines



A vendre
meublier de style neuf
comprenant:
1 chambre à coucher Louis XVI
1 salle à manger espagnole
8 pièces
1 salon Louis XV Régence.
L'ensemble: Fr. 9900.—
Documentation sur demande.
Entreposage gratuit une année.
Téléphone (038) 31 51 00, aux heures des repas. Jean Theurillat, Bachelin 17, 2072 Saint-Blaise.



Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

chédel PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

Femmes suisses, cet ouvrage vous concerne, vous aussi!

Cet ouvrage contient justement tout ce qu'il vous faut savoir pour être en mesure de prendre une part de plus en plus active aux destinées de notre pays. Pour vous permettre de discuter en parfaite connaissance de cause. Et de profiter pleinement du droit de vote chèrement acquis par la femme suisse moderne, sûre d'elle.



L'«Encyclopédie de la Suisse actuelle», ainsi se nomme ce document contemporain, unique en son genre, en quatre volumes. Quatre volumes comprenant quelque 1200 articles, classés par ordre alphabétique, passant en revue tout ce qui se rapporte à la Suisse actuelle. Quatre volumes élégants, richement illustrés (en couleur!). Commentés en termes clairs et faciles à comprendre, par de nombreux spécialistes de renom.

Souscription
Vous économisez
800 points Mondo et 4 fois Fr. 1.50...



... à condition de commander immédiatement les 4 tomes de l'«Encyclopédie de la Suisse actuelle». Profitez donc de cette offre avantageuse:
Souscription: 1600 points seulement à l'avance pour les 4 tomes et Fr. 19.50 par tome (payable de suite pour le tome I!)
Le tome I (exclusivement): Fr. 21.- et 600 points par tome.
A commander avec le bon ci-contre. Votre souscription vous sera confirmée. Le tome I sera envoyé à partir de mai 1974, les autres tous les 6 mois.

Je commande...

- La souscription: 1600 points à l'avance pour les 4 tomes et Fr. 19.50 pour le tome I.
- Le tome I (exclusivement): Fr. 21.- plus 600 points.
- La documentation complète et gratuite.

Paiement à l'avance du montant total au CCP 18-5555, joindre le récépissé postal et les points à la commande et envoyer à: Editions Mondo SA, 1800 Vevey. FN

Nom Prénom _____
Adresse _____
No postal/localité _____

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôpital de Montreux
— Une équipe de cadres jeunes et dynamiques
— Une ambiance de travail agréable
— des méthodes de soins modernes

Nous cherchons quelques

infirmières et infirmières-assistantes

pour nos unités de soins intensifs, de médecine et chirurgie.
Adresser offres à l'adjoint de direction de l'hôpital de Montreux, 1820 Montreux. Tél. (021) 62 33 11.

ARMAND

haute coiffure
cherche

1re coiffeuse

pour entrée immédiate ou à convenir, plus

apprentie

entrée début juillet.
Tél. 25 27 60.

Boutique L'Enfant Prodigue
cherche

vendeuse

de première force.
Bon salaire.
Se présenter au magasin ou téléphoner au (038) 25 04 60.

Café du Théâtre Neuchâtel

Tout de suite ou à convenir
sommelier(ère)

Garçon ou fille de buffet
Tél. 25 29 77.

Restaurant du Commerce,
2054 Chézard, tél. 53 35 66,
cherche

extra

Horaires : 10 h à 19 h, ou éventuellement 1 soir par semaine.

LES ALOUETTES, école à la montagne, 1875 Morgins (VS)
cherche pour entrée immédiate

1 bon cuisinier

Nous offrons :
— Ambiance de famille
— Travail agréable à responsabilité
— 1 studio meublé
— Très bon salaire.

Nous demandons :
— Un cuisinier, si possible avec certificat de capacité
— Propre et soigné
— Jeune de caractère.

Faire offres, avec références, ou téléphoner pour prendre rendez-vous, au (025) 8 33 12 (heures des repas).
Demander M. Perroud.

Hôtel du Lac, Auvonnier,
cherche pour entrée immédiate :

sommelière

(salle à manger) ;
fille d'office

Tél. (038) 31 21 94.

On cherche

menuisier

dans village à 15 km au-dessus de Nyon, lac Léman. A disposition appartement confort, 3 chambres.

Tél. (022) 66 11 37.

F. Kapp Co, Sablons 48,
2000 Neuchâtel,
demande

personnel féminin

pour son atelier de réglage (mise au courant).
Tél. 25 45 71.



Nous cherchons :
pour notre département Hypromat

peintre au pistolet

sur machines
ou

aide-peintre

pouvant être formé

électricien

ou

mécanicien-électricien

pour service interne et externe

Nous offrons :
— bons salaires
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à : Mazout Margot Paquette & Cie
2014 Bôle
Tél. (038) 41 22 54.

On cherche un

couple retraité

du 1er au 20 juillet, pour aider à cueillir les cerises et secondar au ménage.
Séjour agréable.

Téléphoner le soir dès 19 h au (037) 67 12 41.

Fabrique d'horlogerie à Corcelles
cherche

horloger complet

ayant de l'initiative et sachant prendre des responsabilités — travail indépendant.
Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres CA 1498 au bureau du journal.

Je cherche

une employée de bureau

quatre demi-journées par semaine, le matin de préférence, pour travaux de dactylo et divers travaux de bureau.

Faire offres sous chiffres FD 1501 au bureau du journal.

Employée de bureau

habile sténodactylo, est cherchée, dès le 1er juillet 1974, par

bureau

de la place, éventuellement à la demi-journée, suivant horaire à convenir.
Case postale 393, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre atelier de couture

personnel féminin

avec ou sans connaissances de la couture à la machine.
Travail propre et intéressant

Éventuellement, appartement de service à disposition.

Ets H. TEMPELHOF
8, Jean-de-la-Grange
2003 Neuchâtel-Serrières
Tél. (038) 31 33 88.

COMMERCES

Boutique à remettre pour début
juin 1974

fonds de commerce

pour un prix modique, à discuter.

Grand-Rue, Pesey.

Tél. (038) 31 77 76.

A vendre

fabrique de verres de montres

de moyenne importance, située dans la région bernoise.
Possibilité de développement.

Faire offres sous chiffres 80-19210 à Annonces Suisses S.A., Bienne.

Ebénisterie

d'ancienne renommée à vendre ou à louer pour raison de santé.

Adresser offres sous chiffres 28-900.160 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

1 apprenti(e) de commerce et 1 apprentie vendeuse en papeterie

Apprentissages complets dans une maison bien organisée et faisant le commerce d'articles plaisants.

Se présenter au bureau, en prenant rendez-vous par téléphone, au (038) 25 44 66.

Pour date à convenir, nous engageons :

1 manoeuvre

1 laveur

Bons salaires, semaine de 5 jours.
Garage du Seyon, Neuchâtel-Ecluse
Tél. 25 16 28.

A plein temps et auxiliaire

1 serviceman

1 service-girl

Garage Waser
Seyon 34-38,
Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

F. Kapp, horlogerie,
Sablons 48,
demande

metteuse en marche

Horaires selon entente ;
salaire intéressant.
Tél. 25 45 71.

Maison de la ville
cherche une

dame à la demi-journée

soit tous les après-midi du lundi au vendredi.
Travail intéressant et varié pour une personne consciencieuse et précise.

Faire offre à case postale 1172, à 2001 Neuchâtel.



L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal

Agence générale d'assurances
cherche

UN (E) APPRENTI (E) DE COMMERCE

Date d'entrée : 1er septembre ou éventuellement 1er août.

Durant les trois ans d'apprentissage, nous sommes à même de vous offrir une formation complète au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Nous attendons volontiers votre offre ou votre appel téléphonique.

Agence générale de Neuchâtel,
André Calame,
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel,
tél. 24 54 04.

LA FEDERALE
Compagnie Anonyme d'Assurances

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
cherche pour avril ou fin scolaire 1974

un apprenti de commerce

ayant suivi l'école secondaire ou autres instructions scolaires identiques.

Nous offrons : formation commerciale complète, stage dans nos différents départements :

expéditions - transports - achats - vente - comptabilité.

Adresser offres manuscrites à la Direction de la Maison

AMANN + CIE S.A.

Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel.
Tél. 25 67 31.

DEMANDES D'EMPLOIS

Menuisier-charpentier

connaissance parfaite de tous les métiers du bâtiment, bilingue, cherche

poste d'entretien et surveillance

dans bâtiments administratifs, immeubles en régie, etc.
Sérieux et travailleur. Références de 1er ordre à disposition.
Faire offres sous chiffres PN 901 759 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune graphiste

cherche emploi dans agence de publicité, ou atelier graphique.

Ecrire sous chiffres PP 304426 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Lic. rer. pol. 25 ans, Allemand, parlant couramment le français, l'allemand, l'anglais et très bien l'italien, cherche poste de

professeur

dans une école privée. Langues ou branches commerciales.

Faire offres sous chiffres 81.50697 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1701 Fribourg.

Jeune fille

de 15 ans, Suisse allemande, cherche place dans une famille cultivée romande pour tenir compagnie à jeune fille du même âge environ, pour 3 à 4 semaines, entre le 7 juillet et le 17 août.

Tél. (042) 23 11 23, demander M. Bärlswyl, (heures de bureau).

Jeune fille, 19 ans, aimant les chiffres cherche place de

téléphoniste ou dans bureau

Adresser offres écrites à HC 1459 au bureau du journal.

Jeune fille

de Suisse allemande cherche une place de bureau dans petite entreprise pour se perfectionner en langue française. Sait l'anglais.

Adresser offres écrites à EC 1500 au bureau du journal.

Mécanicien d'entretien

10 ans d'expérience cherche situation intéressante à Neuchâtel ou dans la région.
Adresser offres écrites à GE 1502 au bureau du journal.

Employé commercial

avec expérience du service externe cherche emploi avec responsabilités.

Adresser offres écrites à AY 1496 au bureau du journal.

Jeune employée de banque cherche pour l'automne 1974

place

en vue d'apprendre la langue.

Adresser offres sous chiffre 77-2705 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », Case postale 225, 4001 Bâle.

Je cherche travail à domicile :

traductions

allemand-français, éventuellement français-allemand.
Tél. (032) 23 35 77.

Baux à louer

en vente au bureau du journal

AVIS DIVERS

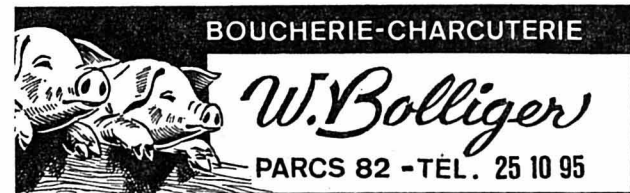
LE THEATRICAL BALLET SCHOOL DE GENÈVE

dirigé par SERGE GOLOVINE organise le premier cours d'été ouvert à tous en Suisse du 1er au 15 août.

DANSE CLASSIQUE DANSE CONTEMPORAINE

Les cours s'adressent à tous les élèves — professeurs — professionnels de la danse et seront donnés par SERGE GOLOVINE lui-même. Les participants seront divisés en plusieurs cours suivant leur force et leur but.

Pour renseignements et inscription, écrire à : Serge GOLOVINE THEATRICAL BALLET SCHOOL DE GENÈVE 54, rue de Lausanne 1202 Genève Tél. (022) 21 61 76, le matin.



Pour une bonne broche :

GIGOT D'AGNEAU CARRÉ DE PORC

Pour la torrée :

SAUCISSON NEUCHÂTELOIS

Pour être en santé roulez Cilo

(votre médecin vous le recommande)



CILO, la plus importante fabrique de cycles de Suisse, peut équiper toute la famille en bicyclettes pliables ou traditionnelles, sport, demi-course et course.

La garantie de la marque Les services du spécialiste

NEUCHÂTEL : R. Schenk, rue des Chavannes 7 et 15.
SAINT-BLAISE : J. Jaberger, Grand-Rue 21.
COLOMBIER : R. Mayor, rue du Château 11 et 18.
BUTTES : P. Graber, tél. 61 13 93.
LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.



Problèmes d'argent? Solution ORCA!

Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA. Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Je désire un prêt de Fr. _____ remboursable en _____ mensualités. Salaire mensuel: Fr. _____
Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur: _____
Loyer mensuel: Fr. _____
Nom: _____ Prénom: _____
Date de naissance (jour, mois, année): _____
Profession: _____ Etat civil: _____
Téléphone: _____ Nationalité: _____
No et rue: _____
No postal et lieu: _____
Depuis quand: _____
Avez-vous d'autres crédits en cours? (répondre par OUI ou NON)
Date: _____ Signature: _____

Banque ORCA SA rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
18 mensualités	158.15	221.40	284.65	411.15	506.—
24 mensualités	123.15	172.40	221.70	320.20	394.10

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20.000.—.

ORCA, institut spécialisé de l'UBS



FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?

Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.

Car vous l'attendez, votre journal. Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Sports **FAN** Sports
L'EXPRESS

ACNF 1973-1974

HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

Sport SERVICE
Equipements sportifs et chaussures
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. (038) 24 57 87

Bière Muller

Radio - Télévision Hi-Fi
chez le spécialiste
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 32 Neuchâtel - Tél. 24 57 77

UN CHÂSSIS ALU ne rouille plus
CARROSSERIE DROZ

Votre électricien
Williomeneret & C^s.A.
ELECTRICITE TELEPHONES
NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

2 CV 156
2CV 5,4L*



Venez l'essayer chez:
Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel (038) 24 12 12
CITROËN 2CV

GRAND CHOIX DE **JEANS**
LEVI'S JOHN'S WRANGLER
POUR DAMES ET MESSIEURS
CHEZ
JUTZELER
Hôpital 3 Neuchâtel

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
Fermeture annuelle du 3 juin au 16 juin
J.-C. Gerber-Schmitt
Tél. (038) 25 23 83

LISTE DES MATCHES DES 1er ET 2 JUIN 1974

Ligue nationale	Arbitres		
Neuchâtel Xamax - Young Boys		18 h 15	Samedi 1er juin
Réserves Neuchâtel Xamax - Young Boys	André Noël 1188 Gimel	15 h 45	Samedi 1er juin
Poule finale II^e ligue Interstar I - Boudry I		17 h	Samedi 1er juin
Juniors inter A2 Neuchâtel Xamax - Concordia		17 h 30	Samedi 1er juin
Finale III^e ligue 1. Corcelles I - Marin I	Grobéty Maurice, Ormes 3bis 2300 La Chaux-de-Fonds	16 h	Samedi 1er juin
Barrage pour l'ascension en II^e ligue Le Locle II - Béroche I, à Saint-Blaise		20 h	Mercredi 5 juin
Poule finale IV^e ligue 2. Les Geneveys-s.-Cof. I - Saint-Imier IIa	Calabrese Franco, Tourelle 15 2300 La Chaux-de-Fonds	16 h	Samedi 1er juin
3. Superga II - Buttes I	Nemeth Jenő, 2202 Chambrelieu 2052 Fontainemelon	15 h	Samedi 1er juin
4. Lignières Ia - Espagnol Ia	Polese Sergio, Coteaux 20 2016 Cortaillod	14 h 30	Samedi 1er juin
Juniors A Saint-Imier - Couvet		15 h 30	Samedi 1er juin
Juniors B 5. Le Locle II - Neuchâtel Xamax 6. Comète - Sonvilier	Orsini Antonio, 2207 Coffrane Pulvirente Giuseppe, Usines 6 2000 Neuchâtel	14 h	Samedi 1er juin
7. Etoile - Les Bois	Castano Joaquin, Perrière 22 2003 Neuchâtel	15 h 30	Samedi 1er juin
Juniors C 8. Les Geneveys-sur-Coffrane - Le Parc	Blaser Daniel, Serre 96 2300 La Chaux-de-Fonds	14 h 30	Samedi 1er juin
9. Saint-Imier - Le Locle	Schafati Luigi, Vy-du-Mottié 2052 Fontainemelon	14 h	Samedi 1er juin
10. Sonvilier - Floria	Potenza André, Jaquet-Droz 6a 2300 La Chaux-de-Fonds	14 h	Samedi 1er juin
11. Audax II - Dombresson	Bagliivo Donato, Draizes 8 2000 Neuchâtel		
Juniors D 12. Le Parc - La Chaux-de-Fonds	Jan Gilbert, Jeanneret 63 2400 Le Locle		
13. Etoile - Saint-Imier	Gay Michel, Midi 3 2400 Le Locle	14 h	Samedi 1er juin
14. Le Locle - Ticino	Gigandet Clément, Numa-Droz 9413 2300 La Chaux-de-Fonds	h 30	Samedi 1er juin
B. Cantonaux - Les Brenets		14 h	Samedi 1er juin

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 32

AVERTISSEMENTS
Rémy Voirol, Etoile jun. B, jeu dur 23.5.74; Yvan Magistrini, Le Locle jun. A, récl. 23.5.74; Biaggio Rustico, Superga jun. A, récl. 23.5.74; Nubar Krikorian, Sonvilier jun. B, jeu dur; Benjamin Parisi, Chaux-de-Fonds jun. C, récl.; Bernard Frey, La Sagne jun. A, récl.; Gian Carlo Favre, Saint-Imier jun. A, récl.
AVERTISSEMENTS + Fr. 10.— D'AMENDE
Roger Corminbeuf, Lignières Ia, récl.; Pietro Marchi, Superga II, jeu dur; Walter Benatti, Superga II, récl.; Pietro Gentini, Saint-Imier IIa, jeu dur.
AVERTISSEMENT + Fr. 15.— D'AMENDE
Daniel Berberat, Etoile IIa, jeu dur réclid.

Fr. 20.— D'AMENDE
Manager F.C. Boudry jun. B, antisp.
Fr. 50.— D'AMENDE
F.C. Le Locle jun. D, renvoi de match sans autorisation.
Fr. 60.— D'AMENDE
F.C. Châtelard forfait match jun. B, Lignières-Châtelard.
UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION
Gino Merazzi, Bienne jun. Int. B, jeu dur réclid.; Dario Bertoliatti, Renens jun. Int. B, récl. réclid.; Thierry Favre, Le Locle jun. A, récl. réclid.; Francis Boos, La Sagne jun. A, récl. réclid.; Biaggio Rustico, Superga jun. A, antisp. réclid.; Alain Segard, Etoile jun. A, antisp. réclid.; Claude Monnier, Hauterive jun. A, récl. réclid.
UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION + Fr. 50.— D'AMENDE
Edo Elia, Saint-Imier I, 3me avert.
DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION
Michele Santagello, Superga jun. A, antisp.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION
San Manuel Calado, Fleurier jun. B, voie de faits.
QUATRE MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION
Grena Mauro, Boudry jun. B, antisp. grave.
MATCH DE BARRAGE 3me LIGUE
F.C. Le Locle II - F.C. Béroche I, ce match se jouera soit le vendredi soir 7 juin ou samedi 8 juin 1974.
Les clubs seront avertis par convocation spéciale.
FINALE CHAMPION 3me LIGUE
Corcelles I - Marin I, Le samedi 1er juin 1974 à 16 h à la Maladière Neuchâtel.
FINALE 4me LIGUE
Les Geneveys-sur-Coffrane I - Saint-Imier IIa, samedi 1er juin à 15 h aux Geneveys-sur-Coffrane; Superga II - Buttes I, samedi 1er juin à 15 h, Chaux-de-Fonds, terrain du F.C. Floria. Lignières Ia - Espagnol Ia, samedi 1er juin à 14 h 30 à Lignières.

FINALES JUNIORS B.C.D. ET E
Ces finales se joueront le samedi 8 juin 1974 à Marin.
ACNF COMITE CENTRAL
AUTORISATIONS DE TOURNOIS
Samedi 8.6.74, vétérans Geneveys-sur-Coffrane; dimanche 9.6.74, 4me ligue F.C. L'Areuse; samedi et dimanche 15 et 16.6.74, juniors Les Geneveys-sur-Coffrane; dimanche 16.6.74, vétérans F.C. Boudry; samedi et dimanche 15 et 16.6.74, juniors F.C. Colombier; samedi et dimanche 22-23.6.74, seniors F.C. Colombier; 8.6.74, vétérans F.C. Corcelles; 22 et 23.6.74, juniors F.C. Comète; 29 et 30.6.74, Mémorial Gges Darbre, F.C. Corcelles; 30.6.74, 4me ligue, Gorgier; 29 et 30.6.74, Tournoi à six, F.C. Marin; 6 et 7.7.74, juniors et seniors, F.C. Bôle; 6 et 7.7.74, seniors, F.C. Béroche; 11.8.74, seniors, F.C. Dombresson; 17 et 18.8.74, vétérans, F.C. Etoile; 17 et 18.8.74, seniors, F.C. Coffrane.
Les clubs suivant n'ont pas encore payé leur inscription:
F.C. Pal Friul, F.C. Châtelard, F.C. La Sagne, F.C. Cortaillod, F.C. Geneveys-sur-Coffrane, coupe du Val-de-Ruz, F.C. Couvet-Sports, F.C. Saint-Sulpice, F.C. Boudry.



CONFECTION TENNIS Dames - Messieurs

Au goût du jour les modèles
ANBA - Lacoste - Allround - Trétorn
Intersport CIS
Un choix surprenant chez

tosalli SPORTS
COLOMBIER - Tél. 41 23 12



AVIS
jordan
électricité
seyon-moulins 4
tél. 25 26 48
APPAREILS ELECTRO-MENAGERS LUSTRIERE
Pendant les transformations, entrée du **MAGASIN, RUE DU SEYON**

Tous les articles de **TENNIS - FOOTBALL** chez **bertschi SPORTS**
Fausses-Brayes 3 - Neuchâtel - (038) 24 51 41

FERMARIN
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant: La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12
2072 SAINT-BLAISE

Extrait du prospectus

Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken (KKG)

(Centrale nucléaire de Gösgen-Däniken S. A.)
Emprunt 8 % 1974-84 de fr. 50 000 000

(Le montant de l'emprunt pourra être augmenté, si le résultat de l'émission le permet)

Prix d'émission : 99,60 % y compris la moitié du timbre fédéral
Durée : 10 ans
Délai de la souscription : du 31 mai au 10 juin 1974, à midi

Les actionnaires de la Société se sont engagés à payer leur part des charges annuelles de la centrale nucléaire. En contrepartie, ils ont droit à la part de la production d'énergie de la centrale nucléaire correspondant à leur participation au capital social. Les charges annuelles comprennent notamment les intérêts, ainsi que les amortissements et provisions nécessaires au remboursement des capitaux investis.

Selon décision de son Conseil d'administration du 25 février 1974, la société Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken (Centrale nucléaire de Gösgen-Däniken S. A.), émet un

emprunt 8 % 1974-84 de fr. 50 000 000

destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire.

Modalités de l'emprunt

- L'emprunt est divisé en obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nominal chacune.
- Les obligations portent intérêt au taux de 8 % l'an à partir du 12 juin 1974 et sont munies de coupons annuels au 12 juin, le premier venant à échéance le 12 juin 1975.
- Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair, sans préavis, le 12 juin 1984.
- L'encaissement des coupons, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, et le remboursement des obligations s'effectueront sans frais aux guichets de tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques suivantes :

Union de Banques Suisses	Banque Cantonale de Soleure
Crédit Suisse	Banque Cantonale de Zurich
Société de Banque Suisse	Banque Cantonale de Bâle
Banque Populaire Suisse	Banque Cantonale de Berne
Banque Leu S. A.	Banque Cantonale d'Argovie
MM. A. Sarasin & Cie	Banque Cantonale Lucernoise
Société Privée de Banque et de Gérance	
- Les obligations cesseront de porter intérêt dès la date fixée pour leur remboursement. En cas de remboursement anticipé, les obligations doivent être présentées à l'encaissement munies de tous leurs coupons non encore échus ; le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser. Les obligations seront prescrites par dix ans et les coupons par cinq ans après leur échéance.
- Cet emprunt ne jouit pas de garantie particulière. Par contre, Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG s'engage, pendant toute la durée de l'emprunt et jusqu'à son complet remboursement, à ne pas accorder de garanties particulières à d'autres emprunts ou à d'autres engagements à long terme sans en faire bénéficier au même rang le présent emprunt.
- Toutes les communications concernant cet emprunt seront faites valablement par une seule publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, ainsi que dans un quotidien de Zurich, Bâle, Berne, Genève et Olten.
- L'admission de cet emprunt à la cote officielle des bourses de Zurich, Bâle, Berne et Genève sera demandée et la cotation y sera maintenue pendant toute la durée de l'emprunt.

Offre de souscription

Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken, se réserve sur ledit

emprunt 8 % 1974-84

Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken

fr. 1 200 000 destinés à financer des investissements de ses partenaires. Les banques soussignées ont pris ferme le solde restant et l'offrent en souscription publique

du 31 mai au 10 juin 1974, à midi

aux conditions suivantes :

Conditions d'émission

- Le prix d'émission est fixé à 99,60 % y compris la moitié du timbre fédéral.
- Les souscriptions sont reçues sans frais par les banques soussignées, ainsi que par tous leurs sièges, succursales et agences en Suisse.
- L'attribution aura lieu immédiatement après la clôture du délai de souscription. Au cas où les souscriptions dépasseraient le montant, la société se réserve le droit d'augmenter l'emprunt. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, les banques sont autorisées à procéder à une attribution réduite.
- La libération des titres devra s'effectuer au 12 juin 1974.
- Les titres seront délivrés aussitôt que possible. Les souscripteurs ne recevront pas de bons de livraison.

Le 28 mai 1974.

Union de Banques Suisses

Domiciles de souscription

Crédit Suisse	Banque Cantonale de Soleure
Société de Banque Suisse	Banque Cantonale de Zurich
Banque Populaire Suisse	Banque Cantonale de Bâle
Banque Leu S. A.	Banque Cantonale de Berne
MM. A. Sarasin & Cie	Banque Cantonale d'Argovie
Société Privée de Banque et de Gérance	Banque Cantonale Lucernoise

Numéro de valeur : 112 063

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

L'amour c'est...

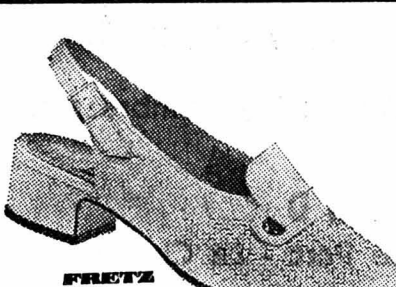
quand le couple n'abandonne
pas à la cigogne le soin de régler
son planning familial, mais en
discute franchement. Ceylor vous
aide à résoudre la question.

Le préservatif Ceylor
un moyen sûr.
Hygiénique, moderne,
contrôle visuel
et électronique



En vente
dans
les pharmacies
et les drogueries.

••• Lamprecht •••



MESDAMES ...

Avez-vous de la peine à vous chausser, vos pieds vous font-ils souffrir ?

Nous sommes des spécialistes et nous avons un très grand choix à vous présenter.

DESPLAND

Bottier - Orthopédiste Chaussures

2022 BEVAIX Tél. 46 12 46.

Pendant la canicule, les hommes actifs, dispos, souriants portent la mode d'été PKZ!



Elégant costume
d'été PKZ, poreux
et ultra-léger.

Tissu 75 % poly-
ester, 25 % coton.
traité antitaches,
dessin pinfeather,
doubleure améri-
caine

268.-

PKZ

L'habit fait l'homme - PKZ le gentleman

Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Spreitenbach, Sion, St-Gall, Thonon, Vevey, Winterthur, Zurich; Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Oerlikon, Alstetten. Dépositaires à Aarau, Altdorf, Bellinzzone, Buchs SG, Bülach, Berthoud, Disentis, Poschiavo.

Neuchâtel, 2, rue du Seyon

Qui change d'optique, change pour DAF.

DAF est la seule voiture avec transmission complètement automatique à variation progressive (tous les modèles), ce qui en fait la voiture que veut notre époque. Car conduire une DAF signifie :

- 1° Moins d'excitation (qui ne doit pas changer de vitesse, conduit plus calmement, de façon plus concentrée, plus sûre et plus saine - comme le prouvent des enquêtes scientifiques).
- 2° Moins de gaz d'échappement (démarrage en douceur, ralentissement en douceur - sans double débrayage à haut régime).
- 3° Moins d'essence (parce que dosage automatique correct).
- 4° Moins de bruit (régime surélevé exclu). De plus, moins d'usure (les parties mécaniques étant moins sollicitées). Et moins d'entretien (conduite ménageant la voiture).

Coupon-information

J'aimerais connaître de plus près les nouvelles DAF en vous priant :

de m'envoyer les nouveaux prospectus DAF,
 de convenir d'une date pour un essai.
Vous pouvez me téléphoner le
aux environs de heures.
Tél.:

Nom _____
Rue _____
NPA/Localité _____



M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral,
51, rue Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 99 91.

Notre grand succès ...

AGNEAUX - PETITS COQS PINTADEAUX

frais, de notre élevage à Marin

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Intérêts plus élevés, pour une épargne sensée!

5 % Livrets d'épargne + 1/4% prime d'épargne

5 1/4 % Livrets de dépôt

6 % Livrets de placement

Livrets de placement
à terme

6 1/2 % pour un placement Placement minimum
de 2 ans fr. 2000.-

6 3/4 % pour un placement Placement minimum
de 3 ans fr. 2000.-

Découper et envoyer!

Veuillez m'envoyer les conditions de

Nom _____ Adresse _____
Prénom _____ NP/Lieu _____

Banque Rohner SA

1211 Genève 1 9001 St-Gall Succursales à
31, rue du Rhône Neugasse 26 Zurich, Lugano, Chiasso
Tél. 022 24 13 28 Tél. 071 23 39 22
CCP 12-2453 CCP 90-1820


Seulement
35 c. le mot !
C'est le prix
d'une
petite annonce
au tarif réduit
dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »

Masserey TAPIS RIDEAUX

GRANDE LOTERIE GRATUITE :

Fr. 60 000.- de prix, sans obligation d'achat

Profitez de la Quinzaine neuchâteloise, POUR NOUS
RENDRE VISITE ENCORE 2 JOURS
MAGASINS PORTES-ROUGES 131 - 133 Tél. 25 59 12
— Aucun souci de parage pendant que vous faites votre choix —



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.

« ASSA »

sans engagement de votre part et réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes à acheter

PORTE DE GARAGE d'occasion. Offres par téléphone 42 14 44, tôt le matin.

FAUTEUIL Louis-Philippe, pendule neuchâteloise. Tél. 51 22 14 (soir).

PETITES TUILLES D'OCCASION, faire offres à A. Burgat. Montalchez, Téléphone (038) 55 15 27.

HOUSSE EN TOILE ballon, bon état, pour Austin 1100. Offre par téléphone 42 14 44, tôt le matin.

BI — BOUTEILLES DE PLONGEE. Téléphone (038) 41 23 07.

VELO MI-COURSE, bon état. Tél. 24 15 22, heures des repas.

TABLE DE JARDIN, ronde. Tél. 24 55 92.

D'OCCASION, remorque de camping Erka. Tél. (032) 41 36 44.

MOBILIER rustique pour carnotzet (bar, table, banc d'angle, etc.). Tél. 25 91 30, heures bureau.

Demandes d'emplois

ETUDIANT, 17 ans, sérieux, bonne présentation, cherche travail à plein temps pour juin. Tél. 63 25 80, heures des repas.

JEUNE FILLE ayant formation d'aide de bureau cherche place à Neuchâtel ou environs. Tél. 57 16 78, heures repas.

JEUNE FEMME, secrétaire, cherche n'importe quel travail à domicile, ou de nuit jusqu'à minuit. Tél. 25 95 21.

JE CHERCHE TRAVAIL comme maçon et carreleur et réparation de toit. Tél. 24 56 80, de 11 à 12 h 30 et de 18 h 15 à 19 h 45.

DAME ferait repassage. Tél. 24 61 39.

JEUNE FILLE, bachot littéraire + notions secrétariat, cherche place chez médecin si possible, région Auvrain - Boudry. Adresser offres écrites à EA 1469 au bureau du journal.

Divers

A DEBARRASSER moteur et différentes pièces de rechange, pour DKW 1000 S. Téléphone 24 22 15.

ORCHESTRE, deux musiciens ou un, pour mariages, soirées, etc. Ambiance. Téléphone (038) 46 10 61.

MONSIEUR SEUL, 52 ans, bonne présentation, situation stable, désire faire la connaissance de gentille dame ou jeune fille pour amitié et sorties. Ecrire à IG 1504 au bureau du journal.

MONSIEUR, SEPTANTAINE, CHERCHE COMPAGNON ou compagne pour vacances en Italie, dès le 15 juin. Ecrire à 315-415 au bureau du journal.

ROBES DE MARIÉES et accessoires en location. Chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod. Tél. 42 30 09.

ORCHESTRE cherche saxophoniste. Téléphoner aux heures des repas au 25 70 74.

Perdus-Trouvés

PERDU PERROQUET GRIS DU GABON à queue rouge, région Auvrain. Tél. Nicolas Grosjean, 31 47 67. Récompense.

Demandes à louer

APPARTEMENT 2 pièces, cuisine, salle de bains; loyer modéré, à Neuchâtel. Téléphone 41 26 86.

CHERCHONS APPARTEMENT 4 pièces, à l'est de Neuchâtel. Tél. 24 79 44.

APPARTEMENT 2 pièces, à Neuchâtel, environ 200 à 300 fr. Tél. 24 16 45.

URGENT, à louer 2 pièces confort appartement mi-confort, prix modéré, à Colombier ou environs. Tél. (039) 41 26 87.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, 3 à 5 matins par semaine, bas d'Auterive. Tél. 33 35 17.

A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE, quartier université, à jeune homme sérieux, immédiatement. Tél. 25 83 91.

AU PORT D'HAUTERIVE, appartement moderne 2 1/2 pièces, libre 24 juin. Téléphone 33 37 73, dès 15 heures.

CRESSIER, appartement de 2 pièces, confort, libre pour août ou juillet, selon entente. Tél. (039) 47 10 15, dès 19 heures.

HAUTERIVE, pour 24 juin ou date à convenir, appartement 3 pièces, tout confort. Tél. 33 53 24, aux heures des repas.

POUR LE 1ER JUILLET, chambre, bains, à monsieur sérieux, quartier Favarge. Téléphone 25 49 25.

A BEVAIX, appartement 3 pièces, prix avantageux. Tél. 46 12 59.

A WAVRE; appartement 2 1/2 pièces meublé, dans villa, confort, vue et dégagement; conviendrait à une ou deux personnes possédant voiture. Tél. 33 56 70, repas.

IMMEDIATEMENT, à Colombier, appartement 1 pièce avec cuisine et salle de bains, loyer: 235 fr. charges comprises. Téléphone 53 17 71.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, immédiatement loyer, charges comprises: 140 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme Fernandez, Gibraltar 20, Neuchâtel. Tél. (038) 25 06 19.

BELLE CHAMBRE, confort, sud, proximité centre, à monsieur. Tél. 25 40 41.

2 CHAMBRES indépendantes, salle de bains, quartier Draizes. Tél. 31 38 38.

A CRESSIER, bel appartement de 3 1/2 pièces tout confort, cuisine agencée, grand balcon, piscine de parc, libre dès le 1er juillet. Tél. (038) 47 19 41, dès 19 heures.

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, Chaselas. Tél. 24 05 51.

CHAMBRE MEUBLEE, avec sanitaire bien aménagée et moderne, Haut-Cortaillod. Téléphone 25 30 53.

CHAMBRE INDEPENDANTE, part à la cuisine, à 3 minutes de la gare. Téléphone 24 71 66, à partir de 18 h 30.

IMMEDIATEMENT OU POUR DATE A CONVENIR; appartement meublé 2 1/2 pièces, rue de la Dime 80, dans immeuble moderne, tout confort, tapis tendus. Pour tous renseignements: Tél. 24 71 66, à partir de 18 h 30.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

APPARTEMENT de 3 1/2 pièces moderne, confort, à Boudry. Tél. 24 63 29.

CHAMBRE INDEPENDANTE dans villa, à jeunes filles. Tél. 24 14 96.

A BOUDRY, dès le 30 juin, grand studio, tout confort. Tél. 42 26 41.

Où va-t-on quand on a besoin d'un nouveau pantalon?

Ceux qui cherchent la diversité et qui désirent choisir « leur modèle » entre cent autres pantalons modernes, classiques, sports, résistants, décontractés ou élégants peuvent d'ores et déjà faire une présélection.

Ceux qui misent sur la qualité doivent tout d'abord connaître notre formule de qualité: nous tissons nos étoffes nous-mêmes et nous confectionnons nos pantalons nous-mêmes. Tout est de notre propre régie! C'est pourquoi nous pouvons sans cesse garantir une qualité optimale.

Ceux qui regardent aux prix (et qui ne le doit pas aujourd'hui?) savent aussi qu'un prix n'est valable que quand la qualité le vaut. Celui qui tisse ses étoffes lui-même, confectionne lui-même et, de plus, vend dans ses propres magasins peut offrir des prix aux avantages certains. Comme Schild par exemple!

69.-
Le pantalon dernier cri largeur de pied 32 cm, poches en biais sur les côtés et poches derrière. En 18 tailles. 55% polyester-Trévira / 45% laine peignée. Fr. 69.-

59.-
Le pantalon classique de coupe conventionnelle. 41% polyester-Trévira / 34% laine peignée / 20% coton / 5% viscose. Largeur de pied 28 cm. Poches en biais sur les côtés et poches derrière. Ceinture comprise! En 24 tailles. Fr. 59.-

49.-
Le cord-jeans «Tramp's» largeur de pied 30 cm. 53% coton / 47% polyester. Avec 2 poches en biais sur les côtés et 2 poches plaquées derrière. Coutures dans le dos et passant. Dans les couleurs cord beige, brun, rouille, vert, bleu marine, noir, bleu délavé. Fr. 49.-

Tramp's

UNE MODE A SUIVRE

SCHILD

Neuchâtel, 9, Saint-Honoré. Le samedi ouverture non-stop de 8 à 17 heures

APPARTEMENT 2 PIECES, région Les Saars. Adresser offres écrites sous chiffres TH 1505 au bureau du journal.

A FLEURIER, immédiatement, beau logement de 4 pièces, moderne, velux, 4me étage. Téléphone 61 39 27.

APPARTEMENT mansardé, 3 pièces, salle de bains, aux Charmettes. Tél. 25 56 07.

A vendre

POUR RAISON D'AGE, quelques ruches abeilles D.B. vides. Tél. (038) 25 28 05.

VOILIER à cabine 8.30 X 3 m, aménagé pour croisière, 5 couchettes. Tél. 47 18 33.

GARAGE DEMONTABLE Hunziger, à vendre sur place. Tél. 47 15 43.

POUR CAUSE DE DEPART à l'étranger: cuisinière à gaz, 3 feux, radio auto Philips, poussette Peg. pousse-pousse, siège d'enfant, 4 pneus avec jante d'hiver pour Am 8 ou 2 CV. Tél. 24 44 18.

AQUARIUM; 120 litres, complet. Téléphone 47 12 88.

PAROI MURALE, salon, tables, chaises, tapis, rideaux, lampes, cuisinière gaz; cause départ. Tél. 41 37 51.

VELOMOTEUR CIAO 400 fr. Tél. 33 35 17.

ROBE DE MARIÉE, classique, taille 36-38, 100 fr.; marmite Luxana, 100 fr.; coussin vibreur, rhumatisme, 50 fr.; télépander, 100 fr.; 2 fauteuils, skai noir, pieds métal, 400 francs, les 2. Tél. 25 95 21.

MOTEUR HORS-BORD, 3 CV, marque Saegul, arbre long, état de neuf, payé 720 fr. cédé à 500 fr.; 1 matelas 2 places avec sommier et protège-matelas, crin animal, 45 fr. Téléphone (038) 55 14 27.

TENTE Bantam Safari, 4-5 places, en très bon état. Tél. (038) 42 34 45.

PORTE DE GARAGE BASCULANTE, en bois. 2 m 46 x 2 m 09. Tél. 31 63 63.

CARAVANES PLIANTES MESSAGER. Pour une démonstration: Tél. (038) 53 33 15.

GUITARE BASSE, imitation Gipsy, et ampli basse-orgue 40 watts + distorsion. Téléphone 53 19 12, heures des repas.

UNE POUSSETTE blanche, 50 fr. Tél. 31 55 32.

POUSSETTE, intérieur amovible, ainsi que chaise berceuse, très bon état. Téléphone 31 76 90.

CUISINIÈRE à gaz 4 feux, parfait état. Tél. 25 74 27, heures des repas.

CHAUDIÈRE, tous combustibles, avec brûleur à mazout automatique; prix à discuter. Tél. 25 19 33, ou 24 66 46.

BUREAU MINISTRE; couche; meuble à 2 secrétaires; chambre à coucher, à 2 lits. Tél. 42 15 45.

TENTE DE CAMPING, 2 places, état de neuf. Tél. 24 49 20.

MACHINE A CALCULER ELECTRIQUE 4 opérations, mémoire, imprimante, garantie en parfait état. 450 fr. Tél. 24 06 72.

RIEADU 416, avec lambrequin, état de neuf. Tél. 41 16 19.

CHAISE-RELAXE BEBE, 30 fr.; tapis salon, beige-brun, 200 X 290 cm, 190 fr., (bon état). Tél. 33 36 78.

PIANO droit, noir, expertisé. Tél. 31 73 81, après 17 heures.

GRAND MIROIR 1900, divan, canapé rouge, petite antenne, bibliothèque. Tél. 24 55 92.

CROCHET 404, casque A 9 V cross neuf. Téléphone 41 19 00.

MARTEAU PERFORATEUR électrique Bosch, 1200 fr.; perceuse électrique Metabo, 150 fr.; perceuse-trappeuse pour béton Perles, 400 fr.; perceuse électronique avec scie circulaire Bosch, 350 fr.; 2 pneus Treilleborg MS 7,00 X 13 montés sur jantes, 60 fr. Tél. (038) 33 24 05.

CHAMBRE A COUCHER, salon, table, 6 chaises, 2 armoires. Pièces vendues séparément. Facilités de paiement. Téléphone (038) 31 35 96, heures des repas.

GRANDE TABLE et 4 chaises, divan, le tout en bon état. Téléphoner aux heures des repas, au 25 43 09.

PAIRE CONGAS Ludwig, état de neuf, 500 fr. Tél. 33 39 88.

ROBE DE MARIÉE, petite taille. Téléphone 24 38 81, heures repas.

HOOVER 91 automatique, cause déménagement, état neuf, moitié prix. Téléphone (038) 51 36 84.

POMMES DE TERRE de conservation, Bintje et Urgenta. Tél. (038) 53 32 48.

POTAGER A BOIS Sarina à plaques, 150 fr. Tél. (038) 63 18 43.

TENTE-MAISONNETTE Bantam, 4 places, peu utilisée, état impeccable. Payée 1100 fr. cédée à 480 fr. Tél. 51 18 19.

1 LOT D'HABITS pour fillette de 6 mois à 3 ans, en bon état. Bas prix. Tél. 24 61 15.

POUSSETTE COMBINÉE pousse-pousse, robes grossesse, taille 38. Tél. 41 19 00.

TELE PHILIPS une norme, portable, parfait état, 900 fr., cédée à 400 fr. Téléphone (038) 24 78 78.

UN LOT DE CAISSES, petites et moyennes, avec ou sans couvercle. Téléphoner au 42 14 44, tôt le matin.

SALON 350 fr. lit d'enfant 80 fr. Téléphone 24 43 04.

JOLI LIT D'ENFANT, complet. Tél. 51 13 71.



Maturité dans le détail

Une sportivité «innée» a fait la célébrité des modèles BMW 1602, 1802, 2002 et 2002 ti. Une propriété fondamentale, dès le départ payante par les soins toujours voués aux détails. Les BMW 2 portés se distinguent par la constance des modèles et une maturité exemplaire. Pour le plaisir des conducteurs réfléchis.

Agence officielle:
GARAGE DU 1^{er} MARS SA
Pierre-à-Mazel 1
tél. 038/24 44 24
2001 Neuchâtel



BMW — plaisir de conduire

Importateur: MOTAG, Dielsdorf

EUREKA!



Il a trouvé la solution
Pannes de voitures? Voyage imprévu!
AUTO-LOCATION

Garage A. Waldherr
Rue des Parcs 147, Neuchâtel
Tél. (038) 24 12 65
Location à partir de Fr. 18.—
la journée et 18 c. le km

Alfa 1600 super
1972, 9 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, 43.000 km.
Expertisée et garantie.

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

Peugeot 204 GL
59.000 km — toit ouvrant — peinture neuve — garantie
Fr. 4500.—

RENAULT
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel
Tél. 25 31 08

Une nouveauté de Suède: la tondeuse à gazon à moteur (Pour votre plaisir et celui de votre voisin)

Husqvarna MK 500

...la silencieuse



Plus commode, plus puissante — et surtout beaucoup plus discrète.

La tondeuse à gazon à moteur que vous attendiez depuis longtemps nous vient de Suède. Non seulement elle fait très, très peu de bruit, mais elle possède encore quelques caractéristiques exclusives qui font de la tondeuse un vrai plaisir. Par exemple, son système «Duojet» permettant de souffler l'herbe coupée dans la corbeille collectrice ou de l'éjecter latéralement. Coupe très près des bordures, facilité de transport, forme fonctionnelle et moteur robuste sont autant d'autres atouts de cette tondeuse à gazon à moteur vraiment unique.



Husqvarna

CHARLES YERSIN
ARTICLES AGRICOLES ET OUTILLAGES
2054 Chézard (Neuchâtel)
Tél. (038) 53 11 93

Démonstration et vente par:

Particulier vend mobilhome

état de neuf, Fr. 22.000.—
Dim. 9 m x 3 m, 2 chambres, à coucher, salle à manger, salon, cuisine entièrement aménagée, gaz et électricité, lavabo et W.-C., chauffage. Parcelle arborisée. Camping des Trois-Lacs, Sugiez.
Faite offres sous chiffres P. 17-24706, à Publicitas S.A., 1700 Fribourg.

Grande action placement!

Votre conseil financier. Discretion absolue. Box 507, 1002 Lausanne.

PAVILLON
Tél. 25 84 98
Palée Perches Friture Entrecôte Assiette du jour

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **bateau**
Coque polyester pontée acajou, moteur hors-bord 50 CV; skis nautiques.
Tél. 25 19 33 ou 24 66 46.

A vendre **fourgon Fiat 238**
modèle 1970, expertisée, 45.000 km.
Tél. 53 24 24.

A vendre **Break GS**
1220 club, de première main. Modèle 1973, 43.000 km. Excellent état. Expertisée, 7500 fr.
Tél. (038) 55 10 35.

A vendre **Ford Cortina**
1600 GXL, état impeccable, année 1971, 51.500 km. Expertisée le 12 février 1974. Prix 7000 fr.
Tél. 53 10 72.

A vendre **BATEAU**
coque aluminium, moteur 40 CV.
Adresser offres écrites à HD 1472 au bureau du journal.

A vendre, pour cause de départ, **Triumph MK 3 Spitfire 1300**
Tél. 47 13 90.

A vendre **Fiat 850**
coupé. Expertisée, 2200 fr. En bon état, 1966, 67.000 km.
Tél. (039) 31 33 08, O. Coste.

A vendre **Alfa Romeo**
1300 Berlina, expertisée, 1800 fr.
Triumph TR4
IRS avec jantes à rayons 500 fr. + accessoires.
Tél. 31 42 80 pendant les heures des repas.

A vendre **Simca 1100 S**
1973, expertisée, 30.000 km.
Tél. (038) 31 72 49.

A vendre **Fiat 124 S**
modèle 1969, moteur 30.000 km, expertisée. Prix à discuter.
Tél. (038) 55 13 38, heures des repas.

A vendre moto de course **Norton 750**
boîte 6 vitesses et nombreuses pièces. Prix à discuter.
Tél. 31 77 12.

Alfa Romeo
1750 B 1969, 91.000 km., en parfait état, moteur révisé à 90.000 km.
Tél. 31 69 19, dès 19 heures.

A vendre **barque en plastique**
neuve, à prendre chez le constructeur.
Prix: Fr. 3500.—
cédée à: Fr. 3000.—
Tél. (039) 32 18 90.

A vendre, pour cause imprévue, **Lada 1200**
année 1973. Tél. (038) 55 13 38, dès 19 h 30.

Occasions du jour
Mazda 1600 de luxe
1971, 35.000 km, radio expertisée, prix intéressant.

Ford 20 M
88.000 km, expertisée, Fr. 3000.—
Garage M. BARDO S.A., Sablon 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

CRUISER
en métal, 10 m x 3 m, avec moteur Chrysler 200 CV entièrement équipé: 6 couchettes, toilette, lavabo, cuisinière avec four, frigo, etc, livrable immédiatement.
Prêt à naviguer. Prix intéressant.
Tél. (022) 38 06 74.

A vendre **Fiat 124**
année 1968, 80.000 km, expertisée, 2000 fr.
Tél. (038) 83 16 70.

A vendre **Opel Ascona 16 S Ford Taunus 1600 GT**
1972, 62.000 km; 1971, 4 portes. Voitures en parfait état, expertisées. Facilités de paiement.
Garage Beau-Site. Tél. (038) 53 23 38.

A vendre **Simca 1000**
GLS 79.000 km, et 1 moteur avec boîte ALFA ROMEO 1300, 1962-63.
Tél. (038) 33 50 62.

A vendre **Mini 850**
expertisée, blanche bon état général très bon marché. Garage du Vully, 1781 Praz. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre **Austin 1100**
moteur et boîte révisés, blanche, avec garantie; expertisée, bon état général. Garage du Vully, 1781 Praz. Tél. (037) 71 29 79.

Centre d'Occasions		
RENAULT 16 TS	64.000 km	1969
RENAULT 16 GL	55.000 km	1969
RENAULT 12 TL	60.000 km	1971
RENAULT 12 TL	4700 fr.	1970
RENAULT 6 TL	14.000 km	1972
RENAULT 6 TL	42.000 km	1970
RENAULT 4 E	38.000 km	1972
RENAULT 4 E	45.000 km	1970
FIAT 124	3300 fr.	1968
SIMCA 1100 GLS	82.000 km	1970

ROBERT
Champ-Boujon 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

A vendre **Mini 1000**
modèle 1972. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre **15 occasions bon marché expertisées**
Garage de la Cuvette
Tél. (038) 25 29 50 ou 31 25 81.

A vendre **1800 S Austin**
1971, beige intérieur brun, très belle voiture en bon état et bien entretenue. Expertisée. Reprise éventuelle. Garage du Vully, 1781 Praz. Tél. (037) 71 29 79.

15 occasions bon marché expertisées
Garage de la Cuvette
Tél. (038) 25 29 50 ou 31 25 81.

OCASIONS
CRÉDIT ÉCHANGES

DATSUN CHERRY, 1972, rouge
CITROEN D SUPER 5, 1973, vert métallisé, 43.000 km
RENAULT R 6, 1969, verte
SIMCA 1301 S, 1971, gris métallisé, 45.000 km
MINI CLUBMAN, 1971, rouge, 38.000 km
CITROEN DS 21 PA-IJ, modèle 1969, beige, 11 CV, 5900 fr.
CITROEN DW 21 PA-IJ, modèle 1971, blanche, 12 CV, 54.000 km
CITROEN DW 21 PA-IJ, modèle 1972, brune, 12 CV, 48.000 km
CITROEN ID 19, verte, 11 CV, 60.000 km, 3900 fr.
CITROEN GS CLUB, modèle 1971, blanche, 6 CV, 5300 fr.
CITROEN GS CLUB, modèle 1971, bleu, 6 CV, 5700 fr.
CITROEN GS CLUB, modèle 1971, jaune, 6 CV, 30.500 km
CITROEN GS BREAK, modèle 1972, blanche, 6 CV, 30.000 km
CITROEN GS CLUB, modèle 1971, blanche, 6 CV, 22.000 km
CITROEN GS CLUB, modèle 1972, verte, 6 CV, 30.000 km
CITROEN GS CLUB, modèle 1971, brune, 6 CV, 25.000 km
CITROEN GS CLUB, modèle 1972, bleu, 6 CV, 36.000 km
CITROEN GS CLUB, modèle 1972, verte, 6 CV, 30.000 km
CITROEN GS BREAK, modèle 1972, bleu, 6 CV, 27.000 km
CITROEN GS, modèle 1973, blanche, 6 CV, 20.000 km
CITROEN GS BREAK, modèle 1972, bleu, 7 CV, 50.000 km

CITROEN AMI SUPER, Dem, 6 CV, 14.000 km
CITROEN AMI 8, modèle 1970, blanche, 3 CV, 3600 fr.
CITROEN AMI 8, modèle 1970, bleu, 3 CV, 3900 fr.
CITROEN AMI 8 Br., modèle 1970, blanche, 3 CV, 3600 fr.
CITROEN AMI 8 Br., modèle 1972, beige, 3 CV, 15.000 km
CITROEN AMI 8, modèle 1972, bleu, 3 CV, 30.000 km
CITROEN AMI 6, blanche, 3 CV, 40.000 km, 2800 fr.
CITROEN DYANE 6, modèle 1973, beige, 3 CV, 20.000 km
CITROEN DYANE 6, modèle 1973, beige, 3 CV, 20.000 km
AUTOBIANCHI A 111, modèle 1971, bleu, 8 CV, 4900 fr.
MERCEDES 200, grise, 11 CV, 5900 fr.
MERCEDES 280, modèle 1970, grise, 14 CV
VW K 70, modèle 1971, blanche, 8 CV, 7500 fr.
VW 1300, modèle 1972, jaune, 26.000 km
FORD 20 M, brune, 12 CV, 4100 fr.
FORD 15 M, bleue, 8 CV, 2900 fr.
FORD ESCORT, modèle 1972, rouge, 6 CV, 4600 fr.
NSU 1200, modèle 1971, beige, 6 CV, 3900 fr.
FIAT 125 S, modèle 1969, rouge, 9 CV, 4300 fr.
FIAT 124 S, jaune, 8 CV, 4200 fr.
FIAT 124, bleue, 7 CV, 8200 fr.
FIAT 125, modèle 1968, bleu, 9 CV, 2500 fr.
FIAT 124 S, modèle 1971, beige, 8 CV, 5800 fr.
FIAT 128, modèle 1971, verte, 6 CV, 35.000 km
AUSTIN AMERI, modèle 1969, rouge, 7 CV, 3600 fr.
MORRIS 1300 Br., grise, 7 CV, 35.000 km, 4500 fr.
RENAULT R 16 TS, modèle 1971, bleue, 8 CV, 6900 fr.

AVEC DES MILLIERS DE BILLETS
Apollo Apollo
Garages Henri Favre S.A.
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212 Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

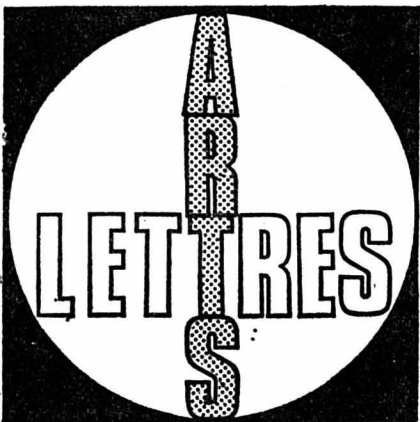
NOTRE FEMME 33
UN JOUR MON PRINCE VIENDRA
par ALIX ANDRÉ

— Je vous remercie, dit-il gravement, au bout de quelques secondes. Je n'oublierai jamais les mois que j'ai vécus ici, et, moins encore, l'accueil qui m'y fut fait.
Un silence suivit, bientôt interrompu par le docteur.
— Quand donc mes chenapans reviennent-ils, mon ami? — Aujourd'hui même, répondit, pour son frère, la vieille demoiselle. Vous le savez, c'est demain qu'a lieu la Ferrade. Pour rien au monde Emmanuel et Vincent ne voudraient manquer cette fête, qu'ils attendent avec impatience d'un bout de l'année à l'autre. Vous risquez donc de les voir.
— Hélas, j'ai trop à faire, encore, pour m'attarder. D'autant plus que les routes, vers les Saintes-Maries-de-la-Mer, commencent à être encombrées. J'ai croisé de nombreuses roulettes, ce matin... sans parler de maints chariots brinquebalants.
— Déjà! s'étonna Marie-Noëlle qui, pour la première fois, paraissait s'intéresser à la conversation.
— Mais oui, petite. Après tout, le jour du grand pèlerinage gitan approche, et les plus astucieux veulent déjà prendre leur place dans le rassemblement.
— Allons, mon ami, termina le médecin en se tournant vers M. de Richmond, je n'oublie pas que je suis venu au mas pour vous. Je ne repartirai pas sans avoir pris au moins votre tension.
Le Manadier quitta docilement son fauteuil et, suivi du docteur Pelletier, se dirigea vers la maison. La vieille demoiselle ne paraissait pas encore décidée à abandonner sa tapisserie. Quant à Marie-Noëlle, elle interrogea:
— Vers quelle heure pensez-vous que «les enfants» soient là, tante Zabeth?
— Assez tôt, sans doute. Le supérieur du collège indique qu'ils quitteront Aix après le déjeuner. Un camarade, dont la famille habite Saint-Gilles, et qui part chez lui en voiture, a la gentillesse de faire un détour pour les déposer ici.
— J'ai bien envie d'aller à leur rencontre. Ils traverseront sans doute par le bac?
— C'est le plus court. Mais ne crains-tu pas l'embarras des routes? Le docteur vient de nous dire...
— S'il fallait ne pas sortir de chez soi jusqu'au jour de la fête des Saintes, le temps nous paraîtrait long!
Sa décision prise, la jeune fille quitta le fauteuil à bascule. Patrice la regardait rassembler divers objets: un livre, des journaux, le coussin qu'elle avait glissé sous sa tête. Elle était vêtue d'une jupe de flanelle grise et d'un corsage de foulard rouge, qui donnait plus de chaleur à son teint hâlé. Ses cheveux noirs, tirés en arrière, étaient retenus par un bandeau de même couleur que le corsage. Ainsi dégagé, ce visage volontaire, et si dur, lorsque les paupières se baissaient, voilant la lumière du regard, ce visage offrait un air presque enfantin.
Le peu d'habitude que l'on avait de voir Marie-Noëlle vêtue d'une manière aussi féminine était-il responsable de l'impression causée par la jeune fille? Patrice, en tout cas, n'aurait su dire pourquoi elle lui paraissait soudain différente de l'amazone qu'il connaissait.
Au moment où Marchal remarquait ce changement, Marie-Noëlle se tourna vers lui.
— Désirez-vous m'accompagner, monsieur? interrogea-t-elle.
Cette invitation devait beaucoup lui coûter, à en juger par l'altération de sa voix. Etait-ce pour se trouver à l'unisson des louanges et de la reconnaissance de M. de Richmond, qu'elle la formulait? Très vite, du reste, Nelle expliqua:
— Vous n'avez probablement jamais assisté à cet invraisemblable défilé qui, au moment de la fête des Saintes-Maries-de-la-Mer, donne à ce pays une si particulière ani-

On n'a jamais vu des offres pareilles!
OCASIONS
pour esprits rapides
Exemples de prix:
PEUGEOT 204, 1968 Fr. 3800.—
DATSUN 1,3 LITRES, 1969 Fr. 3800.—
CITROEN GS, 1971 Fr. 5200.—
VW 1200, 1970 Fr. 3300.—
FORD 17 M, 1968 Fr. 4800.—
SUNBEAM IMP., 1970 Fr. 2500.—
SIMCA RALLYE, 1970 Fr. 4300.—
RENAULT R 4, 1971 Fr. 3200.—
FIAT 128, 1972 Fr. 6000.—
Grand choix de SIMCA 1100 LS, GLS et SPÉCIAL 1970-1971.
GARAGE A. WALDHERR
NEUCHÂTEL Parcs 147
Tél. 24 19 55.

— Cela vaut d'être vu une fois. Mais peut-être redoutez-vous la poussière de la route, ou l'aspect repoussant de certains véhicules attelés d'un âne galeux et conduits par des bohémiens qui ne se sont lavés de leur vie...
— Il semblait que la jeune fille regrettait déjà son attitude et offrait au précepteur la possibilité d'un refus.
— Je me sens assez de courage pour affronter ces inconvenients, assura Patrice. Et je vous remercie de penser que vous m'accompagner me serait agréable.
— Rendez-vous donc au garage, dans dix minutes, décida-t-elle sans qu'on pût démêler si l'acceptation du jeune homme lui causait du plaisir ou de la contrariété.
Puis elle s'éloigna et, comme les deux hommes, un instant plus tôt, pénétra dans la maison.
Patrice, avec moins de précipitation, allait quitter la vieille demoiselle. Celle-ci le retint.
— Ah! monsieur Marchal, voulez-vous prier Marie-Noëlle de me laisser la petite voiture. Je viens d'oublier de le faire moi-même.
Et elle ajouta, d'un ton détaché:
— J'irai probablement à Arles, cet après-midi.
Tandis qu'il gravissait les marches du perron, Patrice se livrait mentalement à un calcul. Ce jour se trouvait l'avant-dernier du mois d'avril. Or, il s'en souvenait fort bien, c'était le 31 mars que la sœur du Manadier avait pris la route d'Arles pour la dernière fois. Elle s'y rendait donc, avec une parfaite régularité, chaque mois, que ce soit dans les tout derniers jours de celui qui finissait ou les premiers du suivant... Oui, elle allait à Arles, pénétrait dans le bureau de poste, y lisait la lettre qui l'attendait poste restante, et puis faisait son envoi... d'objet, ou peut-être, lorsqu'elle le pouvait, d'argent. Et cela quel que fût le temps, le froid, la saison.
Mais le jeune homme secoua la tête. Qu'avait-il besoin de chercher encore, dans la conduite de Mlle de Richmond, des preuves de ce que, depuis bien des jours, il savait être la réalité! Certes, il l'avait d'abord repoussée, cette réalité. Il s'était même sévèrement reproché de laisser s'exalter à plaisir son imagination. Comme s'il ne se savait pas parfaitement lucide et maître de son esprit!
Mais le temps du doute était passé. Patrice, devant tant

de preuves rassemblées, ne pouvait plus accuser sa fantaisie. Cette chose invraisemblable, opposée à toute possibilité, à toute réalité, à toute raison; cette chose dont nul, ni au mas ni ailleurs, n'avait envisagé la possibilité, cette chose incroyablement impensable, s'était accomplie!
Le jeune homme changea rapidement de veste. Puis il quitta sa chambre, descendit au rez-de-chaussée de la maison, et enfin gagna le garage. Presque aussitôt Marie-Noëlle le rejoignit. Elle avait passé, sur sa blouse, un cardigan de laine grise assorti à sa jupe, mais demeurait tête nue, le bandeau de jersey rouge retenant ses cheveux.
Comme elle se dirigeait vers la grande voiture, laissant de côté la petite deux-chevaux de Mlle de Richmond, le précepteur jugea inutile de lui faire la commission dont cette dernière l'avait chargé. Il prit place à son tour, sur la banquette avant, et l'auto s'éloigna du mas.
Le soleil, hors de la pinède, était déjà chaud. Une brise légère caressait la sansouire. Au passage des jeunes gens, des oiseaux s'envolèrent de l'étang. Un grand héron cendré s'éleva lourdement, mais ne tarda pas à se reposer. Le ciel était rayé par le vol des martinets et des hirondelles. Patrice ne put s'empêcher d'évoquer ce jour d'hiver où, assis comme en ce moment, côte à côte, la jeune fille et lui-même allaient, incertains, et presque en aveugles, dans la tourmente.
Et voici que le temps des tempêtes était passé. Les vents, abattus, ne soufflaient plus avec leur redoutable force. Le ciel, soir et matin, s'irisait comme une perle, et prenait, dans la journée, un ton de saphir lumineux et poli. Ah! que le jeune homme eut voulu pouvoir se dire qu'au mas les cœurs et les esprits, pareillement apaisés, s'étaient, eux aussi, transformés avec le printemps!
Au même instant, et comme pour donner aux pensées de son compagnon une réponse négative, Marie-Noëlle, pour la première fois, parla.
— Dois-je comprendre, monsieur, interrogea-t-elle avec ironie, que nous touchons à ce fameux «dénouement»? — Vous vous souvenez, n'est-ce pas, poursuivait-elle, comme le jeune homme ne paraissait pas comprendre, de ce que vous m'avez confessé, un jour, au sujet de votre faculté d'apprécier rapidement les êtres et de la simplicité avec laquelle vous vous en détachez? (A suivre)



LE GRECO

par José Gudiol

Le grand livre de José Gudiol sur Le Greco (1), biographie et catalogue, traduit de l'espagnol par Robert Marast, nous invite à faire le point sur ce peintre longtemps méconnu, qui est considéré aujourd'hui comme un des plus grands artistes de tous les temps.

Né en Crète en 1541, Doménikos Theotokopoulos, dit Le Greco, arrive jeune encore à Venise où il va subir l'influence du Titien et de Tintoret, qui seront pour lui des maîtres d'âme autant que de peinture. Car Le Greco est un peintre de portraits, et cet art du portrait, exigeant une connaissance intime du modèle, c'est du Titien qu'il apprend. Le Greco d'autre part est un grand scénographe, et cet art de la mise en scène qui lui permet de construire ses grandes compositions religieuses à plusieurs étages et à per-

sonnages multiples, c'est de Tintoret qu'il lui vient. Le Greco a donc eu la chance de recevoir de ces deux maîtres l'enseignement qui pouvait le préparer le mieux à sa grande vocation religieuse.

Ensuite, Le Greco a eu la chance de quitter Venise, cité trop brillante et trop païenne, pour venir s'établir, se réfugier, et l'on serait tenté de dire s'enfermer à Tolède, une petite ville provinciale qui n'avait certes rien d'exaltant pour un grand artiste. Mais ce qui aurait éteint un autre peintre contribua à sa vocation mystique, car Le Greco était appelé à se développer par l'intérieur, dans une consécration totale à sa vocation mystique. Nous ne savons pas s'il eut à souffrir autant que saint Jean de la Croix, mais nous savons qu'il s'inspira de la même « flamme d'amour ».

C'est donc lentement, en développant toutes les ressources de son art, que Le Greco s'élève à cette haute maîtrise dont l'accomplissement sera L'Enterrement du comte d'Orgaz. Là comme déjà dans Le Martyre de saint Maurice, il révèle une telle opulence, une telle plénitude de moyens qu'on ne se lasse pas d'en faire le compte. La scène, d'une grandeur souveraine, s'accompagne d'une multitude de particularités : robustes volumes étonnamment expressifs, riche gamme d'attitudes, de raccourcis et d'inflexions, noblesse des visages et richesse des carnations, étoffes amplement déployées au coloris toujours très veauté, ampleur et liberté des gestes, beauté des longues mains expressives et diaphanes, et plus encore des yeux auxquels Le Greco a su donner un éclat humide. Les effets de couleur sont très variés, ce « pathétisme somptueux » étant marqué par la prédominance du noir et des tons profonds, sur lesquels se détache une gamme de blancs, de gris clairs, de jaunes d'or, de violets, de bleus, de verts, de lumières tendres et nacrées.

Si L'Enterrement du comte d'Orgaz est l'expression achevée de l'art du Greco, il n'en est nullement l'aboutissement, ni même, peut-être, l'expression la plus originale. C'est que l'artiste aspirait à s'élever bien plus haut encore, vers des audaces mystiques et picturales qui sont la marque de sa véritable grandeur ; en fait, il aurait suffi de quelques faux pas, et il était perdu. Non, il a su éviter tous les pièges du genre « peinture d'église », la mièvrerie, la langueur, la sentimentalité, la déliquescence mystique dégénérant en une adoration béate et stupide. Comme saint Jean de la Croix, Le Greco tend toujours l'arc au maximum ; et dans son vol à travers les espaces lumineux, jamais il n'oublie qu'il est peintre.

Pourquoi ses saints sont-ils si beaux et si émouvants ? Parce qu'ils restent des hommes, complexes et virils. Pourquoi Madeleine est-elle si touchante ? Parce que le repentir de la pécheresse se concilie avec la beauté toujours consciente de la femme, fière de sa blonde chevelure. Pourquoi la Vierge est-elle si belle ? Parce que, reine du ciel, c'est toujours une femme d'ici-bas, digne, gracieuse et même coquette, sous son voile d'étoffe ou de gaze, relevé sur son oreille, qui entoure sa tête comme une auréole. Pourquoi le Christ resuscité est-il si prestigieux ? Parce que, drapé de rouge et appuyé sur sa bannière blanche, il s'élève triomphant, d'autant plus serein qu'il frappe d'effroi

La chronique des livres de P.-L. BOREL



Saint Pierre (détail)

les soldats gesticulant à ses pieds. Jamais l'artiste n'oublie qu'il doit mettre en valeur la figure, qui, humble ou grandiose, acquiert ainsi un éclat, une douceur, une séduction incomparable.

Si dans la dernière œuvre de l'art du Greco incline vers un certain baroque, par l'allongement exagéré des corps et l'expression maladroite des physiologies, les portraits de saints sont d'une extraordinaire humanité. Les plus beaux sont ceux, si émouvants, de saint François d'Assise, comme aussi ceux des apôtres, de saint Matthieu, de saint Luc, de saint Pierre et de saint Paul, tous admirablement individualisés. Quant au cardinal de Guevara, tout en rouge, si c'est l'unique portrait sévère du Greco, il faut tout de même se garder d'y reconnaître le Grand Inquisiteur de Dostoïevski.

Enfin, à propos de La Vue de Tolède, ce paysage d'orage et de rêve, déjà tout entier surréaliste, signalons la qualité des reproductions contenues dans ce volume. Mieux encore que le texte, déjà très remarquable, elles nous permettent de découvrir toutes les perfectionnements d'un art dont rien ne doit être perdu, si l'on veut être à même d'en mesurer la spiritualité, la richesse et la séduction.

1) Editions Weber, Paris,

NOTES DE LECTURE

Monique Laederach. BALLADE DES FAMILIQUES BALADINS DE LA GRANDE TANIÈRE. Cahiers du Bateleur, Bôle.) Les errants, les morts-vivants, les morts, le sang, l'échec, la désillusion, tels sont les thèmes traités par Monique Laederach dans cette plaquette où éclate une fois de plus la force et l'originalité de son talent. Il y aurait beaucoup à citer, il y aurait même tout à citer, dans ces sombres élégies, où « l'âge, évié, s'ouvre comme une dé-pouille de bête, les yeux morts », où l'homme s'adresse à la femme en lui disant « ma hyène » et où la femme déclare « j'entre en enfer ». Jusque-là Monique Laederach s'était complue dans un paganisme éclatant, plein de fleurs et de lumière. On souhaite aujourd'hui qu'elle échappe à cet enfer où les prières se déchirant entre les dents des prêtres comme des « calloux » et qu'elle trouve accès à l'espérance et à l'apaisement.

Françoise Parturier. LETTRE OUVERTE AUX FEMMES. (Albin Michel.) Que les femmes soient les éternelles perdantes, qu'elles soient exploitées, brimées, sacrifiées, colonisées, dupées, délaissées, mal traitées, mal payées, la thèse de Françoise Parturier serait plus forte, si l'n'y avait pas, là-dedans, tant de ressentiment. On le voit bien lorsqu'elle écrit : « Quand vous vous mariez, vous trouvez en face d'un seul homme, ce qui est déjà bien triste, et en face d'un homme qui, généralement, ne ressemble pas tout à « aux hommes », ce qui est encore plus triste. » Pour atteindre le bonheur, ne faudrait-il pas commencer par montrer un visage un peu plus souriant ?

Françoise Parturier. L'AMOUR DES ANIMAUX. (Albin Michel.) Histoires d'amour et de pitié, chant de la nature et de la beauté libre, plaidoyer pour les faibles, réquisitoire contre les abus de puissance, ce livre attaque la cruauté, la cupidité, la bêtise, la lâcheté de ceux qui s'en lavent les mains. Tous les sujets y sont traités : américanisation, permixtité, multisexe, sinistrose, Dieu a-t-il besoin des femmes, Shakespeare à Ramatuelle.

Gérone Perle. LE BUVEUR DE MARONNE. (Farrington.) Dans ce livre, 20me prix des libraires 1974, tout vibre. Chacun et chaque chose, au rythme qui lui est propre. Les hommes, les femmes, les garçons, les filles, la province, le fleuve, l'entre la révolte et la résignation, c'est Lion qui détiend la réponse, parce qu'elle a quinze ans, qu'elle est une fille, parce qu'elle n'a pas peur de son corps et qu'elle a envie de faire bouger le monde. C'est frais, c'est charmant, c'est le printemps de la vie qui dure jusqu'au moment où le parfum des acacias et l'or des jonquilles basculent dans le souvenir.

Marguerite Yourcenar. SOUVENIRS PIEUX. (Gallimard.) Marguerite Yourcenar s'interroge. Qui était son père ? Qui sa mère ? Voici la famille de sa mère, ces petits aristocrates terribles du Hainaut, gens de lignage, serviteurs des princes-évêques de Liège, châtelains entre Sambre et Meuse, qui ont donné naissance à la jolte Fernande. Quant à Michel, après un voyage de fiançailles en Allemagne, sous le

chaperonnage d'une digne Fräulein, il épouse la jeune fille, mais nous ne saurons pas s'il est heureux, car en mourant, Fernande a souhaité que sa petite-fille échappe au monde et entre au couvent.

Marie-José Piquet. REVIENS, MA DOUCE. Prix Georges Nicole de la roman 1974. (Editions Bertil Galland.) Mystère de l'enfance et des paysages, troubles de l'adolescence, Joëlle quitte son vieux village et part pour l'Angleterre. Rester ? Revenir ? Balancée entre deux mondes elle retrouve en Cornouailles, auprès de son ami anglais, les fées de son enfance.

Dominique Brunat. LE MOUROI. Nouvelles. Prix Georges Nicole de la nouvelle 1974. (Editions Bertil Galland.) Hanté par la mort, Dominique Brunat la suit à la trace chez les autres, dans les hôpitaux et dans quelques lieux clos qui le fascinent et nourrissent sa peur. Il va d'instinct à l'essentiel, qui est le drame de vivre et de mourir.

Revue neuchâteloise. ÉTÉ 1974. No 67. CUMAISES. Un joli numéro qui fait écho aux récentes expositions en pays neuchâtelois : Manessier, Kolos-Vary, Alfred Blailé, Octave Matthey, André Evard, Georges Octave Matthey, etc.

La Rampe. MENSUEL CULTUREL. Avril 1974. Édité par Marc Yvain et une équipe de jeunes entre 21 et 30 ans, ce mensuel propose au lecteur un certain nombre de rubriques : littérature, photographie, arts, archéologie, histoire, bandes dessinées. Bonne chance à Marc Yvain, et qu'il s'inspire de cette strophe :

Je ne tiens à diable à personne
ni ne veux gagner le gros lot
je me moque des mauvais mots
pour moi vérité seule est bonne.

P.L.B.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL DE L'ANNÉE

(Du 1er juillet 1972 au 30 juin 1973)
(Librairie Larousse)

Si vous devez rappeler brièvement les principaux faits qui ont marqué la vie du monde depuis un an, lesquels évoqueriez-vous avec précision ? Le commando de Septembre noir à Munich ? Le référendum danois pour le Marché commun ? Le cessez-le-feu au Viet-nam ? Watergate ? La mort de Picasso ? Mais encore ?

Tant de choses, importantes sur le moment mais très vite poussées vers le passé par les dépêches de presse du lendemain, n'ont laissé qu'une trace insatisfaisante dans la mémoire, et l'on voudrait pouvoir les retrouver avec certitude. Comme chaque année, depuis déjà sept ans, c'est bien à cette nécessité que répond le JOURNAL DE L'ANNÉE, publié sous la direction de Maurice Barrois par la Librairie Larousse. Un journal qui, du 1er juillet au 30 juin suivant, retrace, à la fois chronologiquement et par grandes rubriques, toute la vie du monde.

SENSAS ? NON ?

POUR DAME

ROBE PORTEFEUILLE sans manches, 100 % coton fantaisie, en bleu, vert ou jaune, tailles 40 à 46

UN PRIX GERLE

24.-

ROBE 100 % coton fantaisie, fleurs multicolores, à larges bretelles, jupe en forme, tailles 36 à 44

32.-

FERMÉ LE LUNDI FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3

La Gerle

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Écluse 15
Tél. 038/251760
2000 Neuchâtel

Suggestions pour ce week-end de Pentecôte

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ !

carreaux de mosaïque
autocollants en céramique

Poly-panel

de Molto S.A.
dim. 27 cm x 27 cm, divisible, en 7 coloris, facile à coller et d'un merveilleux effet.

Color-center, source d'économie pour votre intérieur.

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.
Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE).

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

Suggestion cadeau pour le

31 mai

Le tang de grill assorti coûte fr. 11.-

Si c'est « lui » qui fête son anniversaire, oubliez pour une fois les cadeaux genre after-shave, chemises ou cravates. Notre tablier de grill en toile grossière de couleur naturelle à fr. 23.50 saura séduire le plus viril des hommes.

Mai, joli mai - Tante Claire vous propose le cadeau qui plaît.

♥ Tante Claire emballe joliment les cadeaux, les expédie dans le monde entier et se charge de toutes les formalités douanières.

MERCURE

SUN SHOW 74.



Actuellement chez spengler, une des plus grandes collections (plage) de toute la Suisse! Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour vivre à la plage: bikinis, maillots de bain, ensembles de plage, robes de tissu éponge, manteaux de bain, vestes de plage, et bien d'autres choses. De chez Triumph, Orchidee, Lahco, Mäser, Felina, Jantzen, Goldfisch et autres. Et tout cela à des prix vacances!

28.-

48.-

45.-

45.-

spengler

Bienne, rue de Nidau 48
 Notre maison de mode ouvre à 9.30 h; Maisons de mode à Bâle, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Lucerne, St. Gall, Winterthour, Zurich
 le lundi à 13.30 h, le samedi à partir de 8.30 h

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs?
 Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même!
 Envoyer le coupon ci-contre. Discretion assurée.

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom 42

Rue

NAP et localité

Prrière d'envoyer ce coupon à:
 Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

Banque Populaire Suisse à deux pas de chez vous



DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S.A.
 Maillefer 34-36 - Tél. 25 49 64

FRIGOS - CONGÉLATEURS

à des prix exceptionnels



140 l dès Fr. **258.-**

Congélateurs armoires et bahuts
prix sans concurrence



205 l grande classe
dès Fr. **399.-**

Plus de 100 modèles d'appareils ménagers en exposition
BAUKNECHT - BOSCH - ELAN - IGNIS - ITT - INDESIT - LINDE MIELE - PHILCO - QUEROP - SIBIR - SIEMENS - ZOPPAZ - LE RÉVE - THERMA - NEFF - etc.

A ce prix-là, je n'hésite plus, j'achète chez le spécialiste, le plus grand magasin neuchâtelois du froid.

Jeanneret & C^{ie} sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Croisière
 (juillet, 15 à 20 jours)
 Quel monsieur, de 55 à 58 ans, sérieux, bonne présentation, accompagnerait dame, bonne présentation, sérieuse? Tous frais partagés.
 Ecrire à JF 1474 au bureau du journal.

COUTURE
 retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR
 etc. par spécialiste retouchés, réparés, Veston - Pantalon
 Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel
 Tél. 25 41 23

Je cherche capital de **20.000 fr.**
 Adresser offres écrites à PM 1494 au bureau du journal.



Le MAGASIN SPÉCIALISÉ vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de volailles toujours fraîches
 extra-tendres de son abattage quotidien

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux
 Canetons muets, pigeons, cuisses de grenouilles
 Lapins frais du pays, entiers ou au détail
 Agneaux frais, escargots maison

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
 Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

Fermeture hebdomadaire: le lundi



Training pour homme

grand. 5 - 8 - 9
 Rouge - Vert - Marine **20.-**

Training hélanca pour homme

grand. 6 - 7
 Vert - Grenat **30.-**




Chemise de nuit

1290
 pour dame
 60% coton, 40% polynosic
 manches 3/4 - imprimée - long. 105
 encolure ronde ou en V
 grand. S - M - L - XL
 Blanc/rose - Blanc/ciel

Jupe **1250**
 fillette 4 ans
 pur coton - taille lastex - 2 poches
 Vert - Marine
 Grand. 4 à 10 ans + —.50 par taille

Super-Centre Coop



038
24 46 86

RIVIERA
départs hebdomadaires
par trains spéciaux
Séjours
de 1, 2 ou 3 semaines
à partir de Fr.
tout compris, **263.-**

Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AM

**Superbe
RÔTI
pour la broche**
avec notre assaisonnement
spécial et toujours nos
belles petites langues
de bœuf
Nos magnifiques poulets frais
« FINBEC »

max Holmann
T.25 1050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL

**RESTAURANT STERNEN,
GAMPELEN**
A midi et le soir
ASPERGES FRAICHES
accompagnées de notre délicieux
jambon de campagne, un véri-
table festin.
Prière de réserver votre table.
Se recommande :
Famille Schwander,
tél. (032) 83 16 22.
Fermé le mercredi.



**Vendredi
31 mai
de 11h.40
à 12h.15**

Le zepelin Good Year
Europa... dans le ciel...
au-dessus d'Autocentre
Peseux

Sécurité... grâce au **G. 800 + S**

Good Year... le premier pneu
radial ceinturé acier... carcasse
polyester



le plus grand producteur du monde

Votre vie... peut tenir à un pneu

**Sécurité + Prix... chez le
spécialiste...**

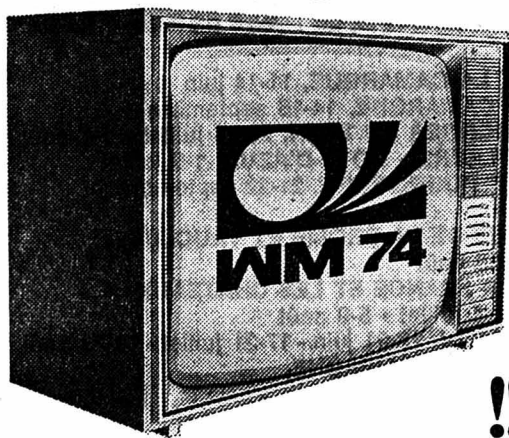
Autocentre
Rue du Tombet



Peseux
Tél. 31 46 40

**Offre TV couleur
d'Interdiscount
pour les
championnats
du monde de
football**

**50% d'acompte
50% à 30 jours**



**Maintenant en couleur
Philips 26 C 363/16**

Le nouveau téléviseur couleur multinormes pour les
chaînes françaises. Ecran de 66 cm, 110°, touches
« Sensor » à commande électronique et le nouveau châs-
sis KM-2.

Prix net avec service **3300.-**

(Installation et livraison à domicile)
**Demandez nos
avantageuses
conditions de
location**

la plus grande chaîne de magasins spécialisés
en photo,
radio, Hi-Fi
**Inter
Discount**
votre ami
et spécialiste.

**Le magasin
Interdiscount le plus proche:
Neuchâtel Grand'vue 14**

TOUJOURS LUI...
TANNER

le vrai spécialiste pour la
vente et la réparation d'ap-
pareils ménagers :

Quelle que soit
la marque
de votre choix
TANNER
vous la livrera

LOTERIE GRATUITE

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31

NEUCHÂTEL

Non seulement il vend...
... mais il répare.

Etudiante d'école normale
cherche une possibilité

**d'apprendre
le français**

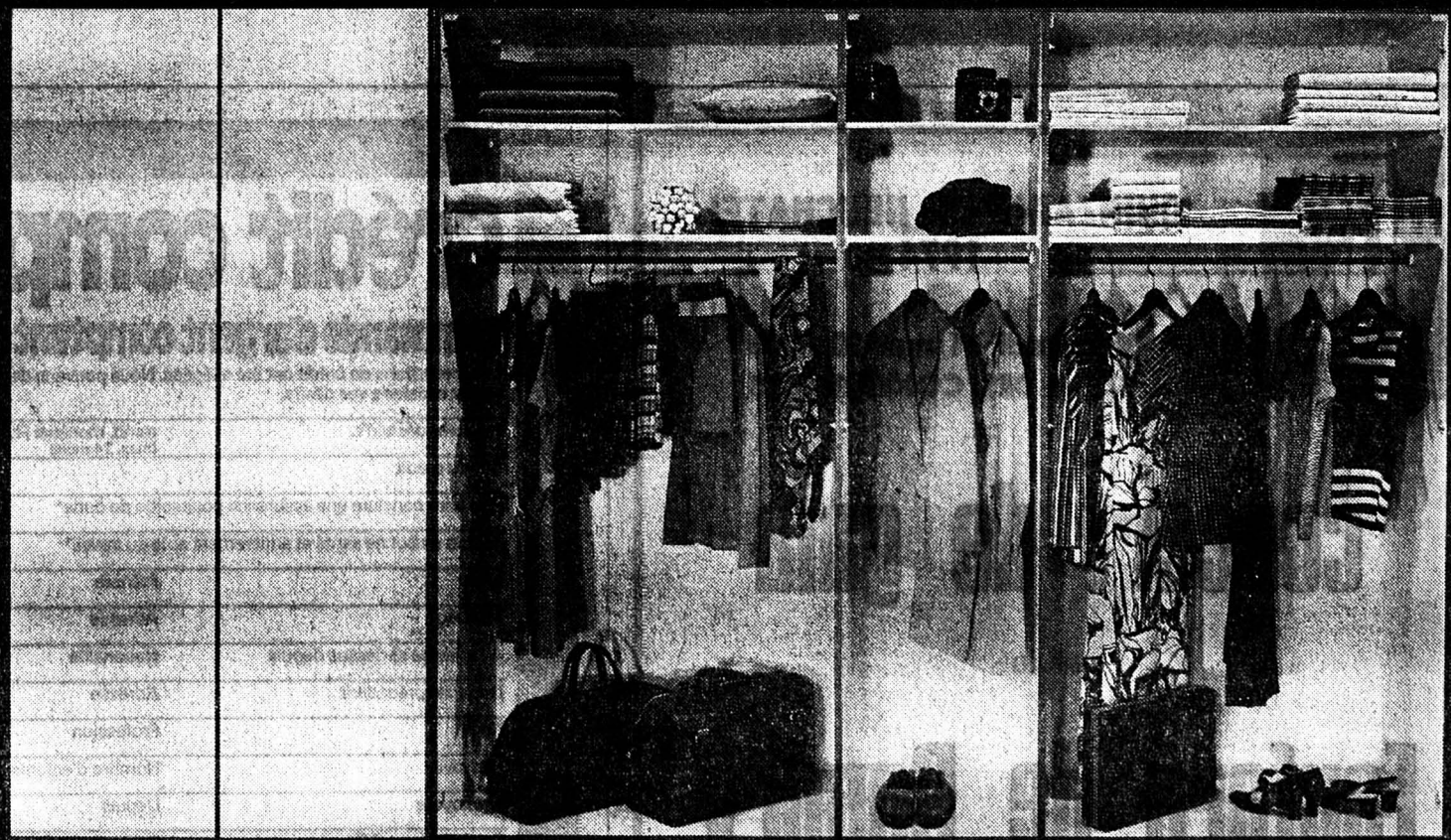
dans une famille.
Période : 7 juillet - 10 août 1974.
Tél. (031) 95 51 75, Käthi Rieder.

**Chefs-
d'œuvre!**
Personne
d'autre ne
vous offre
une gamme
de pendules
d'une valeur et
d'un prestige aussi
universellement
reconnus.

ZENITH
Dans le magasin spécialisé:

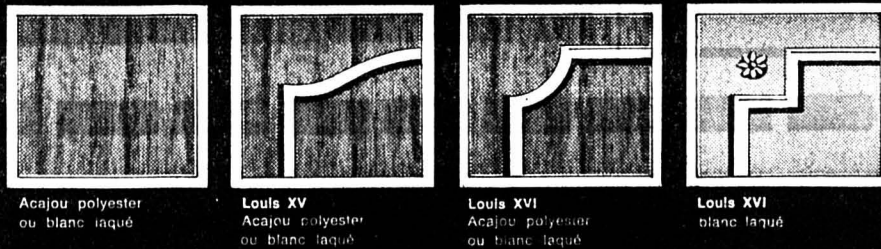
Horlogerie-bijouterie
Werner MARTIN
Centre commercial Moderna
Ernest-Roulet 5, PESEUX

Le rangement c'est...



L 102,5	L 152,8	L 203,1	L 253,4	L 303,7	L 354,0
des 455.-	720.-	855.-	1110.-	1250.-	1505.-

...Armoire murale aux diverses possibilités



PESEUX-Neuchâtel

Grand-Rue 38
Tél. (038) 31 13 33

La Chaux-de-Fonds
rue de la Serre 65

Genève
rue des Charmilles 3

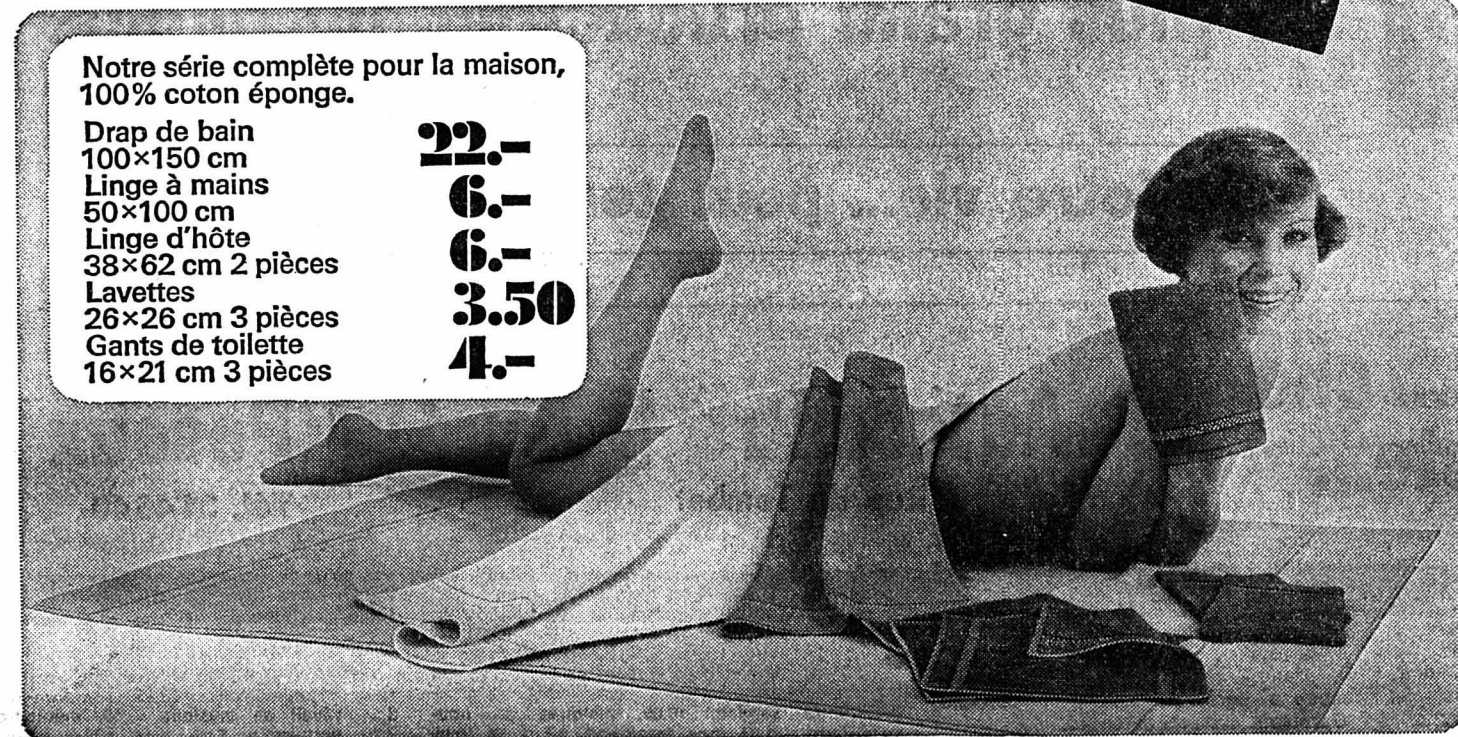
Lausanne
Saint-Pierre 4

av. Général-Guisan 65
Vevey

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Coups de chance pour tous

Prix très étudiés



Notre série complète pour la maison, 100% coton éponge.

- Drap de bain 100x150 cm **22.-**
- Linge à mains 50x100 cm **6.-**
- Linge d'hôte 38x62 cm 2 pièces **6.-**
- Lavettes 26x26 cm 3 pièces **3.50**
- Gants de toilette 16x21 cm 3 pièces **4.-**

De la **MIGROS** évidemment.

CaféMercure Jeu de la fortune 74

Si vous trouvez le chiffre juste, vous avez une chance de gagner

5000 francs

ou un paquet de Café Mercure de 250g le 28 juin 1974 d'une part, et d'apporter une contribution de 10000 francs au Parrainage suisse pour communes nécessiteuses d'autre part.

* Partez où vous trouvez de Café Mercure, vous pouvez aussi des coupons supplémentaires.

Coupon de la fortune

Si vous trouvez le chiffre juste, vous avez une chance de gagner 5'000 francs ou un paquet de Café Mercure de 250 g le 28 juin 1974 d'une part, et d'apporter une contribution de 10'000 francs au Parrainage suisse pour communes nécessiteuses d'autre part.

Plus vous envoyez de coupons, plus vous avez de chances de gagner.* Suivant le nombre de coupons reçus, Mercure verse un montant maximal de 10'000 francs par tirage au Parrainage suisse pour communes nécessiteuses: 10 centimes par coupon, et 20 centimes si vous coloriez juste l'emblème d'Action d'aide sur vos coupons ou si vous le couvrez d'une étiquette autocollante provenant d'un paquet de Café Mercure de 250 g (sous une condition du concours). Au nom du Parrainage suisse pour communes nécessiteuses, nous vous remercions cordialement!

Nous avons déposé chez M. Max Roth, notaire à Beme, un paquet normal de Café Mercure (Cafésain) de 250 g. Le veinard qui trouve le nombre juste ou le nombre le plus proche gagne 5'000 francs. S'il y a plusieurs réponses justes, le gagnant sera déterminé par le sort. Comme prix de consolation, nous offrons aux mille personnes ayant fait les estimations les plus proches 250 g de Café Mercure (Cafésain).

Combien de grains de café y a-t-il dans ce paquet de Café Mercure (Cafésain)?

Vous pouvez indiquer 3 réponses par coupon - (prière d'inscrire le nombre de grains).

Cafésain
Le café léger sans caféine pour un plaisir intégral après 20 heures.

Attention: Veuillez envoyer vos coupons jusqu'au 24 juin 1974 (date du timbre postal) à Café Mercure, Jeu de la fortune 74, case postale 4000, 3001 Beme. Le tirage est supervisé par un notaire. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de ce concours. Le recours aux tribunaux est exclu.

Nom: _____
Adresse: _____
NP/Localité _____

Réparation
Freins
Embrayage
Amortisseurs
Echappements
Préparation à l'expertise

Garage de la Cuvette
Tunnels 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 50.

Maculature au bureau du journal



Vacances d'été

au **GRAND HÔTEL**

avec piscine et tennis privés.
Chambres avec douche et toilette
PRIX FORFAIT dès Fr. 43.- tout compris en demi-pension
Bar-Dancing — Garderie d'enfants — Sauna.
1854 Leysin Tél. (025) 6 24 71 Télex 24483

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL 1974

Vendredi 31 mai 20 h 30
SALLE DES CONFÉRENCES

concert de gala

par la

Fanfare de Boudry

Direction : G. VIETTE

PROGRAMME VARIÉ

Prix des places : Fr. 8.- (numérotées). Etudiants, apprentis : Fr. 4.-.

Location : Agence Strübin (librairie Reymond), tél. 25 44 66

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos desirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail**	
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salairé mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône Tél. 022 24 13 28

9001 St-Gall Neugasse 26 Tél. 071 23 39 22

Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

VOYAGES CONFORTABLES... VACANCES SANS SOUCIS

4 jours	MARSEILLE ET LA CAMARGUE, 11-14 juin	Fr. 365.-
3 jours	MYSTÉRIEUSE CAMARGUE, 14-16 septembre	Fr. 275.-
4 jours	AUVERGNE - GORGES DU TARN, 22-25 juillet - 1-4 août	Fr. 350.-
6 jours	RIVIERA DES FLEURS - COTE-D'AZUR, 1-6 juillet	Fr. 535.-
2 jours	BEAUJOLAIS ET BOURGOGNE, 21-22 septembre - 12-13 octobre	Fr. 185.-
4 jours	LES MERVEILLES DE LA DROME ET VAUCLUSE, 9-12 juillet - 12-15 août	Fr. 380.-
5 jours	LE CŒUR DE LA FRANCE ET LES CHATEAUX DE LA LOIRE, 1-5 juillet - 5-9 août	Fr. 460.-
5 jours	RÈVE DU LIMOUSIN, 17-21 juin - 17-21 juillet - 19-23 août	Fr. 480.-
4 jours	VERDUN - REIMS - CHAMPAGNE, 16-19 juillet - 27-30 août	Fr. 370.-
9 jours	LA BRETAGNE, 8-16 juillet - 25 juillet-2 août	Fr. 880.-
6 jours	BORDEAUX - LA COTE-D'ARGENT, 7-12 septembre	Fr. 650.-
6 jours	A LA DÉCOUVERTE DE LA NORMANDIE, 10-15 juin - 1-6 septembre	Fr. 620.-
6 jours	PISE - FLORENCE - SAN MARINO, 24-29 juin - 26-31 août	Fr. 540.-
8 jours	MUNICH - VIENNE - SALZBOURG, 15-22 juin - 17-24 août	Fr. 900.-
6 jours	TOUR DE SUISSE, 8-13 juillet - 5-10 août	Fr. 510.-
7 jours	LA YOUGO-SLAVIE PAR L'AUTRICHE ET L'ITALIE, 15-21 juillet - 11-17 août	Fr. 670.-

et nombreux autres départs, demandez sans engagement et gratuitement le programme détaillé à votre agence habituelle ou à

VOYAGES LE COULTRE

1188 GIMEL 1004 LAUSANNE
15, rue Marterey
021 / 74 30 36-35 021 / 22 14 43

Restaurant **BEAU-RIVAGE** Neuchâtel - Tél. 25 47 65

Ce soir: DANSE

avec orchestre **ENTRÉE GRATUITE**

de 20 h 30 à 2 h

OSS 117 préfère les rousses

RÉSUMÉ : Gregory Krichkine interroge la belle Linda.

LES DEUX PASSEPORTS



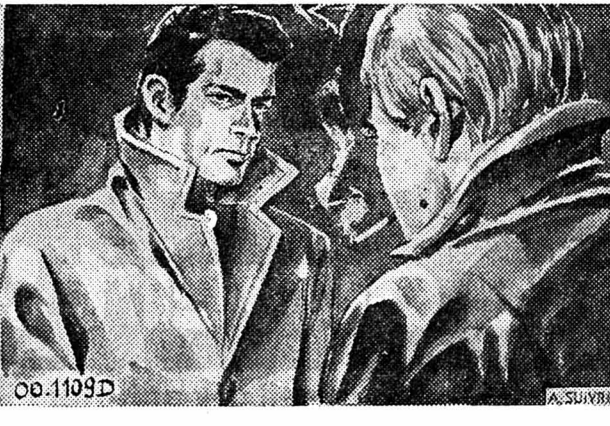
« Et pourquoi ? » demanda Krichkine. Linda se mordit les lèvres, mais c'était trop tard. « Pourquoi ? » insista le Russe. « Eh bien, répondit la jeune femme, parce que les Butler ont été arrêtés. Lui, dans sa maison de Ruislip, et elle dans sa librairie du Strand. » — « Tiens ! » dit Krichkine. Linda jugea qu'elle n'avait plus rien à perdre, et ajouta : « A l'heure qu'il est, Lewis Milligan et Rose Darracott doivent les avoir rejoints à Scotland Yard. »



Gregory Krichkine émit un léger sifflement entre ses dents. « Vous en savez, des choses ! » déclara-t-il avec une admiration feinte. Il dévisagea la belle rouquine qui était demeurée assise sur la pile de sacs, à l'intérieur de la camionnette, tenant sur ses genoux la gerbe de roses rouges qu'Hubert Bonisseur de la Bath avait fait porter à l'appartement meublé de Planton Street. « Oui, répéta-t-il, vous savez beaucoup de choses. Beaucoup trop, peut-être... »



Ellis alluma une cigarette. « Maintenant, dit-il à Krichkine, je crois qu'il n'y a plus aucune raison d'attendre. » — « Je suis de votre avis, répondit le Russe. Mais il s'agit de savoir comment nous allons nous y prendre pour monter à bord du « Jaroslav Dabrowski. » Ellis haussa les épaules : « Avec ce brasseur, on doit pouvoir y arriver... » — « Vous oubliez les appareils d'optique à rayons infrarouges, » fit remarquer Krichkine.



Ellis blêmit. De toute évidence, il avait peur. Krichkine le considéra pensivement, puis reprit : « Je vais vous demander votre passeport, » dit-il. « Pourquoi ? » s'étonna Ellis. « Pour le remettre à Vassili. Je donnerai le mien à Youri. » — « Je ne comprends pas... » — « Vous avez besoin de parfaire votre entraînement, » déclara Krichkine. Youri et Vassili partirent en avant à bord d'une barque. Ils se feront sûrement arrêter, et le tour sera joué. »

Demain : Les rayons infrarouges

CARNET DU JOUR

- NEUCHÂTEL**
Quinzaine de Neuchâtel.
Salle des conférences : 20 h 30, Concert de gala par la Fanfare de Boudry.
EXPOSITIONS. — Musée des Beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Musée ethnographique.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Reptiles.
Galerie des Arts : Gil et Ed. Henriod, aquarelles.
Lyceum-Club : B. Sandoz, peintures et dessins.
Galerie Contact : E. Zwahlen, pastels et dessins.
Galerie Ditesheim : Dunoyer de Segonzac, gravures.
Galerie Média : C. Baratelli, peintures et collages.
Centre de loisirs : Exposition de photos.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.
CINÉMAS. — Rex : 20 h 30, Toute une vie, 16 ans, 2me semaine.
Studio : 20 h 30, Le Jour où les dauphins. Enfants admis.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Les Val-seuses, 18 ans, 23 h 15, Leçons d'amour danoises, 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Borsalino, 16 ans, 17 h 45, La Honte, 16 ans.
Palace : 20 h 30, La Grande Vadrouille, 12 ans, 2me semaine.
- Arcades : 20 h 30, Malizia, 18 ans, 2me semaine.
DANCE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : Bl. Cart, rue de l'hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h. à 8 h. le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.
- AUVERNIER**
Galerie Numaga I : Poteries Ashanti et Abbia (Afrique).
Galerie Numaga II : Cottet, Suisse, peintures.
- BEVAIX**
Galerie des Arts Anciens : Pierre Verger, peintures.
- COLOMBIER**
Cinéma Lux : 20 h 15, Le Grand Bazar.
- PESEUX**
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Aventures de Rabbil Jacob.
Galerie de la Côte : Jean Thiébaud, peintures.

HOROSCOPE

Des aspects très favorables se manifesteront dans la matinée permettant la réalisation de projets audacieux. L'après-midi et la soirée seront consacrés à la réflexion.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront passionnés pour les arts et tout ce qui est artistique.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Ne soyez pas aussi gourmand. Amour : Ne vous laissez pas abuser par une amitié. Affaires : Évitez d'arriver en retard au travail.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Prenez le soir un bon bain. Amour : Faites preuve de plus de chaleur humaine. Affaires : Des suggestions utiles vous seront faites.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Vous êtes allergique à certains médicaments. Amour : Soyez discret sur vos projets d'avenir. Affaires : Soyez vigilant dans votre travail.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne prenez pas trop de stimulants. Amour : Vos paroles pourraient dépasser la pensée. Affaires : Évitez d'emprunter de l'argent.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Tributaire de votre moral. Amour : Évitez les discussions en famille. Affaires : N'entreprenez pas de démarches aujourd'hui.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Efforcez-vous de maintenir votre forme. Amour : Ne vous engagez pas sans être sûr de vous. Affaires : Le temps travaille pour vous.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Évitez les lieux humides pour les rhumatismes. Amour : Montrez-vous moins jaloux. Affaires : Examinez minutieusement les propositions.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Ne prenez pas à la légère les brûlures d'estomac. Amour : Gardez la tête froide. Affaires : Contrôlez les papiers à signer.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Essayez de dormir longuement. Amour : Exprimez vos sentiments avec sincérité. Affaires : Concentrez vos efforts sur un seul but.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Essayez un nouveau traitement. Amour : Essayez de maintenir la bonne entente. Affaires : Projet sur le point d'être réalisé.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Remplacez le matin le café par un thé. Amour : Acceptez les invitations de vos amis. Affaires : Soignez un peu plus votre travail.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Supprimez si possible tous les excitants. Amour : Vos petits ennuis s'arrangeront. Affaires : Analysez lucidement vos problèmes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crudités
Ragoût d'agneau aux carottes
Fromage blanc

LE PLAT DU JOUR : Ragoût d'agneau aux carottes

Préparation : 20 minutes.
Cuisson : 1 h 30.
Pour 4 personnes : 800 g de ragoût d'agneau dans le collier, 50 g de beurre + 2 cuillerées d'huile, 2 oignons moyens, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 1 cuillerée à soupe de concentré de tomates, 800 g de carottes.
Dans une grande cocotte, faites revenir dans l'huile et le beurre l'agneau coupé en morceaux. Faites-le bien dorer sur toutes les faces. Ajoutez sel, poivre, oignon émincé, thym, laurier, concentré de tomates et mouillez avec 1/4 de litre d'eau ou mieux encore de bouillon de viande.
Laissez mijoter à couvert pendant 1/4 d'heure. A ce moment, ajoutez les carottes coupées en rondelles, rectifiez l'assaisonnement si nécessaire et laissez encore cuire trois quarts d'heure.

Quelques conseils

Pour éliminer totalement les fils des haricots verts frais, jetez-les quelques secondes dans de l'eau bouillante. Quand vous les sortez, les fils suivent sans casser.
Pour avoir de belles dents, il faut s'y prendre à la naissance. Si vous avez un bébé, faites donc comme les mères tunisiennes et iraniennes : frottez régulièrement les gencives de l'enfant avec une écorce de noyer, jusqu'à ce qu'il ait perdu ses dents de lait.
Vous donnerez un coup d'éclat à la carrosserie de votre voiture sans dépenser beaucoup d'argent. Mélangez 9/10me d'huile de vaseline à 1/10me d'alcool à brûler dans un flacon. Après avoir lavé la voiture, laissez-la sécher. Puis passez la composition après l'avoir bien agitée. Faites briller avec un chiffon doux et sec. Vous serez étonné du résultat.
Lorsque vous cuisez une soupe de poissons, écrasez la chair à la cuiller de bois, non au mixer. Le goût de la soupe sera tout à fait différent...

Langue de bœuf sauce charcutière

(Pour 6 personnes.)
Ingrédients : 1 langue de bœuf, 1 poireau, 5 litres d'eau, 2 carottes, une branche de céleri, 1 oignon piqué de 2 clous de girofle, du thym, du laurier, du persil, du sel, du poivre.
Sauce : 1 oignon haché, 30 g de beurre, 1 cuillerée à soupe de farine, 3 dl de vin blanc sec, 1 dl de vinaigre de vin, 1 cuillerée à café de moutarde, quelques cornichons émincés.
Faites dégorger la langue à l'eau froide pendant trois heures. Egouttez-la. Mettez la langue dans deux litres d'eau. Portez à ébullition et laissez bouillir 20 minutes. Rafraîchissez, égouttez et pelez.
Préparez le court-bouillon avec tous les légumes et assaisonnements avec trois litres d'eau. Plongez-y la langue, portez à ébullition et laissez cuire une heure trois quarts environ. D'autre part, faites fondre dans du beurre l'oignon haché, saupoudrez de farine, laissez blondir et mouillez avec le vin blanc et le vinaigre. Ajoutez la moutarde et les cornichons hachés. Assaisonnez. Dressez la langue coupée en tranches. Nappez avec un peu de sauce et servez le restant en saucière. Garnissez avec du persil haché.
Préparation : 30 minutes.
Cuisson : 2 bonnes heures.

Quelque 20% de pieds parfaits à 20 ans!

Tous les maux de pieds proviennent d'une cause unique et inévitable : le port de chaussures mal adaptées. A la naissance, 99 % des pieds sont parfaits. A un an, 92 % seulement puis 59 % à 5 ans, et 20 % à 20 ans, alors que dans les populations qui marchent pieds nus on ne trouve que 7 % de pieds défectueux.
Voici selon un médecin les caractéristiques de la chaussure idéale : serrée au niveau de la cambrure interne, spacieuse à l'extrémité, le bout dur, assez haut pour que les orteils puissent bouger, la semelle suffisamment cambrée, sans couture arrière. Semelle de cuir, avec talonnette souple ou morceau de caoutchouc encastré à l'arrière du talon et petit croissant de caoutchouc ajouté à l'extrémité de la semelle sont préférables au fer.

De tout pour faire un monde

Le champagne ne coule plus à flots

Encore une bonne tradition qui se perd : le champagne ne coule plus à flots en France. En 1973, on en a acheté 3 millions de bouteilles de moins qu'en 1972. C'est qu'il est trop cher : il a augmenté deux fois plus vite que l'ensemble des prix. En revanche, les exportations ont augmenté de 41 %. Même la Libye, pourtant austère en diable, a passé une commande de champagne. Il s'est vrai que ce n'est pas avec les loyaux sujets du colonel Kadhafi que nos producteurs feront fortune : ils en ont commandé 144 bouteilles, pas une de plus... (ACI)

De la musique qui rapporte

Le manuscrit complet de Till Eulenspiegel (Till l'espiègle) de Richard Strauss, qui demeure l'une de ses œuvres les plus appréciées, a été vendu au Waldorf-Astoria de New-York pour la somme de 17.000 dollars, soit 81.600 francs, alors qu'il était estimé à 9000 dollars (43.200 francs). Il a été acquis par un admirateur allemand qui a préféré rester anonyme. (ACI)

Maigret à la cuisine

Il a beau dire et répéter qu'il est à la retraite, Simonon est toujours d'actualité. Le gastronome Robert Courtine a suggéré au chef de l'Hotel Bristol, à Paris, des déjeuners du mercredi dont les menus seront empruntés aux romans du père des Maigret : on s'est aperçu, en effet, qu'ils étaient pleins de recettes de grand-mère, du genre rillettes de saumon ou tarte au fromage blanc.
Quant à Simonon, il ne boit never...

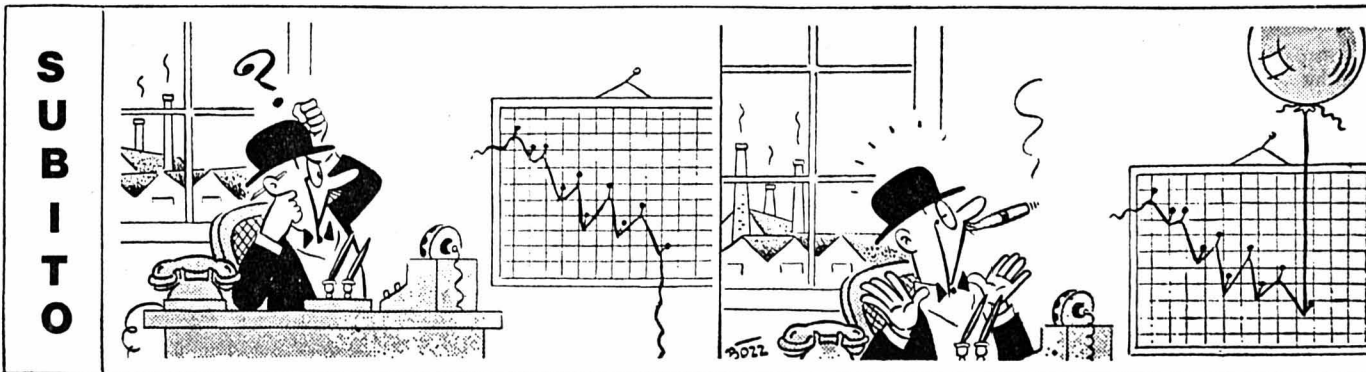
nellement que de l'eau de source et se nourrit de légumes bouillis. C'est peut-être ça, la gloire... (ACI)

La poubelle parlante

Le dernier cri pour les maîtresses de maison américaines consiste à posséder une « poubelle-qui-cause ». Lorsque vous soulevez le couvercle, une voix vous répond « merci et à demain ». Il paraît, selon les psychiatres, que ce gadget apporte un bon équilibre psychique à ses heureuses propriétaires... (ACI)

Les inconvénients de la bonté

Etre complaisant expose parfois à de singulières aventures. Un jeune militaire de la base aérienne de Salon-de-Provence en a été la victime. Ayant pris à bord de sa voiture un couple de jeunes auto-stoppeurs, il se retrouva enfermé dans le coffre. Ses ravisseurs ne le libérèrent qu'à l'entrée de Marseille en l'abandonnant sur le bord de la route. Bien entendu, ils partirent avec le véhicule. (ACI)



A LA TV AUJOURD'HUI

- SUISSE ROMANDE**
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasion
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo
18.50 (C) Le Manège enchanté
18.55 (C) Le Dessous du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Caméra-sport
20.35 Adieu Berthe
23.15 (C) Téléjournal
- SUISSE ALÉMANIQUE**
9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 The Mystery on the Moor
11.10 Reprise
12.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journe
18.50 Téléjournal
19.00 Algebra um aocht
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Hans A. Traber renseigne
21.05 (C) Ici Berne
21.20 Ce soir ou jamais
22.55 Téléjournal
- FRANCE I**
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
16.20 TV scolaire
17.20 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
20.15 Nans le berger
20.30 Suspense
21.40 Emission médicale
20.40 24 heures dernière
- FRANCE II**
14.30 (C) Aujourd'hui, Magdame
15.15 (C) Amicalement vôtre
- FRANCE III**
18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) La courte chelle (53)
18.50 (C) Les Faucheurs de marguerites
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Mondialement vôtre
20.40 (C) La psychologie en question
21.30 (C) Questionnaire
22.15 (C) Inter 3 dernière
- SVIZZERA ITALIANA**
14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
16.00 (C) Telescuola
18.00 Per i ragazzi
18.55 Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Ritorno all'infanzia
21.50 Tribuna Internazionale
22.50 (C) Telegiornale
- ALLEMAGNE I**
15.50, téléjournal. 15.55, en parcourant l'Allemagne. 16.40, pour les petits. 17.10, magazine pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Rosie, le septième sens. 22 h, ici Bonn. 22.25, téléjournal, météo. 22.40, Interdit de séjour. 0.25, téléjournal.
- ALLEMAGNE II**
16.30, téléjournal. 17 h, téléjournal. 17.10, télé-zoo. 17.40, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, les rues de San Francisco. 21.15, téléjournal. 21.30, Le Désespéré. 23 h, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, bon week-end. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tarline. 14.05, lire. 14.15, radioscolaire, aspects du rythme musical. 14.45, sélection-jeunesse. 15.05, parlons-en.
16.05, Madame Catalina. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie, le Tour d'Italie. 19 h, le miroir du monde. 20.30, le concert du vendredi, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, les livres de l'information. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, connaissance d'aujourd'hui, la prospective. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, centre d'intérêt du mois, la montagne. 10.45, starting to speak. 11 h, le Pays de Gales, cette péninsule méconnue. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h,

Informations. 20.10, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, fin de semaine, une lettre, une génération. 21.45, à livre ouvert. 22.15, fenêtre dans la nuit. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tube d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe bariolée de Dame Musique. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, le médecin répond. 15.15, disques demandés pour les malades.

16.05, concert pour le thé. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20.05, théâtre en dialecte. 21 h, concours de composition de musique légère. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 319

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

1. Vie familiale. — Soutien. 2. D'une lisière à l'autre. — Tableau célèbre de Millet. 3. Préfecture. — Hardies incursions chez l'ennemi. 4. Fête indochinoise. — Il peut pallier l'incertitude de l'orthographe. 5. Tout nouveau. — Eclat. 6. Equerre double. — Epithète pour certaines dépouilles. 7. Canton suisse. — Ils empruntent beaucoup aux humoristes. — Mitraillette. 8. Découpe saillante. — Ville de la Mayenne. 9. Epreuve. — On les dit inébranlables. 10. Comme un seul homme.

Solution du No 318

1	B	L	A	N	Q	U	E	T	E
2	L	U	N	E	R	U	R	A	L
3	E	T	F	G	S	S	E	I	
4	T	I	C	T	U	S	E	I	
5	N	A	T	A	L	I	S	T	E
6	L	E	S	E	E	N	E	E	
7	O	S	N	A	O	U	R	S	
8	G	N	O	C	T	U	R	N	E
9	E	T	O	N	N	A	I	E	N
10	S	E	N	E	N	S	I	L	E

HORIZONTALEMENT

1. Moyens avilissants. 2. Renouvelés moralement. 3. Revient à la Saint-Martin. — Ignorance. 4. Grande coquille d'osier. — Note. — Utile à qui travaille pour la peau. 5. Préposition. — Crapaud d'Amérique. — Voyelles. 6. Grivols. 7. Fût ouvert. — Qui se mord les doigts. 8. Abandonne un droit naturel. — Il reste propre quand on la saille. 9. Midi. — Elle comporte des variétés. 10. Points de suspension. — Salle à manger.

Voyages Jelmoli à prix fixes!

...afin que vous sachiez finalement combien vos vacances 1974 coûteront vraiment et ceci à quelques francs près. Le tout rigoureusement calculé, mais sans autres suppléments pour le renchérissement du carburant. Une affaire nette!
Par exemple, nos arrangements avantageux de l'entre-saison:

Tunisie Vol et demi-pension à l'hôtel Le Paradis **** à Hammamet, 5 départs en juin 74.	8 jours 625.- 15 jours 875.-
Algarve (Portugal) Vol et logement dans notre village Pedras d'el Rey II. Départs du 16 et 23 juin 74.	8 jours 600.- 15 jours 710.-
La Corse Vol et logement avec petit déjeuner à l'hôtel Fesch *** à Ajaccio. 5 départs en juin.	8 jours 548.- 15 jours 824.-

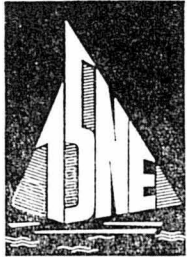


armourins

Neuchâtel. Tél. (038) 25 64 64

innovation

La Neuveville. Tél. (038) 51 21 44



Du 28 mai au 1^{er} juin,
péristyle de l'Hôtel de Ville,

exposition: Concerto floral

avec la collaboration de la Société d'horticulture - des Services industriels - de la FAN - de l'Office des vins de Neuchâtel - Aux Armourins - La Cité - Gonset.

Sonorisation: Maison Jeanneret & Cie S.A.

Dégustation des vins de Neuchâtel

le verre pour la dégustation sera vendu Fr. 3.—.

Pour les heures des dégustations voir l'avis tardif de ce jour.

Couronne! Et maintenant, il mérite plus qu'une bière: une Kronenbourg.



Quand la bière est un peu plus que de la bière, elle délasse encore mieux. Depuis 1664, on brasse la Kronenbourg en Alsace avec le plus grand soin et selon la recette d'origine.



Kronenbourg

Trois siècles d'amour de la bière.

BALLETS

DES SPECTACLES DE CHOIX
AU FESTIVAL INTERNATIONAL
Palais de Beaulieu, Lausanne

VENDREDI 14 JUIN
Ballet du Théâtre d'Etat
de Brno
Tchécoslovaquie

MARDI 25 JUIN
Harkness Ballet
New-York - USA

Prix du car Fr. 19.— Dép. 18 h 45
Billets de spectacle à disposition:

Inscriptions - Réservations:
WITTWER

Neuchâtel Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82

VALAIS

Alt. 1100 m. Repos, promenades, courses de montagne, piscine et parc zoologique alpestres, hôtel familial, pension complète, Fr. 32.—, 36.— par jour en juin et septembre.

Demandez prospectus: Hôtel de l'Avenir, 1923 les Marécottes, tél. (026) 8 14 61.

CAT STEVENS

Buddha and the Chocolate Box
Music: Oh very young;
Sun/C 79; Ghost Town;
Jesus; Ready; King of
Trees; Bad Penny; Home
in the Sky.
Island 87 801

Fr. 22.—

ex libris

1412-74

Pfister ameublements sa avry-centre Samedi et lundi de Pentecôte ouvert!

«Le monde fascinant du meuble» — HOME-DISCOUNT — PARADIS DU TAPIS — un plaisir sans pareil d'y acheter!

Exposition ouverte de 9-17 h.
Venez si possible le matin déjà!



1400 Bon pour essence gratuite ou remboursement du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500 — A partir de Fr 1000 — bon pour auto-lavage en plus!

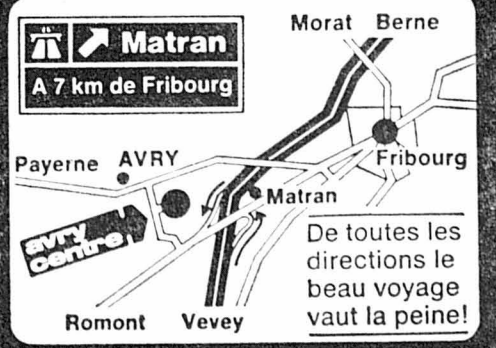
Paradis des enfants surveillé

Ne manquez pas cet évènement extraordinaire!

Le lundi de Pâques déjà, des milliers de visiteurs ont été enthousiasmés du plus grand et plus beau Centre de l'ameublement de toute la Suisse romande!

Pfister Ameublements S.A. à Suhr ouvre le samedi de Pentecôte et fermé le lundi. Profitez donc de l'occasion et visitez ce jour-là la plus belle exposition de meubles de Suisse romande!

Pfister ameublements sa avry-centre, à 7 km de Fribourg



AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

M. Brugger au Conseil de l'OCDE

PARIS (ATS). — M. Ernest Brugger, chef du département fédéral de l'économie, qui a présidé à Paris la délégation suisse à la conférence ministérielle de l'OCDE, a dit sa satisfaction du succès de la réunion, après l'adoption à l'unanimité du «Code de bonne conduite» en matière commerciale.

En acceptant, sans modification, le projet de déclaration élaboré par le gouvernement des pays membres de l'OCDE ont pris l'engagement, pour une période d'un an, de prévenir toute nouvelle action unilatérale qui pourrait être préjudiciable aux relations économiques internationales, et de s'abstenir de toute mesure restrictive aux échanges.

CONTRE LE PROTECTIONNISME

M. Brugger estime que les gouvernements ont ainsi marqué fortement leur volonté politique et leur détermination d'endiguer le retour au protectionnisme national et d'empêcher l'escalade et les réactions en chaîne des mesures restrictives ou des stimulations artificielles au commerce international. Il constate que la réunion de l'OCDE a permis d'imposer un armistice dans la guerre commerciale et monétaire provoquée par la crise de l'énergie et des moyens de paiement. La prise de conscience des risques qu'elle présentait s'est manifestée par la voix de tous les gouvernements et du représentant du Marché commun.

Il reste à faire suivre cette déclaration d'intentions d'une action concrète, par des mesures immédiates et à long terme, pour contenir le déficit des balances des paiements, et pour une coopération tendant à les compenser, entre les pays consommateurs d'énergie. Il sera nécessaire de renforcer l'action du GATT.

M. Brugger estime qu'il importe de ne pas relâcher les efforts en faveur des

pays en voie de développement, dont un certain nombre peu ou pas producteurs de matières premières, sont menacés d'une situation dramatique.

La délégation suisse a fait une déclaration sur les problèmes de l'énergie et sur la coopération des pays de l'OCDE en matière de politique énergétique. Le gouvernement suisse, a dit M. Brugger, accorde une haute priorité aux progrès à réaliser pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la limitation de la demande. Il a indiqué que la consommation d'énergie avait pu être réduite, en Suisse, de 15 à 20 % au premier trimestre de cette année.

Dean et Hoffa

WASHINGTON, (AFP). — L'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, M. John Dean, a déclaré avoir proposé de sa propre initiative les restrictions qui interdisent à M. James Hoffa, ancien dirigeant du puissant syndicat des routiers, toutes activités syndicales jusqu'en 1980.

Dans une déclaration signée la semaine dernière devant les avocats de M. Hoffa — amnistié le 23 décembre 1971 par le président Nixon après avoir purgé cinq des treize années de prison imposées pour fraude — M. Dean a reconnu qu'il avait inséré cette condition dans l'amnistie signée par le président, sans toutefois avoir consulté ce dernier mais après s'être entretenu avec l'ancien ministre de la justice, M. Mitchell.

M. Hoffa, qui a récemment intenté un procès dans lequel il demande la levée de cette interdiction, maintient qu'elle avait été prise afin de protéger le poste que détient M. Fitzsimmons, qui avait pris la succession de M. Hoffa comme chef du syndicat.

Grêle: gros dégâts dans l'Allier

SAINT-LEON (AP). — C'est une véritable catastrophe qui a frappé jeudi après-midi la région de Jaligny.

De violents orages se sont abattus sur la Bourbonnais, mais ils ont eu des conséquences particulièrement graves à Jaligny même, et surtout dans six communes du sud et du sud-est du canton.

Vers 15 h 30, au milieu d'un vent soufflant en tornade, une avalanche de grêlons gros comme des œufs de pigeon est tombée, durant presque une heure, sur le territoire des communes de Jaligny, Saint-Léon, Chavroches, Tréteau, Châtelperonn, Liermolles et Sorbier. Bientôt une couche blanche, qui atteignit par endroit plusieurs centimètres, recouvrit les routes et les champs.

A Saint-Léon, les pentes du Puy-Saint-

Ambroise ressemblaient à des pistes de ski en plein hiver. Des arbres étaient fâchés, les cultures et les jardins littéralement saccagés, des toitures cédaient à la violence de cette mitraille. Lorsqu'enfin cessa le déluge, les habitants, atterrés purent se rendre compte de l'étendue du désastre.

Pour beaucoup d'exploitants agricoles, c'est l'effort de plusieurs mois qui se trouve anéanti en une heure. Les récoltes sont détruites, les arbres fruitiers massacrés, et on ne compte pas les dommages occasionnés aux bâtiments.

Il est impossible de chiffrer les dégâts mais on peut affirmer que certaines exploitations se trouveront sinistrées à 80 pour cent.

VILLE DE NEUCHÂTEL



La gagnante se voit remettre les clés de la voiture. (Avipress - J.-P. Baillod)

Le tirage de la Loterie

Hier soir, après la fermeture des magasins et alors que la pluie s'abattait sur Neuchâtel, 2500 personnes environ ont assisté au tirage quotidien de la Loterie de la Quinzaine de Neuchâtel, dont voici les principaux résultats :

Tirage quotidien du jeudi 30 mai 1974, à 22 h.

Le tirage est patronné par: Adia Interim, Jeanneret et Cie, Rochat Caravan, Coop Neuchâtel, garage Hirondele le Pierre Senn, Sécura, Pfister Ameublements S.A.

- 1. Une voiture VW 1300 modèle 1974, garage Hirondele Pierre Senn, Neuchâtel, valeur 9290 fr., assurée pour la période de 6 mois par Sécura, Neuchâtel, plus une caisse de jus de pomme Coop Neuchâtel, à Mme L. Rochat, Saint-Blaise.
2. Une pendule neuchâteloise Clairvue, Huguenin et Folletete, Neuchâtel, plus une caisse de vin, Samuel Châtenay, Neuchâtel, à M. L. Neves, Neuchâtel.
3. Un téléviseur portable National, Jeanneret et Cie, Neuchâtel, plus un fauteuil, Pfister Ameublements S.A., Neuchâtel, à Mme D. Labis, Neuchâtel.
4. Un tour de lit RYA, Masserey tapis, Neuchâtel, plus un bon d'achat, chausseries C. Amodio, Neuchâtel, à M. W. Bourquin, Neuchâtel.
5. Une perruque, salon Richard, Neuchâtel, plus un bon d'achat, Jutzeler, cuirs et peaux, Neuchâtel, à M. Justenberger, Neuchâtel.
6. Un appareil Broxojet, parfumerie

Tripet, Neuchâtel, plus un jambon à l'os, boucherie Rohrer, Neuchâtel, à M. B. Galli, Saint-Blaise.

7. Un grill de camping Mélior, Rochat Caravan, Saint-Blaise, plus une charbonnade, restaurant La Prairie, Neuchâtel, plus un carton de bière, Brasserie Muller, Neuchâtel, à Mme L. Pizarra, Neuchâtel.

8. Une paire de skis de fond, Sport-Service Roger Delley, Neuchâtel, plus un bon de restauration, Restaurant Beaux-Rivage, Neuchâtel, plus un salami Rapelli, Stabio, boucherie Rohrer, Neuchâtel, à M. C. Kilchmann, Gourgevaux.

9. Une lampe camping-gaz, Rochat Caravan, Saint-Blaise, plus un carton de bière, Brasserie Muller, Neuchâtel, plus une coupe de cheveux, coiffure Positano, Neuchâtel, à M. G. Strahn, Neuchâtel.

10. Un pneu, garage Hirondele Pierre Senn, Neuchâtel, plus une bouteille scotch whisky, Big Ben bar, Neuchâtel, à M. R. Bonanni, Neuchâtel.

Les gagnants des VW ont reçu une gerbe de fleurs, Burri, Neuchâtel.

Ont été remis aux gagnants: dix maillets Médiateur, Jeanneret et Cie, Neuchâtel, plus dix bons pour un service coiffure, salon Richard, Neuchâtel.

Le prix «Big Ben bar» est un cabri vivant, plus une bouteille scotch whisky à Mlle G. Broggini, Neuchâtel.

Les attractions ont reçu les délicieux pavés du château de la confiserie Walder.

Maurice Mességué à Panespo

Des plantes et de leurs vertus

C'est drôle d'entendre un homme à l'accent qui fleurit bon le thym et la lavande priant son auditoire de l'excuser de ses intonations méridionales. Encore un méfait du paritarisme auquel aucune plante n'a encore su faire entendre raison!

Mais les Neuchâtelois qui savent aussi cultiver leur accent sans aucune gêne, avaient excusé d'avance Maurice Mességué en accourant à Panespo au nombre de plus d'un millier, malgré l'orage qui grondait, malgré l'ouverture nocturne des magasins. C'est dire l'écho que cet homme rencontre par delà les frontières françaises et l'intérêt retrouvé que l'on porte dans le public le plus vaste aux plantes.

Maurice Mességué se présente sous l'étiquette de guérisseur, c'est-à-dire d'homme qui guérit. Mais il se garderait bien de prétendre avoir l'exclusive en matière de soins. Il affirme avoir une grande confiance en la chirurgie, un peu moins en les médecins, et surtout en les psychiatres pour en avoir soigné quelques uns!

Pourtant, Maurice Mességué, issu d'une famille où l'on était «guérisseur» de père en fils — son arrière-grand-père déjà connaissait les secrets des plantes — ne témoigne pas moins de foi en les plantes dont les vertus semblent avoir été oubliées en notre civilisation technicienne et médicamenteuse, et ne

passent plus que pour des «recettes de bonnes femmes». En fait, il existe bien des maladies qui se soignent par les plantes, l'asthme, l'éczéma, les troubles circulatoires, et, oui aussi, l'impuissance et la frigilité. Et nous touchons là un sujet qui tient à cœur à Maurice Mességué, puisque c'est un peu le thème de son nouveau livre «Rapprendre à aimer» dans lequel il affirme avoir mis le plus de lui-même, Maurice Mességué en est, en effet, arrivé à la constatation que plus les civilisations sont avancées et plus les sociétés sont riches, plus on rencontre l'incapacité d'aimer chez les gens. Inquiétante révélation qui l'est encore plus quand elle est dite par un homme qui a coté à côté de beaucoup de monde, beaucoup de couples défaits, et beaucoup d'hommes et de femmes frappés de la tragédie du divorce.

Alors en écoutant cet homme qui reconnaît que nombreuses sont les maladies pour lesquelles les plantes ne peuvent rien, on se prend à rêver d'un monde meilleur et plus heureux, où l'amour aurait plus de place que l'argent, où moins d'individus seraient malheureux et parfois condamnés à une vie toute végétative, parce qu'ils ont été privés de cette chose qui paraît toute désirable et pourtant qui est source essentielle de vie, cette chose qui s'appelle en toute simplicité l'Amour. B. N.

Informations suisses

Après le drame de Carouge

(c) La Chambre d'accusation de Genève a usé du huis clos pour examiner les cas des bandits de Carouge. A cela une explication toute simple: l'enquête est loin d'être terminée, et il y a encore des comparses en fuite. Il n'est donc pas question de les renseigner (par le truchement de la presse) sur les confidences faites par les inculpés. Même les avocats n'ont pas encore eu accès aux dossiers. La Chambre d'accusation s'est bornée à délivrer trois mandats de dépôt contre Jean-Pierre Chiche, Charles Lointier (les deux preneurs d'otages) et contre Jean-Claude Terrailon, le frère du boucher en fuite.

Jean-Claude Terrailon nie d'ailleurs en bloc être mêlé en quoi que ce soit à cette sombre affaire. Pourtant il fut le dernier locataire en titre de l'appartement dans lequel le troisième bandit, blessé, Michel Laurent, trouva refuge après avoir blessé un policier.

Accident de la route: huit blessés

(c) Un grave accident de la route, qui a fait onze blessés, s'est produit jeudi sur la route menant de Zetzwil à Oberkulm (AG). Une voiture de petite cylindrée dépassa un petit autobus, transportant des ouvriers qui se rendaient à leur travail. Le conducteur de la voiture se rabattit soudain sur la droite, forçant le conducteur du bus à freiner. Ce véhicule se mit soudain à glisser sur la route, traversa cette dernière et tomba dans un ravin, après s'être retourné fond sur fond. Les onze occupants ont été blessés. Cinq ont pu regagner leur domicile après avoir reçu les soins d'un médecin, les six autres ont dû être transportés à l'hôpital de Menziken.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS On a décroché

NEW-YORK a donné mercredi le signal de la baisse en tombant au-dessous de 800 à l'indice Dow Jones, alors l'amplitude des variations était demeurée dans les étroites limites de 803 à 890 depuis le début de 1974. Par cette chute de 19 points durant la seule journée d'avant-hier ledit indice rejoint un niveau qui n'avait plus été touché depuis novembre 1971. Pourtant, ce recul assez sec fait suite à une semaine de séances déjà déprimées et il se produit le jour même où M. Kissinger peut concrétiser de façon relativement honorable ses inlassables efforts de pacification au Proche-Orient. Un élément négatif est fourni par la décision du Sénat américain d'autoriser l'achat d'or aux habitants des Etats-Unis dès le premier septembre prochain; il faut encore que la Chambre des Représentants ratifie cet assouplissement qui avait déjà été refusé en 1973.

Ce décrochement de Wall Street ne doit pas accentuer le pessimisme du public car il s'est effectué avec un petit

volume d'affaires qui le rend peu représentatif; par ailleurs, on a souvent vu un accès de faiblesse être le prélude à une reprise boursière.

EN SUISSE, la séance d'hier s'inscrit au nombre des quelques journées les plus lourdes des deux dernières années. Le tribut quotidien à la baisse auquel la bourse nous a habitués peut être doublé ou même quadruplé pour ce jeudi 30 mai 1974. Contrairement à New York, les échanges sont étoffés aussi bien à Bâle qu'à Zurich. Sans exception, toutes les valeurs actives perdent du terrain. Aux bancaires, les moins-values sont de 40 à 75 francs, SBS s'allégant encore davantage passant de 532 à 513 sur son titre récemment splité. Voici quelques reculs notables dans d'autres secteurs: Winterhour porteur 1230 (contre 1340), Nestlé porteur, très traité, termine à 2980 (contre 3125), le titre nominatif s'arrête à 1715 (contre 1765); Sulzer nominative se replie de 115 frs. Les déchéts sont à peine moins sévères aux chimiques. Les obligations suisses et les emprunts étrangers n'échappent pas au mouvement général de contraction du marché.

PARIS est très méfiant dans l'attente de la publication du programme économique du nouveau gouvernement. Les déchéts touchent surtout les valeurs bancaires, l'automobile et les pneumatiques. MILAN a vu son activité suspendue par la grève qui a encore alourdi le climat financier italien. FRANCFORT est aussi plus faible dans la crainte de nouvelles mesures antisaurhauffe.

LONDRES, irrégulier, voit quelques améliorations dans le groupe bancaire et dans celui des minières, l'or s'échangeant en hausse. Précisons encore qu'à Zurich, le dollar est remonté hier au niveau de trois francs, en hausse de cinq centimes sur la veille. E. D. B.

PARA-DISQUES

Les disques nouveaux

Robert STOLZ et l'Orchestre symphonique de Berlin

Compositeur et chef d'orchestre, Robert Stolz nous présente «Blumenlieder» consacrés aux fleurs qui éclorent sur toute l'étendue du globe. Le charmant soprano Annelise Rothenberger, la pianiste Gunther Weissenborn et l'orchestre Robert Stolz nous font goûter de beaux moments musicaux (BASF 20-21458-3). Dans un autre disque où il dirige l'Orchestre symphonique de Berlin et des chœurs, Robert Stolz nous offre, sous le titre «Hab'Dank liebe Mutter», un bouquet printanier des plus belles mélodies consacrées aux mamans.

Roger Cunéo et Pierre Chastellain

Les premiers disques «Actuel» créés pour accueillir des interprètes dont le genre ne peut se contenir dans les 45 tours de la chanson «hit-parade», viennent de paraître. C'est une réussite de «Distribution 33», à Lausanne. L'un est consacré aux fleurs qui éclorent sur leur site-interprète lausannois dont le talent s'affirme (Actuel 2002); le second à Pierre Chastellain, ex-ingénieur civil et assistant à l'EPLF qui est devenu l'un des chanteurs romands qui s'affirment le mieux (Actuel 2001).

John Mitchell

La pêche en bandes dessinées (Éditions Chancercel)

Les pêcheurs sont assurés de trouver pratiquement dans cet ouvrage en deux tomes tous les genres de pêche qu'ils aiment pratiquer depuis le moindre détail technique ou pratique jusqu'à l'environnement particulier à chacun, tout ce qui fait la qualité et le charme de leur sport favori.

BIBLIOGRAPHIE

Daniel Logan L'ASTROLOGIE D'EXTRÊME-ORIENT (Marabout-Service)

En Extrême-Orient, l'astrologie et la théorie de la réincarnation jouent un rôle important dans la vie quotidienne. Chacun des douze signes principaux y a reçu un nom d'animal, en souvenir des douze animaux qui vinrent rendre hommage à Bouddha. Daniel Logan nous révèle les traits généraux relatifs à chaque signe et nous initie ainsi aux mystères du ciel oriental. Amusez-vous donc à refaire votre carte du ciel, à interroger votre avenir, à imaginer vos vies futures et à découvrir le caractère de ceux qui vous entourent!

bulletin boursier

Table with columns for NEUCHATEL, ZURICH (act. étrang.), and LAUSANNE, listing various stocks and their prices for 29 and 30 May.

Table for GENÈVE listing stocks like Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., etc.

Table for BALE listing stocks like Pirelli Internat., Baloise-Holding, Ciba-Geigy port., etc.

Table for ZURICH (act. suisses) listing stocks like Swissair nom., Swissair port., etc.

Table for MILAN listing stocks like A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., etc.

Table for FRANCFORT listing stocks like A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., etc.

Table for AMSTERDAM listing stocks like AmBank, AKZO, Amsterdam Rubber, etc.

Table for TOKYO listing stocks like Canon, Citizen, Fuji Photo, etc.

Table for PARIS listing stocks like Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, etc.

Table for LONDRES listing stocks like Anglo American, Brit. Am. Tobacco, etc.

Table for NEW-YORK listing stocks like Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Snelting, etc.

Table for Cours des billets de banque listing exchange rates for various countries.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

Table for Cours des devises listing exchange rates for various currencies.

L'accord de désengagement prévoit qu'Israël évacuera le terrain occupé lors du Kippour

LE CAIRE (AP). — Une personnalité américaine a déclaré jeudi aux journalistes que l'accord de cessez-le-feu entre Israël et la Syrie entrerait immédiatement en vigueur dès la signature, aujourd'hui à Genève, de l'accord sur le désengagement militaire, et que les prisonniers de guerre blessés seraient échangés dans les 24 heures.

L'accord de désengagement, a-t-on ajouté, prévoit notamment qu'Israël abandonnera la ville de Kuneitra et six ou sept villages occupés lors de la guerre de 1967, ainsi que le territoire gagné en octobre dernier.

Les Israéliens, déclare-t-on, garderont trois hauteurs stratégiques et tous leurs kibboutzim du Golan mais ils devront céder une petite zone de terre cultivée, à l'est de la ligne de désengagement.

La commission de travail israélo-syrienne a jusqu'à mercredi pour mettre au point les modalités du désengagement, qui commencera jeudi et devra être achevé le 25 juin.

Tous les prisonniers — 73 Israéliens

aux mains des Syriens et 408 Syriens, Marocains et Irakiens aux mains des Israéliens — devront être rapatriés d'ici jeudi prochain.

L'accord constitue un pas en avant vers une paix juste et durable sur la base de la résolution 338 votée par le Conseil de sécurité le 22 octobre 1973, dit-on dans les milieux américains.

Un protocole, qui accompagne l'accord, stipule que la force de l'ONU chargée de contrôler le désengagement comptera 1250 hommes environ et qu'elle se livrera à des inspections «sur une base régulière» mais au moins une fois tous les 15 jours. Des inspections supplémentaires pourront être demandées par un côté ou l'autre.

Le protocole stipule également que la force de l'ONU ne s'immiscera pas dans l'action des administrateurs civils syriens, qui s'installeront dans la zone délimitée, entre les deux armées. Elle respectera les lois et règlements syriens, dit-on.

La ligne de désengagement contourne

de deux kilomètres la ville de Kuneitra, qui se trouvera dans la zone-tampon.

«Israël et la Syrie observeront scrupuleusement le cessez-le-feu sur terre et dans les airs et s'abstiendront de toute action militaire à partir de la signature de ce document», déclare l'accord, qui ne précise pas les conditions de délimitation des deux armées, de part et d'autre de la zone-tampon.

Il est stipulé, par contre, que les corps de militaires, détenus d'un côté et de l'autre, seront rapatriés dans les 10 jours qui suivront la signature de l'accord.

LE CALENDRIER

Cependant le calendrier pour les prochains mois va être chargé. Après la cérémonie officielle de la signature vendredi matin à Genève, les diplomates vont préparer la reprise cet été de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, la relance des négociations israélo-égyptiennes à l'automne et, peut-être l'ouverture de négociations avec la

Jordanie, bien que, pour cette phase, un règlement de la question palestinienne soit nécessaire.

Toute la presse israélienne a consacré jeudi ses éditoriaux à l'accord sur le désengagement avec la Syrie.

Pour le «Maariv», cet accord ouvre la voie vers la reprise des travaux de la conférence de Genève. «Aucune déclaration optimiste du côté israélien comme du côté américain, ajoute le journal, ne peut nous faire oublier les obstacles presque insurmontables qui se dressent sur le chemin d'une vraie paix».



La ville de Kuneitra, qui était occupée par les Israéliens, sera au centre de la zone-tampon. (Téléphoto AP)

Mme Meir plaide le dossier de l'accord

JERUSALEM (AP). — Mme Golda Meir a présenté jeudi au parlement israélien l'accord de désengagement des forces conclu avec la Syrie. Mais elle a souligné que des attaques de fedayins sur le front syrien pourraient mettre cet accord en danger.

Pendant la séance, la police a expulsé de force des colons des hauteurs du Golan, qui criaient divers slogans.

Mme Meir a annoncé que les Etats-Unis avaient promis leur soutien à une action militaire israélienne, si des fedayins traversaient la ligne de désengagement, en venant de Syrie.

Mme Meir a précisé qu'elle faisait cette déclaration avec l'approbation de Washington.

Mme Meir a déclaré que Washington avait promis à Israël qu'il pourrait exercer son droit d'autodéfense «pour empêcher les activités des maquisards par tous les moyens à sa disposition».

Elle a ajouté que l'objectif des organisations palestiniennes est non seulement «de verser du sang mais aussi de retarder toute activité politique et d'empêcher tout dialogue et toute négociation».

UNE DÉFAITE

Une douzaine d'Israéliens, pour la plupart des colons du Golan, se sont dressés dans une tribune réservée au public et ont scandé : «Pas de retraite, le Golan nous appartient».

Malgré cette manifestation, Mme Meir a poursuivi son discours, élevant la voix.

Les gardes ont appréhendé les manifestants.

Le président du Conseil israélien a exposé les grandes lignes de l'accord qui sera signé vendredi à Genève par les délégations militaires des deux pays. L'échange des prisonniers de guerre aura lieu dans les 24 heures qui suivront.

M. Rimalt, membre du Likoud, formation de droite hostile à l'accord, a déclaré devant les parlementaires que la Syrie avait transformé une défaite militaire écrasante en une «grande victoire politique».

NOUS CHASSER...

M. Rimalt, numéro deux au sein du Likoud, a déclaré : «La Syrie ne veut pas faire un pas vers la paix et vous le savez». Tout ce que désire le président Assad, c'est de nous chasser du Golan et d'aider les Palestiniens à combattre Israël pour la défense de ce qu'il appelle leurs droits légitimes, et nous savons que ceci signifie notre destruction.

«J'espère avoir tort mais cet accord risque d'être préjudiciable pour notre génération et peut-être la prochaine. Par conséquent, nous y sommes hostiles».

Exposant les principales dispositions de l'accord, Mme Meir a déclaré que les positions prises aux Syriens sur le Mont-Hermon pendant la guerre d'octobre seraient remises aux forces des Nations unies. Par contre, le poste pris pendant la guerre de 1967 demeurera aux mains des Israéliens.

Le président du Conseil a affirmé que l'accord ne comporte aucune clause secrète, «territoriale ou autre». Les «Casques bleus» disposeront en outre de la possibilité de faire respecter le cessez-le-feu dans les secteurs où les effectifs et le matériel sont limités.

L'Italie de plus en plus malade

De notre correspondant à Rome :

La situation en Italie est «très grave», et il est à prévoir qu'elle s'aggravera encore au cours des six prochains mois. Ce diagnostic pessimiste a été fait hier par M. Agnelli, président du conseil d'administration de Fiat, qui venait d'être élu président de la Confédération des industriels.

M. Agnelli s'est livré à une analyse très claire et très percutante de la situation, procédant d'une part, à une sévère autocratie, et indiquant d'autre part, un certain nombre de remèdes. Pour M. Agnelli, il convient d'agir sans tarder, car l'horizon est chargé de nuages noirs. Il n'a pas hésité à déclarer que l'Italie est menacée d'une famine, et qu'alors la liberté pourrait être mise en danger. Les remèdes classiques (moins consommer et investir davantage, produire pour exporter, etc.) ne suffisent

plus. Il est nécessaire maintenant de couper le mal à la racine.

RÉFORMER

Comment résoudre la crise ? Comment redresser la situation ? Pour M. Agnelli, il faudrait tout d'abord séparer nettement les entreprises privées de l'administration publique. En effet, les crédits accordés aux entreprises de l'Etat sont cinq fois supérieurs à ceux auxquels ont droit les entreprises privées. Une séparation des pouvoirs s'impose, si l'on veut agir dans un système où l'efficacité devrait être la loi.

Les industriels et les syndicats devraient élaborer ensemble une nouvelle stratégie. Ils ont un objectif commun : combattre l'inflation.

Enfin, M. Agnelli est d'avis que l'industrialisation du «mezzogiorno» (c'est-à-dire des régions méridionales de la péninsule) doit se faire dans un cadre international. Tout devrait être mis en œuvre pour y attirer les capitaux étrangers.

En définitive, il serait souhaitable de défendre les intérêts des petits épargnants, de leur redonner confiance. L'épargne a une importance fondamentale. M. Agnelli a lancé cet avertissement : au lieu de devenir un pays industriel, l'Italie risque de se transformer en une société dont le but serait de collectionner des objets de valeur, refuges contre l'inflation.

Jacques FERRIER

La tension gréco-turque

LONDRES (Reuter). — L'armée turque a été mise jeudi en état d'alerte en raison de la tension avec la Grèce à propos de prospection pétrolière en mer Egée, indique-t-on à Istanbul de source militaire.

Les forces armées grecques avaient été placées en état d'alerte mercredi soir ainsi que nous l'avons indiqué hier après l'annonce par les autorités turques du départ d'un navire océanographique pour la mer Egée aux fins de prospection pétrolière.

De source grecque, on apprend que l'armée de l'air hellène a fait jeudi matin des vols de reconnaissance au-dessus de la mer Egée. Il n'y a eu toutefois aucun communiqué officiel annonçant la mise en état d'alerte de l'armée et les quotidiens d'Athènes ont obéi aux injonctions des autorités leur demandant de ne rien publier à propos de l'appareillage du «Candarli», escorté par des dragueurs, de mines et sous-marins, pour commencer à prospecter en mer Egée.

On indique, de source militaire turque, qu'une large zone proche de la frontière gréco-turque, en Thrace, a été proclamée périmètre militaire interdit aux civils et que tous les militaires stationnés à proximité de la mer Egée ont gagné leurs «positions de combat».

On rapporte à Izmir de source proche de la marine de guerre, que 53 bâtiments de la marine de guerre turque patrouillent le long de la côte occidentale du pays. A Ankara, de source proche du ministère de la défense, on indique que toutes les permissions ont été supprimées.

Par ailleurs, le gouvernement grec a imposé jeudi un black-out sur les informations concernant son conflit avec Ankara. Il devait tenir une autre réunion dans la soirée, après avoir siégé jusque fort avant dans la nuit apparemment indécis sur la décision politique à prendre pour faire face à l'initiative turque.

Les militaires, cependant, renforceraient rapidement les défenses le long de la frontière, ainsi que dans les îles situées au large de la côte-ouest de la Turquie.



L'attaque de gauchistes italiens contre un local néo-fasciste à Naples. (Téléphoto AP)

EN PLEIN JOUR À PARIS

PARIS (AFP). — Deux passants, un homme et une femme, ont été tués, jeudi matin, en plein centre de Paris au cours d'une fusillade qui s'est engagée entre bandits et policiers à la suite d'une attaque contre une bijouterie.

Les malfaiteurs, qui cambriolaient une bijouterie de la place de la Trinité, ont été pris en chasse par deux policiers alertés par le commerçant. Pour couvrir leur fuite, ils ont ouvert le feu. Les policiers ont riposté et c'est au cours de la fusillade que les deux passants ont été atteints par des projectiles. Très gravement blessés, ils ont succombé dès leur arrivée à l'hôpital.

Signalons que dans le message rituel qu'il a adressé jeudi au Parlement français M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

«Pour renforcer la vie démocratique de notre pays, trois décisions me paraissent urgentes et deux initiatives pourraient être prises. Les décisions concernent l'abaissement de l'âge du vote, le risque d'y apercevoir une préoccupation personnelle, des conditions de présentation des candidatures à l'élection présidentielle, et la détermination des conditions dans lesquelles les membres du gouvernement peuvent lorsqu'ils quittent celui-ci, retrouver leur rôle de parlementaire.»



Le corps d'une des victimes git sur le trottoir. (Téléphoto AP)

Foccart: le «baron des barons» limogé

PARIS (AP). — M. Jacques Foccart, l'un des plus anciens «barons» du gaullisme, ne sera pas reconduit dans les fonctions de secrétaire général aux affaires africaines et malgaches qu'il occupait depuis 13 ans, avec la seule interruption du premier intérim de M. Poher en 1969.

Cette nouvelle a été communiquée par le secrétaire général à la présidence de la République où l'on s'est refusé à tout commentaire. Les responsabilités qui incombent à M. Foccart seraient désormais assurées par le ministre de la coopération.

Très ancien et proche collaborateur du général De Gaulle, membre de son cabinet pendant la «traversée du désert» puis à partir du retour au pouvoir, le 1er juin 1958, M. Foccart avait été nommé en mars 1960 secrétaire général de la communauté.

En mai 1961, le général De Gaulle, lui octroyait le poste de secrétaire général à la présidence de la République pour la communauté et les affaires africaines et malgaches. Huit ans plus tard, le 2 mai 1969, lors de son premier intérim à l'Élysée après le départ du général

De Gaulle, M. Poher mettait fin aux fonctions de M. Foccart, ancien secrétaire général du R.P.F. que l'on disait «l'œil et l'oreille» du général.

Lors de l'élection de M. Pompidou à l'Élysée, alors que l'on croyait que le poste occupé par M. Foccart allait être supprimé, le président de la République le nomma (juin 1969) secrétaire général pour la communauté et les affaires africaines et malgaches, l'arrêté ne stipulant plus, comme celui de 1961 «à la présidence de la République».

Le nom de M. Foccart avait longtemps été associé aux «polices parallèles», notamment durant les dernières années de la guerre d'Algérie.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

LE DIALOGUE DE SOURDS IRLANDAIS

BELFAST (AP). — Après une nuit de violences à Londonderry, le gouvernement britannique a eu des entretiens avec les dirigeants politiques de l'Irlande du Nord.

A Londonderry, ville en majorité catholique, une foule de quelque 300 personnes, armée de manches de pioche,

a attaqué la troupe dans le quartier de Shantallow. Les soldats ont riposté en tirant des balles de caoutchouc et en lançant des gaz lacrymogènes.

L'armée a également signalé plusieurs incidents où des tireurs isolés ont pris des soldats pour cibles.

M. Rees, secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord, a commencé ses entretiens en vue de parvenir à un nouvel accord de partage des pouvoirs entre catholiques et protestants.

Il a rencontré d'abord M. Faulkner, le dirigeant protestant qui était à la tête de l'exécutif, et qui a déclaré par la suite : «J'ai dit très clairement que nous coopérerions par tous les moyens, en vue de former un nouveau gouvernement».

Pour M. William Craig, personnalité activiste protestante qui devait rencontrer M. Rees, il faut que le gouvernement britannique décide s'il veut, ou non, que l'Ulster continue de faire partie du Royaume-Uni.

«Si le gouvernement fixe des conditions impossibles, il nous chassera. Dans ce cas, discutons de notre indépendance. Nous ne doutons pas que ce serait un pays viable.»

M. Craig a accusé M. Wilson de vouloir pousser l'Irlande du Nord dans une République pan-irlandaise.

AFRIQUE

Grèves au Mozambique

LOURENÇO-MARQUES (AFP). — Les grèves, interrompues au Mozambique depuis la semaine dernière, ont repris 4000 employés d'une plantation de cannes à sucre ayant cessé le travail à Manhica, à 80 kilomètres au nord de Lourenço-Marques, pour réclamer des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. C'est le mouvement de grève le plus important qui se soit produit au Mozambique depuis que 5000 dockers et employés de chemins de fer ont cessé le travail il y a dix jours à Lourenço-Marques.

EUROPE

Grève à l'ORTF

PARIS (AFP). — Des agents techniques et administratifs de l'ORTF se sont mis en grève jeudi à l'appel de la fédération syndicale unifiée (FSU) pour protester contre la nouvelle classification professionnelle et demander la réouverture des discussions avec la direction.

Ce mouvement, qui sera poursuivi «aussi longtemps que les personnels n'auront pas satisfaction, indique la FSU, risque d'apporter des perturbations dans les programmes de la radio et de la télévision.

AMÉRIQUE

Tomates au mazout

BORDEAUX (AFP). — Cent tonnes de tomates d'Afrique du Nord, ainsi que de nombreux cagots d'oranges, ont été pollués avec du mazout par des cultivateurs bordelais mécontents de leur importation en France.

Les cultivateurs, au nombre d'une trentaine, avaient fait irruption dans un hangar climatisé du port de Bordeaux, où se trouvaient ces tomates sur lesquelles ils projetaient du mazout. Les cagots d'oranges, qui étaient à proximité, ont également été souillés.

L'avortement en Suède

STOCKHOLM (AFP). — Le Parlement suédois a adopté un projet de loi libéralisant entièrement l'avortement jusqu'à la 12ème semaine de grossesse. Posant le principe qu'il appartient à la femme seule de décider si elle entend mener à terme une grossesse ou l'interrrompre lorsqu'elle n'est pas souhaitable la loi prévoit que l'avortement ne pourra être refusé par un médecin que dans le cas où cette intervention pourrait entraîner un danger pour la vie ou la santé de la femme.

Un satellite «Instituteur»

CAP-CANAVERAL (Floride), (AP). — Un satellite ATS6, dont la réalisation a coûté 180 millions de dollars et qui doit retransmettre jusque dans les points les plus reculés du monde des programmes d'enseignement, a été lancé, jeudi, du centre spatial Kennedy à l'aide d'une fusée Titan 3c.

AMÉRIQUE

La population des Etats-Unis

WASHINGTON (AP). — Les Etats-Unis comptaient à la fin de l'année dernière 211.210.000 habitants, soit un million et demi de plus que l'année précédente. Le rythme des naissances est tombé à 14,9 pour 1000, contre 18,2 en 1970 et 25,2 en 1957, année record.

Watergate : avertissement à Nixon

WASHINGTON (Reuter). — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a décidé de prévenir le président Nixon que son refus de remettre les enregistrements réclamés concernant le Watergate ne faisait qu'accroître ses risques d'être destitué.

Cette décision a été prise par 28 voix contre 10, huit républicains votant avec les démocrates en faveur de l'envoi de cet avertissement par lettre.

Nous vous proposons cette semaine :

Escalope de saumon frais « Prince Albert »

et

Poularde sautée au whisky

Une bonne raison d'inviter vos amis à venir déguster ces délicieux mets dans le cadre sympathique de notre salon rouge.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

Si vous n'avez plus de pot,

VOUS AVEZ de la chance !

pour les pots d'échappement

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.

Saars 14 - Tél. 25 23 30

L. GRANGER

programme officiel



quinzaine de neuchâtel

20 mai - 2 juin 1974

QUINZAINNE DE NEUCHÂTEL

du 20 mai au 2 juin

**GAGNEZ
A LA
LOTERIE
GRACE A**



coop

La Treille

coop

La Gerle

coop

La Cité

pharmacie Coop

Super-Centre Portes-Rouges

vous
offrent encore plus de chance



vend
emploie
stabilise
sécurise

A l'échelle humaine



Pour la cinquième année consécutive, l'Association de la QUINZAINE DE NEUCHÂTEL invite les habitants de la ville et leurs visiteurs à s'associer généreusement aux multiples manifestations qui leur sont offertes, pour la plupart à titre gracieux, dans le cadre de ce programme. Ainsi pourront éclater pendant quelques jours la bonne humeur printanière et la joie de vivre entre les murs de notre cité.

Soutenus par les autorités communales, les milieux commerciaux, industriels et financiers ont mis en commun leurs ressources et uni leurs efforts pour faire de cette cinquième QUINZAINE un événement dont la qualité sera supérieure encore à ce qui fut réalisé lors des quatre précédentes.

Certes, la conjoncture, le renchérissement et les difficultés auxquelles bien peu de gens échappent n'ont pas simplifié la tâche des organisateurs cette année. Si, tous volontaires et œuvrant bénévolement, ils ont néanmoins relevé le défi, c'est qu'ils sont persuadés de l'urgente nécessité de préserver, de stimuler et de développer sans cesse l'animation au cœur de la ville.

Saisis d'une étrange agitation, les citoyens en effet se dispersent au large à la moindre occasion. Nous vivons à une époque où s'accroît la tendance à l'exode hors de la ville. La mode est à l'abandon des droits et des devoirs que l'on délègue ou remet à des autorités ou à des ensembles lointains et irresponsables.

Il est temps d'arrêter cette fuite. Il y va de la survie de nos cités. Nous devons prendre conscience du besoin vital qu'il y a de sauvegarder l'autonomie et l'indépendance des activités de tous genres de notre ville.

N'est-ce pas dans l'enceinte de la commune que tout le monde se connaît, se coudoie, se juge et s'apprécie ? N'est-ce pas là que les intérêts de chacun parviennent à se manifester, en s'équilibrant harmonieusement ? N'est-ce pas dans ce cadre — et là seulement — que se forme la cellule au sein de laquelle l'existence à l'échelle humaine demeure seule possible ?

Au niveau des citoyens et des communes se constitue, jour après jour, à travers les siècles, le tissu des constructions solides et durables, dans la liberté et avec l'accord de tous. Contribuer, dans notre modeste sphère, à insuffler une vie nouvelle à la commune, pour en renforcer l'âme et le corps : tel est le vœu que forme notre Association au seuil de cette cinquième QUINZAINE DE NEUCHÂTEL.

Robert AESCHELMANN
Président de l'Association
de la Quinzaine de Neuchâtel

Tous les chemins
mènent au



Car chacun sait que
l'on y mange très bien.

On
vous ouvre également
les Portes du Bonheur
au restaurant chinois.

Bientôt nos bateaux
« promenades-lunch ».
Un moment de détente
à la pause de midi.



**Pour vos problèmes
de communication
ASSA vous donne
les solutions**

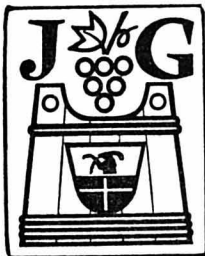
depuis
plus de 50 ans
à votre service

**Annonces Suisses
S.A. ASSA**

2, fbg du Lac
Neuchâtel.

Représentant sur le plan suisse
de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Du soleil
dans votre verre...



Médaille d'or EXPO 64

Vins fins

Blanc
Rouge Pinot-Noir
Œil-de-Perdrix
Spécialités
Marc du Tonnerre
Prune Bérudge

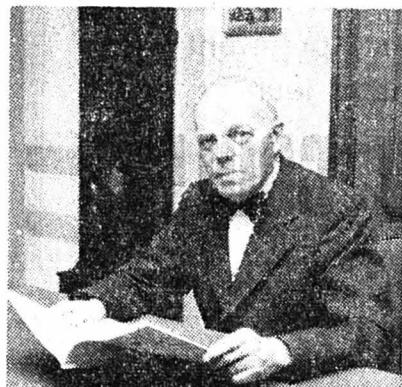
Jacques Grisoni

Propriétaire-encaveur

Tél. (038) 47 12 36

2088 CRESSIER

Message du président du Conseil communal de Neuchâtel



Pour la cinquième fois, les responsables de la « Quinzaine de Neuchâtel » organisent cette manifestation qui, année après année, suscite toujours davantage d'intérêt. L'autorité communale salue l'optimisme de ces personnes de bonne volonté qui apportent le meilleur d'elles-mêmes à marquer d'un lustre tout particulier ces deux semaines durant lesquelles Neuchâtel et le Littoral vivent à l'unisson. Nos remerciements et nos félicitations leur sont acquis et nous savons que la population de notre cité s'associe à ces sentiments de gratitude car elle sent bien que sa confiance dans les destinées de Neuchâtel s'en trouve renforcée.

Par sa « Quinzaine de Neuchâtel », notre Ville veut aussi affirmer sa vocation de chef-lieu d'une région active et sympathique, où le travail bien fait est à l'honneur et dont les habitants ouvrent leur esprit à la mesure des larges horizons qui nous sont si chers. C'est pour participer à cette rencontre de l'année qu'à vous tous, concitoyens de la Ville et amis proches ou lointains, nous donnons rendez-vous dans nos murs où vous serez accueillis sous le signe de l'amitié neuchâteloise qui demeurera toujours un sentiment sincère.

Les organisateurs de la « Quinzaine » se sont fait un point d'honneur de développer largement les manifestations culturelles de ces deux semaines. Qu'ils en soient tout spécialement félicités. Les aspirations intellectuelles et artistiques de notre cité seront ainsi heureusement satisfaites par le programme qui nous est offert.

Mais l'accent doit être mis de même sur la vocation commerçante du chef-lieu ; elle est aussi légitime que nécessaire. La « Quinzaine » permettra de stimuler l'intérêt de chacun pour les entreprises commerciales de la Ville ; elles méritent l'attention de tous par l'effort qu'elles déploient au cours de l'année et plus particulièrement encore en cette « Quinzaine » jeune et vivante. Certes, les autorités de la cité entendent mettre l'accent sur le développement de la qualité de la vie. Cette option ne doit cependant pas étouffer le dynamisme d'une cité car si elle venait à stagner elle serait supplantée par des régions concurrentes et rapidement appauvrie. Or si notre Ville connaît un développement économique réjouissant, si elle est dotée de nombreuses réalisations scolaires, culturelles et sociales, elle ne pourra poursuivre sa route dans cette lancée que pour autant que les moyens matériels nécessaires continuent à être mis à sa disposition. Neuchâtel doit ainsi demeurer un centre vivant, largement attractif et accessible.

« Quinzaine de Neuchâtel », signe de ralliement tracé loin à la ronde, notre ville sera heureuse de vous accueillir. Mais elle n'oublie pas de remercier une fois encore ceux qui savent payer de leur personne pour le développement harmonieux de la communauté locale, ceux qui sont les artisans convaincus et enthousiastes de son présent et de son avenir.

P.-E. MARTENET
Président du Conseil communal

Pourquoi tant de clients préfèrent acheter leur

TV COULEUR

chez nous ?



Notre choix est de loin le plus grand - Les plus grandes marques sont en exposition permanente

CARAD - GRAETZ - HITACHI - LÖEWE-OPTA - MÉDIATOR - NATIONAL - NOVAK - PHILIPS - SCHAUB-LORENZ ITT - SHARP

Le service est impeccable, nos techniciens (diplôme fédéral) installent et mettent au point chaque appareil très consciencieusement.

Livraison immédiate

Nous luttons contre la vie chère !
PRIX INCHANGÉS

Grandes facilités de paiement
Location - Essai gratuit,
sur demande, nous étudions
tous vos problèmes.

Service de réparation
et de dépannage sur tous nos
appareils

TV couleur dès Fr. 1380.-

TV noir-blanc dès Fr. 369.-

Chez le spécialiste, c'est plus sûr et pas plus cher

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

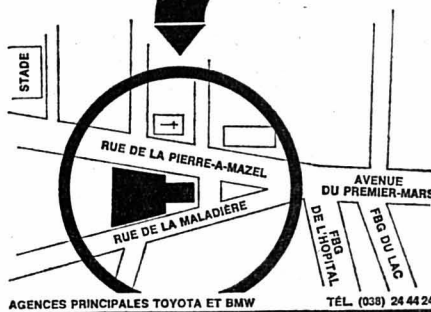
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Votre
agence
BMW



OÙ, LE
GARAGE DU 1^{er}-MARS
SE SITUE-T-IL

* Anciennement Garage Hubert Pathley



AGENCES PRINCIPALES TOYOTA ET BMW

TÉL. (038) 24 44 24

Votre
agence
TOYOTA

GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.

Neuchâtel — Pierre-à-Mazel 1 Tél. (038) 24 44 24

Comité d'honneur de la Quinzaine de Neuchâtel

MM.

Gustave MISTELI	Président du Conseil général
Paul-Eddy MARTENET	Président du Conseil communal
Jean-Claude DUVANEL	Vice-président du Conseil communal
Georges BÉGUIN	Président de l'ADEN
Daniel BONHOTE	Président de l'Office des vins de Neuchâtel
André BORLOZ	Président du Service d'escompte neuchâtelois et jurassien
Oscar ZUMSTEG	Président des sociétés locales de la ville
André BRASEY	Président du comité d'organisation de la Fête des vendanges
Francis BERLANI	Président de la Fédération neuchâteloise du CID
Hubert DONNER	Directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
André GARCIN	Président du commerce indépendant de détail
Edouard DROZ	Président de la Société des cafetiers et restaurateurs du district de Neuchâtel
François PAHUD	Président de la presse neuchâteloise
Alphonse ROUSSY	Président de Neuchâtel-Sports
Pierre UHLER	Président du Groupement neuchâtelois des magasins à succursales multiples
Jacques WAVRE	Président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
Marc WOLFRATH	Directeur général de la Feuille d'avis de Neuchâtel et de l'Imprimerie centrale

Comité de la Quinzaine de Neuchâtel

MM.

Président :	Robert AESCHELMANN, FAN
Vice-président :	Alex BILLETER, ADEN
Vice-président :	Philippe HORISBERGER, Armourins
Vice-président :	André GARCIN, Commerce de détail
Secrétaire général :	Pierre MARCHAND, FAN
Secrétaire adjoint :	Robert BAUDRY, Société d'affichage
Trésorier :	Edouard SCHUMACHER, Baillod S.A.
Secrétaire script :	Mme Yvette BAUDRY, Amann vins
	MM.
Assesseurs :	Serge BÉSOMI, ASSA
	Jean-Claude BORNAND, Pharmacie
	Emer BOURQUIN, avocat
	Thony BLAETTLER, Hôtel City
	Henri FAVRE, Garage Apollo
	Jacques GRISONI, encaveur
	Marcel JEANNERET, Appareils ménagers
	René JELMI, Relations publiques
	Erik KROPF, Palladium
	Gilbert MAGNENAT, FAN
	Fernand MARTIN, ancien conseiller communal
	F. MAURER, UBS
	Charles MONNIER, Vêtements S.A.
	Claude MCERI, ICN
	Jacky PACCOLAT, COOP
	Louis ROCHAT, Caravanes
	Arthur ROHRER, Boucherie
	Aloïs SCHINDLER, Aux Gourmets
	Michel STEINER, Horlogerie-Bijouterie
	Jacques VELUZAT, ASSA

La **QUINZAINE DE NEUCHATEL** se compose de 5 commissions :
Commission de la loterie - commission des manifestations - commission de la publicité -
commission des finances - commission de presse.

NEUCHÂTEL, AULA DU MAIL - 23 et 24 mai 1974

JOURNÉES SUISSES DU CINÉMA AMATEUR

PROJECTIONS PUBLIQUES DES FILMS DU 38^{me} CONCOURS NATIONAL

Judi 23 mai : 1^{re} séance, de 13 h 45 à 17 h - 2^{me} séance, de 20 h à 22 h - **Vendredi 24 mai** : 3^{me} séance, de 8 h à 11 h - 4^{me} séance, de 13 h 45 à 17 h - 5^{me} séance, de 20 h à 22 h - Prix d'entrée: Fr. 3.— par séance.

CLUB DES CINÉASTES NEUCHÂTELOIS

Patronage : QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

A l'occasion de la QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Les 22, 28, 29, 31 mai.

Visites spéciales des FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES

Service de bus gratuit. Départ de la Place Pury, à 19 h 15 et 19 h 30. Il y a également la possibilité de se rendre directement en voiture aux Fabriques de Tabac Réunies, entre 19 h et 20 h (parking). Inscriptions: Fabriques de Tabac Réunies ou bureau de réception de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR VISITER L'UNE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES DU CANTON.

STADE DE LA MALADIÈRE - SAMEDI 25 MAI - DIMANCHE 26 MAI

Neuchâtel Xamax F.-C., section vétérans

TOURNOI GUSTI MEYER

40^{me} ANNIVERSAIRE

Samedi 25 mai :

14 h 30 Neuchâtel Xamax - Berne
15 h 15 Suisse romande - Suisse alémanique
16 h 30 Bâle - Lausanne-Sports

Dimanche 26 mai :

9 h Finale 3-4^{me} place
10 h 45 Finale 1-2^{me} place

Distribution des prix immédiatement après la finale des gagnants - Prix d'entrée : Fr. 3.— (dames et jeunes gens jusqu'à 18 ans entrée gratuite) - Cartes de membres non valables - Pas de supplément pour les tribunes - **Patronage : QUINZAINE DE NEUCHÂTEL**

JEUDI 23 MAI - Jour de l'Ascension

Dans le cadre de la MARCHÉ POPULAIRE DE LA QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

DÉMONSTRATION DE PÉTANQUE

A 10 h - 10 h 45 - 14 h - 14 h 45

par les champions du monde - les champions et vainqueurs Coupe suisse 1973, les vainqueurs Coupe suisse 1972 et une triplète de l'Association jurassienne et neuchâtoise de pétanque.

Patronage : QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

MERCREDI 22 MAI 1974

RALLYE VÉLOMOTEUR

Organisation Centre de Loisirs - Avec le soutien du TCS, de l'ACS et de la POLICE LOCALE

Une collation et un poster seront offerts à chaque participant. Démonstration de la Police du feu et des premiers secours. **Dès 17 h**, concert pop.

Attention ! seuls les participants inscrits pourront participer au rallye.

Patronage : QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Quinzaine gastronomique du 20 mai au 2 juin 1974

Restaurants BEAULAC - Tél. 24 42 42

Les merveilles des mers - flambées
Les filets de perches aux amandes

Restaurant BUFFET DE LA GARE - Tél. 25 48 53

Escalopes de saumon frais Prince-Albert
Poulardes sautées au whisky

Hôtel-restaurant CITY - Tél. 25 54 12

Spécialités mexicaines

Restaurant de LA GRAPPE - Tél. 33 26 26

Porchetta alla Romana (cochon de lait)
Fritto Misto Mare (calamars, scampis, filets
de soles, frites)

Restaurant LA PRAIRIE - Tél. 25 57 57

Notre spécialité au goût du jour :
La Charbonnade

Restaurant SAINT-HONORÉ - Tél. 25 95 95

Le plat du chevalier
Scampis au gratin
American Beef sauce béarnaise

Restaurant du THÉÂTRE - Tél. 25 29 77

Les filets de perches aux amandes
Les scampis à l'indienne
Les rognons « A ma façon »

Restaurant BEAU-RIVAGE - Tél. 25 47 65

Alpage et Lac
Cabris à la Beau-Rivage
Darne de brochet à notre façon

Hôtel CHAUMONT ET GOLF - Tél. 33 41 41

Kasseler - Rippenspeer
(viande de porc présentée sur un lit
de légumes)
Légumes frais - Pommes persillées

Restaurant FLEUR DE LYS - Tél. 24 30 30

La pizza « Quinzaine »
Les pâtes à l'italienne

Restaurant du JURA - Tél. 25 14 10

Terrine de foies de volaille
Cuisses de grenouilles
Pieds de porc au madère
Tripes à la Neuchâteloise

Restaurant du ROCHER - Tél. 25 50 98

Brochettes de scampis « provençales »
Entrecôtes « provençales »

Hôtel-restaurant du SOLEIL - Tél. 25 25 30

Filets de palée sauce neuchâteloise
Tournedos « Soleil »

Restaurant LA PORTE DU BONHEUR - Tél. 25 54 12

Spécialités chinoises

Lundi 20 mai toute la journée
Place des Halles

Grand Marché aux géraniums

Plantes - Terreaux - Outillage - Engrais - Conseils aux amateurs par des
professionnels - Ambiance - Musique - Tombola - Saucisses - Boissons -
Concours de balcons fleuris.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Patronage : QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Du 28 mai au 1^{er} juin
Péristyle de l'hôtel-de-ville

Exposition: Concerto floral

Avec la collaboration de la Société d'horticulture - des Services industriels -
de la FAN - de l'Office des vins de Neuchâtel - Aux Armourins - La Cité -
Gonset.

Sonorisation : Maison Jeanneret & Cie S.A.

DÉGUSTATION DES VINS DE NEUCHÂTEL



Oh! là là!

Garages
Henri Favre
Apollo S.A.
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

vous offre

- des milliers de chances (triple chance)!
- des milliers de T-shirts (maillots jaunes)!
- des milliers de BILLETS de loterie (10.000)!
- des milliers de francs (Fr. 10.000.-)!

**C'est beaucoup et ça vaut
la peine de nous rendre visite**



Garages
Henri Favre
Apollo S.A.
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Tirage au sort 2 CV gratuite
1^{er} juin 1974

A la Quinzaine lundi 20 mai

Journée officielle

17 h 20

Concert par la fanfare des Cheminots sur le podium de la QUINZAINE

17 h 45

Cérémonie officielle à l'Hôtel de Ville en présence des autorités communales

20 h 15

Quai Osterwald

Neuchâtel en musique

Concert de gala de la Musique militaire de Neuchâtel sous la direction de M. Claude Delley

Récital par la Chanson du Pays de Neuchâtel

Entrée gratuite

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine mardi 21 mai

Jusqu'à 22 h

Ouverture prolongée des magasins

Animation de la ville par les fanfares de Serrières, Chézard et Cressier

Nombreux stands dans les rues

Débit de vin dans les fontaines de la ville

21 h 30

Concert par la fanfare de Serrières sur le podium de la QUINZAINE

22 h

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâtoise, 1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)

**PROFITEZ DE FAIRE VOS ACHATS EN FAMILLE
DANS UNE AMBIANCE DE FÊTE**

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



UNIPHOTO SA

Unis pour mieux vous servir !

PHOTO - CINÉ

Neuchâtel

Américain, Gloor, Castellani

Sainte-Croix

Agliassa

La Chaux-de-Fonds

Nicolet, Aubert

Saint-Blaise

Lanzoni

Le Locle

Curchet-Nicolet

Cernier

Schneider

Saint-Imier

Moret

Fleurier

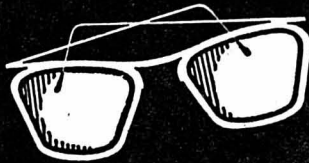
Schelling

UNIPHOTO SA

offre la projection du spectacle promenade des Fantômes sur la Colline, ainsi que la projection pour les séances de cinéma pour les enfants.

Ouvert le samedi
jusqu'à 17 h

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

max Hofmann

La boucherie
moderne
dans la
vieille ville

Boucherie-
charcuterie
Tél. 25 10 50

A la Quinzaine mercredi 22 mai

Promenade du 3^e âge

14 h 30

Départ des bateaux

Consommations offertes par le restaurant CITY
Cornets pique-nique offerts par le magasin AUX GOURMETS

Seules les personnes munies de la carte invitation auront
accès aux bateaux

Les invitations seront remises par « La Joie du lundi »
et par la réception de la Feuille d'avis de Neuchâtel

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



18 h

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise,
1 TV portable ainsi que d'autres lots importants)

Avec la participation de la fanfare « La Pétroleuse »
de Cressier

A la Quinzaine en soirée

21 h et 21 h 45 au Château
SPECTACLE PROMENADE

Des Fantômes sur la colline

Imaginé et écrit par ALEX BILLETER
Mise en scène : Ronald Chamorel

Avec la
participation
de :

Mme Denise Kubler, M. Max Kubler, M. Pierre Gehrig
de la compagnie Scaramouche
Club neuchâtelois des chasseurs de son, enregistrement -
Chœur du Printemps musical de Neuchâtel, direction
Jean-Pierre Luther - Fanfare « L'Avenir » de Serrières, direction
Henri Chaillet - Société fédérale de gymnastique de Serrières -
M. Samuel Ducommun organiste - Uniphot S.A. projection -
MM. Fernand Spichiger, Tristan Davernis et Alex Billeter,
diapositives - Adia Interim - Violaine Spichiger, documents

Avec la
collaboration
des :

Services industriels de la Ville - Travaux publics de la Ville -
La police locale

Le public est prié de se rendre au pied des remparts, le spectacle
débutant à cet endroit. Seuls accès possibles : Croix-du-Marché -
rue du Château ou rue Jehanne-de-Hochberg.

Les accès par les escaliers du donjon et le jardin du Prince
seront fermés au public. ENTREE GRATUITE

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



Oh!
Oh!



La voiture

de la



est là!

PASSAT VARIANT

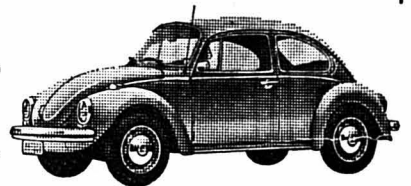


Essai et démonstration au



PIERRE SENN - Pierre-à-Mazel 25 - Tél. (038) 24 72 72 - NEUCHATEL

Lors des tirages quotidiens des 25 et 30 mai, vous pouvez gagner
1 VW Coccinelle



(ASCENSION)

A la Quinzaine jeudi 23 mai

STAND DE TIR DE PIERRE-A-BOT

Marche populaire

de la Quinzaine de Neuchâtel

Horaire : Départs de 8 h à 14 h - Fermeture des contrôles 17 h
Inscription également sur place

DÉMONSTRATION DE PÉTANQUE par les champions du monde,
les champions suisses et trois autres formations

Parking
Cantines - Soupe aux pois - Saucisses grillées
Ravitaillement officiel, Chocolat Suchard S.A.
Sonorisation, Adia Intérim

17 h 15

Stand de tir

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise,
1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine en soirée

20 h 30

SALLE DES CONFÉRENCES

Concert symphonique

par l'Orchestre symphonique neuchâtelois

Direction : Théo Loosli

Soliste : Roberto Michelucci, violon

Programme : Symphonie No 7 en ut majeur de F. Schubert

Concert pour violon et orchestre en ré majeur op. 35
de P. Tchaïkowsky

Prix des places : Fr. 6.—, 9.— 12.—
(réduction aux apprentis et porteurs cartes AVS Fr. 3.—)

Location : Agence Strübin (Librairie Reymond) tél. 25 44 66

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974





un petit coup de tampon!...

...et moi je m'engage à me présenter le 3

- Vous, vous me payez, même si vous me faites attendre deux jours pour partir au travail

- Moi, je suis là dès le 3;

comme ça, vous organisez mieux votre planning

- Alors donnant, donnant, je suis d'accord pour Manpower-réservation

Qui d'autre que Manpower pouvait proposer ce service supplémentaire qui sauvegarde votre liberté de travail en y apportant la sécurité?

libre et sûr: **manpower**
réservation

2001 Neuchâtel - 8a, rue du Seyon. Tél. 24 76 76



Membre de la Fédération des entreprises de travail temporaire

A la Quinzaine vendredi 24 mai

20 h 30

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

10 ans d'humour pour la Quinzaine de Neuchâtel

LE CABARET BOULIMIE

présente

«10 BIS»

Ecrit et réalisé par Lova Golovtchiner.

Des sketches nocifs, mordants, satiriques, un rire franc ou grinçant, du mime, de la détente, du talent

Avec :

Martine Jeanneret - Samy Benjamin - Lova Golovtchiner

Prix

des places : Fr. 7.— et 10.—

Location-
organisation :

SERVICE CULTUREL MIGROS

11, rue de l'Hôpital - Neuchâtel
Tél. 25 83 48



18 h 30

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise, 1 TV portable ainsi que d'autres lots importants)
Avec la participation du cabaret Boulimie

QUINZAINE
DE NEUCHÂTEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine samedi 25 mai

TOUTE LA JOURNÉE

Place des Halles et rues de la vieille ville

Grand marché et marché aux puces

Saucisses grillées, dégustation de vin du pays
Roue au million - Pêche à la truite
dans la fontaine du Banneret

AMBIANCE - MUSIQUE

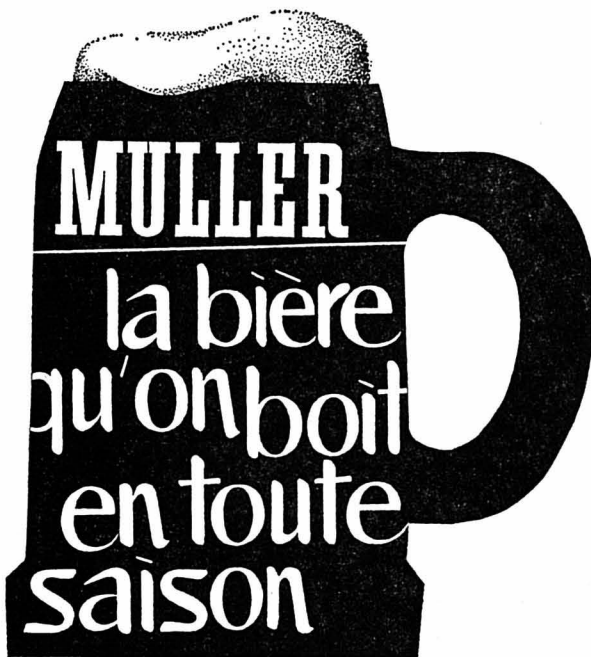
Toujours
les dernières nouveautés
en...

Porcelaines Etains Cristaux

chez

Sollberger et Co
NEUCHÂTEL

M^{me} Y. FISCHER, succ.
Halles 8
Tél. 25 13 68



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

Tél. 25 26 65 Hôpital 15
Tél. 25 26 05 Neuchâtel

A l'occasion de la
Quinzaine de Neuchâtel

GRANDE VENTE DE

Poulardes françaises fraîches -
Poussins frais du pays - Poules
et lapins frais du pays - Cailles -
Bœuf 1er choix - Gros veau -
Porc - Agneau - Jambon à l'os -
Rôtis cuits - Terrines - Pâtés en
croûte - Saucisson, pâte feuilletée -
Bœuf mariné - Tripes
cuites - Farce de vol-au-vent -
Salade céleri, russe, carottes,
riz, museau de bœuf - Mayonnaise -
Tomates farcies

ROHRER

ÉLECTRICITÉ

Grand choix

Lustrerie de style et moderne

Appareils électro-ménagers
de marque et de qualité



NEUCHÂTEL

Place-d'Armes 1
Cortailod

Tél. 25 18 36
42 10 86

A la Quinzaine samedi 25 mai

14 heures

CORTEGE DE LA QUINZAINE

Couleur, jeunesse, musique

Circuit :

Départ faubourg du Lac - rue de l'Hôtel-de-Ville -
rue de l'Hôpital - rue du Seyon - rue des Epancheurs -
rue Saint-Honoré - faubourg du Lac.

Avec la
participation
de :

Fanfare de Peseux - La Baguette - le Vétéran Car-Club de Neuchâtel -
la Chanson neuchâteloise - des groupes d'enfants - les éclaireurs
« Les Perchettes d'Auvernier » - Garage Hirondelle, Pierre Senn -
la Société cynologique de Neuchâtel - Kart-club de Neuchâtel -
l'Ecole de football.

Avec la
collaboration
de :

Fabriques de tabac réunies - Chocolat Suchard S.A. -
Adia Intérim - Police locale.

17 h 15

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 VW 1200, 1 pendule neuchâteloise,
1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)
Avec la participation de la Baguette
et de la Chanson neuchâteloise

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine en soirée

20 h

SALLE DE LA PAIX

Unique concert pop

avec les groupes POINT (5 musiciens) de Bienne et

Ascaris Megal

(5 musiciens) de Genève

Location à l'entrée. Prix des places 3 fr.

Dès 20 h

Stand de tir de Pierre-à-Bot

BAL DU KARTING

Avec l'orchestre « Les Jackson » - Entrée gratuite

20 h 15

QUAI OSTERWALD

Neuchâtel en musique

Concert par la Musique Militaire de Colombier
Présentation de diapositives par M. Tristan Davernis

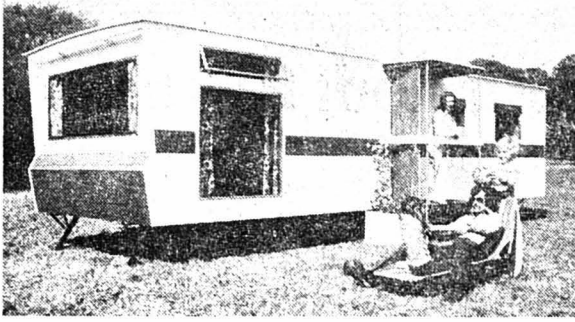
Entrée :

Gratuite

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974





GRANDE LOTERIE DE LA DOUANE



LES PRIX

GRAND TIRAGE FINAL

Tous les billets de loterie participent au grand tirage final. Pour cela, déposez vos talons de billets de loterie dans les urnes placées dans les magasins de Neuchâtel. Mieux encore, déposez-les dans l'urne spéciale du tirage quotidien. Vous bénéficierez ainsi de la double chance.

Pavillon des prix de la grande loterie

- | | | |
|--------------------|--|--------------|
| 1er prix : | Une résidence secondaire pour les vacances (Mobil-Home) Bluebird, modèle BARONA, 7 places, avec la location du terrain pendant une année (Rochat Caravan) : | Fr. 17.000.— |
| 2me prix : | Une voiture Passat L Variant, 5 portes, avec un bateau à moteur électrique. Garage Hirondelle Pierre Senn. La voiture sera assurée gratuitement jusqu'à la fin de 1974 (Sécura). | Fr. 16.000.— |
| 3me prix : | Un téléviseur couleur Philips, multinormes, modèle 1974 (Jeanneret & Co S.A.) : | Fr. 3.800.— |
| 4me prix : | Une caméra Nizo, S 48, Super 8, avec étui (Uniphot S.A.) : | Fr. 1.730.— |
| 5me prix : | Un service de table pour 12 personnes, 44 pièces (Sollberger & Cie) : | Fr. 1.340.— |
| 6me prix : | Un vélomoteur Allegro, 2 vitesses, avec compteur (Grandjean S.A.. Etablissements Allegro) : | Fr. 1.200.— |
| 7me prix : | Une montre or, pour dame (Palladium, horlogerie-joaillerie) : | Fr. 1.200.— |
| 8me prix : | Une machine à coudre Elna, électronique (Magasin Elna, Mme Pitteloud) : | Fr. 1.055.— |
| 9me prix : | Un voyage Jelmöli, au choix (Les Armourins S.A.) : | Fr. 1.000.— |
| 10me prix : | Un congélateur armoire Bosch, 240 litres (Les maisons d'électricité de la ville : Ducommun, Elexa, Jordan, Perrot & Cie, Vuillimonet) : | Fr. 1.000.— |

et plus de 150 autres lots : perruque, baromètre, pendulettes neuchâteloises, transistors, coupe-frites, chauffe-plats, bons d'achat, livres, pèse-personnes, presse-fruits, bateaux à rames « enfant », etc.

Le tirage de la loterie finale aura lieu le 7 juin 1974. Les résultats seront publiés dans la FAN du 14 juin 1974 et également affichés chez les commerçants membres de la Quinzaine de Neuchâtel.

Les lots ne sont ni repris, ni échangés, ni...

Grand choix de caravanes - Mobil-Home

chez

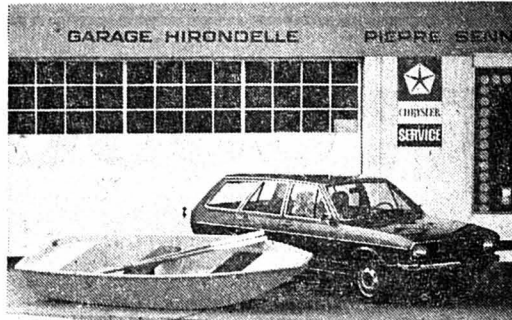
Rochat caravan

SAINT-BLAISE (Neuchâtel)

Tél. (038) 33 36 05

LOTERIE GRATUITE DE CHANCE

GRANDS PRIX



TIRAGES QUOTIDIENS

ATTENTION : pour participer au tirage quotidien

— vous devez être présent à l'heure du tirage

— vous déposez le petit talon de vos billets de loterie dans l'urne spéciale placée sur

le lieu même du tirage, au centre de la ville

Ce billet participe automatiquement au grand tirage final

Pavillon des prix des tirages quotidiens

Le samedi 25 mai, à 17 h, le 1er prix du tirage quotidien :

une VW 1300, modèle 1974, valeur Fr. 9290.—.

Le jeudi 30 mai, à 22 h, le 1er prix du tirage quotidien :

une VW 1300, modèle 1974, valeur Fr. 9290.—.

Avec la collaboration du garage Hironnelle, Pierre Senn.

Les voitures seront assurées gratuitement par Sécura jusqu'à fin 1974.

Pour les autres tirages, le 1er prix est un vélomoteur Peugeot, valeur Fr. 850.—, Grandjean S.A.

Chaque soir :	une pendule neuchâteloise	valeur Fr. 650.—
	un téléviseur portatif	valeur Fr. 495.—
	une perruque	valeur Fr. 198.—
	un gril de camping	valeur Fr. 109.—
	une lampe camping-gaz	valeur Fr. 100.—
	un carton de 12 bouteilles de vin	valeur Fr. 100.—
	un pneu	valeur Fr. 100.—
	une paire de skis de fond	valeur Fr. 100.—

Il faut ajouter à cela : montres, tapis, maillots, parfums, tour de lit, pièce d'or de 20 fr., cartons de bière, colliers, peignoir, broxojet, pouf en cuir, salamis, jambon à l'os, bon de voyage, bons d'achat, bons de restauration, etc.

Un tirage quotidien spécial a lieu le jeudi 23 mai (Ascension) lors de la MARCHÉ POPULAIRE DE LA QUINZAINE de Neuchâtel, au stand de Pierre-à-Bot, Chaque possesseur de billets de loterie peut participer à ce tirage spécial, à la condition d'être présent à 17 h. L'entrée est gratuite.

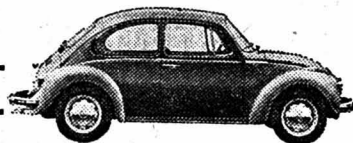
ne sera répondu à aucune correspondance.

Gagnez les voitures de la Quinzaine



1er prix

PASSAT VARIANT
et BATEAU à moteur électrique

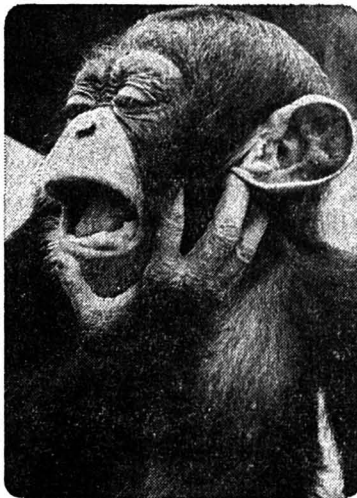


Lors des tirages quotidiens des 25 et 30 mai, vous pouvez gagner 1 VW Coccinelle

presse - minute



J'ai un problème...

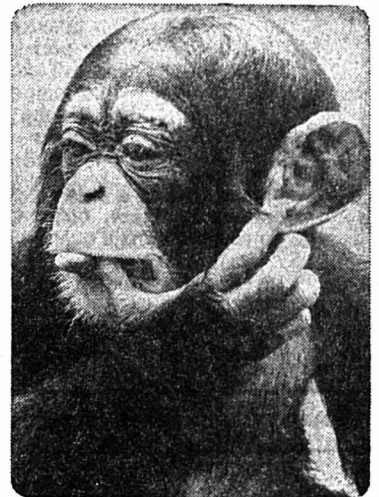


**Ah! j'ai trouvé
Bien sûr
PRESSE MINUTE**

Et maintenant vous trouvez à Presse Minute tout un choix de blocs, enveloppes, papier quadrillé, papier pour double, dans les qualités et formats courants à des prix très intéressants.



Pendant la 15 NE, un poster de ces images sera remis à chaque visiteur.



**Drôlement bon
marché...**

**DÉPARTEMENT RAPIDE DE L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
Rue du Concert 6, Neuchâtel**

A la Quinzaine dimanche 26 mai

Dès 9 h

STAND DE TIR DE PIERRE-A-BOT

Karting

Courses internationales avec la participation des équipes d'Allemagne, de France et de Suisse

GRAND PRIX DE NEUCHÂTEL

Buvette - Saucisses grillées

Parking

Entrée gratuite

QUINZAINE
DE NEUCHÂTEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine lundi 27 mai

20 h 30

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
Les Tréteaux d'Arlequin présentent

Les Bourgeoises à la mode

Comédie en 5 actes de Florent Carton Dancourt

Avec : Marcel Nydegger, Claudine Blum, Jacques Cornu, Marie Fleury, Françoise Evard, Huguette Nydegger, Daniel Clerc, Marcel Sunier, Silvio Corsini, Monique Châtelain, Betty Ditisheim

Et LES JASERIES INDISCRETES

Avec la complicité de Molière, La Bruyère, Bossuet, Saint-Simon, Donneau de Visé et Dancourt

Avec : Adrienne Gentil, Edmée Cornu, Janine Ranzoni

Entrée : Fr. 8.— ; étudiants, apprentis, écoliers Fr. 4.—
Location : Agence Strübin (Librairie Reymond) tél. 25 44 66

18 h 30

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise, 1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)

QUINZAINE
DE NEUCHÂTEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



La nouvelle génération Opel

McCann-Erickson OP 87/74 5e



GARAGE DU ROC

HAUTERIVE - Tél. 33 11 44

Travail temporaire
sur mesure



Quinzaine de Neuchâtel

ADIA INTERIM assure la sonorisation de la marche populaire et de la course internationale de karting

ADIA INTERIM patronne les tirages quotidiens de la loterie

A la Quinzaine mardi 28 mai

20 h 30

SALLE DES CONFÉRENCES

Concert de jazz

Avec la participation exceptionnelle du célèbre saxo-ténor

GUY LAFITTE

Les Amis du Jazz de Cortailod
Les Jazz Vagabonds de Neuchâtel

- Entrée :** Fr. 12.— (réduction pour les membres des Hot-clubs, étudiants et apprentis)
- Location :** Chemiserie A. GARCIN, Terreaux 1, Neuchâtel, tél. 25 21 09
- Organisation :** Hot-clubs de Neuchâtel et de Peseux
Patronage Chocolat Suchard S.A.

18 h 30

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise, 1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)
Avec la participation d'un orchestre de jazz

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine mercredi 29 mai

14 h et 16 h

SALLE DES CONFÉRENCES

Cinéma pour enfants

Patronage Chocolat Suchard S.A.

Admis jusqu'à 10 ans

Entrée gratuite - Les invitations peuvent être retirées
au bureau de la réception de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Projection : UNIPHOT S.A.

18 h 30

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise, 1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)
Avec la participation de la Musique des Armourins

21 h et 21 h 45 Au château - SPECTACLE PROMENADE
DES FANTOMES SUR LA COLLINE
REPRISE

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



Vos achats sont facilités par nos 3 départements groupés

Pharmacie *Centrale*

Parfumerie *Boutique*

Parapharmacie *Variée*

P
Pharmacie
Armand

Rue de l'Hôpital 2
Tél. 25 57 22 Neuchâtel



Transport

Accidents

Responsabilité
civile

Véhicules
à moteur

Bateaux

Incendie

Chômage
incendie

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Bagages

Bijoux
et fourrures

Machines

QUE VOUS SOYEZ...

- universitaire (juriste ou actuaire)
- spécialiste en assurances
- secrétaire
- comptable ou aide-comptable
- de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue,

cette annonce peut vous intéresser.

Nous travaillons aussi bien en Suisse que sur le plan international. Nos différents services offrent d'intéressantes possibilités d'emploi aux personnes à la recherche d'une situation stable et désirant élargir leur horizon professionnel.

Des connaissances de la branche assurance ne sont pas indispensables.

Sans engagement de votre part, M. Rod ou M. Wagnières vous renseigneront très volontiers.

LA NEUCHÂTOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Neuchâtel

Tél. 21 11 71, Interne 208 ou 315

A la Quinzaine jeudi 30 mai

Jusqu'à 22 h

Ouverture prolongée des magasins

Animation de la ville par les fanfares de Serrières et Chézard
Débit de vin aux fontaines de la Grand-Rue et du Raisin
Nombreux stands dans les rues

Place des Halles, l'après-midi ; ancienne cuisine ambulante.
Soupe en faveur des personnes du 3^{me} âge du quartier

21 h 30

Podium de la QUINZAINE
Concert par la fanfare de Chézard

22 h 15

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 VW 1200, 1 pendule neuchâteloise,
1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)

QUINZAINE
DE NEUCHÂTEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



A la Quinzaine vendredi 31 mai

20 h 30

SALLE DES CONFÉRENCES

Concert de gala

par la FANFARE DE BOUDRY

Direction : Gérard Viette

Programme :

1. Le Brigadier, marche
2. Symphonie fantastique
* 1^{er} mouvement « Réveries-Passions »
3. Brass Band Sketches, suite en 8 numéros
4. Frolic for trombones
5. Tambours, direction Alain Petitpierre
6. The Tit-larks, duo trompettes
7. Jamaican Folk Suite
8. Big River
9. Tuxedo Junction
10. Trompetenscherze
11. Hootenanny

Sales Kleeb
H. Berlioz,
transcription G. Viette
E. Siebert
R. Heath

J. Ord Hume
Harold L. Walters
Willi Löffler
Glenn Miller
Horst Fischer
Harold L. Walters

ENTRACTE

Entrée :
Location :

Fr. 8.— ; apprentis et étudiants Fr. 4.—
Agence Strübin (Librairie Reymond) tél. 25 44 66

18 h 30

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise,
1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)

QUINZAINE
DE NEUCHÂTEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



FRIGOS

140 litres Fr.

268.-

200 litres Fr.

399.-

CONGÉLATEURS

260 litres
prix imbattable Fr.

598.-

MACHINE À LAVER

entièrement automatique

5 kg de linge. Economiseur. Filtre de sécurité.

Fr. 798.-



Les meilleures
marques...

aux meilleurs PRIX !

Choix immense chez

Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 245777

$\frac{\text{qualité} \times \text{prestations}^2}{\text{investissements}} = \text{économie} + \text{efficacité}^3$

$= \sqrt^2 \text{frais}$

P

La publicité
coûte cher?
PUBLICITAS
vous trouvera des solutions
économiques mais efficaces

Publicitas, rue des Terreaux 5
Tél. 038/25 42 25
2001 Neuchâtel

A la Quinzaine samedi 1^{er} juin

TOUTE LA JOURNÉE
Place des Halles et rues avoisinantes

Grand marché et marché aux puces

Roue au million - Musique
Pêche à la ligne dans la fontaine du Banneret

17 h 15

Podium de la QUINZAINE

Loterie

Tirage quotidien. (1 vélomoteur, 1 pendule neuchâteloise,
1 TV portatif ainsi que d'autres lots importants)

XAMAX - YOUNG-BOYS

Lors de ce match, concert par la Baguette
Ballon du match offert
par l'Association de la Quinzaine de Neuchâtel

QUINZAINE
DE NEUCHATEL

DU 20 MAI
AU 2 JUIN 1974



Concert pop à la Paix
Samedi 25 mai à 20 h

ASCARIS MEGAL



Groupe genevois de pop-folk, dont l'origine remonte à 67. Le but de la formation, créer sa propre musique, sans concession, pour son propre plaisir. C'est ainsi que jusqu'en 72, le groupe se contenta de 2 ou 3 concerts par année, laissant du temps entre 2 passages sur scène pour améliorer son style.

L'année 72 fut un tournant pour le groupe ; participation au concours du Black Bird à Genève où il sortit premier. La musique créée avait atteint une certaine solidité, il ne restait plus qu'à travailler sur scène, chose faite.

Actuellement, vient de passer à la TV pour l'émission d'Alain Kobel, Kaléïdospop, et vient d'enregistrer son premier album à Bienne pour le compte de la firme Splendid Records.

Le groupe est composé de cinq musiciens :

P. A. Bury	guitare 12 cordes + lead
Ch. Meyer	chant
C. A. Mouthon	flûtes, vocal
J. M. Roig	basse, guit. classique, vocal
B. Stierli	batterie

L'élément soliste est assuré par la flûte, sur un accompagnement de 12 cordes ; la basse tient le plus souvent une ligne mélodique, le tout soutenu par une batterie plus jazz que pop.

armourins

nouveauté
★★★★★



**Maintenant,
encore plus
confortables !**

Visitez notre
exposition de meubles
de jardin
sur notre terrasse
au 3^{me} étage

mieux vivre avec Armourins

C'est aussi pouvoir
choisir
le confort en plein air.

A propos d'un concert de jazz

**Mardi 28 mai
à 20 h 30**

**Salle des
conférences**



NOTICE BIOGRAPHIQUE DE GUY LAFITTE

Guy Lafitte est originaire de Saint-Gaudens, petite ville située au pied des Pyrénées où il est né en 1927.

Dès 1945, il obtient son premier contrat dans un orchestre gitan de Toulouse. Il est alors clarinettiste. Mais en 1947, alors qu'il joue aux côtés du grand violoniste Michel Warlop, il choisit le saxophone ténor qui convient mieux à son tempérament, selon lui.

En 1950, Hugues Panassié conseille Guy Lafitte au fameux chanteur de blues Big Bill Broonzy : c'est le départ d'une longue suite de tournées parmi lesquelles celles de Mezz Mezzrow en 1951, des Negro Swing Stars de Bill Coleman en 1952, puis de Buck Clayton, de Rex Stewart. Guy Lafitte joue également avec Lionel Hampton à l'occasion de plusieurs concerts.

En 1954, il se produit au cabaret « Les Trois Maillets » en compagnie du pianiste André Persiany et il obtient le Prix « Django Reinhardt » attribué au meilleur musicien français de l'année.

Dès lors, Guy Lafitte accumule prix et récompenses : Prix Jazz-Hot, Grand prix du disque, Prix de l'Académie Charles Cros, Disque d'Or du Brésil, etc...

En quinze ans, il enregistre plus de 70 microsillons dont certains bénéficient du concours des plus grandes vedettes du jazz. Il participe aux plus célèbres Festivals avec Coleman Hawkins, Stan Getz, Don Byas, etc...

Entre-temps, Guy forme son propre orchestre qui ne comprend que les meilleurs musiciens européens. En 1959, le « Paris Jazz Trio », avec Christian Garros et Georges Arvanitas, connaît un grand succès auprès de tous les publics. Le cabaret « le Caméléon » devient sa « cave parisienne » préférée où il joue chaque année.

Un référendum organisé par Europe 1 le consacre premier musicien français avec Martial Solal, résultat confirmé par d'autres référendums comme celui de la revue Art, par exemple.

En 1963, Guy participe au tournage du film « Paris Blues » en compagnie de Louis Armstrong et sous la direction de Duke Ellington.

En 1964, son quartet se produit dans plus de 130 villes à l'occasion d'une tournée « J.M.F. ».

En 1966, un nouveau tour de France ainsi que des concerts à Milan, Barcelone, Madrid et Bruxelles.

En 1967, il rejoue au Festival d'Antibes-Juan-les-Pins. Il est réclamé par les organisateurs de galas, de bals d'écoles et de concerts.

Au printemps 1968, Guy Lafitte signe un contrat d'exclusivité le liant à R.C.A. dont le premier 33 tours « Jambo » est enregistré les 29 et 30 avril. Puis, en 1970, « Blues in Summertime » et, en 1972, « Sweet and Lovely ».

SON ŒUVRE

Sans se consacrer totalement à une véritable carrière de compositeur, Guy Lafitte écrit régulièrement des morceaux très appréciés tels que « Dans un vieux livre », « Le Chat qui dort », « Caméléon », « Plucky », « Ipanema ». « Jambo » et « Côte à côte » se trouvent dans l'album RCA (740 632), « Lumberjack » et « La Nuit des lapins blêmes » dans l'album RCA (730 106).

On reconnaît immédiatement Guy Lafitte à sa sonorité chaleureuse et profonde qui est selon lui la qualité essentielle de son instrument, le saxophone ténor. Guy est avant tout un musicien de jazz quel que soit le prétexte musical qu'il a choisi de nous faire entendre. Si un certain classicisme apparaît dans son jeu, il ne refuse pas les divers apports de musiciens tels que Sonny Rollins par exemple. Cependant, son admiration sans limites pour celui qu'il nomme son « père spirituel », le grand Coleman Hawkins, restera toujours évidente.



Voici le
nouveau
coffret-
cadeaux!

pour fiancés: La façon la plus
sympathique d'exprimer vos désirs!

Si vous voulez que vos désirs pour «la plus belle fête de votre vie» se réalisent, notre coffret-cadeaux contenant plus de 240 suggestions de cadeaux ne peut que vous enthousiasmer!

Venez chez nous - nous vous expliquerons en détail le fonctionnement de ce système. De nombreux et beaux articles qui vous feront plaisir vous attendent!

BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21



BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

LE MAGASIN À LA MODE POUR LE SPORTIF À LA MODE

Sport
SERVICE

ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
038 24 57 87
NEUCHÂTEL

FOOTBALL ● TENNIS ● ÉQUIPEMENTS ET CHAUSSURES pour tous les sports

A la loterie quotidienne : gagnez tous les jours une paire de ski de fond offert par Sport service

mini
HASSLER **prix**

6, Place-d'Armes, Neuchâtel
Téléphone (038) 25 21 21



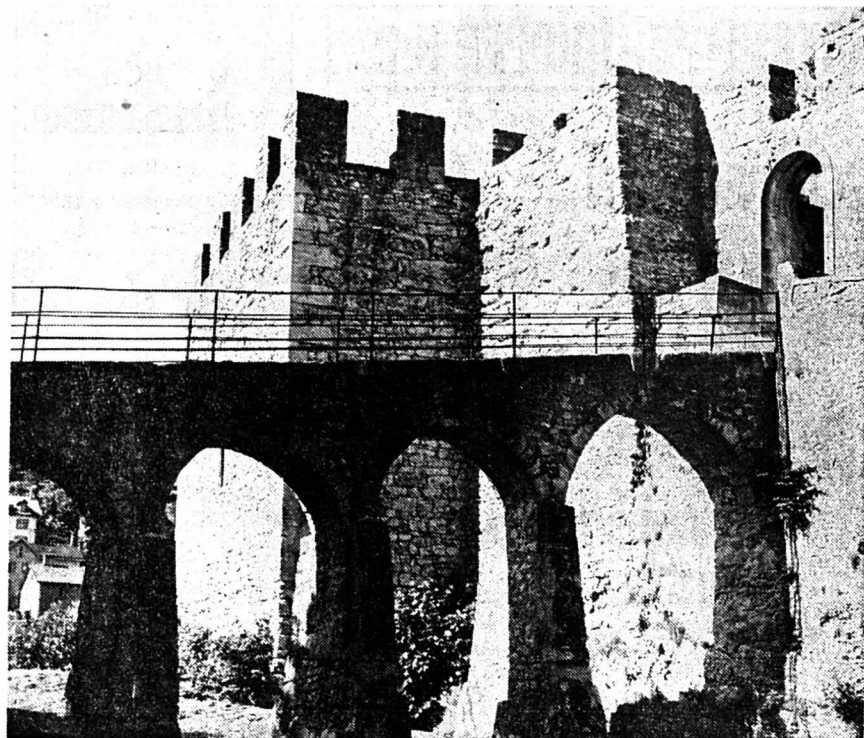
BAR-
DANCING
L'ESCALE

Attractions internationales

Des fantômes sur la colline

Spectacle-
promenade

Mercredis
22 et 29 mai



Renouvelant une triple expérience qui fut chaque fois favorisée par un temps printanier, la « Quinzaine de Neuchâtel » invite les Neuchâtelois et leurs amis à une promenade-spectacle qui aura lieu les mercredis 22 et 29 mai dès 21 h et 22 h.

Le scénario, conçu et écrit par Alex Billeter, évoque quelques silhouettes de l'histoire neuchâteloise et sert de prétexte à une promenade qui débutera au pied des remparts. Au souffle du Joran descendu des montagnes apparaîtront sur écran diverses images du canton cependant que s'éveilleront quelques souvenirs qui dorment dans les murs moyenâgeux.

Sur la terrasse de la Collégiale, ensuite, on parlera de saint Guillaume d'Angleterre, qui fut peut-être le père de la pédagogie neuchâteloise, on saluera Guillaume Farel puis, dans la nef, revivront deux grands rassemblements. Le premier date du temps où l'église s'appelait encore Notre-Dame ; le second scella l'introduction de la Réforme.

Aux sons des cuivres et de l'orgue, le public se retirera ensuite pour gagner la cour du Château où trois fantômes un peu plus jeunes que les autres, puisqu'ils ne seront que du XVIIe siècle, rappelleront, sur le mode fantaisiste, une aventure qui tourna court mais annonçait déjà certaines préoccupations de notre temps.

Ce sera grâce à de nombreux concours que ce spectacle pourra être monté. Différents services de la Ville y participeront ; s'y joindront également une fanfare, des chanteurs, de jeunes gymnastes, des chasseurs de sons, des photographes, des acteurs. Et, une fois de plus, caressées par les projecteurs, les vieilles pierres de notre ville tiendront le premier rôle.

Les Neuchâtelois aiment leur ville, même s'ils ne le proclament pas tous les jours. Ils sont heureux aussi lorsqu'un passant découvre avec sympathie ses attraits et ses mystères. « DES FANTOMES SUR LA COLLINE » cherchera, comme le fit l'an dernier « Le rêve du petit enfant », à vivifier ce sentiment de respect et de profonde affection que peut inspirer une cité à ceux qui veulent bien prêter l'oreille aux battements de son cœur.

Savoie-Petitpierre s.a.

CONFECTION

pour **DAMES, GIRLS**
et **GRANDES TAILLES**

LINGERIE • CORSETERIE • PULLS
TOUT POUR L'ENFANT
CHEMISERIE

Seyon 1 Place des Halles 9
Neuchâtel



NEUCHATEL
Chavannes 15
☎ 25 44 52

Depuis
1942

au service
des

sportifs

et des motocyclistes

Avant les championnats du monde de football,
réservez votre TV couleur !!!

MEDIATOR

PHILIPS

GRUNDIG

SABA

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6-11 - **NEUCHATEL** - Tél. 25 44 42



Le beau vêtement
de **daim**
ou de **cuir**

s'achète chez le

SPÉCIALISTE

JUTZELER

Rue de l'Hôpital 3 - **NEUCHATEL**

Herzeler

Spécialiste
Herboriste
Droguerie
Pl. Pury 2 - Neuchâtel
Tél. 25 26 96

Dépositaire exclusif des plantes **MESSÉGUÉ**

Sparcin
CHAPELIER - CHEMISIER
RUE DES TERREAUX 1
NEUCHATEL

A propos du concert symphonique

Jeudi 23 mai

ORCHESTRE SYMPHONIQUE NEUCHATELOIS

L'activité de l'Orchestre symphonique de la Chaux-de-Fonds pendant ces dernières années, l'intérêt que ses concerts ont suscité auprès du public, le nombre croissant de ses membres, ont prouvé d'une manière évidente que le répertoire symphonique correspond dans notre région à un besoin réel.

S'il se présente cette année sous le nom d'Orchestre symphonique neuchâtelois, c'est bien parce qu'il groupe — et ceci depuis la première année de son existence — des musiciens de tout le canton et d'ailleurs : jeunes élèves professionnels, amateurs possédant une expérience exceptionnelle et professionnels.

Parler d'orchestre d'amateurs dans le sens courant et péjoratif du terme est donc erroné.

ROBERTO MICHELUCCI, VIOLON

Etudes de violon au Conservatoire Cherubini de Florence où il est professeur depuis 1960.

Membre de l'Académie Cherubini des lettres et des arts. Il commence très tôt la carrière artistique. En 1952, il devient soliste des Musici di Roma.

Nombreuses tournées mondiales. Figure en tant que soliste dans les plus grands centres musicaux et accompagné par des orchestres de renommée internationale, en Europe, en Amérique et au Japon.

Il a enregistré beaucoup de disques (Philips) et gagné par trois fois le Grand prix de Paris. En 1972, il a reçu le disque d'or à Tokio pour l'enregistrement des Quatre Saisons de Vivaldi.

Liste des membres 1974

Avec distribution de billets de loterie

Amodio C., chaussures

Armesco,
armes et munitions

Amstutz M., boucherie

Attinger, photos

A la Belette, confection

Aux Armourins S.A.

Aux Gourmets, alimentation

Au Centre, chaussures

Au Cep d'Or, vins

Au Coup de Tabac, tabacs

Au Domino

Au Louvre,
la Nouveauté S.A.

Au Métro, bar

Au Pêcheur,
articles de pêche

Au Tigre Royal, fourrures

Baby-Confort,
articles de bébé

Baillod S.A., quincaillerie

Bally-Arola, chaussures

Bastil, bas, lingerie

Bata, chaussures

Beldona, lingerie

Bell S.A., boucherie

Biedermann F. & M.,
maroquinerie

Bill W., laiterie

Bolliger Werner, boucherie

Boutique Madeleine

Boutique Bamby

Boutique Carnaby

Boutique La Calèche

Boutique du Corset

Boutique Epoca

Boutique In

Boutique Sélection

Boutique Miss B

Boutique du Salon Roger

Boutique La Javiole

Boutique La Toquade

Boutique du Trésor

Boutique Gudrun

Boutique Junior's

Breisacher, vêtements

Buffet de la Gare

La Brocante

Burri, fleurs

Café du Nord

Café de la Tour

Carrard, machines à coudre
Bernina

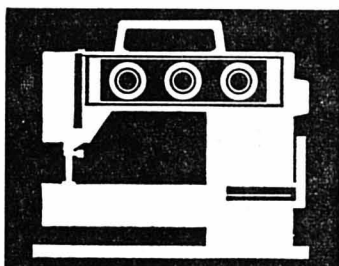
Casino de la Rotonde

Silvio Facchinetti



Choix et qualité
Service à domicile

Tél. 33 14 41



Husqvarna

lance la première machine
à coudre
« COMPACTE »
à bras libre !

A. GREZET - Neuchâtel

Rue du Seyon 24a

Tél. (038) 25 50 31



LUSTRIERIE
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



Garage A. Waldherr

Agence Simca, Sunbeam, Rover

Votre voiture au garage

un autre véhicule
vous attend

AUTOLOCATION

Rue des Parcs 147

Tél. 24 12 65

HESS

PÂTISSERIE
CONFISERIE

Angle rues du Bassin - Treille 2 NEUCHÂTEL
Ø (038) 25 19 91

SES PRALINÉS MAISON
SALON DE THÉ AU PREMIER ÉTAGE

Spécialité de gâteaux au beurre

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — Ø 24 66 33

La mieux placée

Liste des membres 1974

Avec distribution de billets de loterie

- Cattin Ulysse**, biscuiterie
Caves du Palais, vins
Centre Clarins
Cercle national
Cercle libéral
Ceppi O., épicerie
Chappuis Denis,
horlogerie-bijouterie
Charlet A., bijouterie
Chaussures Bazar
Chesi, coutellerie
Cité Verte, tabac-journaux
Clairvue, optique
Claire, chemiserie
COOP, Neuchâtel
Coiffure Charles
Creteigny & Cie,
comptoir ménager
Currat P.,
droguerie-parfumerie
Delachaux & Niestlé,
librairie
Dancing L'Escale
Delley R., sport-service
Diana, chaussures
Dessibourg Ph., primeurs
Ducommun Cl., électricité
Elexa S.A., électricité
L'Enfant Prodigue,
confection
Ex Libris, disques-livres
Favre Henri, bijouterie
Fémina Mode S.A.,
confection
Fémina, coiffure
François, coiffure
Frauchiger G., primeurs
Frey S.A., vêtements
Gans-Ruedin E., tapis
Garages Apollo S.A.
Garage du 1er-Mars
Garage Hirondelle
Garage du Roc
Garcin A.,
chapellerie-chemiserie
Geiser A., alimentation
Geiser R., alimentation
Giovannini E., cycles-motos
Gonset S.A.
Grezet A., machines à coudre
Turissa
Guye-Rosselet, maroquinerie
Haefliger & Kaeser S.A.,
quincaillerie
Hassler S.A., tapis
Herzog S.A., confection
Hess P., confiserie
Hostettler G., radios-TV
Hoffmann M., boucherie
Hôtel Golf Chaumont
Hôtel Restaurant City
Hôtel du Soleil
Hôtel Terminus
Hôtel Touring au Lac
Hôtel Beaulac
Hot-spot, chaussures
Hug & Cie, musique
Hurzeler E., droguerie
Interdiscount, photos-radios
Jacot R., vêtements
Jeanneret & Cie,
appareils ménagers
Jeanneret P., boulangerie
Jordan G., électricité
Jouets Weber S.A.
Jutzeler S.A., cuirs et peaux
Kaufmann M., vitrerie
Kindler,
droguerie-parfumerie
Knecht A.,
pâtisserie-boulangerie
Kohler E., alimentation
Kurth, chaussures
Laborn M., laiterie
L'Escarpin, chaussures
Lambelet Cl., sports
L'Armailli, alimentation
Lehnherr Frères
comestibles
La Maison du Tricot
Margot, boucherie
Marthe D., horlogerie
Martin A., boucherie
Masserey, tapis
Meier-Charles F. S.A., vins
Mello Fr., boulangerie
Minishop
Meubles Meyer & Cie
Modes Marguerite
Monnier, machines à coudre
Singer
Monnier A., horlogerie
Nicole, pâtisserie
Nussbaum C., meubles
Palladium, bijouterie
Paris-Modes
Pattus E., tabacs
Payot, librairie
Perrenoud S.A., meubles
Perriraz H.,
confiserie-pâtisserie
Perrot & Cie, électricité
Pfaff, bijouterie
Pfister ameublements S.A.
Pharmacie Armand
Pharmacie des Beaux-Arts
Pharmacie Bornand
Pharmacie Cart
Pharmacie
de la Croix-du-Marché
Pharmacie Montandon
Pharmacie de l'Orangerie
Pharmacie Tripet
Pitteloud Th., machines
à coudre Elna
Portenier R., bijouterie
Positano Frères, coiffeur
PKZ, vêtements
Quick-frites
Rabus V., opticien
Renaud A., primeurs
Restaurant Beaulac
Restaurant Beau-Rivage
Restaurant
de la Fleur-de-Lys
Restaurant de la Grappe
Restaurant du Jura
Restaurant Maloja
Restaurant de la Prairie
Restaurant Richellieu
Restaurant Saint-Honoré
Restaurant du Théâtre
Restaurant Mr. Pickwick Pub

C'EST
DANS LA GAMME
PEUGEOT
QUE SE TROUVE
VOTRE
PROCHAINE
VOITURE

104
204
304
404
504

Concessionnaires :

M. + J.-J. Segessemann & Cie

Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel. Téléphone (038) 25 99 91

AGENTS : Garage de la Place-d'Armes, P. Joss, Fleurier. E. Richard & Fils, la Neuveville. A. Germond, Garage Dombresson. R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles (NE). J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry.

Liste des membres 1974

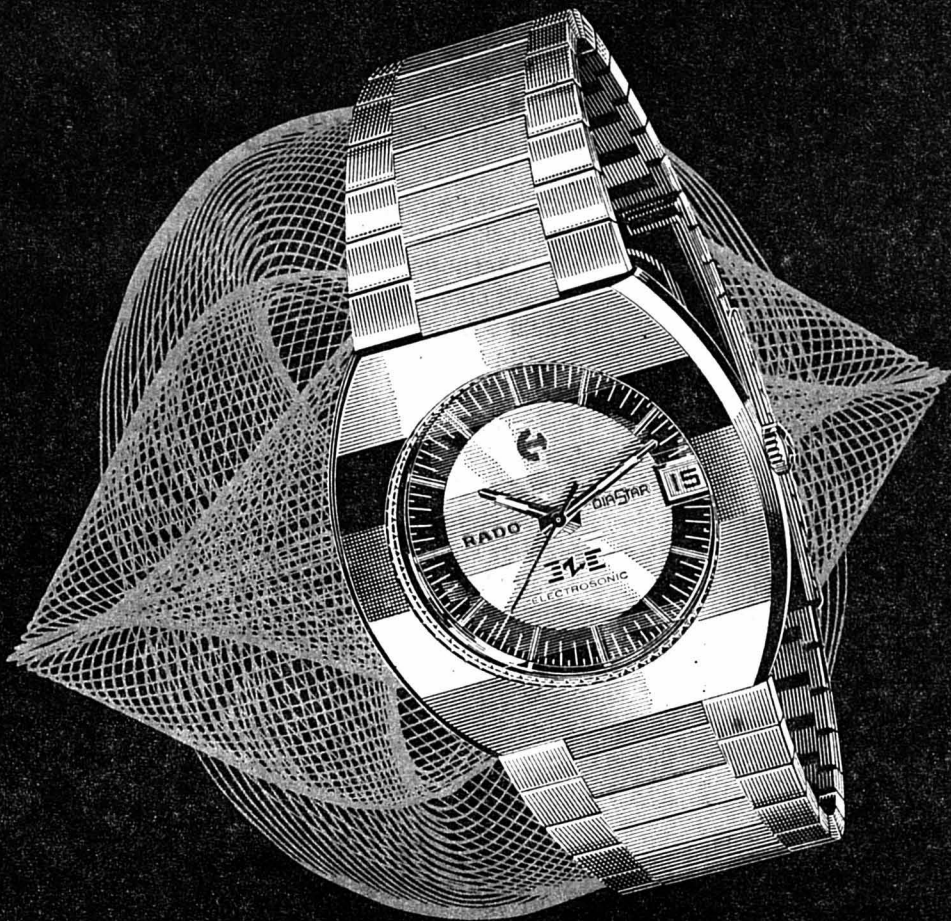
Avec distribution de billets de loterie

Restaurant du Rocher Revêmurêsol, tapis	Sollberger & Cie, porcelaine-cristal	Trœhler & Cie, produits Lusso
Reymond, librairie-papeterie	Schenk, sports	Uniphot S.A.
Richard, coiffure	Schenk coiffure	Americain, photos
Rich A., chaussures	Schild S.A., vêtements	Castellani, photos
Robert F., bijouterie	Schmid S.A., tea-room	Gloor, photos
Robert-Tissot, sports	Schneitter, droguerie	Valérie Fourrures
Rochat caravan	Schœpflin, photos	Vêtements S.A.
Rohner Frères, meubles de cuisine	Schuepfer A., primeurs	Vuillomenet & Cie S.A., électricité
Rohrer A., boucherie	Spengler K., boucherie	Vuithier, boucherie
Royal, chaussures	Stähli, parfumerie-boutique	Walder, confiserie
Sauvant, bijouterie	Stauffer W., bijouterie	Wettstein H., machines à coudre
Savoie-Petitpierre S.A., confection	Steiner W. et Fils, bijouterie	Wittwen, vêtements
Services Industriels	Studio 34, disques	
	Tanner R., appareils ménagers	

Membres soutiens 1974

Ne distribuant pas de billets de loterie

Adia Interim, travail temporaire	Cave des Coteaux, vins	Marti S.A., travaux publics
Alpina, assurances	Chocolat Suchard S.A.	La Neuchâteloise, assurances
Annonces Suisses S.A., ASSA	DuBois-Jeanrenaud S.A.	Nuding S.A., matériaux de construction
Amis de la peinture	Ebauches S.A.	Pizzera S.A., travaux publics
Association Neuchâteloise des patrons boulangers	Facchinetti S.A., génie civil	Publicitas S.A., publicité
Banque Bonhôte & Cie	Feuille d'avis de Neuchâtel	Revafix, photo
Banque Cantonale Neuchâteloise	Crédit Suisse	Société Suisse des Employés de Commerce
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse	Froidevaux S.A.	Société Suisse des Voyageurs de commerce
Banque Populaire Suisse	Galenica S.A.	Sydlér C., distillateur
Société de Banque Suisse	Godet & Cie, vins	Fabriques de Tabac Réunies S.A.
Union de Banques Suisses	Grisoni J., vins	Turuani S.A., entrepreneur
Brasserie Müller S.A.	Jet-Voyages S.A.	Voyages et Sports S.A.
Bodenmann S.A., vins	Jeanneret W., Killy	Wagons-Lits Cook
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire	Langel C., publicité	
	Lebet & Cie, eau minérale	
	Leschot S.A., fabrique de cadrans	
	Manpower, travail temporaire	
	Migros	



RADO
ELECTROSONIC

**Une première: la précision électronique dans un boîtier inrayable
aux teintes fascinantes — Rado Electrosonic.**

Rado — l'inventeur de la montre inrayable — a joué un rôle prépondérant dans le développement de la mesure du temps. Et voici du nouveau qui va exaucer les vœux secrets des perfectionnistes. D'un côté la perfection technique d'un mouvement électronique éprouvé qui a révolutionné la précision horlogère, de

l'autre un boîtier inrayable en métal dur équipé d'une glace inrayable en saphir synthétique d'une dureté exceptionnelle. Rado Electrosonic: élégance à la fois discrète et éclatante. Boîtier et glace modelés à l'aide de facettes polies. Rado Electrosonic, le modèle qui va couronner votre collection!

PALLADIUM

HORLOGERIE-JOAILLERIE
10, RUE SAINT-MAURICE
2000 NEUCHÂTEL
☎ 038 / 24 18 19